JOHN CARTER BROWN
LIBRARY

Purchased from the
Trust Fund of
Lathrop Colgate Harper
LITT. D.

DU

GOUVERNEMENT

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS

AVEC

LE COMMERCE.

DU

GOUVERNEMENT

CONSIDÉRÉ

DANS SES RAPPORTS

AVEC

LE COMMERCE,

PAR FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE FERRIER,

SOUS-INSPECTEUR DES DOUANES A BAYONNE.

DE L'IMPRIMERIE D'A. EGRON.

A PARIS,

Chez PERLET, Libraire, rue de Tournon, n°. 1133.

AN XIII. — 1805.

RPJCB

DU

GOUVERNEMENT

CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS

AVEC

LE COMMERCE.

Je me propose de rechercher dans cet ouvrage, sur quels principes un Etat agricole et manufacturier doit fonder l'administration de son commerce, tant extérieur qu'intérieur.

Les développemens dans lesquels j'entrerai seront relatifs à presque toutes les nations de l'Europe; mais c'est de la France que je m'occuperai plus particulièrement, parce que la France est mon pays, et que sa prospérité est l'objet constant de ma plus vive sollicitude, comme l'espoir d'y contribuer est ma seule ambition.

Je divise cet ouvrage en trois livres.

Je recherche, dans le premier, quelle est

l'utilité de l'argent, considéré comme moyen d'échange.

Je montre, dans le second, comment le commerce accroît la richesse des peuples.

Je traite, dans le troisième, des institutions adoptées par les gouvernemens, pour empêcher que le commerce ne devienne nuisible au pays.

Je ferai les plus grands efforts pour être toujours clair, et s'ils ne sont pas infructueux, le lecteur me prêtera toute son attention sans que je la réclame; car dans les sujets arides, il n'y a de moyen de la fixer que de se bien faire entendre.

LIVRE PREMIER.

De l'argent, considéré comme moyen d'échange.

CHAPITRE PREMIER.

Origine et progrès du Commerce. — Révolutions dans le système des échanges.

L'enfance du commerce se perd dans l'origine des temps avec celle du monde. Que l'on considère les premiers hommes comme pasteurs, chasseurs, ou bien comme guerriers, dès qu'il s'en trouva plusieurs réunis, il dut se pratiquer entre eux des échanges. Les échanges naquirent de la réciprocité des besoins. Le chasseur qui avait parcouru vainement la forêt, échangeait avec un autre chasseur une partie de ses armes contre du gibier. Le lendemain, il était ou plus adroit ou plus heureux : avec du gibier il rachetait des armes. Il en fut à peu près ainsi chez les peuples pasteurs. On échangeait des fruits, des productions de la terre, contre des troupeaux. Les besoins, les convenances respectives déterminèrent d'abord tous ces trocs. Ce fut ensuite

la fantaisie, le désir de la variété; et déjà le commerce avait fait un grand pas.

Les historiens qui nous ont transmis, avec une exactitude quelquefois si prolixe, les détails des combats qui ont ensanglanté la terre, ne nous ont presque rien appris des progrès du commerce, sans lequel il n'y aurait jamais eu de civilisation. Ils nous parlent, à la vérité, des Phéniciens, le peuple le plus commerçant de l'antiquité; mais à l'époque où ils nous le présentent, il avoit déjà étendu ses relations dans toutes les parties du monde connu; et de l'état où nous avons pris le commerce, à ce degré de splendeur, la distance est immense.

Pour remplir l'intervalle, on n'a que des conjectures à hasarder; mais la marche du commerce chez des nations sauvages où l'on a pu l'étudier, leur donne une force de probabilité qui doit entraîner la conviction.

Pendant fort long-temps les hommes réunis en peuplades durent se borner à de simples échanges. Les objets sur lesquels ces échanges s'exerçaient n'avaient de valeur que suivant leur utilité réelle ou relative. On pouvait ainsi troquer un veau contre un bœuf, un bœuf contre des fruits, sans qu'aucune des parties fît un mauvais marché, tout accord entre elles supposant nécessairement égalité d'avantages.

Les besoins de l'homme se multiplient à mesure que la civilisation fait des progrès. Au lieu de continuer à habiter dans la forêt, sous des huttes qui ne le garantissent que très-imparfaitement de l'intempérie des saisons, ou dans des cavernes humides et obscures, il se construit dans la plaine des demeures tout à la fois plus commodes et plus solides. Le lait et les fruits ne suffisent plus à sa nourriture, la peau des animaux à son habillement. Il façonne celles-ci; il multiplie, il dénature ceux-là. Des arbres sont tombés de vieillesse, ou frappés par la foudre; il en forme des meubles grossiers, mais utiles : des tables, des siéges. Pourquoi coucherait-il sur la terre ou sur des herbes desséchées, quand il peut avec la peau des animaux qu'il a tués, ou la toison de ses brebis, se procurer un repos aussi facile et plus doux? Chaque jour ajoute ainsi à ses jouissances, au désir qu'il a de les accroître, et son industrie s'éclaire en même temps qu'elle devient plus active.

Cependant la sphère des échanges s'est agrandie. On donne bien encore un veau pour un bœuf; mais on le donne plus volontiers pour une table, pour un lit, pour un siége. Tel individu a montré de l'habileté dans la construction de sa cabane; ses voisins le prient de les aider dans la construction ou la réparation de la leur; et pour

prix de ses conseils ou de sa main-d'œuvre, on lui offre des fruits, des légumes, des troupeaux. Tel fut le premier architecte. Un autre excelle dans l'art de façonner le bois ; on s'adresse à lui pour avoir des meubles ; il ne fait bientôt plus autre chose. Tel fut le premier menuisier. Chaque profession s'établit ainsi peu à peu, et les échanges se multiplient.

Mais ils ne se sont faits jusqu'ici qu'immédiatement et en nature. C'est l'enfance du commerce. J'appelle cette période la première de ses progrès.

Bientôt l'émulation devient générale ; le nombre des professions s'accroît. On a des charpentiers, des menuisiers, des maçons ; partout le travail gagne en étendue et en perfection, et le seul obstacle à la circulation du produit de cette industrie naissante est la difficulté des échanges.

Le menuisier veut faire réparer sa cabane : comment payer le maçon ? En meubles ? mais le maçon en est pourvu. Et si le maçon a besoin de vêtemens, comment paiera-t-il le tailleur ? En lui réparant sa maison ? mais elle est neuve.

« Pour éviter cet embarras, dit Smith, (1) » tout homme prévoyant dans chacune des pé- » riodes de la société qui suivirent le premier » établissement de la division du travail, dut

(1) Liv. I, chap. IV, pag. 47, traduction de M. Garnier.

» naturellement tâcher de s'arranger pour avoir » pardevers lui, dans tous les temps, une certaine quantité de quelque marchandise qui fût » de nature à convenir à tant de monde, que » peu de gens fussent disposés à la refuser en » échange du produit de leur industrie. »

Le résultat de cette prévoyance fut l'adoption générale d'une marchandise qui pût servir à les évaluer toutes, et être constamment donnée et reçue en échange dans les transactions du commerce quel qu'en fût l'objet. Il paraît que chez les Grecs les bestiaux furent consacrés à cet usage. Dans l'Abyssinie, dit Smith, on y employa le sel, à Terre-Neuve, la morue, dans la Virginie, le tabac. Au surplus, que l'usage d'évaluer tout objet échangeable sur une seule marchandise ait été la suite d'une convention générale entre tous les membres d'une société, ou qu'il se soit introduit de lui-même, comme il est plus naturel de le penser, il dut causer une grande révolution dans le commerce du pays, et accélérer considérablement sa marche. J'appelle cette période la seconde de ses progrès.

Les opérations du commerce, quoique simplifiées depuis que les échanges cessèrent d'être immédiats, offraient cependant encore au consommateur, et surtout au marchand, de grandes entraves. Il est même assez difficile de concevoir

comment dans les pays où les bestiaux servaient à évaluer les marchandises, on pouvait se procurer celles d'un prix très-modique. Le sel, susceptible de se diviser à l'infini, paraîtrait plus favorable à des échanges de tous les instans; mais comme il n'a qu'une valeur intrinsèque peu proportionnée à son volume, un pareil moyen d'échange seroit aussi très-embarrassant dans des marchés d'une certaine importance.

Pour éviter tous ces inconvéniens, il aurait fallu découvrir quelque marchandise qui réunît à l'avantage d'être également et généralement recherchée, celui d'offrir une grande valeur sous un petit volume.

Les métaux pouvaient seuls remplir cette double condition. Leur fusibilité, leur divisibilité et la propriété de ne rien perdre, ou de perdre très-peu par l'usage, étaient de nouveaux motifs de préférence. On connaissait le cuivre depuis long-temps. Ce fut le premier métal que l'on employa comme moyen d'échange. Le fer fut ensuite appelé à rendre les mêmes services. Ces deux métaux avaient alors plus de valeur que de nos jours, parce qu'ils étaient plus rares. L'inconvénient de leur poids était ainsi en partie compensé, puisqu'avec une livre de cuivre, par exemple, on avait deux fois, et peut-être dix fois plus de bled que n'en solderait aujour-

d'hui la même quantité. Cependant l'or et l'argent devaient prévaloir ; et en effet ils réunissaient aux propriétés des autres métaux celle d'offrir une valeur infiniment plus considérable sous des volumes qui l'étaient beaucoup moins.

Ainsi les métaux remplacèrent successivement les marchandises qui avaient servi jusque-là à exprimer les valeurs. « Le fer, dit Smith, (1) » fut l'instrument ordinaire du commerce chez » les Spartiates, le cuivre chez les Romains, » l'or et l'argent chez les peuples riches et livrés » au commerce. » Mais il est présumable que les nations qui ont atteint un certain degré d'opulence ont toutes employé ces métaux pour leurs échanges, et particulièrement les trois derniers.

On ne leur donna d'abord d'autre forme que celle du lingot. Les morceaux d'or, d'argent et même de cuivre se prenaient ainsi au poids. L'introduction d'un moyen d'échange aussi commode, en comparaison de tous ceux qui l'avaient précédé, dut imprimer aux mouvemens du commerce une rapidité extraordinaire. Je considère cette période comme la troisième de ses progrès.

Mais il restait encore bien des obstacles à faire disparaître. Sans cesse exposé à la surprise,

(1) Tom. I, pag. 49.

il fallait que le marchand eût toujours à la main ou la balance ou la pierre de touche. Il était aussi très-désagréable et très-gênant de devoir continuellement morceler ou fondre des lingots, et l'on n'avait cependant que ce moyen de compléter de gros paiemens, ou d'en faire de petits.

Ce fut le désir de dégager le commerce de cette dernière entrave, qui donna au souverain l'idée de marquer de son empreinte tout le métal circulant : alors il eut un titre légal et une valeur connue. Il ne fallut plus ni peser ni éprouver. On put sans crainte ni embarras traiter pour les plus grosses sommes comme pour les plus petites, et l'argent se répartissant de lui-même dans tous les canaux de la circulation, on les vit se multiplier et s'agrandir au grand avantage de l'industrie, dont la marche jusque-là avait toujours été embarrassée.

Cette révolution donna au système des échanges toute la perfection dont il est susceptible. Elle constitue ce que j'appelle sa quatrième et dernière période.

Je crois absolument inutile d'avertir que ces divisions en périodes, n'ont d'autre objet que de bien marquer les progrès du commerce, considéré seulement sous le rapport de la facilité des échanges. J'ai d'ailleurs fait abstraction

des temps et des lieux. La marche que j'ai indiquée a dû être, à très-peu de chose près, la même chez tous les peuples ; mais il est clair que leurs progrès n'ont pas été identiques : c'est ainsi, par exemple, que la Gaule pouvait n'en être qu'à la seconde période du commerce, et les pays du nord à la première, quand les Chinois en étaient à la quatrième ; et aujourd'hui que toutes les nations de l'Europe se servent de monnaie d'or et d'argent, qui doute que plusieurs peuples barbares, ou à demi-civilisés, ne fassent encore leurs échanges en nature ?

En réfléchissant aux quatre principales révolutions qu'a subi le système des échanges, il est aisé d'apercevoir que dans ses deux premières périodes ils durent être peu multipliés, et absolument restreints aux individus d'une même bourgade, ou tout au plus d'une même nation. Dans la troisième, les échanges purent s'étendre de nation à nation ; mais c'est à la quatrième seulement qu'il faut attribuer tous les développemens ultérieurs qu'ils reçurent. Les progrès de la navigation, les découvertes auxquelles ils donnèrent lieu, le perfectionnement des arts et des manufactures, ou plutôt la division du travail en sont aussi les résultats immédiats. Des effets aussi extraordinaires exigent un examen approfondi des différentes fonctions que remplit

l'argent, considéré comme instrument du commerce. Ce sera l'objet du chapitre suivant, dans lequel je serai naturellement conduit à rechercher en quoi l'argent contribue à la richesse du pays.

CHAPITRE II.

De l'argent, considéré comme moyen d'échange. — En quel sens il est richesse pour le pays.

L'ARGENT, introduit comme monnaie dans les sociétés, et servant à exprimer les valeurs, eut pour premier résultat de les multiplier toutes. Il est naturel de penser que les effets d'un bienfait si grand ne furent point méconnus. L'accroissement de la production, dû principalement à l'argent qui facilitait les échanges, expliquerait donc très-bien l'espèce de culte qu'on rendit aux métaux dans l'enfance des sociétés, et le sentiment quelquefois exagéré de leur influence sur la fortune publique; mais on ne s'en tint pas à calculer cette influence. L'argent, devenu l'expression de toutes les richesses, passa bientôt pour la richesse unique, et cette opinion, que le temps et les progrès naturels des lumières devaient insensiblement ruiner, fut aussi celle des gouvernemens, qui se conduisent encore de manière à faire croire qu'ils n'en ont pas changé.

C'est du moins ce que voudraient nous persuader tant d'écrivains qui ne cessent, en parlant des actes de l'administration, de crier à l'ineptie.

Il semble, en lisant leurs ouvrages, que cette vieille et ridicule opinion qui faisait consister la richesse publique uniquement dans l'argent, subsiste toujours. On croirait qu'ils la combattent pour la première fois, et l'on se demande comment, dans un siècle qui se dit posséder tant de lumières, il est possible que l'administration en ait si peu.

Les économistes, auxquels on peut reprocher d'avoir très-bien combattu des erreurs qu'on ne professait point, et d'avoir obscurci toutes les vérités qu'on professait, les économistes sont les premiers en France qui aient prétendu que l'argent ne constituait pas la richesse du pays, que son abondance dans la circulation ne pouvait pas plus influer sur la prospérité publique que celle de toute autre marchandise, qu'il n'y avait de richesse que le produit de la terre, etc.

Cette doctrine fut soutenue avec une chaleur qui tenait de l'enthousiasme, par des hommes de beaucoup d'esprit, dévorés de l'amour du bien public. Elle eut bientôt de nombreux partisans.

La conséquence de ce système était qu'il fallait préférer l'agriculture aux fabriques, ne point s'occuper de l'abondance du numéraire, n'en point redouter la disette, abandonner l'industrie à elle-même, et dégager le commerce de toutes ses entraves, tant dans l'intérieur qu'au dehors.

Au moyen de cette révolution libérale, les nations ne composeraient plus qu'une même famille : chaque partie du monde deviendrait un marché général où les nations pourraient aller échanger au loin, contre des productions étrangères et de luxe, les métaux qui alimentent leur propre industrie. Il n'y aurait plus de rivalités entre les peuples, plus de monopoles oppressifs, plus de guerres cruelles. L'âge d'or allait renaître.

On peut, surtout aujourd'hui, qualifier de rêveries de pareils systèmes de perfectibilité, qui rappellent involontairement celui du bon abbé de Saint-Pierre. Laissons tous ces projets d'union qui embrassent le monde, et qu'il est si difficile de réaliser entre les citoyens d'une même nation, d'une même ville, quelquefois entre les membres d'une même famille; et puisqu'il ne dépend pas de nous de réformer les hommes, contentons-nous de les étudier afin de nous mieux conduire, et prenons-les tels qu'ils sont.

Je reviens à l'argent, considéré comme instrument du commerce. Les économistes, en s'efforçant de prouver que l'argent ne constitue point la richesse nationale, supposèrent que jusqu'à eux on avait fait consister la richesse du pays uniquement dans l'abondance des métaux, indépendamment de la faculté qu'ils ont de multiplier, comme monnaie, toutes les sources de

richesses. Ils affectèrent de croire que l'augmentation des reproductions n'était jamais la suite de l'accroissement de la quantité du numéraire. Ils soutinrent que la multiplication des bestiaux pour l'agriculture, la conservation des forêts, la bonne direction des eaux, l'établissement de nouvelles usines, de nouveaux ateliers, la création de matières premières, etc. pouvaient seuls ajouter à la prospérité publique, et ils perdirent de vue que c'était uniquement pour améliorer l'agriculture, pour augmenter le nombre des machines, des ateliers, des matières premières, en un mot pour multiplier les reproductions que les gouvervemens encourageaient l'importation des métaux. Enfin ils s'enfoncèrent dans des calculs immenses et créèrent des hypothèses absurdes afin de prouver que si le numéraire venait trop à s'accroître il perdrait de sa valeur, comme si cet inconvénient était à craindre en France, où le numéraire a toujours été inférieur aux besoins de la circulation, en France où l'on n'a pu trouver encore l'art d'y suppléer par le crédit et toutes les institutions qu'il facilite.

Et c'est ainsi qu'en se tenant sans cesse à côté de la question, qu'en voyant les choses autrement qu'elles sont, autrement qu'elles ne peuvent être, c'est ainsi qu'en reproduisant des erreurs qui ne subsistaient plus, pour avoir le plaisir de

les combattre, les économistes étaient parvenus à embrouiller les matières les plus claires, à jeter un voile sur des vérités en quelque sorte pratiques, et qu'en résumé, ils avaient persuadé aux étrangers, à leurs propres concitoyens, et même à leur gouvernement, que la France en était encore aux élémens de la science de l'administration.

Tout le mal que pouvaient faire les économistes est fait, et ce serait aujourd'hui employer assez inutilement son temps que de chercher à réfuter leurs principes, si tous les jours on ne les reproduisait, et même en affectant de les combattre, si, dis-je, on ne les reproduisait avec un art d'autant plus dangereux, qu'on semble avoir pris à tâche de leur donner pour appui le nom d'un écrivain fameux, dont l'autorité, très-contestée en Angleterre, acquiert chaque jour plus d'empire en France. Ai-je besoin d'avertir que cet écrivain est Smith ?

« De ce que l'argent, nous dit son traducteur, (1) constitue véritablement une partie » du fonds productif de la fortune d'un particulier, et de ce que cette fortune se grossit » évidemment à mesure que cet article vient à » y augmenter, est née cette fausse opinion, si

(1) Pag. 44, Préface.

» généralement répandue, que l'argent est une » des parties constituantes de la richesse natio- » nale, et qu'un pays s'enrichit à mesure qu'il » en recueille des autres pays, avec lesquels il » est en relation de commerce. »

Le traducteur de Smith, d'accord en cela avec la plupart des écrivains anti-administratifs, ne veut donc point que l'argent soit une partie constituante de la fortune publique. Il ne veut point qu'une nation, qui en recueille par suite de son commerce extérieur, s'enrichisse ; et il ne le veut point, parce qu'il ne considère dans l'argent que la valeur de l'argent, sans réfléchir à la propriété qu'il a, comme monnaie, de rendre la circulation plus active, et par conséquent de multiplier les produits du travail.

Il faut justifier cette assertion. Je continue de citer :

« Des marchands accoutumés à se retirer » chaque soir dans leurs boutiques et à y compter » avec empressement la quantité d'argent comp- » tant ou de bonnes créances que leur a pro- » duit la vente de la journée, ne calculant leurs » profits que sur ce résultat, et bien certains que » ce calcul ne les a jamais trompés, ont natu- » rellement pensé que les affaires de leur nation » ne pouvaient pas suivre une autre marche, et » ils se sont affermis dans cette idée avec cette

» imperturbable confiance que donne une expé-
» rience dont on s'est bien trouvé pour son pro-
» pre compte, et qui ne s'est jamais démentie.
» De là ces opinions exagérées sur l'importance
» de l'argent, etc. »

Ainsi, non-seulement le traducteur de Smith ne veut pas que l'on attache de l'importance à la conservation et à l'augmentation du numéraire, mais encore il cherche à faire paraître ridicules, par une comparaison qu'il rend fausse, tous ceux qui seraient tentés de soutenir que ce qui contribue à la richesse d'un particulier, doit contribuer aussi à la richesse de la nation.

Je dis que le traducteur de Smith a rendu fausse la comparaison que fait ce marchand de sa fortune avec celle de l'Etat. C'est une suite de ce que M. Garnier ne voit dans l'argent que sa valeur. Je vais donc me servir contre lui-même de cette comparaison, en la restituant à son véritable sens.

Un marchand, dont le numéraire augmente, s'enrichit; pourquoi? parce que cette augmentation de numéraire lui procure les moyens d'agrandir son commerce, d'acheter ou de fabriquer plus de marchandises, de les vendre à de plus douces conditions, soit en se contentant d'un moindre bénéfice, soit en accordant de plus longs crédits, soit en faisant de plus grandes

avances : eh bien, ces avantages que le simple marchand retire de l'augmentation d'argent que lui procure son commerce, est-ce qu'une nation ne les retire pas également de l'accroissement de son numéraire ? N'est-ce pas parce que l'Angleterre est, toute proportion gardée, plus riche en numéraire que la France, qu'elle trouve les moyens de multiplier, d'une manière si prodigieuse, ses reproductions annuelles? n'est-ce pas cette même raison qui la rend maîtresse du commerce de la Russie, de ce commerce qui s'effectue avec nos propres marchandises, et qu'il nous est impossible de tenter, parce que nous ne pouvons faire ni crédit, ni avances ? n'est-ce pas cette abondance de numéraire et le papier de crédit qui y supplée, qui rendent en Angleterre la circulation si active, et n'est-ce pas cette circulation active qui procure à la nation les moyens d'acquitter, avec un territoire et une population deux fois moindres qu'en France, des impositions trois fois plus considérables ? Soyons vrais. Cet honnête marchand, qu'on veut nous rendre ridicule, parce qu'il juge des affaires publiques d'après les siennes propres, a certes beaucoup de sens ; et je m'en rapporterais bien plus volontiers à son expérience, quelque grossière qu'elle puisse paraître, qu'aux raisonnemens alambiqués des économistes,

dont toute la science, puisée dans les livres, n'a d'autre base que des hypothèses.

J'avoue que j'ai de la peine à concevoir comment *l'argent, étant une partie constituante du fonds productif de la fortune d'un particulier*, ainsi que le traducteur de Smith l'annonce formellement, pourrait ne pas être en même temps une partie constituante du fonds productif de la richesse de la société. Car enfin de quoi se compose le fonds productif de la richesse de la société, si ce n'est de la réunion de tous les fonds productifs de la richesse de chacun de ses membres ?

On raisonnait du moins ainsi avant l'existence de la science économique. Plus un manufacturier a d'argent, disait-on, plus il peut produire, par conséquent, plus il est riche; et comme il n'y a point de nation qui ne soit manufacturière, ou si l'on veut productive, c'était une conséquence indispensable que plus une nation possédait d'argent, plus elle était riche, parce que plus elle avait de moyens de travail.

Tous les écrivains qui ont précédé les économistes, s'étaient fait de la richesse des nations la même idée. Parcourez l'*Essai Politique* de Melon, les *Réflexions* de Dutot *sur le Commerce et les Finances*, les nombreux ouvrages de Forbonnais, partout vous trouverez que l'ar-

gent est l'instrument indispensable de la reproduction ; partout vous vous convaincrez que c'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, qu'on l'appelle richesse.

Et pensez-vous qu'un homme raisonnable ait jamais pu croire et publier que la France, possédant deux milliards de numéraire, était riche, dans le sens qu'on donne vulgairement à ce mot, en l'appliquant à un simple particulier qui a cinquante, soixante, cent mille francs d'argent comptant ?

On dit qu'un particulier qui a cent mille francs d'argent comptant est riche, et cela ne signifie autre chose, sinon qu'il peut dépenser annuellement le revenu de cent mille francs. Quand on dit d'un pays qu'il est riche de deux milliards de numéraire, on n'entend pas que ce pays peut dépenser le revenu de deux milliards, ce qui n'auroit aucun sens ; on entend qu'il a les moyens d'entretenir avec ces deux milliards une circulation en valeurs dix fois, vingt fois, trente fois, plus considérable, ou, ce qui revient au même, qu'il peut produire ces valeurs. Or, ces moyens de produire, qu'il doit à l'argent, on les appelle richesse. Soutiendrez-vous que cette dénomination n'est pas méritée ?

Ainsi quand les gouvernemens cherchent à prévenir l'écoulement du numéraire, quand ils

considèrent comme désavantageuse une exportation de numéraire qui donne en retour des marchandises, s'ils déplorent la perte de ce numéraire, ce n'est point pour sa valeur qui rentre nécessairement, c'est parce que cette valeur qui rentre ne peut pas produire dans la circulation les mêmes effets que l'argent, c'est parce qu'elle ne peut pas faire l'office de monnaie, c'est-à-dire passer en un jour dans quatre-vingts mains, et déterminer ainsi à chaque transition une production nouvelle.

Cet accroissement de valeurs ou de produits, qu'on doit à l'argent, justifie bien, je pense, l'attention avec laquelle les gouvernemens cherchent à le conserver et à l'augmenter. Le traducteur de Smith, qui ne croit pas à cette grande utilité de l'argent, pense que l'on s'en est exagéré tous les avantages, et il ajoute : « De là ces calculs absurdes qui ont fait de ce qu'on nomme » la balance du commerce, le thermomètre de » la prospérité publique, de là ces systèmes » réglementaires et ces monopoles oppressifs, » imaginés pour grossir l'un des côtés de cette » balance ; de là enfin ces guerres sanglantes » qui ont embrasé les deux hémisphères depuis » l'époque où la route des Indes et du Nouveau-» Monde est devenue familière aux nations eu-» ropéennes. »

Voilà, certes, un tableau effrayant des malheurs causés par l'opinion exagérée de l'utilité de l'argent. Mais que l'on se rassure. Ce n'est point cette utilité qui est exagérée, c'est le tableau prétendu des malheurs qu'elle a produits. Quand les nations se font la guerre pour conserver des branches de commerce avantageuses, c'est assurément un grand mal; mais si elles n'ont aucun autre moyen d'empêcher qu'on ne les dépouille, ce mal est inévitable. On peut, à certains égards, ranger la guerre actuelle avec l'Angleterre dans la classe de celles dont parle le traducteur de Smith. Aurait-il voulu que, pour la prévenir, on eût livré aux Anglais notre marché intérieur, en permettant l'entrée en France de leurs marchandises? Mais une pareille concession eût à jamais anéanti notre industrie. Ce malheur ne serait-il donc pas plus grand que celui passager d'une guerre au soutien de laquelle d'ailleurs la gloire nationale est intéressée?

Oui, certes, l'opinion de l'utilité de l'argent a donné lieu à des guerres sanglantes; mais ces guerres avaient toujours pour objet la prospérité du pays; et quels motifs pourront jamais déterminer une nation à prendre les armes, si le plus impérieux de tous, après la défense de sa liberté, n'est pas celle de son commerce?

« Ceux-là se trompent, qui ne voient dans ces

» guerres qu'un calcul aveugle de l'argent. Ce » n'est pas autant les métaux précieux qu'on » envie, *que les effets résultant de leur » accroissement continuel;* C'EST-A-DIRE, » L'AUGMENTATION A LAQUELLE ILS DONNENT » NÉCESSAIREMENT LIEU DANS LA PRODUCTION » ET LA POPULATION. C'est par là que la ba- » lance du commerce tient à la balance des pou- » voirs, et que l'équilibre maritime est la base » réelle de l'équilibre de l'Europe. »

Le lecteur croit que ce morceau est écrit d'hier, et que l'auteur a eu en vue de réfuter le traducteur de Smith. Il se trompe; l'ouvrage auquel je l'emprunte est de 1767. On l'attribue à Forbonnais; il a pour titre, *Principes et Observations économiques.* L'époque où il parut est celle des discussions que fit naître la publication du *Tableau économique*, véritable hiéroglyphe, même pour les adeptes. La manie des paradoxes et des systèmes dominait alors à tel point, qu'il était, pour ainsi dire, défendu de se servir du mot *commerce;* et l'on sait effectivement que dans le système des économistes, le commerce était compté pour rien. Aussi l'auteur, pour se conformer à cette espèce de proscription du mot *commerce*, qui n'était que la suite de la proscription du commerce lui-même, annonce-t-il qu'au lieu de l'employer, il se servira du

mot *circulation*. On croira difficilement un jour que la France, au milieu du dix-huitième siècle, ait été conduite à cet excès d'aveuglement par des hommes dont les écrits sont pour la plupart inintelligibles; et ce trait de l'histoire des temps qui ont précédé la révolution, ne sera sûrement pas un de ceux qui contribueront le moins à expliquer les causes de cette grande et terrible catastrophe.

J'espère avoir prouvé dans ce chapitre, que les gouvernemens font consister l'importance qu'ils attachent à la conservation et à l'augmentation de l'argent, non dans sa valeur, mais dans la propriété qu'il a, comme monnaie, de rendre la circulation et la production plus actives. C'est donc dans ce sens uniquement qu'il faut entendre le mot richesse, appliqué à l'argent que possède un pays. J'insiste sur ces vérités très-communes, et qui sont la base de tout le système commercial, parce qu'on est parvenu à les obscurcir de manière à les rendre absolument méconnaissables. De nouveaux développemens justifieront cette double assertion. J'y consacrerai les deux chapitres suivans, dont le dernier sera plus particulièrement relatif aux effets de la circulation.

CHAPITRE III.

Continuation du même sujet. — En quel sens l'argent est marchandise.

La fonction importante que remplit l'argent, en intervenant dans toutes les transactions de la société, et ses effets relativement à la prospérité publique, durent être pour les hommes qui s'occupèrent les premiers d'en rechercher les causes, un objet continuel de méditation. Aussi tous les écrivains qui ont traité ces matières, sont-ils entrés dans de grands développemens sur l'argent, considéré comme monnaie. On ne peut douter qu'ils n'en aient eu, pour la plupart, des idées justes. Cependant ils se sont quelquefois servi, pour désigner l'argent, d'expressions peu exactes, et l'on s'est autorisé de ces expressions en les détournant de leur sens *convenu*, pour reprocher aux écrivains qui les avaient employées, d'avoir parlé de l'argent, sans même savoir ce que c'était que l'argent.

Forbonnais appelle l'argent, *gage des denrées;* Montesquieu, *signe de la valeur des marchandises;* Condillac, *mesure des valeurs*. Smith appelle aussi l'argent, *mesure des*

valeurs ; et il emploie indifféremment les mots *signe des valeurs*, *mesure des valeurs.*

« L'argent, dit Condillac, n'est point le signe » des valeurs. En se servant de cette expression » pour le désigner, on paraît regarder l'argent » comme un signe choisi arbitrairement, et qui » n'a qu'une valeur de convention. (1) »

Cette observation est fondée. Mais qui ne voit que le mot *signe* appliqué à l'argent, n'a point l'acception rigoureuse que veut lui donner ici Condillac? Le reproche qu'il adresse à tous ceux qui s'en sont servi, se borne donc à une simple critique de mot; et cependant comme on était parti de là pour soutenir que ceux qui appelaient l'argent un signe, s'en faisaient une idée absurde, l'on en a conclu depuis, et avec quelque apparence de fondement, qu'ils n'avaient pu écrire sur l'argent que des choses absurdes.

Mais Condillac qui ne veut point que l'argent soit un signe, l'appelle, lui, une mesure. Or, l'argent n'est pas plus une mesure qu'un signe, parce qu'il n'y a de mesure que ce qui ne varie point, et que l'argent varie. Ainsi il ne combat une expression vicieuse, que pour lui en substituer une qui l'est à peu près autant.

---

(1) Le Commerce et le Gouvernement, première partie, chapitre XIV, dernier paragraphe.

Je dis à peu près autant ; car on peut très-bien considérer l'argent comme mesure des valeurs à une époque donnée ; mais alors il est mesure relative, et rien de plus.

Assurément il importe de ne se servir que d'expressions justes ; mais quand le sens d'un mot est clairement énoncé par tout ce qui l'accompagne ; quand il est, en quelque sorte, reçu et consacré par l'usage, il est aussi par trop ridicule d'aller régenter l'auteur comme un écolier ; et si l'on veut absolument qu'il puisse être utile aux progrès de la langue et de la grammaire de redresser l'écrivain, du moins conviendra-t-on qu'il est souverainement injuste de chercher dans son livre autre chose que ce qu'il contient, précisément parce qu'un mot y a été détourné de son vrai sens.

« De même que l'argent est un signe d'une » chose, dit Montesquieu, (1) et la représente, » chaque chose est un signe de l'argent, » et rien ne montre mieux, j'espère, qu'en se servant du mot signe, l'auteur y attache l'idée de *valeur*, puisqu'il l'applique indifféremment à l'argent et à la marchandise.

Ainsi donc il est arrivé que pour s'être servi d'un mot impropre, dont le sens ne présentait

(1) Esprit des Lois, liv. XXII, chap. II.

d'ailleurs aucune équivoque, on est parvenu à prêter à des écrivains sensés et profonds une opinion ridicule et absurde qu'ils n'avoient jamais ni défendue ni professée; d'où il résulte qu'il en a été du mot *signe* appliqué à l'argent, comme de celui richesse, et qu'en combattant l'un et l'autre, ce qu'on fait encore tous les jours, on ne prouve absolument rien, sinon qu'on n'a pas lu, ou qu'on a mal lu les auteurs qui s'en sont servis.

Et de là toutes ces déclamations sur l'argent qui n'est ni un signe, ni une mesure, ni un gage; sur l'argent qui est marchandise, qui n'est que marchandise, et qui n'est pas plus précieux qu'aucune autre marchandise.

En proclamant avec tant de faste cette opinion sur l'argent, qui n'est que marchandise, qui n'a de valeur comme monnaie que parce qu'il a une valeur comme marchandise, ne semblerait-il pas que c'est une vérité nouvellement découverte, et que tous ceux qui ont appelé l'argent *signe*, ne considéraient ce signe que comme une valeur de convention.

Nous venons de voir que selon Montesquieu, *l'argent est le signe de la denrée, et la denrée le signe de l'argent*, ce qui veut dire que la denrée vaut l'argent et l'argent la denrée. Consultons maintenant Forbonnais sur le même

objet : « Les métaux précieux ont une valeur » intrinsèque relative à l'usage que les hommes » en pourraient faire, quand bien même ils ne » s'en serviraient pas comme signe ». A coup sûr on n'a jamais rien écrit de plus positif sur la valeur de l'argent, et c'est abuser étrangement de la crédulité du lecteur que de l'induire à considérer comme absurdes tous les raisonnemens où l'argent n'est pas appelé marchandise.

C'est, dit-on, parce que l'argent a une valeur primitive, comme métal, qu'il en a une comme monnaie, et sa valeur comme monnaie doit toujours être égale, ou à peu près égale à celle qu'il a comme métal. Oui ; mais si l'argent n'avait pas la propriété de pouvoir servir de monnaie, sa valeur comme métal serait infiniment moindre, et tellement moindre, que huit onces d'argent, qui achètent aujourd'hui un aune de drap, n'en achèteraient peut-être pas alors un douzième d'aune.

De l'immense quantité de métaux qu'on a extraits jusqu'ici des mines, et qu'on en extrait encore tous les jours, combien en reste-t-il dans le commerce sous la forme de lingots ou de bijoux ? un vingtième tout au plus, et l'excédant se convertit en monnaie. Eh bien, supposez qu'il existe quelque autre marchandise susceptible de remplir plus commodément la même fonction,

supposez aussi que d'un commun accord tous les peuples prennent cette nouvelle marchandise pour monnaie, je vous demande ce que deviendra tout l'argent qui circule, et si, réduit désormais à ne pouvoir servir qu'aux usages du luxe, l'effet de ce changement ne sera pas de diminuer considérablement sa valeur; car enfin, songez à l'immense quantité d'argent qui viendrait tout à coup encombrer le marché de l'orfévrerie, et à l'avilissement prodigieux qui en serait la suite.

C'est donc une vérité constante que les métaux précieux doivent à l'avantage qu'ils ont de pouvoir servir de monnaie, une très-grande partie de leur valeur; et cette remarque, qu'on trouve aussi dans Forbonnais, est une nouvelle preuve qu'il n'était pas nécessaire d'appeler la monnaie *marchandise*, pour s'en faire des idées justes.

Mais est-il donc bien vrai que l'argent soit marchandise? et ne serait-il pas très-singulier que ceux-là mêmes qui s'élèvent avec tant de force contre les expressions inexactes, eussent été les premiers à abuser des termes?

Que peut-on appeler marchandise?

J'appelle marchandise tout objet susceptible d'échange qui, passant du producteur ou du vendeur à l'individu qui consomme, peut ou satisfaire immédiatement un besoin, ou procurer immédiatement une jouissance.

L'argent est évidemment susceptible d'échange; mais peut-il toujours satisfaire immédiatement un besoin, ou procurer immédiatement une jouissance? le peut-il surtout lorsqu'il est monnayé? non. L'argent n'est donc point marchandise.

Remontons plus haut, et prenons l'argent à sa source, je veux dire au moment où il sort de la mine. Là il est marchandise; et vous allez voir pourquoi :

L'argent, au sortir de la mine, se répand chez les nations qui ont besoin de métaux, soit pour les convertir en monnaie, soit pour en faire des ornemens ou des meubles de luxe. Il s'y répand, dis-je, à raison des moyens que ces nations ont d'en acheter; et en l'achetant, c'est évidemment un besoin qu'elles satisfont, et même un besoin très-impérieux, puisque l'argent est devenu le principal instrument du commerce.

Ainsi l'argent pris à sa source est marchandise, parce qu'il est l'objet d'une demande immédiate de la part des nations qui le paient; et ne perdez pas de vue que son prix se compose alors comme celui de toute autre marchandise de la rente de la terre, des salaires du travail et de l'intérêt ou profit du capital qui l'a mis en œuvre.

Je ne crois pas avoir besoin d'avertir qu'en représentant les nations comme achetant l'argent à sa source, j'entends parler de celles qui ont

des mines, comme de celles qui n'en possèdent point ; car ces mines sont exploitées pour le compte de particuliers, ou pour le compte du gouvernement, et dans l'un ou l'autre cas, il faut toujours que le produit qu'elles donnent remplace, et au-delà, les frais de l'exploitation, c'est-à-dire, les profits du capital que cette exploitation exige, les salaires du travail et la rente de la terre.

Voyons maintenant ce que devient l'*argent marchandise*, acheté ainsi au moment de sa production.

Il arrive au marché général de la nation qui s'en est rendue propriétaire, et là se distribue. Une partie des lingots passe dans le commerce de l'orfévrerie ; l'autre est convertie en monnaie pour servir aux besoins de la circulation. Or, le mot *marchandise* convient-il également à l'argent qui a reçu ces deux destinations. Telle est la question.

Je dis qu'il convient très-bien à l'argent qui a passé dans le commerce de l'orfévrerie pour y être converti en bijoux, en vaisselle, en meubles, parce que cette vaisselle, ces bijoux, ces meubles seront ensuite vendus à des consommateurs, qui satisferont ainsi immédiatement un besoin, ou se procureront immédiatement une jouissance.

Mais je nie qu'il puisse également convenir à l'argent monnayé, qui devient, par cela même qu'il est monnayé, intermédiaire indispensable entre la production et la consommation, et ne peut plus satisfaire immédiatement aucun besoin, si ce n'est celui de l'avare, dont je crois ne devoir faire ici aucun compte.

Ainsi l'argent, tant qu'il est sous la forme de bijoux, de vaisselle, ou même de lingots, est marchandise, et il cesse d'être marchandise dès qu'il devient monnaie.

Et qu'on ne dise pas que j'ai mal défini le mot *marchandise*. Je le répète, il n'y a de marchandise que ce qui, susceptible d'échange, peut, en passant du vendeur au consommateur, ou procurer immédiatement une jouissance, ou satisfaire immédiatement un besoin.

Cette définition du mot *marchandise* est la plus étendue et la plus générale qu'on en ait encore donnée, puisqu'elle comprend tous les produits possibles du travail, tant matériel qu'immatériel, depuis le meuble grossier que fabrique un menuisier de campagne, jusqu'à l'éloquent plaidoyer d'un *Lamalle* ou la représentation d'un chef-d'œuvre de Racine.

Mais cette définition de la marchandise, qui s'applique ainsi à tout ce qui est susceptible de trafic ou d'échange, ne s'applique précisément

point à l'argent monnayé, parce qu'en effet l'argent monnayé n'est jamais que.... le dirai-je? le *gage*, le *signe* de la marchandise, et c'est ainsi que, malgré moi, je me vois forcé d'en revenir à l'expression de Forbonnais, tout impropre qu'elle paraît d'abord.

On dit vulgairement qu'on a besoin d'argent, comme on dit qu'on a besoin d'un meuble; mais ces expressions sont très-différentes; car on a besoin d'argent pour acheter le meuble, et voilà pourquoi le meuble est véritablement marchandise, tandis que l'argent n'est que le *gage* de la marchandise, ou plus clairement, un moyen facile et certain de se la procurer.

Vous ne persuaderez à personne, avec votre système sur l'*argent marchandise*, que quand un débitant vous vend une aune de drap, il achète de vous huit ou neuf onces d'argent. Il reçoit cet argent en échange: fort bien; mais s'il n'avait pas la certitude que d'autres le recevront de même quand il le leur présentera à son tour, de bonne foi l'accepterait-il? L'argent n'est donc point marchandise?

Mais si l'argent qui circule n'est pas marchandise, encore faut-il bien qu'il soit quelque chose. Oui, certes; il est monnaie. Qu'avez-vous besoin d'autres mots pour rendre les idées que celui-ci réveille? à quoi bon appeler l'argent

signe des valeurs, gage des valeurs, mesure des valeurs ? appellez-le *monnaie* tout simplement, et attachez à cette expression l'idée d'une valeur qui facilite à l'individu qui consomme, les moyens de traiter avec celui qui produit. Vous vous ferez ainsi de l'argent des notions claires, simples, justes, et vous ne courrez pas le risque de confondre, dans vos doctes méditations, le grand instrument de la production avec la chose produite, et d'affirmer par suite, qu'à valeur égale, l'un n'est pas plus utile que l'autre, parce que l'un est marchandise comme l'autre.

Si quelque chose pouvait montrer à quel point l'abus d'un mot influe sur les conséquences du raisonnement, ce ne serait pas ce qu'on a écrit sur l'argent, signe, gage, ou mesure des valeurs, mais bien les étranges résultats auxquels cette obstination d'assimiler l'argent aux autres marchandises, a conduit tant d'écrivains recommandables. Il semble cependant qu'il suffise d'ouvrir les yeux pour reconnaître que partout l'argent est le grand ressort du commerce, et de là à l'induction qu'il fait essentiellement partie de la richesse d'un état, l'intervalle est-il donc si grand ?

Rappelons-nous l'état de l'industrie dans les deux premières périodes de ses progrès. Quel

commerce pouvait-il exister entre des hommes obligés d'échanger productions contre productions, marchandises contre marchandises? l'introduction de l'argent comme monnaie, pouvait seule multiplier toutes les facultés productives du travail, et si l'on en doutait, je demanderais où sont les états opulens qui ne se soient pas élevés par ce moyen.

Eh quoi, me dira-t-on, l'argent devait-il être tellement utile, que l'on n'eût pu rigoureusement s'en passer? On aurait pu se passer de l'argent, comme on pourrait se passer des arts et des sciences; et il aurait même bien fallu qu'on se passât d'argent, si on n'eut pas découvert des mines. Mais alors il serait arrivé qu'au lieu de se servir des métaux pour numéraire, on eût adopté telle autre production qui en aurait tenu lieu. Il n'en existe aucune qui puisse remplir aussi bien les mêmes fonctions; mais puisque l'on avait déjà employé à cet usage, du sel, des coquilles, des bestiaux, on aurait continué. L'incommodité de cette monnaie aurait empêché que les échanges ne se multipliassent, et par conséquent, que l'industrie et la civilisation ne fissent des progrès; mais comme l'industrie et la civilisation ne sont point rigoureusement indispensables à l'existence de l'homme, les générations ne s'en seraient pas moins propagées, et toute

la différence est que l'espèce humaine serait restée à demi-barbare, au lieu de tendre constamment à l'agrandissement de ses facultés, par le développement progressif du commerce, des arts et des sciences.

Ainsi c'est un bien pour toutes les nations en général qu'il existe des métaux précieux ; et c'est par suite un très-grand avantage pour chaque nation en particulier, de posséder la plus grande quantité possible de ces métaux.

Mais si l'argent constitue la richesse d'une nation, la plus riche sera donc celle qui possède des mines, et voilà qu'on m'oppose l'Espagne et le Portugal, dont l'exemple semble prodigieusement infirmer ma théorie.

Je réponds : l'argent ne constitue la richesse d'une nation, que parce qu'il lui donne les moyens de rendre les échanges plus nombreux, la circulation plus active et la production plus considérable. Ainsi pour que le numéraire soit richesse dans un pays, il faut que ce pays sache ou veuille l'utiliser en reproductions intérieures. L'Espagne et le Portugal, propriétaires des mines, au lieu de consacrer une partie de l'argent qu'elles en retiraient à cet emploi, ont trouvé plus commode de se servir de la totalité pour acheter des autres peuples ce que jusque-là on avait fabriqué intérieurement. Dans ce com-

merce, les nations qui fournissaient l'argent avaient tout à perdre ; car, d'une part, il n'était pas certain qu'elles pourraient le continuer, puisque les mines s'épuisent, et de l'autre, elles donnaient à des nations rivales des moyens de travail et de puissance. Aussi l'Espagne a-t-elle long-temps décliné. Quant au Portugal, on sait que depuis le traité de *Méthuen*, l'argent qu'il reçoit de ses mines ne débarque à Lisbonne que pour prendre immédiatement la route de Londres. L'exemple du Portugal et de l'Espagne qui depuis trois siècles approvisionnent l'Europe et le monde de métaux précieux, ne prouve donc pas que l'argent ne soit pas une marchandise plus utile que les autres, mais bien qu'il faut savoir la garder et surtout l'employer.

C'est une opinion généralement reçue, que la diminution du numéraire dans un pays qui décline, est la cause de son appauvrissement. Smith veut qu'elle n'en soit que l'effet. La diminution du numéraire dans un pays peut être, comme le prétend Smith, un effet de sa décadence ; mais il est possible aussi qu'elle en soit la cause ; le plus souvent même elle aura ce caractère, et c'est ce qu'il importe de bien faire entendre.

Je prends l'Angleterre pour exemple. L'Angleterre est aujourd'hui le pays de l'Europe le

plus opulent. Je suppose que tout à coup son esprit commercial vienne à s'éteindre. Au lieu de s'occuper à agrandir ses relations extérieures, elle s'en laisse enlever une partie. Insensiblement ses débouchés se ferment. Les produits annuels de son travail diminuent dans une proportion toujours croissante, et la plupart de ses ouvriers restent dans l'inaction.

Dans cet état de choses, le numéraire du pays est trop considérable pour ses échanges intérieurs. On pourrait bien l'employer en reproductions; mais la nation ne veut plus, ou ne sait plus produire. Il s'écoule donc à l'étranger. Ici la diminution du numéraire est évidemment l'effet de la décadence du pays. C'est la seule hypothèse qu'admette Smith.

En voici une autre. L'Angleterre qui a eu jusqu'à présent le très-bon esprit de préférer pour sa consommation intérieure les marchandises de son industrie, change tout à coup de système. L'industrie des peuples rivaux est devenue supérieure à la sienne propre. Au lieu donc de se contenter des productions de celle-ci, les Anglais ne consomment plus que des marchandises de celle-là. Ne pouvant les payer en productions du sol, il faut que le numéraire s'écoule. Chaque guinée exportée est enlevée au soutien de l'industrie nationale qui va tou-

jours en déclinant ainsi que la population. Après un laps de temps très-court, l'Angleterre est hors d'état de rien produire; alors elle est arrivée au dernier degré de l'épuisement, puisqu'elle n'a plus ni capitaux ni travailleurs. Ici l'écoulement du numéraire n'est pas l'effet de la décadence du pays; il en est d'abord la cause, et successivement la cause et l'effet.

Dans l'une et l'autre hypothèse, l'exportation du numéraire est un signe d'appauvrissement. Smith, qui n'admet que la première, décrit avec beaucoup de vérité, de force et de chaleur, les effets de l'écoulement de l'argent. Ce morceau trouvera place ailleurs. En attendant je prie d'observer qu'il s'applique aux deux hypothèses, parce que dans toutes deux, l'exportation du numéraire a les mêmes résultats. J'ajoute qu'il s'applique plus particulièrement encore à la seconde, qui s'est déjà plusieurs fois vérifiée chez différentes nations de l'Europe.

C'est donc une vérité reconnue que plus un pays aura d'argent en circulation, plus il aura de moyens de travail.

Mais en quoi consiste la circulation? quels en sont les effets relativement à la production? Comment peut-on la rendre plus active, sans augmenter la quantité de numéraire? l'examen

de ces questions fera l'objet des deux chapitres suivans, dans lesquels j'espère confirmer par de nouveaux raisonnemens les principes que je viens d'établir sur l'utilité de l'argent considéré comme instrument du commerce.

CHAPITRE IV.

De la circulation de l'argent.

Le phénomène de la circulation de l'argent est un des plus extraordinaires, et en même temps un des plus simples du corps social. Il a beaucoup d'analogie avec celui de la circulation du sang dans le corps humain; et c'est par cette raison qu'il est venu à la pensée de presque tous les écrivains qui ont parlé de la richesse publique, de comparer l'un à l'autre. Cette comparaison a même été reproduite tout récemment dans un ouvrage où l'auteur l'a poussée, assurément fort loin, puisqu'il établit les points de similitude qui existent entre toutes les ramifications du travail et celles de l'*aorte*, de l'*artère*, de la *veine pulmonaire*, etc. Le résultat de ces rapprochemens est que le *magasin d'un négociant peut être comparé à un des ventricules du cœur, et sa caisse à l'autre ventricule.* Le même auteur voulant donner une idée juste des bénéfices que procure chaque opération de commerce, dit dans un autre endroit : *le gain d'un vendeur est égal au produit de la force de ce vendeur, multiplié*

par la latitude, et divisé par la somme des forces. Il faut croire qu'en se servant d'un pareil langage, M. Canard voulait que son livre ne sortît pas d'un très-petit nombre de mains; et l'on ne peut se lasser d'admirer comment, en écrivant sur l'économie politique, il a pu borner son ambition à n'être entendu que des médecins et des mathématiciens.

Il n'y a point d'individu qui ne puisse juger par lui-même des effets de la circulation du numéraire. J'ai sous les yeux une pièce de cinq francs que je donnerai dans un moment à mon libraire, en échange d'un ouvrage qu'il m'a fourni. Du libraire, et ce matin même, cette pièce ira chez le papetier, du papetier chez le boucher, du boucher chez le boulanger. Au bout d'une heure elle a dix fois changé de main; elle en changera dix fois encore dans la journée. Or après ces vingt opérations, elle aura fait, pour la société, l'office d'un capital de cent francs en marchandises qui, réparti également entre vingt personnes, n'aurait servi pour chacune d'elles, qu'à un seul échange.

On est naturellement porté à conclure de là qu'en rendant la circulation prodigieusement rapide, une très-petite quantité de numéraire pourrait suffire aux besoins d'une grande nation; mais cette induction serait inexacte, parce qu'elle

repose sur des suppositions impossibles à réaliser. La circulation ne peut être fort rapide que dans les échanges d'une importance secondaire, et en général elle se ralentit à mesure que les transactions s'agrandissent. Entrez dans le magasin d'un marchand qui détaille; les petites sommes affluent chez lui; mais à l'exception de ce qu'il prélève pour ses dépenses journalières, l'argent qu'il reçoit ainsi en petites parties, entre dans ses coffres et s'y amoncèle jusqu'à ce qu'il puisse ou remplacer en gros tout ce qu'il a vendu en détail, ou remplir des engagemens antérieurs contractés de la même manière. Cet argent, sortant alors de ses mains, passera dans celles du marchand en gros, qui l'encaissera à son tour jusqu'à ce qu'il en ait réuni assez pour faire aux manufacturiers, chez lesquels il s'approvisionne, ses propres paiemens, nécessairement plus considérables. Là, ce capital ainsi accru, servira à de nouvelles reproductions, qui le morcelleront et le renverront encore une fois dans la circulation, soit par l'achat de matières brutes, soit par le paiement aux ouvriers du salaire de leur travail.

Il est aisé d'apercevoir que tous ces viremens de fonds doivent entraîner des lenteurs, et que le plus souvent, l'argent dort. Il n'y a donc, à proprement parler, que celui employé à l'achat

des subsistances qui soit constamment en mouvement.

On peut calculer assez exactement les effets de la circulation, en comparant la somme des revenus d'un pays avec la quantité de numéraire qu'il possède. Le revenu annuel de la Grande-Bretagne a été porté, d'après des évaluations inférieures à celles du ministère, à 195 millions sterling, qui équivalent à peu près à 4 milliards 300 millions de France. Je crois inutile de faire observer que le revenu total d'une nation se compose du revenu particulier de tous ses membres; qu'en prenant pour exemple un cultivateur, un fabricant et un ouvrier, il faudra additionner ce que ces individus gagnent annuellement par leur industrie, ou ce qu'ils touchent soit comme rente de leur terre, soit comme intérêt de leurs fonds, pour avoir la somme de leur revenu total, et que c'est cette même opération, étendue à tous les membres de la société, qui donne le revenu annuel du pays. Le revenu annuel de la Grande-Bretagne a donc été évalué à 4 milliards 300 millions de francs. En répartissant cette somme sur une population de 10 millions d'âmes, chaque individu se trouve posséder une valeur de 430 francs. (1) Or le numé-

(1) Cette somme paroîtra forte, et cependant je suis

raire de l'Angleterre n'excède guère un milliard, ce qui donne par tête 100 francs seulement. La

---

loin de la croire exagérée; mais il s'agit ici de raisonnemens généraux, non de calculs précis; et quand chaque Anglais n'aurait à dépenser par année que 250 fr., comme on l'estime assez communément, les effets de la circulation n'en seraient ni moins évidens, ni moins utiles. Au surplus il faut se défier de toutes ces évaluations de revenus des peuples, calculées en quatre ou cinq articles généraux, qui ne peuvent ni tout comprendre, ni tout comprendre exactement. Les écrivains qui ont recherché de cette manière à combien pouvait s'élever le revenu de la France, varient dans leur résultat, de 3 à 10 milliards. Rien ne montre mieux l'imperfection des méthodes. On devrait donc avant tout s'accorder sur les bases, qui sont encore aujourd'hui très-incertaines. Comprendra-t-on dans les revenus d'un pays les produits du travail immatériel, que Smith appelle improductif? y comprendra-t-on les produits du travail matériel, quand ces produits auront été consommés dans l'année? Je réponds affirmativement à ces deux questions, sur lesquelles il s'en faut bien que les écrivains soient d'accord, et que je ne puis discuter dans cet ouvrage uniquement consacré au développement des principes dont l'application peut être d'une utilité immédiate. Je prie seulement le lecteur d'observer que puisque le revenu d'un pays se compose de celui de tous les individus qui l'habitent, tout calcul qui ne fera point entrer dans la masse générale de ce revenu celui d'une ou plusieurs classes d'individus, sera par cela même inexact; et ce premier aperçu me fait soupçonner avec une grande apparence de fondement, qu'en évaluant le revenu total de l'Angleterre à 4 milliards 300 millions, et celui de la France, à 10 milliards, on est resté de part et d'autre très-au-dessous de la vérité. (*Vide*

circulation assure donc déjà, à chaque individu, en revenu, le quadruple de la portion du capital numéraire, à laquelle il est censé avoir droit.

Mais les 430 francs qui reviennent à chacun des membres de la société, par suite de la distribution égale de tous les revenus du pays, ne sont que le résultat de la circulation et ne la constituent point. La pièce de cinq francs que j'ai laissée à mon libraire, et qui, depuis, a passé dans vingt mains, a procuré, à chacun de ceux qui l'ont possédée, un gain quelconque. Je suppose ce gain de 50 centimes par opération; le bénéfice total sera 10 francs; mais la pièce, en achetant successivement une quantité de marchandises égale à vingt fois sa valeur, a fait circuler un capital égal à vingt fois cette valeur, c'est-à-dire, à 100 francs.

Ainsi les 4 milliards 300 millions auxquels on estime le revenu de l'Angleterre, sont le résultat d'une circulation matérielle en valeurs, dif-

---

pour l'évaluation des revenus de l'Angleterre, les tableaux du docteur Beek, et ceux du gouvernement, et pour la France, indépendamment des ouvrages des économistes, *Forbonnais*, *la Balance du Commerce*, le *Mémoire de M. Gerboux sur la Démonétisation de l'Or*, les *Considérations sur l'organisation sociale de la France et de l'Angleterre; M. Deguer*, *etc.*

ficile à apprécier, mais qu'on doit croire au moins décuple, et qui est produite par quinze ou dix-huit cent millions, tant en numéraire qu'en papier de banque.

Les bienfaits d'une circulation aussi active sont incalculables, et si l'on persiste à nier qu'il faille les attribuer à l'argent, je demanderai encore une fois où sont les pays qui aient atteint quelque degré de splendeur, privés de ce moyen d'échange.

Smith passe rapidement sur le mécanisme si intéressant de la circulation. Il se contente de remarquer que la proportion entre la somme d'argent en circulation dans un pays, et la valeur totale du produit annuel qu'elle fait circuler, a été évaluée par différens écrivains, au dixième, au vingtième et au trentième de cette valeur. En calculant d'après la dernière de ces évaluations, chaque pièce de cinq francs crée annuellement cent cinquante francs de valeur. Une pareille source de richesse est-elle un bienfait? C'est à cette question très-simple et assurément très-facile à résoudre, qu'est désormais réduite celle de l'utilité de la conservation et de l'augmentation de l'argent, considéré comme moyen d'échange.

Ici les partisans de Smith m'interrompent, et prenant la parole en son nom: *Il est faux que*

l'argent crée des valeurs; l'argent ne crée rien. L'argent fait circuler les produits du travail. Le travail seul est producteur.

Oui; l'argent sert à faire circuler les produits du travail, et c'est pour cela qu'il les crée. Sans la pièce de cinq francs que j'ai dans ma poche, je serais forcé pour acheter l'ouvrage de littérature qu'elle paiera, d'offrir à mon libraire telle autre valeur en marchandise dont il se soucierait probablement très-peu. Sans cette pièce de cinq francs, lui-même ne pourrait s'acquitter envers le papetier qu'avec des livres qui, peut-être, ne conviendraient point à ce dernier. Le papetier à son tour, n'aurait de moyens de payer son tailleur, son cordonnier, son chapelier, son horloger, qu'en objets de papeterie; et que d'embarras; que d'entraves à la circulation! Ainsi sans cette même pièce de cinq francs, ou pour généraliser l'exemple, sans une marchandise qui puisse également convenir à tout le monde, et servir de monnaie, il est certain qu'aucun de ces échanges ne se serait effectué. Or, on ne produit que pour échanger. Ne pouvant plus échanger, ou ne pouvant plus échanger que très-difficilement, on ne produirait plus. Alors nous n'aurions ni libraires, ni papetiers, ni chapeliers, ni horlogers. Nous en serions à la première ou à la seconde période du commerce, et notre civilisation aurait à peu près

atteint le degré de celle des peuples de l'Afrique qui se servent encore de sel ou de coquilles pour effectuer leurs échanges.

Il est donc vrai de dire que l'argent crée les valeurs, puisque sans argent nous n'aurions ni valeurs, ni industrie, ni commerce.

Je fatigue le lecteur par ces retours fréquens aux mêmes idées et aux mêmes principes ; mais qu'il réfléchisse à l'autorité que je combats. (1)

---

(1) Smith est de tous les écrivains qui se sont occupés de la richesse des nations, celui dont les recherches ont le plus de profondeur. Ses belles observations sur la division du travail, par lesquelles il a commencé son ouvrage, sans doute afin de se mieux rendre maître de l'esprit du lecteur, suffiraient à sa réputation, si d'ailleurs elle n'était solidement établie sur une foule de vérités neuves et grandes, que son livre développe, et qu'il a aperçues et expliquées le premier. J'entre une fois pour toutes dans ces détails, afin qu'on ne trouve point étrange l'admiration que je professe pour un écrivain que je suis forcé de combattre presque à chaque page ; et j'insiste, de peur que le lecteur, s'il en est qui ne le connaisse point, n'en prenne une idée fausse, et ne suppose, par exemple, que Smith a dû sa réputation à ceux de ses principes que je discute. On peut dire au contraire à la lettre que c'est malgré ces principes que sa réputation s'est établie, et que c'est ensuite cette même réputation qui a servi à les propager. Ainsi quand je parviendrais à le réfuter sur quelques points, ce dont je suis bien éloigné d'oser encore me flatter, ses titres comme écrivain lumineux, et profond observateur, resteraient les

Je ne puis jamais penser qu'on me donnera raison contre Smith, et cette défiance me rend prolixe, lorsqu'il serait le plus de mon intérêt de serrer le raisonnement.

Il faut pourtant achever celui-ci ; non, Smith n'aurait pas nié que l'argent n'ait facilité les échanges et servi puissamment l'industrie ; mais ne voulant absolument point le considérer comme une partie intéressante de la richesse publique, ne voulant point qu'on le crût plus utile que toute autre marchandise, il aurait raisonné autrement. Par exemple, il aurait dit : un pays qui crée chaque année pour 10, 20 ou même 30 milliards de valeurs, n'a pas ordinairement plus d'un milliard en numéraire. Ce milliard n'est donc que le trentième de sa richesse totale ; donc il ne constitue qu'une très-petite partie de cette richesse. Donc le pays ne serait point appauvri en le perdant, donc il est ridicule d'empêcher qu'il ne sorte, donc, etc.

Le lecteur frappé de la fausseté de toutes ces conséquences, me demande comment je puis prêter à Smith une dialectique aussi étrange. Sans le milliard en numéraire, me crie-t-on de toutes parts, les 30 milliards en valeurs n'eussent

---

mêmes. Seulement il demeurerait constant qu'il s'est quelquefois trompé ; et quel écrivain ne se trompe jamais !

point été créés. Il importe donc de conserver ce milliard qui rendra les mêmes services l'année prochaine, celle d'ensuite et toujours. Un milliard en numéraire qui dure des siècles et qui crée annuellement trente fois sa valeur, est certainement plus utile qu'un milliard en marchandises qui ne crée rien et s'anéantit dans un an, dans un mois, dans un jour. Il est absurde de comparer l'un à l'autre. Jamais Smith n'aurait fait un pareil rapprochement, et.....

Vous vous trompez. Le raisonnement que j'ai prêté à Smith, est dans son ouvrage. Il y est comme je le rapporte; en voici la conclusion littérale. « L'argent fait toujours partie du capital » national, (1) mais il n'en fait qu'une petite » partie, et toujours la partie qui profite le » moins à la société. »

Vous l'entendez : *l'argent fait toujours partie du capital national ; mais il est la partie de ce capital, qui profite le moins à la société.*

Ce raisonnement me rappelle la conduite d'un homme que la lecture des économistes avait rendu fou. Il possédait une maison bâtie sur pilotis. Calculant la valeur de cette maison, et celle de toutes ses parties, il trouva que les pilotis n'en constituaient que le trentième. C'est la partie de

(1) Tom. III, pag. 22.

ma maison qui a le moins de valeur, répétait-il tous les jours, et il faisait scier tantôt un, tantôt deux, tantôt dix de ses pilotis dont il prétendait tirer un parti plus avantageux. Il en fit tant scier que la maison croula.

La valeur de la maison c'est celle des produits annuels d'une nation. Les pilotis servent de fondement à la maison, comme l'argent sert de base à la richesse publique. Otez les pilotis, la maison croule; exportez l'argent, plus de moyens d'échanges, plus de travail, plus de richesse. Le pays est ruiné.

« Il serait vraiment trop ridicule, poursuit » Smith, de s'attacher sérieusement à prouver » que la richesse ne consiste pas dans l'argent, » mais bien dans les choses qu'achète l'argent » et dont il emprunte toute sa valeur, par la » faculté qu'il a de les acheter. » Mais l'argent qui achète est aussi l'argent qui produit. Smith nous donne là des abstractions qui ne nous apprennent rien, et dont on ne peut tirer que des conséquences dangereuses. L'argent, considéré d'une manière abstraite, et indépendamment de sa faculté échangeable, ne peut ni nous couvrir, ni nous chauffer, ni nous alimenter. Qu'est-ce que cela prouve? que l'argent n'est point richesse? qu'il importe peu qu'une nation en possède beaucoup? qu'il ne faut point tenir à sa conservation?

quelle logique! Mais puisque l'argent est indispensable à la formation de toutes les valeurs, puisque sans argent on ne peut ni rien produire, ni rien acheter de produit, par quelle fatalité vous obstinez-vous à nier que lui-même il soit richesse? Il l'est, vous dis-je, et dans un sens beaucoup plus étendu que le mot ne le comporte. L'argent est plus que les richesses, car il les crée toutes; l'argent est l'âme du monde commerçant.

J'entre chez un fabricant; je l'interroge sur la valeur des produits annuels de sa manufacture. Cette valeur passe un million. Je me récrie sur les avantages d'une industrie aussi florissante.... Mon fabricant m'interrompt, et se tournant vers des métiers auxquels je n'avais donné qu'une attention très-dédaigneuse, il me dit avec orgueil : voilà ma richesse. — Quoi! ces morceaux informes qui ne valent pas tous ensemble le centième de ce qui sort annuellement de votre fabrique! — Voilà ma richesse, vous dis-je. Ne voyez-vous donc pas que sans ces métiers, je ne pourrais rien produire.... Concluons : l'argent est dans un pays, ce que sont des métiers dans une manufacture, et pour bien juger la justesse de ce principe de Smith : *L'argent fait toujours partie du capital national, mais il n'en fait qu'une petite partie, et toujours la par-*

tie qui profite le moins à la société; il faut le traduire ainsi : *Les métiers font toujours partie du capital d'un fabricant, mais ils n'en font qu'une petite partie, et toujours celle qui lui profite le moins,* ce qui dispense, je crois, de réfutation.

J'ai choisi l'Angleterre pour établir mes calculs sur la circulation, parce qu'elle y est, toute proportion gardée, plus active qu'en France. On évaluait avant la révolution notre numéraire à deux milliards; mais il en a été exporté depuis des quantités considérables, et il s'en faut bien que le surplus circule en totalité.

De toutes les institutions qui ont pour but de suppléer à l'argent, la meilleure paraît être celle d'une banque. J'examinerai dans le chapitre suivant comment le papier de banque peut être utile au pays.

CHAPITRE V.

De la rareté de l'argent. — Des banques.

Lorsque l'industrie d'un peuple va toujours se développant, l'on en peut tirer l'une ou l'autre de ces conséquences : ou l'argent du pays s'est accru, résultat nécessaire d'un commerce extérieur avantageux, comme j'espère le prouver autre part, ou la nation a trouvé le moyen d'y suppléer par les institutions que le crédit facilite. Il peut arriver cependant que les premiers efforts d'une nation qui devient industrieuse, lui enlèvent annuellement une partie de son numéraire ; mais cet effet est alors purement momentané. Lorsque les manufactures de Lyon s'établirent, nous n'avions presque point de soies. On en tira donc de l'étranger, qu'il fallut payer avec de l'argent. Qu'arriva-t-il ? on fit des essais, on planta des mûriers, et bientôt la plus grande partie des soies employées à Lyon dans les fabriques fut le produit de notre propre sol. Alors la sortie du numéraire cessa. Ce n'est pas tout : les soies indigènes, travaillées à Lyon, devinrent l'objet d'un commerce extérieur très-considérable, et l'argent que l'étranger donna depuis

en retour, fit certes rentrer avec bénéfice les premières sommes exportées.

Smith pense que des exportations de numéraire pourraient ainsi se prolonger sans inconvénient, *peut-être pendant un demi-siècle*. Si la France se voyait enlever chaque année, seulement vingt millions, au bout de cinquante ans son numéraire serait réduit de moitié. Cet appauvrissement dans le capital national entraînerait la chute de toutes les branches d'industrie qu'il alimente, et l'on verrait successivement tomber les trois quarts de nos manufactures. Si ce n'est pas là un inconvénient, le commerce n'est plus un bienfait. Alors renonçons-y; nous serons du moins conséquens.

Lorsque par une tendance contraire aux progrès de l'industrie nationale, ou par une suite de ses progrès, l'argent qui existe dans le pays ne suffit plus à la circulation, on entend de toutes parts s'élever des plaintes sur sa rareté. Selon Smith, *ces plaintes sont particulières à d'imprudens dissipateurs*, et manquent presque toujours de fondement. *La cause ordinaire en est dans la fureur qu'on a d'entreprendre plus qu'on ne peut faire.* (1) Après avoir établi que l'exportation du numéraire n'é-

(1) Tome III, page 20.

tait pas un mal, il fallait nécessairement que Smith nous prémunît contre les plaintes qu'exciterait sa rareté; mais cette rareté n'est souvent que trop réelle. Elle a toujours des résultats funestes ; et quand Smith en nie l'existence et les effets, on n'en peut absolument rien conclure, sinon qu'un principe faux conduit infailliblement à des conséquences que l'expérience désavoue.

« L'argent n'est rare, poursuit Smith, que » pour ceux qui n'ont point de marchandises à » donner en échange » ; mais il faut les créer ces marchandises et l'on ne crée rien sans argent. « Usez donc de votre crédit, empruntez ». Empruntez ! mais quand l'argent est rare on ne prête point, ou si l'on prête, c'est à douze, quinze, vingt pour cent, et malheur alors à ceux qui empruntent !

Il me semble que rien n'était plus propre à éclairer Smith sur l'existence possible de la rareté de l'argent, que l'institution des banques, dont le principal but me paraît être, ou d'y remédier ou de la prévenir. Le papier de banque supplée au numéraire, parce que la confiance lui donne le même cours. Or, les opérations s'agrandissent avec les moyens de les multiplier. C'est ainsi que l'Angleterre a presque doublé son capital numéraire circulant, et que, riche seulement d'un milliard effectif, elle fait autant

de commerce, que si elle en possédait deux.

L'argent ne pouvant jamais être rare, suivant Smith, on ne conçoit pas trés-aisément, d'après ce système, quel genre d'utilité doit avoir le papier de banque; car enfin il augmente l'industrie, oui ou non; s'il ne l'augmente point, à quoi est-il bon? s'il l'augmente, ce ne peut être qu'en tenant lieu d'un capital plus considérable. Donc il peut être avantageux d'augmenter ce capital, et par une conséquence très-impérieuse, si on ne l'augmente point, il y aura rareté.

Il est très-curieux de suivre Smith dans les raisonnemens où il s'enfonce pour se tirer de cette alternative embarrassante.

« Si les opérations les plus sages des banques » peuvent augmenter l'industrie dans un pays, (1) » ce n'est pas qu'elles y augmentent le capital, » mais c'est qu'elles rendent active et productive » une plus grande partie de ce capital, que celle » qui l'aurait été sans cela. » L'effet du papier de banque sera donc de faire sortir du coffre de l'avare l'argent qu'il y tient soigneusement caché; car celui-là seul est improductif. Mais ce n'est point là ce que Smith veut dire. « Cette partie » de son capital qu'un marchand est obligé de » garder par devers lui en espèces dormantes

(1) Tome II, page 289.

» pour faire face aux demandes qui surviennent, » est autant de fonds mort qui, tant qu'il reste » dans cet état, ne produit rien, ni pour lui ni » pour le pays. » Mais l'argent ne peut pas toujours être sur le dos des portes-faix, et quelque rapide que soit la circulation, il faut bien qu'elle ait des intervalles de repos. Or, le fonds qui repose dans la caisse du marchand pour faire face à des paiemens prochains, n'est point un fonds mort, ou bien il n'existe de fonds circulans que ceux qu'on promène, et au moment où on les promène. Il y a ici abus de mots. « Les » opérations d'une banque sage mettent le marchand à même de convertir ce fonds mort en » un fonds actif et productif, en matières propres à exercer le travail, en outils pour le » faciliter et l'abréger, en vivres et subsistances » pour le salarier, en capital enfin qui produira » quelque chose pour ce marchand et pour le » pays. » Sans doute, et c'est précisément ce que ferait une somme numéraire égale à la valeur du papier de banque que se procure ce marchand. Le papier de banque en tient donc lieu ; il augmente donc le capital.

Un fabricant a cent mille francs : avec cette somme il entretient vingt ouvriers et dix métiers. S'il avait cinquante mille francs de plus, au lieu de vingt ouvriers, il en entretiendrait trente, et

quinze métiers, au lieu de dix. Il ne trouve point à emprunter, parce que l'argent est rare et l'intérêt trop haut. Mais une banque s'organise. Il s'y approvisionne aussitôt des cinquante mille francs qui lui manquent. Or il obtiendra avec cette somme en papier précisément ce qu'il aurait obtenu avec la même somme en argent. J'ai donc eu raison de le dire ; le papier de banque supplée à l'argent ; il augmente le capital.

J'arrive à ce résultat, qui me paraît incontestable, en considérant le papier de banque comme *suppléant* naturel du numéraire. Smith, qui n'aurait pu l'envisager ainsi, sans infirmer toute sa doctrine, le présente comme substitué à l'argent. « La substitution du papier à la place de » la monnaie d'or et d'argent, est une manière » de remplacer un instrument de commerce » extrêmement dispendieux par un qui coûte » infiniment moins, et qui est quelque fois tout » aussi commode. (1) La circulation vient à s'é- » tablir sur une nouvelle roue qui coûte bien » moins à la fois à fabriquer et à entretenir que » l'ancienne. » Ainsi voilà les avantages du papier de banque réduits à la simple économie qu'il peut procurer au pays sur l'achat des mé-

(1) Tome II, page 227.

taux, et au gouvernement sur la fabrication des monnaies. Cette manière d'envisager une institution aussi belle, aussi grande et dont l'influence sur la prospérité publique est si marquée, me paraît absolument indigne de Smith.

Il dit ailleurs (1) : « La quantité d'or et d'argent qu'on retire de la circulation est toujours » égale à la quantité de papier qu'on y ajoute ; » ainsi le papier-monnaie n'augmente pas né- » cessairement la somme de monnaie courante. »

Mais si le papier de banque est simplement *substitué* au numéraire en circulation, il est impossible qu'il augmente la somme des produits annuels. Cette institution n'influera donc point sur les progrès de l'industrie ; et que prouve alors l'exemple de ce marchand qui convertit *en un fonds actif et productif, en matières propres à exercer le travail, en outils pour le faciliter et l'abréger, en subsistances pour le salarier,* etc. le fonds prétendu mort qu'il a dans sa caisse et auquel il substitue du papier ?

Smith a d'abord montré comment le papier de banque pouvait contribuer aux développemens de l'industrie. Fidèle à son principe, qu'un état n'éprouve jamais ni le besoin, ni la rareté de l'argent, il a prétendu seulement qu'en ser-

(1) Tome II, page 300.

vant l'industrie, le papier de banque n'augmentait pas le capital. C'est, comme je l'ai dit, un simple abus de mots. Depuis, nous avons vu qu'il considérait le papier de banque comme substitué au numéraire, dont il doit épargner les frais d'achat et de fabrication. Il s'agit de savoir maintenant ce que deviendra le numéraire fabriqué.

On ne le croirait pas! ce numéraire ira à l'étranger, et ce sera au grand avantage du pays, qui pourra se procurer en échange des objets nécessaires à sa consommation.

Il faut encore suivre Smith dans ce raisonnement extraordinaire, dont il nous fournira bientôt lui-même les moyens de montrer la fausseté.

Smith prend pour exemple une nation qui possède un million sterling de numéraire. Une banque s'établit : elle émet en billets une somme pareille. Deux cent mille francs lui suffisent pour assurer le service de l'échange en argent, et bientôt le papier est *substitué* dans la circulation au numéraire du pays.

Ainsi, à l'exception des deux cent mille fr. que la banque conserve pour son service de tous les jours, et dont elle a apparemment les moyens d'assurer la rentrée constante dans ses coffres, voilà un pays qui peut absolument se passer de son numéraire, et ce qu'il a de mieux

à faire est incontestablement de l'envoyer à l'étranger.

Smith du moins le lui conseille. Voici maintenant mes observations. Le pays qui s'est ainsi dégarni de son numéraire, a reçu en échange des objets consommables. En très-peu de temps il n'en reste aucune trace, non plus que du numéraire avec lequel on les a achetés. Que la banque éprouve alors un échec, qu'elle vienne à perdre la confiance, et elle la perdra indubitablement aussitôt qu'elle ne pourra plus échanger à bureau ouvert, la banqueroute est inévitable. Tous les porteurs de billets seront ruinés, et la nation appauvrie d'argent n'aura plus ni moyens d'échange avec l'étranger, ni facultés de travail dans l'intérieur. Il faut l'avouer: quand Smith a fait consister tout l'avantage des banques dans la facilité qu'elles procurent d'exporter le numéraire réel, il a cédé aveuglément aux conséquences d'un système dont il est incompréhensible qu'il ait méconnu le danger.

Mais non; il l'a au contraire très-bien prévu. Il reconnaît que dans un pays où la circulation se fait en papier, le souverain n'a presque aucun moyen de soutenir la guerre en pays ennemi, qu'il lui est impossible d'envoyer à des alliés aucun subside; il va plus loin. Il prévoit le cas d'une invasion, et je laisse à pen-

ser ce que deviendrait un pays dont la richesse, en quelque sorte imaginaire, pourrait tout à coup s'évanouir, non pas à la suite d'une invasion, mais par la seule crainte d'une invasion.

Après cela conçoit-on que Smith conseille sérieusement à une nation de substituer du papier à son numéraire, et d'envoyer ce numéraire à l'étranger!

Je terminerai ce que j'avais à dire de l'utilité de l'argent et du papier de banque, considérés, celui-là comme principe de réproduction, celui-ci comme suppléant de l'argent, par quelques observations sur un autre passage de Smith, où il nous donne les moyens de remplacer le numéraire dans le cas où, contre son opinion, il se pourrait qu'il devînt rare. « En supposant que l'or et l'argent viennent à manquer, » dans un pays qui a de quoi en acheter, (1) ce » pays trouvera plus de moyens pour suppléer à » ce défaut qu'à celui de presque toute autre » marchandise quelconque. » Mais encore une fois, on ne peut acheter de l'argent qu'avec des productions du sol ou des marchandises, et quand on manque d'argent pour créer des marchandises, comment trouver des marchandises pour acheter de l'argent? « Si les matières premières manquent

(1) Tome III, page 19.

» aux manufactures, il faut que l'industrie s'ar-
» rête, si les vivres viennent à manquer, il faut
» que le peuple meure de faim. » Sans doute; mais ni les vivres ni les matières premières ne manqueront tant qu'on aura de l'argent; car avec de l'argent on exploite le terrain qui produit les matières premières et les vivres, ou on les achète à l'étranger, et avec des matières premières et des vivres on fabrique. « Si c'est au contraire l'ar-
» gent qui manque, on pourra y suppléer, quoique
» d'une manière fort incommode, par des trocs et
» des échanges en nature. » Des trocs et des échanges en nature! Y pense-t-on! Et c'est à la fin du 18e siècle, c'est lorsque toutes les nations commerçantes ont éprouvé pendant trois mille ans les bienfaits de l'introduction de l'argent comme monnaie, c'est lorsqu'il ne reste plus aux grands peuples que ce moyen de splendeur, c'est aujourd'hui qu'on nous propose de revenir aux échanges en nature! Ainsi nous voilà retombés aux premiers jours de l'enfance du commerce! Ainsi nos voisins, nos rivaux, riches du numéraire qu'ils nous auront enlevé, centupleront avec cet agent puissant tous les produits de leur industrie, tandis que manquant des objets de consommation les plus indispensables, nous serons, nous, réduits à faire des échanges en nature. Des échanges en nature! Mais sur quoi

porteront-ils ces échanges ? Le fabricant de drap paiera donc ses ouvriers avec des étoffes, et ceux-ci leurs vivres en morceaux de drap bons à faire des habits d'Arlequin, car enfin des échanges en nature supposent des divisions de valeur à l'infini, et je ne vois pas, moi, ce que pourra donner un artiste à son cordonnier. Si cet artiste est un peintre, lui fera-t-il son portrait ? et si c'est un comédien, lui déclamera-t-il une scène de Racine ?

Tel est l'aveuglement des auteurs de systèmes, qu'ils sont entraînés malgré eux, malgré leur génie, à des conséquences aussi déraisonnables. Des échanges en nature ! Mais que donnerez-vous, vous, écrivain profond, qui vous occupez à rechercher les causes de l'opulence des nations, que donnerez-vous à votre porteur d'eau, à votre perruquier, à votre tailleur, que leur donnerez-vous en échange des services qu'ils vous rendront ? Leur lirez-vous vos ouvrages ? les gratifierez-vous de vos manuscrits ? ou bien vous procurerez-vous avec ces manuscrits une sorte quelconque de marchandise plus susceptible d'être à leur convenance ? Mais quelle sera cette marchandise ? Et vous en tiendrez donc magasin !

Je le dis hardiment. Rien de plus absurde dans l'état actuel de notre civilisation qu'un pareil système d'échange. S'il était possible qu'une

nation fût réduite à l'adopter, il faudrait bientôt effacer son nom de la liste des peuples commerçans; tous les arts y retomberaient dans l'enfance, ou seraient abandonnés; on finirait par s'y vêtir de la peau des animaux sauvages; et si, dans un pareil état d'abjection, cette nation valait encore la peine qu'on s'occupât d'elle, ce qui pourrait lui arriver de plus heureux serait de passer sous la domination d'un pays étranger dont elle deviendrait la colonie.

Encore un mot: « Un papier-monnaie, bien » réglé, poursuit Smith, pourrait, chez un » pareil peuple, tenir lieu d'argent, non-seu- » lement sans inconvénient, mais avec de grands » avantages. » Un papier-monnaie bien réglé!... dans un pays qui n'a plus de numéraire! Pourquoi Smith est-il mort sitôt? Il aurait vu ce que c'est qu'un papier-monnaie dans un pays où le numéraire a été retiré de la circulation; il aurait vu comment il le remplace, et il serait venu nous dire ensuite: (1) « que l'attention du gouverne- » ment ne saurait jamais être plus mal employée » que quand il s'occupe de surveiller la conser- » vation ou l'augmentation de la quantité d'ar- » gent dans le pays.... » parce qu'on peut tou-

(1) Tome III, page 19.

jours le remplacer avec du papier - monnaie.... bien réglé.

Cependant, s'il était possible d'augmenter ou même de conserver le numéraire d'une nation, sans réglemens, sans lois, sans entraves! Oui, s'il était possible....; mais n'anticipons point sur ce que j'ai à prouver dans les livres suivans, et terminons par l'analyse rapide de celui-ci, afin de nous mieux préparer aux développemens que doivent offrir les autres.

L'introduction de l'argent, comme moyen d'échange, est l'événement qui a le plus contribué aux progrès du commerce.

L'importance que les gouvernemens attachent à la conservation et à l'augmentation de l'argent dans le pays, n'est pas déterminée par la valeur des métaux précieux, mais par la propriété que ces métaux possèdent, et que seuls ils possèdent, de pouvoir servir commodément de monnaie.

Le mot richesse, appliqué à l'argent qui circule comme monnaie, doit s'entendre des reproductions qu'il facilite en multipliant les échanges, et c'est dans ce sens qu'un pays s'enrichit quand son numéraire augmente, parce qu'avec cette augmentation de numéraire croissent toutes les facultés productives du travail.

Ainsi les reproductions annuelles d'un pays ne sont jamais que le résultat de la quantité de numéraire qui y circule ; d'où il suit que plus la valeur de ces reproductions annuelles l'emporte sur celle de l'argent que le pays possède, plus il faut attacher d'importance à sa conservation. C'est absolument l'inverse de la doctrine de Smith, dans laquelle l'*argent-monnaie* n'est estimé que pour sa valeur, tandis qu'il doit l'être beaucoup moins pour sa valeur, que pour les valeurs qu'il crée en facilitant les échanges.

On supplée à l'argent par le papier de banque qui augmente la richesse nationale, non de sa valeur nominale, mais des valeurs réelles qu'il crée annuellement, en tenant lieu d'une plus grande quantité d'argent.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE II.

Du Commerce.

Je me propose d'appliquer dans ce livre aux différentes parties du commerce d'une nation, les principes déduits dans le précédent. J'y rechercherai en même temps comment le commerce contribue à la richesse d'un grand peuple. Les relations très-intimes de l'industrie avec l'agriculture, et leur importance respective n'étant pas justement appréciées, je dois d'abord m'efforcer de les bien établir. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE PREMIER.

Le Gouvernement doit-il encourager le Commerce et les Fabriques de préférence à l'Agriculture?

Cette question est encore une de celles sur lesquelles le gouvernement et les écrivains ne peuvent s'accorder. Il importe de la résoudre.

Suivant les économistes, le travail des ouvriers

des manufactures ne fait que remplacer ce qu'ils ont consommé de vivres en s'y livrant. Ainsi, dans ce système, l'industrie manufacturière ne peut rien ajouter à la richesse nationale, ou n'y peut ajouter que par des privations.

L'agriculture, au contraire, indépendamment du salaire des ouvriers, donne encore un produit qui ne remplace rien et crée une valeur nouvelle. C'est donc une conséquence nécessaire qu'il faut préférer l'agriculture aux fabriques.

Oui, dans ce système; mais je le crois faux, absolument faux. J'insiste d'ailleurs sur le mot, et avec grande raison; car il y a des écrivains qui, ne cessant de répéter que le système des économistes est faux, emploient cependant tout ce qu'ils ont de talent pour prouver ensuite que ce système est la plus belle conception de l'esprit humain.

Je suppose qu'il existe une nation purement agricole, où l'industrie n'ait fait encore aucun progrès. A l'exception des objets de consommation indispensables à sa subsistance, ce peuple manque de tout. Je vais jusqu'à supposer qu'il n'est pas même vêtu.

On conçoit qu'un pareil peuple aura beaucoup d'oisifs. Quelques-uns de ces oisifs découvrent l'art de filer la laine des troupeaux et le lin des

champs. En moins de vingt ans, toute la nation est habillée.

Je demande à un économiste si cette nation n'est pas plus riche qu'auparavant. Il n'hésite point, et me répond que non. — Non? — Non. Ce qu'elle a de plus en habits, elle l'a de moins en vivres. La valeur ajoutée au lin et à la laine est précisément égale à ce que les ouvriers ont consommé pendant la durée de l'ouvrage. La richesse du pays est toujours la même. — Toujours la même ! mais s'ils fussent restés oisifs ces ouvriers, en auraient-ils consommé moins de vivres? La nation a donc de plus ce qu'ils ont produit : elle est donc plus riche.

Regardez autour de vous ; sur cent objets que vous apercevez, il n'y en a pas un peut-être qui soit le produit immédiat de la terre. Ne voyez-vous pas que dans l'état actuel de la civilisation, l'homme n'emploie rien ou presque rien de ce qu'elle crée, tel qu'elle le crée? Ces maisons qui vous abritent, ces habits qui vous couvrent et vous parent, ces alimens qui vous substantent, tout a subi les effets de l'industrie, tout a été approprié à vos besoins, à vos goûts, à vos fantaisies, tout a été modifié, changé, dénaturé.... Et vous venez me soutenir que ce ne sont point là des richesses, parce que ceux qui les ont produites n'ont fait que remplacer leur

consommation ! quelles misérables subtilités !

Si l'industrie enlevait des bras à l'agriculture, et que la terre ne produisît plus de quoi nourrir les hommes, certes, elle deviendrait nuisible. Mais, où l'industrie a-t-elle amené de pareils résultats? Eh bien, puisque l'agriculture n'occupe qu'une partie des hommes qu'elle alimente, qu'est-ce que les autres ont de mieux à faire, que de donner, s'il est possible, une nouvelle valeur à ses produits?

Ainsi, en admettant que le travail des ouvriers ne fît qu'ajouter aux matières sur lesquelles ils exercent leur industrie, une valeur égale à leur consommation, ce travail n'en serait ni moins précieux, ni moins utile, puisqu'ils auraient également consommé dans l'inaction.

Mais je vais plus loin. Il est faux que le travail des ouvriers n'ajoute, aux matières premières, qu'une valeur égale à leur consommation.

Je prends pour exemple un tisserand: il gagne de quoi alimenter lui, sa femme et trois enfans. Voilà donc cinq personnes que son travail fait vivre: donc il remplace au-delà de sa consommation.

Mais ce tisserand ne peut point gagner de quoi alimenter une famille aussi nombreuse. Le croyez-vous? soit. Eh bien, je la restreins à sa femme. Certes, n'étant plus que deux, ils jouiront de

quelqu'aisance, et la femme pourra vivre commodément sans rien faire. Or, cette femme, alimentée par son mari, exerce de son côté un talent qui lui est propre ; elle fait de la dentelle. Me direz-vous, à présent, que cette dentelle remplace la consommation de l'ouvrière qui n'a rien consommé, ou qui n'a consommé que ce que l'industrie de son mari lui a permis de consommer? Son travail est donc une richesse créée, une richesse qui ne remplace rien, *un produit net*, pour parler votre langage ; et il en est de même de toutes les productions de l'industrie, parce qu'il n'y a pas un seul ouvrier qui ne puisse fournir à l'existence de deux personnes.

Il se présente une nouvelle difficulté. Un artisan gagne par son travail de quoi alimenter une ou deux personnes, dix, si l'on veut, peu importe ; mais ce gain n'est toujours qu'un salaire, une récompense. Le propriétaire d'un bien fonds au contraire reçoit du fermier auquel il l'afferme un produit quelconque, qu'il n'a acheté par aucun travail, par aucun service, un produit net enfin. Il y a donc une différence très-essentielle entre ces deux sources de revenus, et la dernière est évidemment préférable à l'autre.

Il existe entre ces deux sources de revenus une différence essentielle ; oui. Mais il est faux

que dans leur influence sur la prospérité publique, l'une soit supérieure à l'autre. La différence qui existe entre elles vient uniquement de ce que dans le travail des manufactures, c'est l'homme qui fait tout, tandis que dans celui de la terre, il ne fait presque rien. Il suit de là que le travail appliqué à la terre est incomparablement le plus avantageux dans l'état de nature où la propriété n'existe point encore. Mais dès que la propriété est établie, dès que la faculté de disposer d'un terrain est un droit qu'on achète, le prix qu'on en donne rétablit évidemment l'équilibre; et toute différence de produit disparaît dans les résultats, puisque les bénéfices que procure l'industrie sont, comme ceux de la terre, achetés par un capital dont les profits se règlent sur les risques du placement.

« Le travail des artisans et manufacturiers, » dit le traducteur de Smith, (1) rembourse » les salaires et les profits de ceux qui ont coo- » péré à l'ouvrage. Il fournit aux ouvriers une » récompense qu'ils ont achetée par leur travail. » Il paie aux entrepreneurs une indemnité qu'ils » ont achetée par leur capital et le risque qu'il » a couru; mais le travail des cultivateurs après » avoir acquitté et cette même récompense et

(1) Note 29, tome V, page 265.

» cette même indemnité, rend encore outre cela » un produit qui n'est acheté par aucun travail, » par aucun service, par aucun risque, un pro- » duit purement gratuit, qui sera consommé » par gens n'ayant nullement concouru à le » faire naître. » Un produit purement gratuit! Eh! mais, est-ce que la terre qui le rend, ce produit *gratuit*, n'a point été achetée, payée par un capital en argent? est-ce que ce capital ne doit pas donner un profit, et ce profit qu'il doit donner, n'est-ce pas votre produit net, votre produit *gratuit?* Vous dites que ce produit sera consommé *par gens n'ayant point concouru à le faire naître*? sans doute, comme le produit d'une manufacture, dont le propriétaire n'exploite point par lui-même. Où donc est la différence? et que pouvez-vous voir là que deux capitaux diversement employés?

J'ai cent mille écus : vous en avez autant; nous voulons tous les deux utiliser ces capitaux, et les plaçant chacun selon nos goûts, nos habitudes ou nos connaissances; vous faites, vous, l'acquisition d'une terre, et j'élève, moi, une manufacture. A la fin de l'année vous touchez de vos fermiers huit ou dix mille francs, et moi, dix-huit ou vingt mille francs de mes géreurs. Que représentent pour nous ces deux sommes?

un produit net, une rente ? non. Quoi donc ? le profit de nos capitaux.

On aperçoit aisément pourquoi le capital placé dans les manufactures, rapporte deux ou trois fois plus que celui employé en acquisitions de terres. Au reste, il suffit ici que tous deux rapportent un revenu. Or, ce revenu, je le répète, n'est autre chose que le profit des capitaux.

Cessons de discuter sur le nom qui lui convient, et qui, après tout, importe assez peu, pour nous occuper de l'utilité de ce revenu, par rapport à l'état.

Vous et moi avons à disposer à la fin de l'année, vous, de cinq cents septiers de blé, moi, de vingt-cinq pièces de drap. Ce sont nos revenus en nature, tous frais et salaires prélevés. Je suppose que mon drap vaut en argent précisément la même somme que votre blé : nous envoyons le tout à l'étranger, et nous importons en retour chacun 1200 pieds cubes de bois de construction. Je vous prie de me dire si tout produit net à part, je n'ai pas autant servi l'état, dans cette opération, avec le produit de mon industrie, que vous avec la rente de votre terre ?

Telle était l'idée que je m'étais faite des deux principales sources de revenus, la terre et les fabriques, avant d'avoir étudié l'économie poli-

tique dans les livres, et j'aurais alors soutenu mon sentiment avec cette imperturbable confiance, suite de la conviction la plus intime. Je n'ai point changé de manière de voir; mais fatigué de toutes ces distinctions oiseuses entre deux sortes de revenus dont l'origine est évidemment pareille, dont les résultats sont absolument les mêmes, et ne concevant point que des hommes très-instruits aient pu errer à ce degré, ce n'est plus qu'avec une extrême méfiance que je hasarde mon opinion : étrange et déplorable effet de la lecture des économistes, de n'oser point affirmer des vérités inattaquables, et de douter de tout, même de l'évidence !

Le lecteur me pardonnera sans doute cette digression, qui devait nécessairement précéder l'examen de la question qui fait l'objet de ce chapitre.

On n'aperçoit pas très-aisément quelle est, sur cette question délicate, l'opinion de Smith. Il est cependant très-probable qu'il voyait dans l'agriculture la principale source de l'opulence d'un grand état ; et comment interpréter autrement toutes les sorties auxquelles il se laisse entraîner contre les peuples modernes, qui l'ont, dit-il, sacrifiée au commerce et aux manufactures? Il est vrai qu'il établit ailleurs des principes contraires à cette partie de sa doctrine ; et

sans cette facilité que me donne Smith pour le combattre, je n'aurais jamais osé l'entreprendre, bien convaincu qu'on ne peut l'attaquer avec quelque espoir de succès, qu'en se servant contre lui de ses propres armes.

Avant de recommencer la lutte, je crois devoir établir quelques rapprochemens entre l'agriculture et les fabriques.

L'agriculture est de toutes les occupations auxquelles l'homme peut se livrer, la plus utile et la plus honorable : la plus utile, parce qu'elle tend immédiatement à sa conservation ; la plus honorable, parce qu'elle est presque toujours indépendante et qu'elle engendre toutes les vertus, compagnes ordinaires des mœurs simples. Mais l'agriculture, aussi ancienne que le monde, vit, si l'on peut s'exprimer ainsi, de ses propres forces, et n'a rien à attendre des hommes, qui ont tout à attendre d'elle. Un laboureur cultive son champ, parce qu'il est sûr d'employer le produit de sa récolte. Il n'a besoin pour cela ni de protection, ni de récompense. Plus la société sera nombreuse, plus il aura d'intérêt à perfectionner et à étendre son travail, et c'est déjà une première vérité reconnue, que tout ce qui tend à accroître la population, tourne au profit du peuple des campagnes.

Ces observations dont on ne peut, je crois, contester la justesse, en manqueraient absolument si on voulait les appliquer à l'industrie. L'homme cultive son champ parce que le besoin lui en impose l'obligation Cependant c'est bien moins pour lui un travail qu'un délassement, et ce travail simple, facile, il en a contracté l'habitude et le goût dès sa plus tendre enfance. Il en est tout autrement de l'industrie; ses progrès sont lents, les services qu'elle rend moins appréciés. Il a dû se passer bien des siècles avant que les hommes aient pu s'astreindre aux travaux assujétissans et monotones qu'elle exige; et voilà pourquoi il n'existe pas une seule contrée où l'agriculture n'ait fleuri, tandis qu'il en est un très-grand nombre où l'industrie est toujours demeurée au berceau.

L'agriculture se perfectionne d'elle-même, parce que les procédés qu'elle emploie sont très-simples. C'est une science en quelque sorte locale, qui ne connaît de règle que la pratique, varie suivant les pays et les terroirs, et se rit des vaines théories du cabinet Il ne faut ni livres pour la répandre, ni ministres pour la diriger. Laissez le cultivateur suivre en paix les leçons de sa propre expérience. Sous le prétexte de lui éviter la surchage des impôts indirects, ne lui arrachez pas le tiers ou la moitié de ce que vous appelez

son produit net ; veillez, s'il est possible, à ce qu'il ne manque ni de capitaux pour produire, ni de bouches pour consommer, et l'homme des champs vous bénira dans son cœur, sans porter la moindre envie aux fabricans des villes, quelque protection que vous leur accordiez.

Mais l'industrie ni le commerce ne peuvent avoir dans leur marche cette uniformité de mouvement qui dispense le gouvernement de toute sollicitude. Leurs progrès tiennent à ceux de la civilisation, aux arts, aux sciences, à la navigation. Le gouvernement qui ne peut presque rien pour l'agriculture, peut presque tout pour l'industrie. Si la nation a des habitudes ou des goûts susceptibles d'en retarder les développemens, il doit employer tous ses soins à les combattre. Une machine nouvelle offre-t-elle les moyens de simplifier le travail ? il en faut récompenser l'auteur. Le talent et l'habileté des ouvriers laissent-ils encore à désirer ? il convient d'exciter parmi eux l'émulation. Ainsi le gouvernement est forcé d'avoir sans cesse les yeux ouverts sur l'industrie, dont la marche incertaine et capricieuse a souvent besoin de soutien, et presque toujours de guide.

L'agriculture, limitée dans ses progrès, comme nous l'avons vu, l'est aussi et invariablement par l'étendue du pays. Dès que tout

le terrain est cultivé, il semble qu'on n'ait rien à prétendre de plus. Tout en convenant que les moyens d'exploitation sont susceptibles de se perfectionner, encore faut-il admettre qu'il viendra un moment où il ne restera rien, ou presque rien à faire, et sur quoi voulez-vous que s'exerce alors la population du pays ?

L'industrie qui dispose non-seulement des productions indigènes, mais de celles du monde entier dont elle peut décupler, centupler la valeur, n'est limitée ni dans ses progrès, ni dans ses moyens de perfection. Son domaine s'agrandit à mesure que les besoins se multiplient, et vaste comme l'imagination, mobile et féconde comme elle, sa puissance créatrice n'a de bornes que celles même du génie de l'homme, dont elle reçoit chaque jour un nouvel éclat.

La conséquence naturelle de ces rapprochemens est que l'agriculture doit occuper le gouvernement beaucoup moins que les fabriques. Il me reste à montrer jusqu'à quel point ce résultat est contraire à l'opinion de Smith.

« Dans la majeure partie de l'Europe, dit cet » écrivain, (1) le commerce et les manufactures » des villes, au lieu d'être l'effet de la culture » et de l'amélioration des campagnes, en ont

(1) Tom. II, pag. 480.

» été l'occasion et la cause. » Ceci est très-favorable aux manufactures; mais lisons ce qui suit : « Avec cela, cet ordre étant contraire au » cours naturel des choses, est nécessairement » à la fois lent et incertain. Que l'on compare » la lenteur des progrès de ces pays de l'Eu» rope dont la richesse dépend en grande partie » de leur commerce et de leurs manufactures, » avec la marche rapide de nos colonies dont » la richesse est toute fondée sur l'agricul» ture, etc. etc. » Dans un autre endroit, il dit que la principale cause des richesses des colonies est qu'elles n'ont point de manufactures. (1)

Smith convient que dans tous les états modernes de l'Europe ce sont les fabriques qui ont donné naissance à l'amélioration de la culture des terres; et il ajoute que cet ordre est contraire à la nature des choses. Mais si un tel ordre eût été contraire à la nature des choses, il n'aurait pas eu lieu; il n'aurait pas eu lieu dans tous les états de l'Europe à la fois. Il n'y a de contraire à la nature des choses que ce qui fait exception à la loi générale, et Smith prend ici la loi générale pour l'exception.

L'exemple des colonies qui doivent leur prospérité à l'agriculture, est mal choisi et ne prouve

(1) Tom. II, pag. 384.

rien. On ne peut pas comparer une colonie à la métropole. Dans la colonie il y a vingt fois, cent fois plus de terres qu'on n'en peut cultiver. Ces terres sont vierges et très-fertiles ; leurs productions ont le monde entier pour marché. On n'y pourrait établir de fabriques sans enlever des bras à l'agriculture, et l'on n'y songe seulement point parce que là, la meilleure fabrique est la terre. Dans la métropole au contraire, il n'y a point de terres incultes. Les productions indigènes sont limitées, et consommées sur les lieux. Loin qu'on y manque de bras pour l'agriculture, les manufactures ne suffisent point pour occuper les oisifs. Or, je le demande de nouveau, où conduit un pareil rapprochement?

Smith nous cite la Chine comme un pays où de tout temps l'agriculture a été préférée à l'industrie, et cette fois, du moins, un tel ordre est conforme à la nature des choses; mais qu'a-t-il produit cet ordre si merveilleux ? « Lorsqu'en » retournant la terre toute la journée, un homme » peut gagner en Chine de quoi acheter, le soir, » une petite portion de riz, il est fort content. (1) » La condition des artisans y est encore pire.... » Ils sont continuellement à courir les rues avec » leurs métiers, offrant leurs services et men-

(1) Tom. I, pag. 144; et III, pag. 541.

» diant, pour ainsi dire, de l'ouvrage. La pau-
» vreté des dernières classes du peuple, à la
» Chine, passe de beaucoup ce qu'on peut voir
» chez les nations les plus misérables de l'Eu-
» rope..... Le mariage n'est pas encouragé à
» la Chine par le profit qu'on retire des enfans,
» mais par la permission de les détruire »....
Et c'est Smith lui-même qui nous donne ces horribles détails ! et il nous présente la Chine comme un des pays les plus riches du monde ! En vérité rien ne serait plus propre à guérir une nation de la soif des richesses.

Mais voici qui est beaucoup plus extraordinaire : ce peuple, chez lequel l'agriculture a suivi l'ordre conforme à la nature des choses, *aurait cependant atteint un bien plus haut degré d'opulence s'il avait eu d'autres lois et d'autres institutions*, (1) *si, par exemple, il eut moins négligé le commerce étranger.* Eh, sans doute ; mais alors il n'eût plus été le peuple agriculteur par excellence, et vous ne l'auriez pas traité avec plus de ménagement que les nations de l'Europe, où l'agriculture s'est élevée en suivant un ordre *contraire à la nature des choses.*

Ce n'est pas tout : ce peuple chinois, si bon

(1) Tom. I, pag. 194.

agriculteur, si riche, et où les ouvriers qui travaillent à la terre meurent de faim pour la plupart, ce peuple chinois, « en fait d'ouvrages de » manufactures, d'industrie, etc. quoiqu'inférieur, n'est pas fort au-dessous des nations de » l'Europe. » (1) Quand Smith a écrit ce passage, il avait apparemment sous les yeux quelques-unes de ces étoffes de soie, dont les dessins font tant d'honneur aux artistes de la Chine, ou quelque vase de porcelaine chargé de magots; mais il aurait mieux valu qu'il n'eut pas perdu de vue ce qu'il avait écrit ailleurs : « En » Chine, les artisans courent les rues avec leurs » métiers, offrant leurs services et mendiant de » l'ouvrage..... Le sort d'un laboureur y est » autant au-dessus de celui d'un artisan, que » dans la plupart des endroits de l'Europe, le » sort d'un artisan est au-dessus de celui du laboureur » (2) Or, jugez ce que peut être en Chine le sort d'un artisan, et par une suite nécessaire quels progrès y a dû faire l'industrie, puisque l'ouvrier qui y travaille à la terre est bien heureux, *quand il a gagné, le soir, de quoi acheter une petite portion de riz.*

Les progrès de l'industrie en Europe ont

(1) Tom. II, pag. 66.
(2) Tom. III, pag. 541.

puissamment contribué, de l'aveu même de Smith, (1) à l'amélioration des terres. Cet ordre, quoi qu'il en dise, est très-conforme à la nature des choses, et beaucoup plus que si l'agriculture, dans un pays quelconque, avait contribué aux développemens de l'industrie. En effet, il ne suffit point qu'un laboureur cultive du lin pour qu'on lui achète le produit de sa récolte. Il faut encore qu'il existe dans le pays des ouvriers habiles qui possèdent l'art de travailler ce lin, d'en faire du fil d'abord, et ensuite de la toile, des vêtements. Mais quand de tels ouvriers existent, les demandes de lin se multiplient, et l'agriculture est là pour les recueillir et y satisfaire. Ainsi ses progrès doivent toujours être en raison de ceux de l'industrie, et cette marche est la seule que la raison avoue, comme elle est la seule que l'expérience confirme.

D'ailleurs plus il y a d'ouvriers dans un pays, plus il y a de consommateurs. Aussi « tout ce qui » tend à diminuer le nombre des artisans et des » manufacturiers, tend à diminuer le marché in- » térieur, le plus important de tous les marchés » pour le produit brut de la terre, et tend par- » là à décourager l'agriculture. » (2) Ici c'est Smith qui parle. Je n'ai rien à ajouter.

(1) Tome II, pag. 413.
(2) Tom. III, pag. 555.

Si cependant on pouvait douter encore que l'industrie ne contribue aux progrès de l'agriculture, je prierais le lecteur de jeter un coup d'œil sur les principaux états de l'Europe. Partout où l'industrie est florissante, l'agriculture est avancée ; ailleurs elle languit. L'Angleterre et la France sont les pays les plus industrieux de l'Europe, et sans comparaison les mieux cultivés. En Espagne et en Pologne, où il n'existe qu'une industrie grossière, l'agriculture est encore dans l'enfance; et remarquez que je cite ici deux pays dont le sol est de beaucoup plus fertile que celui de la France et de l'Angleterre.

J'ai déjà indiqué pourquoi les pays où l'industrie est florissante, sont ordinairement les mieux cultivés. C'est que l'industrie ne s'exerce que sur les produits de la terre, et que plus elle en consomme, plus il faut les multiplier. On peut en donner encore une autre raison. Dans les pays de manufacture il règne une émulation générale qui doit nécessairement tourner au profit de la société. Le cultivateur rivalise l'artisan, l'artisan le cultivateur ; personne ne reste oisif. Ecoutez Smith sur cet accord si favorable aux progrès de la richesse d'un pays, et qui ne l'est pas moins à la conservation des bonnes mœurs parmi le peuple : « Dans les villes manufacturières et commer-» çantes .... le peuple est laborieux, frugal,

» économe (1).... Dans les villes qui ne se soutiennent que par la résidence permanente ou » temporaire d'une cour, dans celles de parlement, etc... il est en général paresseux, débauché et pauvre. » Ailleurs Smith fait observer que les environs de Madrid, de Rome, de Versailles, villes de consommation et non de fabrique, sont mal cultivés et presque abandonnés; aussi affirme-t-il que « l'expédient le moins propre à encourager la culture du blé est de » diminuer le nombre de ceux qui sont en état » de le payer : politique aussi sage que celle » qui voudrait donner de l'extension à l'agriculture en décourageant les manufactures. » (2)

D'où il suit que la politique la plus sage pour un gouvernement est de donner de l'extension à l'agriculture en encourageant les manufactures. La question se trouve ainsi décidée, et ce n'est pas moi, c'est Smith qui l'a résolue.

---

(1) Tome II, page 322.
(2) Tome I, page 322.

CHAPITRE II.

Du commerce. — Causes de ses progrès en Europe. — Ce qu'on doit entendre par le mot *capitaux*. — Ce que c'est que l'économie par rapport aux nations. — Commerce intérieur.

« INDÉPENDANT et libre dans sa marche, » grand dans ses projets, plus grand dans ses » bienfaits, admirable dans ses travaux, ne » connaissant de bornes que celles que le globe » lui assigne, agent universel, âme du monde » politique, le commerce scelle la grandeur de » l'homme, et le rapproche de sa céleste ori- » gine, en opposant aux prodiges de la création » les prodiges de sa propre industrie. » (1)

On juge de la richesse des nations par comparaison avec d'autres nations dont l'industrie est plus ou moins avancée; mais on n'apprécie ainsi que très-imparfaitement les bienfaits du commerce, sans lequel l'homme errerait parmi les bois avec les bêtes sauvages, qu'il serait même obligé de combattre ou pour se vêtir, ou pour se nourrir.

Quel immense intervalle sépare les nations

(1) Etat commercial de la France au commencement du 19e siècle, par M. Blanc de Volx.

civilisées de l'état de dénuement et d'ignorance, et de la barbarie de ces peuples de la Nouvelle-Hollande, et de tant d'autres contrées où il n'existe encore ni industrie, ni commerce !

Vous appelez pauvre un artisan qui vit de son travail ; vous concevez à peine qu'il puisse exister de condition plus misérable ! Que d'objets à son usage exciteraient cependant votre envie, et vous paraîtraient, ce qu'ils sont véritablement, des prodiges de l'industrie humaine, si, transporté tout à coup dans quelque pays barbare, vous étiez réduit, comme les peuples qui l'habitent, à courir les forêts, demi-nu, pour exister du produit de votre chasse ! Le lit sur lequel il repose, et dont la laine a peut-être été tirée des pays étrangers, sa table, sa chaise, son miroir, son couteau, son verre, que de connaissances, que de travaux, tous ces objets ne supposent-ils pas ! Et ces nombreux ustensiles, d'un usage de tous les momens, en fer, en cuivre, en acier, en bois, en os, qu'on a été chercher dans leur état primitif, ceux-là au fond du Nord, ceux-ci dans un autre hémisphère, calculez, s'il est possible, combien d'individus ont été employés à les lui transporter, à les lui préparer. La maison qu'il habite n'est pas bien belle ; mais que de temps elle durera ! Ses habits sont bien grossiers ; mais avec quel art on les a tissus ! dans combien de

mains ils ont passé, depuis le cultivateur qui a récolté le lin ou qui a tondu les troupeaux, jusqu'aux ouvriers qui ont façonné la toile et le drap! Voyez le prenant son modeste repas; sa table est plus commodément servie que celle d'un chef de hordes sauvages; ses alimens, moins nombreux, sont mieux préparés. Pour en relever le goût, de précieuses aromates lui ont été apportées de trois mille lieues; et cette jouissance qui semblerait devoir être très-supérieure à ses facultés, est précisément celle qui lui coûte le moins, puisqu'il peut se la procurer chaque année par quelques heures de travail.

Tels sont donc les effets de l'industrie, du commerce et de la civilisation qu'un homme laborieux, pris dans la classe des artisans qui n'est pas à beaucoup près celle où le travail rapporte le plus, jouit aujourd'hui d'une aisance inconnue aux individus les plus opulens des sociétés encore au berceau.

Nous nous souvenons des quatre révolutions survenues dans le système des échanges. Tant qu'ils s'effectuèrent en nature, le commerce ne put prendre aucun essor. L'introduction des métaux comme monnaie en détermina seule les progrès, et rien n'y mit plus obstacle lorsque ces métaux, convertis en pièces courantes, eurent ainsi reçu un caractère certain.

Mais dans les temps très-reculés où cette dernière révolution arriva, la quantité de métaux précieux en circulation étant peu considérable, leur rareté devait leur donner un très-grand prix. Une once d'argent payait donc alors, très-certainement, plus de marchandises, ou, si l'on veut, plus de travail que n'en paierait aujourd'hui une pièce de 6 francs, qui pèse aussi une once. (1)

---

(1) Les variations qu'ont éprouvées les monnaies dans tous les pays, sont très-indépendantes de celles survenues dans la valeur de l'argent. Il importe de ne pas confondre ces deux choses. La valeur de l'argent hausse ou baisse suivant qu'une quantité quelconque de ce métal, un marc, par exemple, commande plus ou moins de travail. Or il est clair que quand l'argent était très-rare, il devait être plus recherché, et par conséquent avoir plus de prix.

La valeur des monnaies, c'est-à-dire leur valeur nominale, dépend uniquement de la volonté du souverain. Ainsi la pièce que nous nommons aujourd'hui 5 francs, pourrait être appelée demain 10 francs, s'il plaisait au gouvernement d'en faire changer l'empreinte. Cette opération n'ajouterait pas un millésime à sa valeur; mais elle procurerait à l'état le moyen de rembourser ses créanciers avec moitié moins d'argent qu'il ne leur en doit. Ce serait une banqueroute de 50 pour 100, et rien de plus.

On peut juger du nombre de banqueroutes de cette espèce qui ont eu lieu en France, par l'état actuel de notre monnaie comparée à ce qu'elle était dans les anciens temps de la monarchie. Sous Charlemagne, la livre d'argent pesait douze onces. Ce qu'on appelle livre aujourd'hui (20 sous) ne

Le principe économique qu'on peut déduire de là, c'est que l'argent ayant d'autant plus de

---

pèse plus que le sixième d'une once. Notre livre ne vaut donc que la soixante – douzième partie de la livre de Charlemagne, ce qui fait juste 72 banqueroutes de 50 pour 100, l'une dans l'autre.

La première eut lieu sous Philippe I. Ce prince mêla un tiers d'alliage à la livre de Charlemagne. Au lieu de douze onces d'argent fin, la livre n'en contint donc plus que 8 : donc sa valeur fut réduite d'un tiers.

C'est cette opération que les historiens appellent *augmentation des monnaies*. Il est aisé de concevoir pourquoi on l'a si souvent renouvelée depuis.

Cependant toutes ces altérations de monnaies entraînaient mille sortes de maux. Le prix nominal des denrées, qui se règle sur la quantité d'argent fin que contient la monnaie et nullement sur l'étiquette qu'il plaît au monarque d'y apposer, éprouvait sans cesse des variations. Il en était de même de tous les produits du travail. Du reste nulle sûreté dans les transactions, nul crédit dans le commerce. Tant d'inconvéniens dont plusieurs siècles avaient donné la fâcheuse expérience, ont enfin décidé à renoncer à l'altération des monnaies. Cette révolution date maintenant de quatre-vingts ans. Quand Colbert arriva au ministère, la livre d'argent (20 sous) contenait encore un peu plus du tiers d'une once, et l'on disait du marc qu'il valait 26 francs. Colbert l'éleva à 28. J'aime mieux croire que Colbert céda en cela aux préjugés de son temps, que d'accuser un aussi grand administrateur d'avoir considéré l'augmentation des monnaies comme une bonne opération de finance. Je n'en veux même d'autre preuve que la circonspection avec laquelle il usa de ce moyen qui devint si funeste après sa mort. En effet après lui on porta la valeur nominale du marc d'ar-

valeur qu'il est plus rare, il est absolument indifférent qu'un pays commerçant en soit peu ou abondamment pourvu. Ce principe est rigoureusement vrai en théorie. Il n'y en a pas de plus faux dans l'application.

Ce principe est faux dans l'application,

1°. Parce que la valeur de l'argent, dans un pays quelconque, ne se règle point seulement sur la quantité d'argent que possède ce pays, mais encore sur ce qui en existe dans l'univers commerçant.

2°. Parce que l'argent, bien que susceptible de changer de valeur en raison de son abondance ou de sa rareté, relativement aux besoins de la circulation, a cependant une sorte de valeur fixe qu'il doit à l'opinion, et qui l'empêche toujours de baisser ou de hausser de prix, dans la proportion rigoureusement exacte de son abondance ou de sa rareté.

---

gent de 28 fr. à 40 : altération considérable, puisqu'elle revient à une banqueroute de 30 pour 100. Tel était l'état des choses à la mort de Louis XIV.

Si je ne parle point de l'altération des monnaies dans le cours de cet ouvrage, c'est qu'il n'est pas à craindre qu'un tel abus se renouvelle ; et je n'ai indiqué ici en quoi il consiste, que pour empêcher le lecteur de le confondre avec la diminution survenue dans la valeur de l'argent, diminution qui tient à des causes toutes différentes, comme on le verra dans ce chapitre.

Qu'arriva-t-il donc lorsque les progrès de la civilisation eurent accru la nécessité des échanges? Il arriva que l'argent n'étant plus suffisant pour les besoins de la circulation, sa rareté mit obstacle aux développemens ultérieurs du travail. L'argent dut augmenter alors de valeur; mais cette augmentation de valeur n'étant jamais en proportion des besoins de l'industrie, ne pouvait produire qu'un bien très-peu remarquable, et surtout excessivement lent. L'industrie ainsi gênée par le défaut de moyens de circulation, ne peut mieux se comparer qu'à un jeune arbre plein de vigueur, que l'on étreindrait d'une forte ligature. La ligature cèdera, comme l'argent hausse de valeur; mais sans ligature, l'arbre aurait cru beaucoup plus vîte, et de même avec plus d'argent, l'industrie eût doublé d'activité.

Je ne puis appuyer tous ces raisonnemens que sur un seul fait, mais qui semblera d'un grand poids. Tout le monde sait combien le commerce fut généralement languissant en Europe, pendant tout le moyen âge. Il faut l'attribuer à l'état de barbarie qui suivit le déchirement de l'Empire romain. Ce ne fut qu'après les croisades, qui firent connaître aux Européens de nouvelles choses, et leur donnèrent de nouveaux besoins, qu'on vit les arts et l'industrie sortir enfin de leur long assoupissement. La boussole fut employée;

on découvrit l'art d'imprimer en caractères mobiles, celui de faire de la poudre à canon; on cultiva le mûrier, on essaya l'éducation des vers à soie, on fabriqua le papier avec du linge. La chute du gouvernement féodal qui tombait alors de toutes parts, dut accélérer beaucoup ce mouvement général vers la production. Si donc l'industrie ne s'éleva point tout à coup à un très-haut degré de splendeur, il faut qu'elle ait rencontré dans sa marche quelque grand obstacle, et cet obstacle est le défaut de moyens de circulation.

Jusqu'à cette époque, l'argent avoit été fort rare, sans qu'on en eût cependant ressenti le besoin. A quoi eussent pu servir de nombreux moyens de circulation, dans un pays où l'on n'avait presque rien à faire circuler? Il en fut bien différemment quand le commerce eut pris quelque activité. Alors le besoin d'argent devint universel; l'industrie, fortement garottée par l'impossibilité d'effectuer les échanges, languit donc encore, et le seul soulagement qu'elle éprouva fut, pendant tout le quinzième siècle, une augmentation très-légère et très-lente dans la valeur de l'argent.

Je m'arrête ici, et demande pourquoi, à cette époque où l'industrie était si fortement contrariée dans sa marche par l'impossibilité de multiplier les échanges, l'argent dont la valeur est

toujours, d'après les écrivains, en raison de sa rareté, ne reçut pendant tout le cours d'un siècle, qu'une augmentation presque insensible de prix, au lieu de doubler, tripler, quadrupler de valeur, comme la marche naturelle des choses, et les principes théoriques des écrivains sembleraient le prescrire.

Question qui m'oblige à reproduire le principe établi précédemment: *L'argent, bien que susceptible de changer de valeur en raison de sa rareté ou de son abondance, relativement aux besoins de la circulation, a cependant une sorte de valeur fixe qu'il doit à l'opinion, et qui empêche toujours qu'il ne baisse ou hausse de prix dans la proportion rigoureusement exacte de son abondance ou de sa rareté.*

Cette vérité d'expérience se confirme très-bien par le raisonnement. Dans un pays où l'argent acquerrait ainsi par sa rareté une plus grande valeur, il doit arriver quelque chose de fort étrange, c'est que plus vous travaillez, moins vous paraissez riche. Si, par exemple, vous avez commencé avec un capital de trente mille francs, et que dans l'intervalle de votre établissement à votre retraite, l'argent ait doublé de valeur, il faudra, pour que vous retiriez vos trente mille francs de mise de fonds, que vous ayiez doublé votre

capital. Or je dis que dans un pays où l'industrie ne peut faire de progrès qu'à la suite de pareils surhaussemens dans la valeur de l'argent, le commerce doit languir à jamais ; car il est évident qu'en admettant la possibilité de cette augmentation de valeur dans l'argent, le plus sûr moyen de s'enrichir serait de garder par devers soi le capital numéraire qu'on posséderait, sans s'occuper aucunement de reproduction ni de travail.

Je prévois toutes les objections, et crois pouvoir y répondre. Quand l'argent augmente de valeur, qu'importe, me dit-on, que l'on en ait moins, si cependant on est plus riche ? Cela importe beaucoup. Il est très-difficile de se persuader, quelque vraie que soit la chose, qu'avec dix mille livres de rente on puisse être aussi riche que quand on en possédait numériquement le double. Telle est l'influence des mots sur les idées. Ainsi, quand même l'argent aurait, dans un pays quelconque, de la tendance à augmenter de valeur, cette tendance sera toujours excessivement contrariée, si même elle n'est absolument détruite, par la force de l'habitude et l'influence des signes. Un ouvrier accoutumé à gagner quarante sous par jour, voudra toujours gagner quarante sous. Il en sera de même du fabricant, du marchand, de l'homme public ; et pour que votre argent doublé de valeur, il fau-

dra que sa rareté se soit fait sentir au point de la décupler cette valeur, et même de la vingtupler, théoriquement parlant.

Il me paraît impossible de contester cette valeur d'opinion que possède l'argent, et même tout ce qui en fait fonction. Les écrivains la négligent absolument dans leurs raisonnemens rigoureux, dont ils tirent des conséquences à la manière des géomètres. Cet usage d'appliquer la méthode d'une science où tout est positif, à une autre science où tout est variable, me semble bien mauvaise ; et j'aimerais autant qu'en écrivant sur la géométrie, on s'imposât l'obligation de ne jamais employer le calcul.

Je reviens aux développemens de l'industrie en Europe. La fin du 15e siècle fut l'époque d'un événement à jamais mémorable qui agrandit le globe, en fit disparaître des peuples entiers, et multiplia pour tous les autres les sources de la reproduction. Je n'ai à le considérer que sous ce dernier point de vue, et sans doute on voit bien que je parle de la découverte de l'Amérique.

On connaît l'immense quantité de métaux précieux que les conquérans du Nouveau-Monde en rapportèrent. En moins d'un siècle, il y eut en Europe vingt fois plus d'argent qu'elle n'en avait jamais possédé. Il s'en écoula beaucoup dans l'Inde et dans les autres parties du monde ; mais

on estime que la quantité d'argent actuellement existante en Europe, est encore dix fois plus considérable qu'elle n'était avant la découverte de l'Amérique. Or, c'est à cette augmentation de moyens d'échanges qu'il faut attribuer, en très-grande partie, les développemens prodigieux de l'industrie depuis trois siècles.

Nous avons vu que pendant tout le cours du quinzième siècle, à l'époque où l'industrie faisait les plus grands efforts pour produire, l'argent avait éprouvé une légère augmentation de valeur, preuve irrécusable de son excessive rareté, comparée aux besoins du commerce. L'industrie ne reçut de cette augmentation de valeur qu'un secours à peine sensible : aussi ne fit-elle que bien peu de progrès. Tout à coup le grand instrument de la reproduction vient à se multiplier avec une fécondité qui tient du prodige. Alors l'industrie, que rien n'arrête plus, prend décidément son essor, et le commerce de l'Europe devient celui de l'univers.

Je ne connais dans l'histoire aucun événement dont la cause et l'effet aient une connexion aussi intime. Smith l'a cependant méconnue, et il le fallait bien : autrement il aurait infirmé d'un seul mot toute sa doctrine.

Quelque désir que j'aie d'arriver le plus directement possible au but que je me suis pro-

posé, je suis obligé de combattre cet écrivain chaque fois que je le rencontre sur mon passage. Si je négligeais cette attention, on se contenterait de m'opposer ses paroles, et je serais ainsi jugé avant d'avoir été compris.

Suivant Smith, l'augmentation de la quantité d'or et d'argent en Europe, et l'extension de son agriculture et de ses manufactures, sont deux événemens qui, pour être arrivés à la même époque, *n'ont presque pas eu de liaison l'un avec l'autre.* A quoi donc attribuer cette grande extension du commerce, qui se lie d'une manière si intime à la découverte de l'Amérique? A la chute du gouvernement féodal. Ici Smith s'appuie de l'exemple de la Pologne qui est toujours aussi pauvre, parce que le gouvernement féodal n'y a point été aboli. Je réponds par deux observations: d'abord, il n'est nullement constant que la Pologne soit aujourd'hui, comme l'affirme Smith, *un pays aussi misérable qu'il l'était avant la découverte de l'Amérique.* Ensuite, plusieurs états d'Europe sont restés très-pauvres, quoique le système féodal y ait été aboli. Le système féodal n'était donc pas le seul obstacle aux progrès de l'industrie. Or, si les états dont je parle sont restés pauvres, c'est uniquement parce qu'ils n'ont eu qu'une très-petite part dans l'augmentation générale des capitaux métalliques,

ou qu'ils n'en ont su tirer aucun parti intérieur, comme l'Espagne et le Portugal. Smith donne de la pauvreté de ces nations, une tout autre raison. Si le système féodal y a été aboli, *on l'a remplacé par un système qui ne vaut guère mieux*. Mais ce système qui ne vaut guère mieux que le système féodal, a pourtant enrichi l'Angleterre, et Smith se fait là des objections qu'il est bien loin de résoudre.

La chute du gouvernement féodal a donné à l'industrie une liberté de mouvement dont elle avait toujours été privée. Cette circonstance, qui a accéléré ses progrès, n'aurait cependant pu les favoriser beaucoup, si des moyens d'échange plus nombreux n'eussent contribué à faire circuler et à multiplier ses produits. Ces deux événemens ont ainsi concouru admirablement aux mêmes résultats, et quand Smith affirme qu'ils n'ont *presque* pas eu la moindre liaison l'un avec l'autre, il ne prouve absolument rien, précisément parce qu'il veut trop prouver.

Au surplus, le vice du raisonnement de Smith se décèle par les expressions mêmes dont l'écrivain s'est servi. Que signifie ce *presque* jeté au milieu de sa phrase comme pour déposer du chagrin qu'elle lui a causé ? *L'augmentation de la quantité d'or et d'argent en Europe, et l'extension de son agriculture et de*

ses fabriques, sont deux événemens qui, pour être arrivés à la même époque, n'ont PRESQUE *pas eu la moindre liaison l'un avec l'autre.* Presque pas! il faut avouer que voilà un raisonnement bien concluant.

Smith était très-persuadé que l'augmentation des métaux en Europe, produite par la découverte de l'Amérique, avait influé sur les progrès de l'industrie. Il aurait rougi d'affirmer positivement le contraire. Forcé d'opter entre la vérité et le sacrifice de sa doctrine, il a concilié du mieux qu'il a pu l'une avec l'autre, et il est résulté de cette espèce de transaction une phrase louche, qui ne signifie absolument rien.

Mais puisque Smith n'a point formellement nié l'influence de l'augmentation du numéraire en Europe, sur les progrès du commerce, il l'a reconnue, et de cela même qu'il la reconnaît, quelque soin qu'il prenne de l'affaiblir, j'affirme qu'elle a été très-grande, et telle que sans cette augmentation dans la masse métallique, l'industrie serait restée dans l'enfance.

Le sujet que je traite est fertile en difficultés. J'aime mieux prévoir les objections que d'avoir ensuite à y répondre. En voici d'assez importantes.

On me demande d'abord comment il se fait que l'argent, après la découverte de l'Amérique, ait successivement baissé de valeur, au point qu'il

en a trois fois moins aujourd'hui ? L'industrie, conclut-on de là, n'avait donc pas besoin de nouveaux moyens d'échanges, puisque leur multiplicité n'a servi qu'à les avilir : raisonnement spécieux, et qui serait parfaitement juste si la dépréciation de l'argent s'était proportionnée à l'augmentation de sa masse. Or, la dépréciation est dans la proportion de trois ou quatre à un; c'est-à-dire, qu'il faut aujourd'hui quatre onces d'argent environ, pour obtenir autant de travail qu'on en aurait payé avec une once, avant la découverte de l'Amérique. Mais la masse du numéraire ne s'est pas augmentée dans la proportion de quatre à un seulement, ainsi que sa dépréciation semblerait l'indiquer; elle s'est accrue, au contraire, dans la proportion bien plus forte d'un à vingt; et cette différence très-essentielle, comment l'expliquer, sinon par les besoins sans cesse renaissans de la circulation et de l'industrie, qui rendaient de plus en plus indispensable une augmentation dans la masse générale de la monnaie.

Mais il était impossible que l'industrie, quelque rapides que fussent ses développemens, parvînt à employer cette masse énorme de métaux qui refluaient par torrens d'Amérique en Europe. L'offre de l'argent fut donc toujours supérieure à la demande, et de là résulta l'avilissement. Or de ce que l'Amérique a approvisionné le marché de

l'Europe d'un peu plus d'argent que l'industrie n'en réclamait, on tire la conséquence qu'elle n'en réclamait pas du tout. Je ne puis croire que ce soit là de la dialectique.

L'industrie se serait passée d'augmentation dans la quantité d'argent circulant, poursuit-on, parce que celui qui existait étant plus en demande, serait devenu plus précieux, et par conséquent aurait acquis une nouvelle valeur. C'est l'argument que j'ai déjà écarté par des considérations puisées dans le raisonnement, et qu'il faut à présent combattre par les faits. L'argent qui a baissé de valeur dans la proportion de 4 à 1, avait augmenté en quantité dans la proportion de 1 à 20. Donc si l'argent avait seulement quintuplé en quantité, sa valeur n'aurait point baissé. Donc encore, pour que la quantité de numéraire existante à l'époque de la découverte de l'Amérique eût pu remplir dans les échanges le même office que cette quantité quintuple, il aurait fallu qu'il quintuplât en valeur. Or, pendant le siècle qui a précédé l'exploitation des mines, à peine la valeur de l'argent a-t-elle éprouvé une augmentation sensible. Combien donc il eut dû s'écouler d'autres siècles pour qu'elle doublât! combien pour qu'elle quintuplât! Et cependant quels progrès auraient pu faire le commerce et l'industrie?

De tous les événemens qui ont suivi la décou-

verte de l'Amérique, l'un des plus remarquables est la baisse de l'intérêt en Europe. Jusque-là on n'avait point prêté à moins de dix. Depuis, l'intérêt a successivement baissé jusqu'à six, cinq, et même, dans quelques pays, jusqu'à trois et deux. La réduction dans le taux de l'intérêt se trouve ainsi liée à l'accroissement de la quantité de numéraire en Europe. Ces deux événemens dont l'un semble la conséquence si naturelle de l'autre, seront-ils aussi de ceux qui n'ont entre eux *presque pas la moindre liaison?*

Nul doute suivant Smith. Locke, Law et Montesquieu étaient pourtant d'une opinion contraire. Smith les combat. J'ose croire qu'il serait entré dans la lice avec moins d'assurance, si ces trois écrivains se fussent contentés d'atribuer la diminution de l'intérêt à l'augmentation de la quantité d'argent en Europe, sans chercher à expliquer comment cet effet fut produit. Ici leur erreur est manifeste. « L'intérêt a baissé, dit » Montesquieu, (1) parce que le prix de toutes » les choses augmenta, et que celui de l'argent » diminua. » D'où il tire la conséquence que l'argent ayant moins de valeur, on dut le louer à moindre prix, c'est-à-dire exiger un moindre intérêt; mais cette diminution dans la valeur de

(1) Esprit des lois, liv. XXII, chap. 6.

l'argent affectait également l'argent prêté et l'argent payé en retour du prêt, c'est-à-dire l'intérêt; car enfin, si les cent francs pour lesquels vous me donniez dix pour cent avant la découverte de l'Amérique, ne valaient plus après, que cinquante francs, de même vos dix francs n'en valaient plus que cinq. La proportion restait donc la même sans que le taux de l'intérêt baissât. Ce n'est donc point la diminution survenue dans la valeur de l'argent qui a fait baisser l'intérêt. Il n'y a rien de plus évident.

Hume et Smith se sont prévalus de cette erreur pour asseoir leur système. Mais en prouvant que Locke, Law et Montesquieu avaient mal expliqué un fait incontestable, il ne l'ont pas détruit, et il reste toujours constant que la diminution de l'intérêt en Europe a suivi l'augmentation du numéraire produite par la découverte du Nouveau-Monde.

Il est étonnant qu'après avoir indiqué la véritable cause de la diminution de l'intérêt, des écrivains aussi profonds que Locke et Montesquieu, aient aussi mal réussi à l'expliquer. L'intérêt a baissé, non, comme ils l'ont dit, parce que l'argent a perdu de sa valeur, mais parce qu'après la découverte de l'Amérique, il y en eût toujours dans la circulation au delà des besoins de l'industrie. Ainsi tandis qu'avant la découverte de

l'Amérique, il y avait plus d'emprunteurs que de prêteurs, après il y eut plus de prêteurs que d'emprunteurs. La condition des emprunteurs devint donc plus douce, et ce fut une conséquence même de l'abondance de l'offre, comme la modicité du prix d'une denrée est la conséquence de son abondance au marché.

Lorsque l'on découvrit l'Amérique il n'y avait guère en Europe qu'un milliard de numéraire. Cette somme était insuffisante pour les besoins de la circulation. Tous les chefs d'entreprise, fabricans, commerçans, cultivateurs, gênés par le défaut de capitaux métalliques, se trouvaient en quelque sorte à la merci de ceux qui en possédaient. Ainsi l'intérêt se maintint à un taux très-élevé. Tout à coup la scène change. L'argent déborde comme par torrens. L'agriculture, l'industrie, le commerce, toutes ces branches de l'arbre social, en reçoivent plus qu'elles n'en peuvent employer. Alors les prêteurs subissent la loi que trop long-temps ils ont faite, et l'intérêt diminue. Il me semble qu'il ne fallait pas un grand effort d'entendement pour expliquer un effet aussi simple.

La diminution de valeur qu'a éprouvé l'argent, depuis la découverte de l'Amérique, résulte, comme je l'ai dit, de ce que l'Amérique en a fourni cinq fois plus que le commerce n'en recla-

mait; la diminution de l'intérêt de ce qu'il y a toujours eu plus de prêteurs que d'emprunteurs. Or l'un de ces effets ne devait pas nécessairement entraîner l'autre; car si l'Amérique eut seulement quintuplé la quantité de numéraire qui existait en Europe, sa valeur n'aurait éprouvé aucune diminution, et cependant l'intérêt n'en serait pas moins descendu au taux où il est aujourd'hui dans l'Europe : c'est que pour que l'argent baisse de valeur, il faut que son augmentation en quantité soit rapide, et en quelque sorte prodigieuse, ce qui n'a pu être produit que par un événement comme la découverte de l'Amérique, tandis que pour que l'intérêt diminue, il suffit que le marché soit toujours approvisionné d'un peu plus d'argent que n'en réclame l'industrie.

Quand Smith a obscurci une vérité bien évidente, il faut pour lui rendre toute sa clarté montrer l'erreur du système qu'il a édifié à la place. Cet examen, cette fois, sera très-court. « A me-» sure que la quantité des fonds à prêter vient à » augmenter, (1) l'intérêt ou le prix qu'il faut » payer pour l'usage du capital va nécessaire-» ment en diminuant. » Donc, induirons-nous de là, plus il y a d'argent, plus l'intérêt doit baisser. Point du tout, nous dit Smith: j'appelle fonds à

(1) Tome II, page 358.

prêter, non pas l'argent, mais la marchandise. Ainsi ce n'est pas l'abondance de l'argent qui fait baisser l'intérêt de l'argent, c'est l'abondance de la marchandise J'affirme que ce raisonnement est dans Smith (liv. 2, chap 5, page 355, du 2e vol.)

Quoi c'est l'abondance de la marchandise qui règle le taux de l'intérêt de l'argent? mais il a fallu les créer ces marchandises, et puisque c'est leur abondance qui va réduire le taux de l'intérêt, avant qu'on ne les eût fabriquées, l'intérêt était donc très-haut? Or si l'intérêt avait été très-haut, on ne les aurait point fabriquées ; on ne les aurait point fabriquées en abondance. Il y a dans ce raisonnement un vice radical ; c'est ce qu'on appelle le cercle vicieux.

Sans doute dans les pays où l'industrie est florissante, et les capitaux en marchandises très-nombreux, l'intérêt est bas ; mais c'est précisément parce que l'intérêt est bas que les travailleurs se multiplient ; et l'intérêt n'y est bas que parce que l'argent abonde.

Voici le raisonnement de Smith : plus un pays possède de capitaux en marchandises, plus l'intérêt y est modéré. Donc c'est l'abondance des marchandises qui fait baisser le taux de l'intérêt. Smith prend l'effet pour la cause ; c'est à cela que se réduit son erreur.

Quand les produits de l'industrie et du travail

augmentent dans un pays, vous dit encore Smith, « ce qu'on appelle capitaux pécuniaires y grossit » en même temps. » (1) Ainsi ce n'est point l'accroissement de la quantité du numéraire en Europe qui a produit l'extension de son commerce et de ses manufactures ; ce sont au contraire les progrès de l'industrie et du commerce qui ont amené l'augmentation de la quantité de numéraire en Europe, et la découverte de l'Amérique ! Toujours même erreur ; la cause pour l'effet.

Lorsqu'un pays croît en industrie, la quantité de numéraire y augmente, parce qu'une partie des produits du travail va au-dehors et procure en échange, de l'argent. Or, cet argent fournit au pays de nouveaux moyens de réproduction, qui, à leur tour, amèneront de nouveaux renforts dans la masse du numéraire ; ainsi la cause primitive redevient successivement cause et effet. Mais cette cause primitive est l'abondance de l'argent, car, encore une fois, la grande extension du commerce en Europe n'a point précédé l'augmentation des métaux ; c'est, au contraire, l'augmentation dans la quantité d'argent qui a précédé l'extension de l'agriculture et des manufactures, vérité de fait devant laquelle croule tout le système de Smith.

(1) Tom. II, pag. 358.

Au reste, on vient de voir que tout en considérant l'abondance de l'argent comme une conséquence nécessaire de l'abondance des marchandises, Smith faisait cependant marcher de front l'abondance de l'argent et le taux modéré de l'intérêt. Il jugeait donc ces deux circonstances inséparables. Il est certain que partout où l'argent abonde, l'intérêt est bas. Les écrivains sortis de l'école de Smith, n'ont pas été aussi mesurés que leur maître, et, comme il arrive toujours, ils ont enchéri sur ses erreurs. Voici donc leur dernière découverte, que je consigne ici comme un témoignage des progrès qu'ils ont fait faire à la science : l'*abondance de l'argent n'influe que foiblement, n'influe peut-être pas du tout sur le taux de l'intérêt..... Ainsi les capitaux en marchandises peuvent être très-abondans et l'argent très-rare.*

L'abondance de l'argent n'influe point sur le taux de l'intérêt! Pourquoi donc le taux de l'intérêt est-il moindre en Angleterre qu'en France, et moindre en Hollande qu'en aucun pays? et dans quel pays l'argent a-t-il été plus abondant qu'en Hollande, en Hollande où l'on trouvait difficilement à placer d'une manière solide, à trois, et où le gouvernement a souvent emprunté à deux?

L'abondance de l'argent n'influe point sur

l'intérêt ! C'est pour cela, sans doute, que pendant les quatre années qui ont suivi la chute du papier-monnaie en France, les meilleures maisons ne trouvaient à emprunter qu'à l'intérêt usuraire de deux et trois par mois. Or, à mesure que l'argent a reparu, l'intérêt a baissé ! Admirez l'extrême justesse de cette assertion : l'*abondance de l'argent n'influe que foiblement, n'influe peut-être pas du tout sur le taux de l'intérêt.*

Quoi donc ! le loyer des maisons, celui des meubles, des instrumens, des livres, se règle sur l'abondance des choses louées, et l'on voudra nous persuader que l'intérêt de l'argent, qui est aussi un loyer, suit dans son cours des lois inverses !

Il est difficile de concevoir à quel point les écrivains poussent le zèle quand il s'agit d'alarmer sur les effets que produirait en France une grande abondance de numéraire. *Non-seulement*, disent-ils, *l'abondance du numéraire n'influe point sur l'intérêt, mais encore elle ne peut que faire baisser la valeur échangeable de l'argent.* Cependant la Hollande n'a point éprouvé ces inconvéniens graves. Les quantités immenses d'argent qu'elle s'est procurées par son commerce de transport lui ont d'abord servi à donner à ses capitaux productifs la plus grande

extension. Mais pauvre de territoire, plus pauvre encore de population, il était impossible qu'elle tirât d'un capital numéraire considérable tout l'avantage qu'il aurait pu procurer à des nations agricoles et manufacturières. La Hollande fut donc réduite à prêter à l'étranger : eh bien, elle fit des placemens à cinq et six, et ce fut encore pour elle une nouvelle source de revenu.

S'il était vrai que l'abondance du numéraire dans un pays en fît baisser la valeur échangeable, cet effet aurait donc eu lieu en Hollande, puisque la Hollande est la seule nation qui ait dû à son industrie la propriété d'un capital numéraire très-supérieur à ses besoins ; or si cet effet ne s'est pas vérifié en Hollande, où il n'y a guère d'autre moyen d'employer un capital que la pêche et le commerce de transport, n'est-il pas absurde de le redouter pour la France, pour la France, pays agricole, pays manufacturier, pays d'une étendue immense et d'une fertilité prodigieuse, en comparaison de la Hollande, pays enfin peuplé de trente millions d'habitans, actifs, industrieux, et dont la plupart sont encore misérables parce qu'ils manquent de moyens de travail ?

Nous avons déjà vu pourquoi l'argent baissa tout à coup de valeur après la découverte des mines ; et comment en eût-il pu être autrement

lorsqu'en moins d'un siècle la quantité d'argent existante en Europe fut presque vingtuplée ? quelle industrie aurait pu suivre dans ses progrès un pareil débordement de métaux ? Mais cet effet une fois produit, il n'est pas à présumer qu'il se renouvelle. Les mines ne rendent déjà presque plus : il faudra donc un jour les abandonner ; et cependant l'industrie tend de toute part à s'accroître. Voyez l'Angleterre, la France, la Russie, l'Espagne elle-même; partout s'ouvrent de nouvelles sources de richesse, partout augmente l'ardeur de produire. La masse du numéraire qui circule aujourd'hui en Europe y sera donc bientôt insuffisante, et Smith l'aurait-il pu nier, lui qui a remarqué le premier que depuis un siècle environ, malgré la quantité toujours croissante des métaux en Europe, l'argent avait augmenté de valeur. Aussi les nations en éprouvent-elles plus que jamais le besoin ; et c'est au moment où elles redoublent d'activité et de travail pour s'en procurer, c'est lorsque ce besoin détermine les unes à de grandes mesures somptuaires, les autres à des transgressions de traités et à des perfidies, c'est ce moment que l'on choisit pour apprendre à la France que *les capitaux en marchandises peuvent être très-abondans et l'argent très-rare, pour lui apprendre que jamais l'argent n'est*

d'un usage indispensable comme monnaie.

Mais avec quoi donc, je vous prie, ferez-vous de la monnaie si ce n'est avec de l'argent, et voulez-vous aussi nous ramener aux échanges en nature ?

Il y a toujours assez d'argent dans un pays, poursuivra le même écrivain, *quand chacun en a la quantité que comportent ses affaires et sa fortune.* Belle et grande découverte assurément ! Ainsi vous ne voulez pas qu'un pays qui a l'argent nécessaire à son industrie présente, cherche à augmenter cette industrie par des importations d'argent qui lui donneraient plus de moyens de travail ! Et quel est le pays, s'il vous plaît, dont tous les capitalistes aient la quantité d'argent nécessaire à leurs affaires ? Encore une fois, est-ce la France, où l'intérêt a toujours été très-élevé, où il l'est aujourd'hui plus qu'autrefois ? est-ce même l'Angleterre, dont la circulation repose sur un pivot de verre que tel événement probable peut, en un clin d'œil, réduire en poudre ?

Je conclus, 1°. que sans la découverte du Nouveau-Monde, les facultés réproductives du travail restant les mêmes en Europe, nous en serions aujourd'hui, pour la richesse commerciale, à peu près au point où nous nous trouvions avant ce grand événement. 2°. Qu'il est

de l'intérêt de chaque nation en particulier, de se procurer la plus grande part possible dans le produit annuel des mines, et par suite, de conserver très-précieusement le numéraire qu'elles possèdent.

L'argent de l'Amérique s'est successivement réparti parmi les nations de l'Europe, suivant qu'elles ont pu l'acheter. La France, riche en productions du sol, devait, sans autre moyen de prospérité, s'en approprier facilement une partie. L'argent y servit ensuite aux développemens de l'industrie ; mais d'autres peuples s'élevèrent comme elle et par les mêmes moyens. Plus heureux ou plus habiles, ces rivaux la dépassèrent même dans leurs progrès, et sans la politique tant blâmée, tant ridiculisée des gouvernans, elle se serait vu successivement enlever tout le numéraire du pays, et, par une conséquence inévitable, son marché intérieur.

C'est donc la conservation et l'augmentation du numéraire qui lui ont fourni les moyens d'atteindre au degré de prospérité où elle était parvenue. Il n'y a pas une nation opulente en Europe, dont on n'explique ainsi les progrès. Smith, qui ne veut point que la découverte de l'Amérique ait influé sur les développemens du commerce, se garde bien, comme on peut croire, de donner à la prospérité particulière des na-

tions une pareille source. Aussi en a-t-il été chercher la cause ailleurs, et cette partie de son ouvrage n'en est certes pas la moins extraordinaire.

Suivant Smith, le fonds de consommation d'un peuple est ce qui constitue sa richesse.... « C'est » ce fonds qui nourrit, habille et loge le peuple. » Les gens sont riches ou pauvres, selon que le » fonds destiné à servir immédiatement à leur » consommation se trouve dans le cas d'être ap- » provisionné avec abondance ou avec parci- » monie par les capitaux. »

D'où il suit, et rien n'est plus vrai, que plus une nation a de capitaux, plus elle sera riche, puisque plus elle aura de moyens d'approvisionner son fonds de consommation qui constitue sa richesse.

Ici l'on serait tenté de croire Smith rentré dans la bonne voie; car que peut-il entendre par cette abondance de capitaux, sinon l'abondance de l'argent, qui est le capital par excellence, le capital sans lequel il n'y aurait ni industrie ni commerce? Mais il s'en faut bien qu'il donne au mot capitaux cette interprétation; et voilà précisément l'une des principales causes des erreurs où il s'est laissé entraîner.

Développons ceci.

Pendant fort long-temps on n'a attaché d'au-

tre idée au mot *capital* que celle d'une somme d'argent employée, ou susceptible d'être employée en reproductions utiles. On disait ainsi d'un négociant qu'il manquait de capitaux, ce qui signifiait qu'avec plus d'argent il ferait de plus grandes affaires, achèterait ou fabriquerait plus de marchandises. On le disait dans le même sens d'une nation. Le mot *capitaux*, entendu ainsi de l'argent, semblait ne devoir entraîner à aucune fausse conséquence. En effet c'est toujours l'argent que possède un individu qui détermine l'étendue du commerce qu'il peut entreprendre, et ce qui est vrai d'un individu, de deux, de dix, l'est de cent, de mille, et par suite, de tout un peuple.

Mais, disent les écrivains, quand on emprunte un capital, ce n'est ni l'argent monnayé, ni le papier de confiance qui en tient lieu, qu'on emprunte, c'est sa valeur. Qu'un homme emprunte cent mille francs pour le commerce des cotons, il aimera tout autant qu'on lui prête cent mille francs en coton qu'en argent. Le véritable capital n'est donc point l'argent, mais la marchandise

Point du tout : le véritable capital est toujours l'argent, même lorsqu'il ne paraît pas intervenir pour acheter la marchandise, comme dans l'exemple proposé, ce qui d'ailleurs n'arrive guère;

Remontez à l'origine de ce capital de cent mille francs en coton. Celui qui l'a prêté en nature l'avait à coup sûr acheté en argent. Voyez maintenant ce qu'il va devenir : avant qu'il n'ait reçu toute la main-d'œuvre dont il est susceptible et passé par toutes les mains qui doivent le conduire jusqu'au consommateur, il aura été échangé deux, trois, quatre fois, dix fois, peut-être, contre sa valeur en argent, ou le double de cette valeur primitive. Or, il n'y a point de marchandise à laquelle ceci ne s'applique. Il n'y en a point qui, dans le cours de son existence, depuis la production jusqu'à la consommation, ne soit l'objet de trocs dont l'argent fait toujours l'une des valeurs. L'argent est donc le capital essentiel, le capital par excellence, puisqu'il se reproduit dans tous les marchés, qu'il les facilite tous, et qu'il n'y a point, ou presque point d'objets échangeables auxquels il ne soit plusieurs fois opposé lui-même comme capital échangeable.

Je dis qu'il n'y en a presque point, ce qui indique qu'il en existe; et en effet toutes les fois que l'individu qui produit est aussi l'individu qui consomme, l'argent n'a aucune fonction à remplir. Aussi l'argent-monnaie ne servirait-il à rien si chaque personne ne consommait que ce qu'elle produit; et l'on peut se faire une idée, par ce seul aperçu, de son extrême utilité dans

les sociétés modernes, où la plupart des produits du travail n'arrivent au consommateur qu'après avoir passé par une foule de mains, déterminé une multitude d'échanges, et franchi quelquefois cinq à six mille lieues.

C'était donc avec beaucoup de raison que par le mot *capitaux* on désignait autrefois plus particulièrement le capital numéraire. A la vérité on l'appliquait aussi par extension à toutes les valeurs du commerce, et plus ordinairement aux bâtimens qui servent de fabriques, aux machines, aux ateliers et en général à tout ce qui est employé à créer des produits. Mais comme ces capitaux productifs n'étaient, relativement à l'argent qui les avait formés et qui servait à les entretenir, que des capitaux secondaires, on ne confondait point pour l'utilité les uns avec les autres; et quoiqu'en parlant de la fortune d'un négociant on comprît sous le nom générique de *capitaux* non-seulement son argent, mais toutes les valeurs qu'il pouvait réaliser en argent, en appliquant ce mot aux capitaux de la nation, on le restreignait ordinairement à l'argent, qui est effectivement pour l'état l'unique capital productif, puisque, sans lui, il n'en existerait aucun autre.

De ce que l'argent est indispensable à la formation de tous les autres capitaux, et de ce que

la quantité des produits de l'industrie se proportionne naturellement à la quantité d'argent qui circule, on avait pensé que plus une nation possédait d'argent, plus elle devait ou pouvait avoir de capitaux productifs, et de là naissait la conséquence qu'il fallait attacher du prix à sa conservation et à son augmentation.

L'argent reconnu ainsi l'élément, le préalable des capitaux, si un écrivain avait dit de tel pays qu'il manquait de capitaux, on en aurait induit que ce pays manquait d'argent; et si le même écrivain, parlant ensuite du même pays, eût annoncé que l'argent n'y était pas rare, il n'aurait été compris de personne, et probablement on l'eût accusé de se contredire.

Aujourd'hui toute cette partie de la langue économique est changée. On donne toujours le nom de capitaux à l'argent, mais on le donne également à toutes les valeurs, sans distinction, d'où il suit que dans le raisonnement on confond le capital numéraire avec le capital marchandise, comme si l'un n'avait pas plus d'influence que l'autre sur la prospérité publique. C'est une suite de la première erreur commise à l'égard de l'*argent marchandise*, qui n'est, comme on l'a vu, ni plus précieux ni plus utile que toute autre valeur en marchandises. Ainsi vous trouverez dans tel ouvrage nouveau très-vanté, et qui ne sau-

rait trop l'être à plusieurs égards, que la France manque de capitaux, ce qui est vrai, quelque sens qu'on donne au mot capitaux, et vous lirez ensuite que ce n'est point parce que l'argent y est rare. Quoi qu'il en soit, vous conclurez de là que par le mot capitaux, l'auteur n'entend point parler de l'argent; mais vous verrez bientôt qu'il se récrie *sur la difficulté d'emprunter des capitaux, sur la chèreté des capitaux, sur les capitaux qu'on enfouit dans la terre*; et si vous me demandez alors ce qu'il entend par ces capitaux qu'on enfouit dans la terre, je vous dirai que je n'en sais rien, parce que je ne puis croire qu'on ait jamais enfoui dans la terre des usines, des mécaniques et des ateliers de fabrication.

De ce premier aperçu, il résulte que si le changement survenu dans la langue économique a des avantages, ce n'est pas du moins celui de la plus grande clarté, puisqu'il est devenu à peu près impossible de s'entendre, et qu'à moins d'accoler une note au mot *capitaux* toutes les fois qu'on l'emploie, jamais le lecteur ne pourra se flatter d'être dans le secret de l'écrivain.

Voici de bien autres inconvéniens. Le résultat de la doctrine à laquelle cet abus du mot *capitaux* a donné lieu, est qu'un pays croît en prospérité à mesure que ses capitaux augmentent,

qu'on doit appeler capitaux tout ce qui a de la valeur, et que par conséquent si une nation, la France par exemple, consentait à échanger ses deux milliards de numéraire contre deux milliards et demi ou trois milliards de marchandises étrangères, qui sont aussi des capitaux, elle serait incomparablement plus riche après ce marché qu'avant.

Ce raisonnement que j'emprunte à Smith, se reproduira textuellement quand je parlerai du commerce extérieur. En attendant je laisse au lecteur le soin de décider jusqu'à quel point un semblable moyen de s'enrichir doit tenter un pays, et je m'abstiens de toute réflexion, parce que mon seul but en ce moment a été de prémunir contre l'étrange abus qu'on a fait du mot *capitaux*.

Mais il faut prouver, même d'après Smith, qu'en subordonnant la formation et l'accroissement des ateliers de manufactures, des fabriques et autres capitaux productifs, à la conservation et à l'augmentation de la somme du numéraire dans le pays, on s'en était fait des idées très-justes.

Smith distingue deux sortes de capitaux. Il appelle *capitaux fixes* les bâtimens servant à l'exploitation des terres, les ateliers de manufactures, les machines utiles, les métiers et

autres objets semblables, susceptibles de donner un revenu sans changer de maître ; et *capitaux circulant* les marchandises fabriquées non encore vendues, les vivres nécessaires aux ouvriers, et l'argent.

Mais en établissant cette distinction, Smith semble reconnaître lui-même l'existence d'un capital primitif qui doit être le capital par excellence. « Il y a deux manières différentes » d'employer un capital pour qu'il rende un » revenu à celui qui l'emploie, etc. etc. ». (1) Et ensuite il indique comment on peut faire de ce capital, ou un capital fixe, ou un capital circulant, ce qui annonce assez que son premier capital est un sac d'argent.

Il n'est plus permis d'en douter quand on lit dix pages plus loin : « Tout capital fixe provient » originairement d'un capital circulant, et a be- » soin d'être continuellement entretenu aux » dépens d'un capital circulant.— Aucun capital » fixe ne peut donner de revenu que par le » moyen d'un capital circulant. »

En effet, la conséquence de ces deux axiômes d'économie politique est que l'argent qui fait partie du capital circulant, est indispensable non-seulement pour former des capitaux fixes,

(1) Tome II, page 197.

mais encore pour en tirer un revenu, et c'est ce dont personne ne doute ; car enfin, pour monter une manufacture, il faut commencer par se procurer un capital numéraire, ordinairement très-considérable. Voilà donc, de l'aveu de Smith, l'argent préalable indispensable des capitaux productifs. Or, si l'argent est le préalable des capitaux, et que tout l'argent du pays soit dès à présent employé à l'entretien des capitaux existant, concevez-vous la possibilité d'en former d'autres sans accroissement dans la masse du numéraire?

Il ne peut plus être ici question des moyens que l'on emploie pour suppléer à l'argent, du crédit, des comptes courans, des banques. Ces moyens auxiliaires, d'autant plus puissans que la nation est plus riche, sont pourtant limités dans leurs effets, et l'on ne peut disconvenir, je pense, qu'il n'arrive un moment où les besoins de la circulation exigent impérieusement une plus grande abondance de monnaie.

Le nierez-vous ? Mais alors je réduirai par la pensée, à quelques cents mille francs, tout le numéraire de la France, et je vous demanderai comment vous vous y prendrez pour former des capitaux et les entretenir.

Ne me dites pas que cette réduction dans le numéraire rendrait l'augmentation des capitaux impossible ; car si quelques cents mille francs

déjà employés ne suffisent point pour entretenir les capitaux du pays et en former de nouveaux, je ne vois pas pourquoi vous voudriez que deux milliards, qui sont également employés, pussent y suffire davantage.

Combien j'abuse de la patience du lecteur, en insistant avec cette opiniâtreté sur des vérités qui ont peut-être, à ses yeux comme aux miens, toute la force de l'évidence! Mais qu'il ouvre Smith; qu'il lise les ouvrages nouveaux, écrits dans les mêmes principes; les erreurs que je m'efforce de combattre s'y reproduisent à chaque page, et sous toutes les formes, et avec tout l'ascendant du talent. Que d'individus avides de s'instruire, croyant y puiser des connaissances, n'ont rapporté de cette étude que notions confuses ou fausses, que principes abstraits, tous démentis par l'expérience! Comment espérer de les faire revenir à la vérité? Telle est donc aujourd'hui la position des écrivains qui traitent ces matières, qu'ils en disent toujours trop pour les hommes qui en ont des idées justes, ou n'en ont aucune idée, et jamais assez pour ceux dont l'opinion s'est formée dans les livres; et cette alternative est cruelle, puisqu'en courant volontairement le risque de paraître froids et prolixes aux uns, ils peuvent à peine se flatter d'ébranler la conviction des autres.

Smith et ses partisans ne voulant point reconnaître que l'argent soit nécessaire à l'accroissement des capitaux productifs, et niant, par cette raison, que l'augmentation du numéraire en Europe ait contribué aux développemens de l'industrie, il nous reste à examiner comment, dans ce singulier système, les capitaux peuvent s'accumuler, le commerce s'étendre et les nations s'enrichir.

« Les capitaux augmentent par l'économie; ils » diminuent par la prodigalité. » (1)

Il serait difficile de contester la justesse de cette maxime, présentée ainsi dans un sens général; mais quelle application Smith en pourra-t-il faire au commerce et à la richesse des peuples?

« De même que le capital d'un individu ne » peut s'augmenter que par le fonds que cet indi- » vidu épargne sur son revenu annuel, de même » le capital d'une société, lequel n'est autre chose » que celui de tous les individus qui la compo- » sent, ne peut s'augmenter que par la même » voie. »

Le principe ainsi développé exige un examen très-approfondi. Je prie de remarquer d'abord que cet autre principe : *tout ce qui contribue à la richesse d'un particulier contribue à la richesse publique*, est susceptible des applica-

(1) Tome II, page 326.

tions les plus fausses. Par exemple, un particulier qui recueille une succession s'enrichit, de quelque part qu'elle lui vienne; mais pour que la valeur de cette succession puisse aussi être ajoutée à la masse des richesses du pays, il faut qu'elle vienne du dehors : autrement ce n'est qu'un changement de propriété. Pierre a gagné ce que Paul a perdu, et l'état n'a rien gagné du tout.

Il en est ainsi de l'économie. L'économie contribue à la richesse d'un particulier, parce qu'elle lui permet d'ajouter chaque année à son capital ce qu'il n'a pas dépensé de son revenu; mais tandis que ce particulier augmente ainsi son capital, celui d'un autre ou de cent autres diminue : car du moment où le numéraire du pays ne reçoit point d'accroissement, il peut bien changer de main, passer de la bourse du prodigue dans celle de l'homme économe; mais on ne voit point comment toutes ces révolutions augmenteraient la production, et par suite la richesse nationale.

Il est bien à remarquer que dans ses raisonnemens sur l'économie qui enrichit les nations, Smith ne les considère point dans leur commerce respectif, ce qui serait très-différent, comme je l'expliquerai tout à l'heure. Il les prend pour ainsi dire une à une, et c'est en les assimilant isolément à chaque particulier, qu'il leur crie :

Les capitaux s'augmentent par l'économie ; ils diminuent par la prodigalité.

Je ne conçois pas qu'une nation, considérée uniquement dans ses relations intérieures, puisse être ni prodigue, ni économe.

Econome !... je me trompe ; elle peut l'être dans le sens qu'on donne improprement à ce mot. Un particulier a vingt mille francs de revenu ; il n'en dépense que la moitié, et le surplus s'enfouit dans ses coffres. Voilà un homme économe ; mais cette espèce d'économie, si elle devenait générale dans un état, y ruinerait bientôt l'industrie, et ce n'est probablement pas de celle-là que Smith a voulu parler.

Mais qu'entend-il donc par son économie ? Ce particulier qui a vingt mille francs de revenu, et qui en épargne la moitié, me dira-t-on peut-être, au lieu d'enfouir les dix mille francs qu'il ne dépense point, doit les employer utilement en les ajoutant à son capital. — Je vous entends : vous voulez qu'il achète de nouvelles terres, ou bien, s'il est fabricant, qu'il entretienne un plus grand nombre d'ouvriers, et par conséquent qu'il produise plus d'ouvrage. Dans les deux hypothèses, la somme de ses revenus sera plus considérable, et l'état sera plus riche : voilà qui semble très-clair.

Le particulier qui accumule ainsi ses revenus

augmente indubitablement, chaque année, ses capitaux, et il s'enrichit; mais la somme des reproductions reste la même pour le pays, et par conséquent le pays ne s'enrichit point.

Vous n'apercevez peut-être pas comment la somme des reproductions reste la même; c'est ce qu'il faut tâcher de bien faire entendre.

Si le particulier cité pour exemple achète une terre, ce n'est qu'un échange de revenu; car cette terre appartenait à quelqu'un. S'il améliore les siennes, ou bien s'il place ses économies dans sa manufacture, la somme des reproductions augmente; mais elle se serait également accrue, si, au lieu d'employer ainsi son revenu, il l'eût dépensé pour son usage.

N'est-il pas vrai qu'avec les dix mille francs qu'il économise, il aurait pu se procurer une foule de jouissances dont il est maintenant privé? Par exemple, il marche à pied, au lieu d'avoir un équipage; il est mal logé, mal meublé; il n'a ni pendules, ni glaces, ni soieries. Eh bien, qu'il emploie, chaque année, les dix mille francs qu'il épargne, à de pareilles dépenses, la somme des productions de l'industrie indigène croîtra précisément comme s'il eût fait travailler, dans ses fabriques, un plus grand nombre d'ouvriers. Seulement, dans le premier cas, il augmente les capitaux des autres, en leur portant son ar-

gent, tandis que dans le second ce seraient les autres qui augmenteraient les siens. Je vois là une différence très-essentielle pour lui; je n'en aperçois absolument aucune pour l'état.

Il est donc constant que de quelque manière qu'un particulier dépense ou emploie son argent, pourvu qu'il l'emploie, la somme des capitaux ne peut, à raison de cet emploi, ni augmenter, ni diminuer. Je ne crois pas avoir besoin de rappeler que nous raisonnons toujours avec Smith, dans la supposition où les revenus sont dépensés dans le pays, en objets de consommation produits par le pays : autrement la question changerait totalement d'aspect.

Ainsi, dans cette supposition, il n'y a ni économes, ni prodigues. Le particulier qui vend sa terre pour en dissiper le produit, fait une très-mauvaise opération pour lui, mais absolument indifférente pour l'état. La terre passe en d'autres mains, et les revenus restent les mêmes. Il en est ainsi de toutes les prodigalités, quelles qu'elles soient. Tel individu se ruine, qui en enrichit cinquante; et pourvu que le prodigue se ruine en dépenses locales, les reproductions du pays ne cesseront pas un seul instant d'être aussi considérables. C'est même quelquefois une nouvelle source de prospérité publique, parce que les prodigalités tournent presque toujours en défi-

nitif au profit des arts et de l'industrie, et amènent ou de grands talens, ou de grandes découvertes. (1)

Quelques écrivains, persuadés que la consommation détermine toujours la production, ont pensé, au contraire, qu'un moyen certain de multiplier celle-ci était d'encourager celle-là. Dans ce système, les prodigues seraient les bienfaiteurs de la société, puisqu'ils donneraient lieu à une reproduction qui n'aurait pas existé sans eux. Ce système est faux comme celui de Smith sur l'économie, et ceci prouve combien il est difficile de se garantir d'un excès sans se précipiter dans un autre. La société est composée d'économes et de prodigues, et de là résulte l'accroissement de la production, ou, si l'on veut, l'accumulation des capitaux productifs, que je suppose toujours favorisée par la conservation et l'augmentation de l'argent. Admettez que tous les gens économes deviennent prodigues, il n'y aura plus de production; admettez que tous les gens

(1) Les prodigalités considérées sous le rapport de la morale, peuvent exercer sur la richesse publique une influence très-défavorable. Il en est ainsi du luxe quand il atteint des classes auxquelles il devrait rester étranger. Alors le luxe et les prodigalités ont pour résultat de diminuer le crédit, et tout ce qui diminue le crédit diminue la richesse nationale; mais ce n'était pas dans ce sens que je devais parler ici de la prodigalité.

prodigues deviennent économes, il n'y aura plus de consommation. L'effet sera le même. Ces deux systèmes sont donc également faux, puisque tous deux ayant pour objet d'accroître la production, tous deux, s'ils étoient ponctuellement suivis, la réduiraient à presque rien.

C'est ce désir si naturel à l'homme de tout expliquer, de tout soumettre à des lois générales, qui a donné lieu à cette double erreur de théorie. On a vu que des nations étaient riches en capitaux productifs; on a voulu déterminer pourquoi elles l'étaient. C'est l'économie des particuliers qui enrichit les nations, ont dit les uns, parce que l'économie seule accumule. C'est la prodigalité, ont dit les autres, parce que sans prodigalité on ne consommerait presque point; et tous ont mal raisonné, parce que tous avaient mal observé.

Smith qui a si bien développé les heureux effets de la division du travail, n'a point prétendu expliquer les progrès de cette division par des principes généraux qui pussent contribuer encore à l'étendre. Il n'a point dit : La division du travail est la suite de tel calcul, il faut l'attribuer à telle cause. Ici l'on admire sa réserve. « La di» vision du travail, de laquelle découlent tant » d'avantages, (1) ne doit pas être regardée,

(1) Tome I, page 29.

» dans son origine, comme l'effet d'une sagesse
» humaine qui ait prévu, et qui ait eu pour but
» cette opulence générale qui en est le résultat.
» Elle est la conséquence nécessaire, quoique
» lente et graduelle, d'un certain penchant na-
» turel à tous les hommes qui ne se proposent
» pas des vues d'utilité aussi étendues; c'est ce
» penchant à trafiquer, à faire des trocs et des
» échanges d'une chose pour une autre. »

On peut dire de l'accumulation des capitaux productifs, ce que Smith dit ici de la division du travail, qui n'en est d'ailleurs que la suite. *L'accumulation des capitaux est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes : c'est ce penchant à trafiquer et à faire des échanges d'une chose pour une autre.* J'ajoute : *et le sentiment de l'intérêt privé bien entendu, qui, tandis que quelques hommes ne s'occupent qu'à dépenser et à consommer, en porte invinciblement quelques autres à consacrer une partie de leurs revenus à de nouvelles reproductions, afin d'augmenter leurs profits, et d'acquérir ainsi les moyens de consommer davantage à leur tour ;* car la consommation est toujours le but du travail, et l'individu qui se prive aujourd'hui d'une partie de ses revenus pour accroître

son capital, n'agit ainsi que dans la vue de hâter le moment où il pourra ne plus travailler, et consommer alors tranquillement, après s'être retiré des affaires, et avoir assuré sa fortune.

Et c'est précisément parce qu'il y a ainsi beaucoup d'individus qui ne font plus que consommer, que tant d'autres peuvent ne faire qu'accumuler. Remarquez que dans le système de Smith sur l'économie, il faut, pour que la nation augmente ses capitaux et s'enrichisse, que chaque individu retranche sur ses consommations; mais si personne ne consomme plus, que deviendront ceux qui produisent?

Ne vous embarrassez pas des producteurs, me dit le défenseur de Smith: il suffira que l'industrie crée pour qu'on lui achète ses productions. — Alors, ne conseillez donc pas à ceux qui les consomment, ces productions, de s'en passer; car enfin ils s'en passeront oui ou non, et s'ils s'en passent on n'en créera plus.

Je suis sellier, bijoutier, tourneur, fabricant d'étoffes d'or, de galons, de broderies, peintre, graveur, musicien, comédien, tout ce qu'il vous plaira. Les productions de mon industrie, ou mes talens, me sont payés par une foule de capitalistes qui dépensent ainsi leurs revenus. Vous prétendez qu'ils sont des prodigues, des ennemis de la société. Voilà donc qu'ils deviennent

économes ; mais qu'est-ce que je deviens, moi, sellier, bijoutier ? et quand je dis moi, vous entendez que je dis tous les selliers, tous les bijoutiers, tous les fabricans d'étoffes d'or, tous les musiciens, tous les peintres, etc.

Les principes que Smith a posés sur l'économie des nations, ont pour fondement une distinction très-subtile dans le travail qu'il appelle productif ou improductif, suivant que ses produits consistent en objets matériels, et qui demeurent, tels que des meubles, des pendules, des étoffes, ou bien en créations fugitives, telles que l'exécution d'un morceau de musique, la représentation d'une tragédie, les services d'un médecin, d'un avocat, d'un ministre. Cette distinction est essentiellement fausse. Il n'y a point de travail improductif. Le travail n'a d'autre objet que d'augmenter l'aisance particulière des membres de la société, et par suite la richesse du pays. Tout travail tend à ce but, et tout travail est productif. Il y en a de plus ou moins utile ; mais placer un menuisier, parce qu'il crée une table, au-dessus du médecin qui ne crée rien, c'est abuser des mots, et les mettre à la place des choses.

Au surplus, en admettant la distinction de Smith ; en admettant que, par suite de cette économie qu'il leur recommande, les nations vinssent à se passer de médecins, d'avocats, de mi-

nistres, il serait encore faux que l'économie, dans le sens qu'il donne à ce mot, pût ajouter à l'opulence des peuples. Cette opulence consisterait alors uniquement en objets matériels ; c'est tout ce qu'on en peut conclure.

Je crois avoir suffisamment montré que l'économie des particuliers, dans le sens que lui donne Smith, ne contribuait en rien à l'augmentation des capitaux ; mais je n'ai pas prétendu par-là qu'il n'existât point une économie pour les nations, comme il en existe une pour les particuliers. Ce rapprochement prêtait, au contraire, à une comparaison juste, grande et lumineuse, qui a malheureusement échappé à Smith. Les nations, considérées collectivement, composent une grande famille, dont chaque membre se conduit d'après des lois ou des habitudes qui lui sont particulières. Les membres de cette famille ne suivent pas tous des principes également sages. Telle nation est prodigue, telle autre économe ; l'une est légère, l'autre est profonde. Les plus sages profitent des fautes des nations qui les commettent, et les nations prévoyantes et industrieuses s'enrichissent aux dépens de celles qui n'ont ni vues, ni activité.

Appliquons ces remarques à quelques-unes des nations de l'Europe. Les nations imprévoyantes ont été l'Espagne et le Portugal ; les nations éco-

nomes, la Hollande, l'Angleterre et la France. Les premières se sont appauvries, les autres ont marché vers l'opulence. Il y a donc une économie et une prodigalité des nations; mais une nation n'est prodigue ou économe que dans ses relations avec les autres peuples, et c'était ainsi que la question devait être envisagée. J'aurai occasion de la reproduire en traitant du commerce extérieur.

Ainsi, et pour terminer ce que j'avais à dire des capitaux, et de l'économie qui, suivant Smith, les accroît, je pense en résumé, 1°. que le mot *capitaux* doit toujours s'entendre particulièrement de l'argent, qui est l'élément de tous les capitaux productifs, et leur préalable indispensable; 2°. que l'accumulation des capitaux productifs est la suite naturelle d'une plus grande abondance de travail, produite par l'augmentation de la quantité de numéraire dans le pays. Quant à cette disposition du peuple au travail, qui croît à mesure que les capitaux augmentent, elle est la conséquence ordinaire des progrès de la civilisation qui multiplie les besoins, et force ainsi chaque individu à tirer parti de toutes ses facultés, afin de pouvoir exister aisément et honorablement. Ceci explique les progrès étonnans qu'a faits la Russie depuis un siècle, et l'extrême rapidité de l'accumulation des capitaux productifs dans les colonies nouvelles.

Tout ce qui précède est relatif au commerce en général. Il me reste à parler du commerce intérieur, dont il importe de bien faire sentir les avantages.

Il est incontestable qu'un pays, dont la population est nombreuse, doit trouver, dans les productions de son sol et de son industrie, à s'approvisionner de la presque totalité des objets nécessaires à sa consommation. Le commerce intérieur emploie, par cette raison, une très-grande partie des capitaux qui existent dans le pays. En France, il faut que ce commerce approvisionne trente millions d'individus; et qu'on juge de l'immense consommation d'une pareille population!

Mais cette consommation est elle-même susceptible de s'accroître. Elle s'accroît même chaque jour, parce que chaque jour la civilisation fait des progrès. Si donc nous comparons l'état d'un peuple quelconque civilisé, avec ce qu'il était au moment où il est sorti de la barbarie, nous verrons qu'il a gagné en richesse tout ce qu'il consomme au-delà de ses vivres; et il est bien à remarquer que chez un peuple civilisé, la consommation en vivres n'est la plus considérable que pour une partie de la nation, tandis que pour les classes supérieures, elle n'est pas le cinquième, et quelquefois le dixième, le vingtième de la consommation générale.

Ainsi, à l'exception des vivres, aussi indispensables à l'homme brut qu'à l'homme civilisé, mais qui sont différens pour les deux, tout ce qui est à notre usage aujourd'hui est une richesse conquise sur l'oisiveté, par l'industrie, le travail et le commerce; et de l'état primitif de l'homme à l'aisance actuelle d'un simple artisan, il y a, comme je l'ai déjà dit, beaucoup plus loin que de l'aisance de cet artisan à celle du monarque.

C'est particulièrement au commerce intérieur, qui a de beaucoup précédé les échanges de peuple à peuple, qu'il faut attribuer cet accroissement dans la richesse de l'homme. Retranchez, par la pensée, des richesses de la France, ce qui provient du commerce étranger, (j'en excepte l'argent) vous perdrez quelques productions lointaines et de luxe; mais l'aisance générale n'en sera pas sensiblement diminuée, et la civilisation restera la même.

On a évalué à cinq milliards cent millions les revenus tant industriels que territoriaux de la France. Le commerce étranger ne figure, dans cette somme, que pour trois cents millions environ. Rien ne montre mieux combien le commerce intérieur influe sur la circulation générale.

Smith a prouvé par des calculs simples, mais profonds, que de deux capitaux employés, l'un dans le commerce intérieur, et l'autre dans le

commerce étranger, le premier devait donner à l'industrie du pays vingt-quatre fois plus de soutien et d'encouragement que l'autre. C'est que le commerce intérieur, à chaque opération, remplace deux capitaux utilisés dans le pays, et que ce commerce peut faire douze opérations, pendant que le commerce étranger n'en consomme qu'une.

Mais le commerce intérieur ne se suffit point à lui-même. Il lui faut des capitaux en argent, que le commerce avec l'étranger peut seul lui procurer. Ce commerce est donc aussi très-utile; il est même le véhicule et le soutien du commerce intérieur, qui ne se serait jamais beaucoup accru sans les secours qu'il en reçoit.

Il peut arriver cependant que le commerce intérieur d'un pays soit languissant, quoiqu'il y ait dans ce pays beaucoup de numéraire. Alors, ce numéraire ne circule pas; il vaudrait tout autant qu'il n'existât point. C'est la situation où s'est trouvée la France après la chute du papier-monnaie; c'est celle où les moindres crises politiques jettent les états dont une partie de la circulation se fait en papier, et telle est l'Angleterre au moment où j'écris. Cette situation est encore celle des peuples qui ont des mines. L'argent qu'ils se procurent ainsi, bien loin de tourner au profit de l'industrie, en est ordinairement le fléau. C'est

que la nation qui a des mines trouve, dans leurs produits annuels, de quoi salarier l'univers entier. Elle contracte donc le goût de la paresse. On pourrait dire de ces nations, à qui l'argent ne coûte que la peine de le dégager de sa gangue, qu'elles ressemblent aux particuliers qui ont fait subitement fortune ; rarement cela leur profite. Au reste, la France éprouve encore aujourd'hui une grande gêne de circulation. Il faut en chercher la cause dans la révolution qui a renversé le crédit, fait sortir le numéraire, et transporté, des cités aux champs, une grande partie des capitaux. Ce ne serait assurément point un mal que dans un pays agricole, de riches capitalistes résidassent sur leurs terres, et dirigeassent eux-mêmes les améliorations dont elles sont susceptibles : aussi n'est-ce point là ce dont je me plains. Autrefois, les gros propriétaires habitaient la ville, où ils consommaient leurs revenus ; ces propriétaires sont aujourd'hui, pour la plupart, des paysans qui ne consomment point, et ne savent pas ce que c'est qu'améliorer. L'argent qu'ils parviennent à amasser ne tourne donc au profit ni de l'agriculture, ni du commerce ; ce sont des capitaux perdus pour la circulation, des capitaux morts. Et qui pourrait calculer ce qui s'en est ainsi englouti dans les campagnes depuis douze ans !

Il faudra bien du temps pour réparer ce malheur, et il nous sera peut-être plus facile de nous procurer du numéraire par le commerce étranger, que de parvenir à faire rentrer dans la circulation celui qui en a été ainsi retiré.

Mais c'est à ce but que doivent tendre désormais tous les efforts du gouvernement. Le commerce étranger nous a long-temps approvisionnés de capitaux; il peut nous rendre encore le même service. J'examinerai, dans le chapitre suivant, quels sont les avantages qu'il procure, et les dangers auxquels il expose quand on ne le subordonne point à un système d'administration approprié aux localités, aux temps et à l'esprit des peuples.

CHAPITRE III.

Du Commerce extérieur.

Smith appelle *commerce étranger de consommation* celui qui a pour objet d'approvisionner le marché intérieur de marchandises ou de productions du dehors. Je désignerai ce commerce sous le nom plus simple de commerce extérieur, qui comprend également le commerce du dedans à l'étranger.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, qu'un capital employé au commerce intérieur pouvait consommer douze opérations, tandis que le même capital, placé dans le commerce extérieur, n'en aurait consommé qu'une. Il semble résulter de là que le commerce intérieur est beaucoup plus avantageux que l'autre, et la disproportion est même telle que l'on ne conçoit pas bien d'abord comment des négocians se livrent au dernier.

Smith insiste beaucoup sur cette disproportion. On ne peut nier qu'elle n'existe ; mais l'inconvénient qu'elle entraîne n'est pas aussi grand qu'il le paraît. Un capital placé dans le commerce intérieur, se renouvelant douze fois dans

un an, donnera à chaque opération un pour cent de bénéfice. C'est douze pour cent au bout de l'année. Eh bien, employez le même capital au commerce extérieur, il ne se renouvellera qu'une fois peut-être; mais si, par cette seule opération, il vous rapporte douze pour cent, et certes il les rapportera, au moins, il est évident que cette seconde manière de l'employer est aussi avantageuse que la première.

Mais des deux capitaux que le commerce extérieur remplace à chaque opération, il est incontestable, ainsi que Smith l'établit, qu'un seul est employé au soutien de l'industrie nationale. En effet, que la France échange, avec l'Angleterre, cent mille pièces de drap contre deux cent mille de casimir, il est sensible que cette opération est, pour chacune des deux nations, moins avantageuse que si elle avait pu l'effectuer intérieurement, puisqu'alors le même pays eût possédé un capital de plus, et fait travailler le double d'ouvriers.

Mais il n'est pas donné à un pays de réunir tous les genres d'industrie. Il en est de particulière au terroir, qu'on essaierait vainement de transplanter. On ne peut faire qu'en Flandre, et même dans une étendue de pays assez peu considérable, les belles dentelles connues sous le nom de *Malines*. L'Angleterre emploie dans

la fabrication de ses faïences des terres que notre sol ne fournit point. Les échanges de nation à nation, quand ils portent sur des objets dont la propriété leur est ainsi forcément exclusive, ne peuvent tourner qu'à l'avantage des peuples, et ce commerce est alors le plus favorable de tous, parce qu'il n'entraîne ni rivalité, ni jalousie.

Le commerce extérieur présente un autre objet d'utilité publique. C'est à lui qu'on doit les progrès de la navigation, sans laquelle le globe n'aurait jamais été bien connu. En parcourant le monde, l'homme a appris à mieux observer. Les sciences et les arts se sont enrichis de ses découvertes, et les lumières se sont répandues en même temps que les moyens de multiplier les échanges ont augmenté.

Quoique le commerce avec l'étranger soit moins avantageux que le commerce intérieur, il est évident que celui-ci n'aurait presque point fait de progrès s'il n'eût donné lieu aux échanges de nation à nation. Ce sont ces échanges qui ont déterminé l'adoption générale d'une seule espèce de marchandise pour évaluer toutes les autres, et c'est ensuite la répartition de cette marchandise entre tous les peuples de la terre qui leur a permis de multiplier intérieurement leur travail, et par conséquent d'accroître leur richesse. Aussi le commerce extérieur a-t-il tou-

jours eu pour principal but d'attirer l'argent dans le pays, et l'on peut affirmer que toutes les fois que ce but a été atteint, le commerce extérieur a offert de grands avantages.

Le commerce extérieur peut s'effectuer de trois manières :

Une nation échange des marchandises contre des marchandises,

Ou des marchandises contre de l'argent,

Ou bien enfin de l'argent contre des marchandises.

De ces trois sortes d'échanges, la seconde seulement est toujours avantageuse. Les deux autres sont relativement favorables ou défavorables, suivant les circonstances. Je vais les examiner succinctement dans les trois sections suivantes.

SECTION PREMIÈRE.

Commerce extérieur. — Échange de marchandises contre marchandises.

Je suppose qu'il existe une nation dont le commerce intérieur ait atteint le plus haut degré d'activité. Cette nation a découvert les moyens d'abréger le travail; il est chez elle à meilleur marché et plus parfait que dans aucun autre

pays ; elle n'a point, ou presque point d'oisifs ; son numéraire suffit aux reproductions du sol et des fabriques, et ces reproductions sont, dès à présent, très-supérieures à ce qu'elle consomme.

Il est évident que cette nation pourra, sans inconvénient, envoyer à l'étranger l'excédant de ses productions, pour en recevoir en échange, d'autres productions que son sol et son industrie ne fournissent point, et qui ajouteront ainsi à ses jouissances en multipliant ses moyens de travail.

Je prends pour second exemple une nation dont l'industrie est également très-avancée, mais qui ne l'exerce en partie cependant que sur des matières premières exotiques. Le principal but de cette nation doit être alors de se procurer, avec des marchandises manufacturées, les matières brutes que son sol ne fournit point. Ce genre d'échange lui sera évidemment très-avantageux ; car avec une pièce de drap, par exemple, dans laquelle il sera entré trente livres de laine, elle en achètera près de soixante-dix livres qui lui donneront en bénéfice réel au moins une autre pièce de drap.

Lyon tire de l'Italie et de la Sicile quelques soies écrues qu'elle paye ainsi avec des produits de ses manufactures. Sedan, Louviers payent également en draps une partie des laines impor-

tées d'Espagne. Enfin nous échangeons avec le nord des vins et des eaux-de-vies contre du fer, des chanvres, des munitions navales. Ces différentes sortes de commerce sont très-favorables à la France et les capitaux qu'elle y emploie ne pourraient en être détournés sans lui porter un grand préjudice.

Quels que soient les pays entre lesquels il s'établit un commerce, dit Smith, (1) « ce commerce procure à chacun des pays deux avantages distincts. Il emporte le superflu du produit de leurs terres et de leur travail, pour lequel il n'y a pas de demande chez eux, et à la place il rapporte en retour quelqu'autre chose qui y est en demande. »

D'après ce principe très-positif, il semblerait que tout échange de marchandises contre marchandises dût être constamment favorable aux pays entre lesquels de tels échanges se pratiquent. C'est encore un des résultats de la doctrine de Smith, que l'expérience infirme. Il faut justifier cette assertion.

J'observe d'abord que Smith raisonne dans la supposition que l'on n'exportera du pays que des marchandises qui n'y sont point en demande. Or, cette supposition est fausse.

---

(1) Tome III, page 41.

Laissez à quelques négocians français la liberté de commercer avec Londres : qu'y feront-ils passer ? des draps dont nos magasins sont remplis, des casimirs, des basins ? non ; ils ne trouveraient pas à les placer. Que chargeront-ils donc ? vous ne le devineriez jamais : des chiffons..... des chiffons, vous dis-je, de ces vieux morceaux de linge sales et à demi-pourris que vous voyez ramasser dans les rues par des femmes à hottes, qui se décorent assez plaisamment du nom de *lingères à petit crochet*. Or, ces chiffons, que l'on emploie à la fabrication du papier, et qui coûtent en France environ cinq francs le quintal, se vendent en Angleterre jusqu'à vingt francs. Voilà, n'est-il pas vrai, une belle spéculation, et vous n'êtes plus surpris de la préférence qu'on lui a donnée.

Maintenant calculons ensemble tous ses résultats. Le premier sera de nous rendre tributaires des Anglais pour le papier ; car du moment où ils pourront s'approvisionner de chiffons en France, il est indubitable qu'ils les accapareront tous afin de nous les renvoyer manufacturés. Nous paierons ainsi le papier quatre ou cinq fois plus cher. Peut-être considérerez-vous cette chèreté comme un bien aujourd'hui ; j'y consens ; mais un très-grand mal, à coup sûr, serait de réduire à la mendicité les vingt mille ouvriers

que ce genre d'industrie fait vivre, et je vous prie de décider à quoi on les emploiera, si vous ne voulez pas qu'ils demandent l'aumône.

Me direz-vous que les profits des négocians qui vendront nos chiffons aux Anglais compenseront tous ces inconvéniens ? Vous oubliez apparemment que nous serons obligés de racheter ces mêmes chiffons manufacturés, et je vous laisse à penser à quel prix ! Mais je ne vous ai encore indiqué qu'une partie des résultats de cette spéculation si utile. Ces négocians qui ont obtenu la permission de charger pour Londres vont effectuer leurs retours. Ils reviennent donc en France, où ils rapportent des basins, des piqués, des mousselines, des velours, de la quincaillerie, de la sellerie. Cette fois ce sont vraiment des objets en demande, et en cela du moins Smith a raison ; mais ces objets en demande, qu'il devait être si avantageux pour le pays d'extraire de l'étranger, portent un coup mortel à l'industrie nationale, et voilà qu'une seule fausse mesure réduit au bout de quelques mois deux cent mille individus à la misère.

Je n'insiste point sur ces exemples que je serai obligé de reproduire quand je traiterai des prohibitions ; mais je les crois très-propres à montrer combien la manie des systèmes peut entraîner loin de la vérité des hommes à qui leur

génie et leur talent auraient donné tant de moyens de la répandre.

Il suit de tout ce que j'ai dit sur les échanges entre nations de marchandises contre marchandises, qu'ils sont favorables toutes les fois qu'ils donnent en retour ou des marchandises qu'il est impossible de se procurer dans le pays, ou des matières premières.

SECTION DEUXIÈME.

Commerce extérieur. — Échange de Marchandises contre de l'argent.

J'AI indiqué ce genre d'échanges comme étant toujours avantageux à la nation payée en numéraire. Il n'en faut pas induire qu'il soit constamment défavorable à la nation qui paie ainsi. Par exemple, la France achetant dans le Levant ou en Espagne des matières premières, qu'elle renvoie ensuite manufacturées en Angleterre ou dans le Nord, ne fait ni avec l'Espagne ni avec le Levant un commerce onéreux, quoiqu'elle le solde en partie en argent. En général il faut juger du commerce d'une nation, non par ses relations avec tel ou tel peuple, mais par l'ensemble de ses importations et de ses exportations comparées. Je développerai ceci ailleurs.

L'échange de marchandises contre de l'argent

est toujours avantageux à la nation qui reçoit l'argent, parce qu'avec cet argent elle peut accroître son industrie et améliorer ses terres, et que, suivant Smith, *la richesse d'une nation consiste dans le produit de ses terres et de son travail.*

On objecterait vainement que l'industrie est limitée dans ses progrès. Elle ne l'est pas plus dans ses progrès que l'homme dans ses besoins. Il n'existe pas une seule nation où il n'y ait des pauvres et des fainéans. Avec de nouveaux capitaux vous les occuperez ; et d'ailleurs dans les pays qui croissent en richesses, la population augmente tous les jours.

Parcourez la France ; arrêtez-vous dans les campagnes : combien de malheureux qui travaillent tout au plus un ou deux mois dans l'année ! ils vont nu-pieds, sont à peine couverts et manquent de tout. Ne serait-ce pas un grand bien de procurer à tant de braves gens les moyens de s'occuper, et l'état n'y gagnerait-il pas autant qu'eux ?

C'est donc un avantage réel que d'échanger des marchandises contre de l'argent, et Smith a eu raison de dire que dans un pays *les gens sont riches ou pauvres suivant que le fonds de consommation est approvisionné avec abondance ou avec parcimonie par les capitaux.*

On ne concevrait pas comment, après avoir posé ce principe, il a pu soutenir qu'il était absolument indifférent pour un pays de recevoir en échange de ses marchandises d'autres marchandises ou de l'argent, si l'on ne se rappelait que par le mot *capitaux* il entend indifféremment l'argent ou la marchandise. Il faut lire dans l'ouvrage avec quelle subtilité il s'efforce de prouver que le traité de 1703 avec le Portugal n'est pas très-avantageux à l'Angleterre, quoique le commerce auquel ce traité a donné lieu procure annuellement à la Grande-Bretagne de trente à quarante millions de francs en numéraire. « Quand l'Angleterre serait absolument » exclue du commerce du Portugal, elle trou- » verait très-peu de difficulté à se procurer an- » nuellement toute la provision d'or qui lui est » nécessaire, soit pour l'orfévrerie, soit pour la » monnaie, soit pour le commerce étranger. » (1) Si Smith avait été à la tête des affaires de son pays, si, par exemple, il eût assez vécu pour être témoin des embarras que le ministère et la banque ont éprouvés dans ces derniers temps, il aurait vu qu'avec de grandes ressources, un commerce immense et le crédit le plus étendu, il n'était pas toujours très-aisé de se procurer du

(1) Tome III, page 257.

numéraire. « On a de l'or comme toute autre » marchandise pour sa valeur, pourvu qu'on » ait cette valeur à en donner. » Smith en revient toujours là : on a de l'or pour sa valeur ! mais il faut la créer cette valeur, et quand on l'a créée, ce n'est point encore une raison pour trouver de l'or ; car il est nécessaire que ceux qui le possèdent puissent et veulent s'en dessaisir, et l'expérience prouve tous les jours aux gouvernemens, aussi bien qu'aux particuliers, que la chose du monde la plus difficile à trouver quand on en manque, c'est de l'argent. « D'ailleurs le » superflu annuel d'or du Portugal serait tou- » jours envoyé au-dehors, et s'il n'était pas » exporté par la Grande-Bretagne, il le serait » par quelque autre nation qui serait bien aise » de trouver à le revendre pour son prix, tout » comme le fait à présent la Grande-Bretagne. » Ainsi de ce que le Portugal doit être tributaire d'une puissance quelconque, Smith conclut qu'il est indifférent pour l'Angleterre que ce soit d'elle ou de toute autre. Si, par exemple, les Portugais, au lieu de s'habiller avec des draps anglais, ne portaient plus que des *Louviers* et des *Sedan*, le résultat serait évidemment le même pour l'Angleterre. Il est vrai qu'alors ce seraient les fabricans français qui auraient le bénéfice de la main-d'œuvre ; mais l'Angleterre, au lieu de *recevoir*

l'or portugais de la première main, le recevrait de la seconde. Que lui importerait de le payer *un peu plus cher! cette différence est trop peu de chose pour mériter l'attention du gouvernement;* et après tout il ne faut pas que l'Angleterre conçoive la moindre inquiétude sur la provision d'or qui lui est annuellement nécessaire. *Elle trouvera toujours très-peu de difficulté à se la procurer.* J'y consens; mais voilà certainement une logique fort étrange.

Je conclus que le commerce extérieur le plus avantageux pour une nation est celui dont les retours se font en argent, parce que l'argent est dans les sociétés civilisées le soutien de l'industrie, le grand ressort du travail et le créateur par excellence.

SECTION TROISIÈME.

Commerce extérieur. — Échange de l'argent contre des marchandises.

La section qui précède celle-ci pourrait, à la rigueur, en tenir lieu; et en effet puisqu'il est très-avantageux de recevoir du numéraire en échange de marchandises et de productions du sol, c'est une conséquence nécessaire que le pays se ruine en donnant du numéraire pour des marchandises. Je ne considère cependant pas

encore cette vérité comme suffisamment établie, et l'on me pardonnera quelques nouvelles considérations.

J'ai déjà dit que la France achetant dans le Levant et en Espagne, en numéraire, des matières premières nécessaires à ses manufactures, ne faisait point un commerce désavantageux. L'argent dont elle se dessaisit de cette manière, lui rentre toujours avec usure, et ce n'est, à proprement parler, qu'une avance.

Mais il n'en serait pas ainsi à beaucoup près, si le commerce français se procurait par le même moyen des marchandises étrangères destinées à la consommation. Le numéraire employé à les acheter serait alors perdu sans retour, et le goût de ces marchandises se répandant de jour en jour, il n'y aurait bientôt plus assez d'argent dans le pays pour continuer de semblables acquisitions. Les canaux de la circulation ainsi desséchés, le pays ne pourrait plus se soutenir, ni par sa propre industrie, ni par celle des nations rivales, et tout y marcherait à grands pas vers la décadence : les sciences, les arts, le commerce et la population.

Smith ne paraît point redouter de pareils effets. Il affirme en conséquence : « que la masse totale » du capital de l'Angleterre ne serait pas plus » diminuée par une exportation d'or ou d'argent

» que par l'exportation d'une valeur égale en » toute autre marchandise. (1) » Il est curieux de voir comment il justifie cette assertion : « Si » une cargaison de tabac valant en Angleterre » seulement cent mille francs peut acheter, » quand elle sera envoyée en France, une car- » gaison de vin valant en Angleterre cent dix » mille francs, un pareil échange augmentera de » dix mille francs la masse du capital de l'Angle- » terre. » Très-bien; et l'opération sera avantageuse aux deux pays, puisque l'un estime autant cent mille francs de tabac que cent dix mille francs de vin, et qu'après tout il s'agit ici d'objets consommables et reproductibles. « De même si » une valeur de cent mille francs en or anglais » achète des vins de France qui vaudront en An- » gleterre cent dix mille francs, cet échange » augmentera pareillement la masse du capital » anglais d'une valeur de dix mille francs. » Voilà, certes, un raisonnement très-faux, et qui ne supportera pas le moindre examen. Que restera-t-il de ce capital de cent dix mille francs en vin deux ans et peut-être huit jours après son entrée en Angleterre? Rien, parce que le vin aura été bu. Or la France possédera encore à cette époque, et peut-être à jamais, les cent mille

(1) Tom. III, pag. 138.

francs numéraire avec lesquels on aura payé cette denrée, et ce capital lui aura déjà fourni les moyens d'améliorer ses vignobles, de perfectionner et d'étendre son industrie. Je ne conçois pas qu'une différence aussi sensible ait pu échapper à Smith.

Poursuivons : « Le capital d'un pays est égal » à la somme des capitaux de tous ses divers » habitans, et la quantité d'industrie qu'on peut » y entretenir annuellement est égale à ce que » peuvent entretenir tous ces différens capitaux » ensemble. » Je prie le lecteur de s'arrêter ici un moment et de relire ce principe : *le capital d'un pays est égal*, etc. Maintenant, je le demande : un homme qui se serait fait des idées justes du mot *capitaux* ne s'appuierait-il point ici des propres expressions de Smith pour montrer que toute exportation de numéraire, en diminuant la masse du capital essentiellement productif, doit nécessairement tourner au préjudice de l'industrienationale ? ne dirait-il point avec Smith : *La quantité d'industrie qu'on peut entretenir dans un pays est égale à ce que peuvent entretenir tous les capitaux de ce pays*, et n'en conclurait-il point qu'il faut soigneusement garder l'argent qui est le capital primitif, celui qui forme et entretient tous les autres capitaux ? Eh bien ! Smith en tire, lui, des in-

ductions, absolument contraires. Un capital de cent dix mille francs en vin est plus considérable de dix mille francs qu'un capital de cent mille francs en or. La quantité d'industrie qu'on peut entretenir dans un pays est égale à ce qu'en peuvent entretenir les capitaux ; donc un capital de cent dix mille francs en vin entretiendra plus d'industrie qu'un capital de cent mille francs en or. Ce raisonnement est dans Smith. Il y est comme je le rapporte. Smith croyait apparemment que le capital de cent dix mille francs en vin ne s'épuiserait jamais, et qu'on le ferait circuler dans Londres pour tenir lieu de monnaie; car enfin il est incompréhensible qu'un homme de ce génie ait pu penser que cent dix mille francs en comestibles, susceptibles d'être consommés en huit jours, serviraient l'industrie du pays *plus* que cent mille francs en numéraire qui peuvent l'alimenter éternellement.

A mesure que nous avançons, le lecteur peut se convaincre de la justesse de mes remarques sur l'abus des mots *marchandise* et *capitaux* employés pour désigner indistinctement l'argent et tout autre objet échangeable. Qui aurait jamais pensé qu'un principe pareil à celui-ci : *plus une nation accroît ses capitaux, plus elle prospère*, eut dû servir à prouver qu'un pays s'enrichissait en perdant le numéraire qu'il possède ?

A présent on n'en peut plus douter : un capital de cent dix mille francs en marchandises est plus considérable qu'un capital de cent mille francs en argent. Donc toute nation qui donnera cent mille francs en argent pour une valeur de cent dix mille francs en marchandises, fera une excellente opération ; et comme ce qui est vrai de cent mille francs l'est de cent millions, de cent milliards, la conséquence de tout ce raisonnement, comme je l'ai dit ailleurs, est que la France pourrait se voir enlever jusqu'à la dernière pièce de son numéraire sans en être appauvrie d'un denier.

Ainsi donc plus d'entraves au commerce extérieur, plus de barrières, plus de prohibitions. Laissons librement tout entrer, tout sortir. Quelle source de prospérité pour la France ! les Anglais nous enverront leurs casimirs, leurs basins, leurs piqués ; nous leur enverrons notre numéraire. Ce qui se vend six francs chez eux, en vaudra douze ou quinze chez nous. Au lieu de deux milliards en argent nous en posséderons quatre ou cinq en étoffes de goût, en sellerie, en quincaillerie. Nous gagnerons à ce marché cent pour cent..... et dans cinquante ans la France sera une colonie ou une province de la Grande-Bretagne.

Je ne me suis attaché jusqu'à présent qu'aux

principes en quelque sorte secondaires de cette partie de la doctrine de Smith. En voici le principe fondamental tel que l'a établi son traducteur dans une récapitulation très-méthodique et très-bien faite des deux premiers livres de l'ouvrage. « L'intérêt privé laissé à sa pleine liberté porte » nécessairement les possesseurs de capitaux à » préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie » nationale, parce qu'il est toujours le plus pro- » fitable pour eux. »

Ce principe peut être considéré comme la base de tout le système économique. Il est dès lors très-important de l'apprécier à sa juste valeur.

Mais je prie de considérer auparavant combien il a de connexion avec ceux tant prônés des moralistes du dix-huitième siècle. L'intérêt privé devait selon eux conduire l'homme à la perfection. Il était le seul mobile des actions grandes et généreuses. Lui seul tenait lieu de toutes les vertus, ou les engendrait toutes. Il ne fallait plus ni préceptes de morale, ni religion. On aurait pu même, au besoin, se passer de lois et de gouvernement. Nous avons essayé un moment de ce beau système, et les faits ont confondu le raisonnement. Je reviens à Smith.

L'intérêt privé laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable

à l'industrie nationale, parce qu'il est toujours le plus profitable pour eux.

Ce principe décomposé exige l'examen des deux questions suivantes :

En supposant que l'emploi des capitaux le plus favorable à l'industrie fût aussi le plus profitable aux capitalistes, serait-ce une raison pour qu'ils donnassent toujours cette destination à leur argent ?

Est-il vrai que l'emploi d'un capital le plus profitable au capitaliste soit aussi le plus favorable à l'industrie ?

La réponse à la première de ces questions est très-simple. Il en est de l'intérêt privé dans les matières de commerce, comme de l'intérêt privé dans tout ce qui tient à la morale. On n'est pas toujours très-éclairé sur ce qui lui est favorable, et quand on a ce genre de lumières, on n'en veut quelquefois point profiter. L'intérêt de l'homme exigerait qu'il fût sobre, tempérant, borné dans ses désirs. Or combien y en a-t-il qui aient ces vertus ?

La réponse à la seconde question est plus simple encore. Il est faux que l'emploi d'un capital le plus profitable pour celui qui le possède soit aussi nécessairement le plus profitable à l'industrie.

Rien de plus profitable aujourd'hui pour un

capitaliste, comme on l'a vu, que de porter nos chiffons en Angleterre, et rien de plus défavorable à l'industrie nationale, puisque ce commerce entraînerait la ruine de nos papeteries.

Rien de plus profitable pour un capitaliste que d'aller charger à Londres des casimirs et des étoffes de goût; rien de plus défavorable à l'industrie, puisque l'introduction en France de ces marchandises causerait la chute infaillible d'une grande partie de nos manufactures de lainages.

Ainsi, bien loin que l'intérêt des capitalistes se trouve lié avec l'intérêt général, ils sont presque toujours en opposition; et l'on en peut tirer cette conséquence absolument contraire à celle de la doctrine de Smith, que sans l'attention continuelle des gouvernemens, le commerce extérieur, au lieu de tourner au profit des nations, serait pour la plupart une source de calamités et un principe de mort.

Supposons, par exemple, qu'il existe une nation insouciante et légère, dont les goûts frivoles la portassent à préférer, même à qualités inférieures, les marchandises étrangères, uniquement parce qu'elles seraient étrangères, n'est-il pas évident que cette nation serait, avant un demi-siècle, absolument dépourvue d'industrie, et qu'elle tomberait par conséquent dans la dépen-

dance des autres nations de l'Europe ? Il serait d'ailleurs assez digne de remarque, et je considérerais comme un grand trait de caractère, que cette nation eût la première élevé la voix en faveur de la liberté illimitée du commerce.

Je trouve dans l'ouvrage de M. Canard, déjà cité, cette remarque essentiellement fausse. « Il » est clair que toutes les fois qu'une nation tire » une marchandise de l'étranger plutôt que de » la fabriquer, c'est qu'elle y trouve son avan» tage. (76.) » M. Canard prend ici une trentaine de commerçans, plus ou moins, pour la nation, ce qui est, je crois, un peu différent. Que quelques particuliers fassent venir de l'Angleterre cinquante mille pièces de velours, ils gagneront à ce trafic beaucoup d'argent, et placeront très-bien leurs marchandises. Mais s'ils ne les eussent pas fait venir de Londres ces marchandises, la nation les aurait fabriquées elle-même, un peu moins bien peut-être, mais enfin elle les aurait fabriquées. Notre numéraire n'aurait point été servir d'aliment à l'industrie anglaise, et nous aurions occupé dix mille ouvriers de plus. *Il n'est donc pas clair* que toutes les fois qu'une nation tire une marchandise de l'étranger plutôt que de la fabriquer elle-même, c'est qu'elle y trouve son avantage. Il l'est seulement qu'alors ces extractions de marchandises peuvent être

profitables au petit nombre des capitalistes qui y emploient leurs fonds, et c'est précisément l'une des hypothèses où l'intérêt de l'individu est directement contraire à l'intérêt de l'état.

On voit de nouveau par là combien est dénué de fondement le grand principe de Smith : *l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les propriétaires de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale.* Mais comment, après avoir soutenu une pareille maxime, Smith a-t-il pu écrire ailleurs? «Le seul motif qui détermine le » possesseur d'un capital dans l'emploi qu'il fait » de son argent, c'est la vue de son propre pro- » fit. (1) Il n'entre jamais dans sa pensée de cal- » culer combien chacun des différens genres » d'emploi mettra de travail productif en activité, » ou ajoutera de valeur au produit annuel des » terres et du travail de son pays. » Non, certes. L'intérêt du pays est ce qui touche le moins le commerçant. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'en convaincre, et rien ne justifie mieux les mesures sévères auxquelles l'administration est obligée de recourir, afin d'empêcher que le négociant ne sacrifie l'intérêt public au sien propre.

Lorsque notre commerce au Levant était au

(1) Tom. II, pag. 400.

plus haut degré de prospérité, on s'élevait de toutes parts contre les réglemens qui forçaient les fabricans de draps à leur donner telles dimensions, à se servir de telles matières, à suivre tels procédés. De tels réglemens devaient paraître absurdes. N'était-il pas évident que, guidés par leur propre intérêt, les fabricans se garderaient bien d'altérer la qualité de leurs marchandises? Oui, rien de plus évident.... dans les livres. Mais dès que l'administration, moins sévère, eut cessé de tenir la main à la police des fabrications, mille sortes de fraudes se commirent. Nos draps, qu'on achetait dans le Levant sans même ouvrir les balles, perdirent tout à coup leur réputation. Les demandes diminuèrent, et la France se vit enlever, par des peuples rivaux, une partie de ce commerce, qu'elle aurait conservé exclusivement sans les principes libéraux de quelques esprits chagrins.

Je crois pouvoir conclure que le commerce extérieur est toujours désavantageux à la nation qui paie en argent, quand ce commerce consiste en marchandises manufacturées ou en productions destinées à la consommation intérieure. Je ne puis d'ailleurs mieux terminer cette section, qu'en rapportant le passage où Smith décrit les effets de la diminution des capitaux dans le pays. Ce morceau est très-curieux; je le considère

comme une réfutation aussi solide qu'éloquente de la doctrine de Smith, et je ne me lasse point d'admirer avec quelle facilité on peut réfuter Smith par Smith lui-même.

« Si, dans un pays, les fonds destinés à faire » subsister le travail venaient à décroître sensi- » blement, chaque année la demande de do- » mestiques et d'ouvriers, dans toutes les diffé- » rentes espèces d'emplois, seroit moindre » qu'elle n'aurait été l'année précédente. Un » grand nombre de ceux qui auraient été élevés » dans des métiers d'une classe plus relevée, ne » pouvant plus se procurer d'ouvrage dans leur » emploi, seraient bien aises d'en trouver dans » les classes inférieures. Les classes les plus basses » se trouvant surchargées, non-seulement de » leurs propres ouvriers, mais encore de ce qui y » refluerait du superflu de toutes les autres clas- » ses, il s'y établirait une si grande concurrence » pour l'ouvrage, que les salaires seraient bornés » à la plus chétive et à la plus misérable subsis- » tance de l'ouvrier. Il y en aurait beaucoup qui, » même à de si dures conditions, ne pourraient » pas trouver d'occupation, mais qui seraient » réduits à périr de faim, ou bien à chercher » leur subsistance en mendiant, ou en s'aban- » donnant aux derniers des crimes. La misère, » la famine et la mortalité désoleraient bientôt

» cette classe, et de là s'étendraient aux classes » supérieures, jusqu'à ce que le nombre des » habitans du pays se trouvât réduit à ce qui « pourrait aisément subsister par la quantité de » revenus et de capitaux qui y seraient restés, » et qui auraient échappé à la calamité univer- » selle. » (1)

Osez faire l'essai des principes de Smith. Rendez le commerce extérieur absolument libre; le morceau que vous venez de lire sera dans vingt-cinq ans l'histoire de la France.

Il me reste quelques observations générales à présenter sur le commerce extérieur. J'en fais l'objet d'une quatrième et dernière section.

SECTION QUATRIÈME.

Commerce extérieur. — Économie des Nations. — Traités de Commerce.

Nous avons vu qu'il existait une économie des nations, mais très-différente de celle que Smith leur conseille. Smith entend par économie l'accroissement du travail productif, du travail matériel, et la diminution du travail improductif ou de pure intelligence. Il veut qu'une nation ait

(1) Tom. I, pag. 146.

beaucoup d'artisans et très-peu d'artistes ; des menuisiers, des charpentiers, des fabricans, et point de médecins, d'avocats, d'hommes de lettres. Ces distinctions sont fausses et dangereuses ; je n'y reviendrai plus.

Voici dans quel sens une nation est économe. La France produit des vins ; si elle échange l'excédant de sa consommation contre des vins étrangers, il n'y a là ni économie, ni prodigalité ; si elle l'échange contre des matières premières ou de l'argent, il y a économie.

La Suède est un pays pauvre. S'il voulait consommer des vins de France et d'Espagne en grande quantité, il faudrait qu'il les payât avec son numéraire : il serait prodigue.

L'économie d'une nation consiste à n'acheter de productions étrangères qu'autant qu'elle en peut payer avec les siennes. Elle consiste quelquefois à s'en passer absolument.

L'usage du tabac n'a servi que les nations qui en récoltent. Il a été pour toutes les autres un surcroît de dépense, et de dépense bien folle et bien ridicule assurément. Celles qui se seraient interdit cette jouissance bizarre auraient été très-sages, et surtout très-économes.

Lorsque la France, après le traité de 1786, sacrifia des millions à l'achat de marchandises anglaises, elle se montra doublement inconsidérée

et doublement prodigue ; elle donnait à une nation ennemie des moyens de puissance ; elle plongeait dans la misère une partie de sa population, et la plus intéressante, la plus industrieuse.

Quand une nation s'interdit une production exotique, ce n'est ni une mesure hostile, ni un monopole ; c'est tout simplement un acte de raison et d'économie. Si un particulier n'a que cent louis de revenu, voulez-vous qu'il roule équipage? et parce qu'il marche à pied, ameuterez-vous contre lui, dans la rue, les ouvriers en carrosserie ?

Il y a des nations qui sont, comme les particuliers, forcées d'être économes ; mais il n'y en a point qui ne puisse, avec de l'ordre et un bon système d'administration intérieure, atteindre à un très-haut degré de prospérité relative.

Et c'est dans ce sens qu'il faut entendre ces principes de Smith, quoiqu'il leur en donne un très-différent : *les capitaux augmentent par l'économie, ils diminuent par la prodigalité. — Tout prodigue paraît être un ennemi public et tout économe un bienfaiteur de la société.*

Il arrive quelquefois que deux pays, quoique très-voisins, ne sont point appelés à commercer ensemble. Tels sont la France et l'Angleterre.

Nous n'avons aucun besoin de l'Angleterre avec laquelle tout échange en marchandises ne peut que nous être désavantageux, et nous ne parviendrons jamais à lui fournir plus de vins qu'elle n'en extrait actuellement, puisque le traité de 1786, qui réduisait les droits à moitié, n'en fit pas exporter une barrique de plus. Dans cet état de choses tout traité serait défavorable à la France, et les deux états n'ont rien de mieux à faire que de se conduire intérieurement chacun comme ils l'entendent.

Mais il est d'autres pays qui, quoique séparés par de grandes distances, peuvent établir entre eux des relations respectivement très-utiles ; et tels sont la France et la Russie. Ces deux nations, par la nature de leur commerce, sont en quelque sorte dans la dépendance l'une de l'autre, et pourraient, si elles voulaient s'entendre, se passer du reste de l'univers. La France envoie en Russie des vins, des eaux-de-vie, des bois de teinture, des étoffes de soie, de la bijouterie, des verres, des glaces, des dentelles, des toiles fines, des modes. La Russie envoie en France du chanvre, du lin, des cordages, du goudron, des mâts, des bois de construction, des toiles à voile, du suif, de la cire jaune, du tabac, de la rhubarbe, et toutes sortes de fourrures et de pelleteries. Par un de ces contrastes qui con-

tribuent à l'harmonie générale, il se trouve que les productions qui abondent dans l'un de ces pays, sont précisément celles qui manquent à l'autre. Il est dès lors évident que toute relation entre eux doit tourner en définitif à l'avantage des deux peuples, et l'on se demande comment il se fait qu'avec tant de raisons de s'unir par un traité de commerce, il y ait toujours eu entre les deux nations si peu de rapports directs.

L'opinion de Smith est contraire aux traités de commerce. Smith, qui voyait des monopoles partout, a jugé que les traités de commerce devaient gêner la concurrence, et par conséquent tourner en définitif au préjudice des peuples. Il ne veut pas non plus que de deux peuples qui peuvent, par la nature de leurs productions ou le genre de leur industrie, commercer ensemble, l'un s'approvisionne chez l'autre de préférence aux nations qui ne commercent point avec lui. C'est ainsi qu'il blâme l'Angleterre de traiter les vins de Portugal plus favorablement que ceux de France, quoique le Portugal qui s'approvisionne exclusivement en Angleterre et lui envoie tout son or, ait des droits très-apparens à cette prédilection. Un pareil système de réciprocité n'est, suivant Smith, « que la routine grossière de la » plus basse classe des artisans qu'on a érigée en » maxime politique pour diriger la conduite

» d'un grand état; car les artisans de la dernière » classe sont les seuls qui se fassent une règle » d'employer de préférence leurs pratiques. »(1) Il n'y a, je crois, aucune espèce de logique dans ce raisonnement, et il est peu convenant de tourner ainsi en ridicule, par des comparaisons abjectes, les seuls liens qui puissent rapprocher les peuples, et rendre durable la paix des nations.

En traitant du commerce intérieur et du commerce extérieur, je n'ai dû les considérer ni l'un ni l'autre sous le rapport des connaissances qu'ils exigent de la part des hommes qui en font leur état. Envisagé ainsi, le commerce avec l'étranger est très-supérieur au commerce intérieur, dont la sphère, singulièrement rétrécie, est toujours circonscrite aux échanges d'un canton, d'une province, et tout au plus du pays. Le commerce extérieur constitue au contraire une science très-importante qui exige beaucoup d'étude, une longue expérience, et que l'on ne possède jamais bien si l'on n'y apporte une aptitude d'esprit particulière. Les relations des nations entre elles, leurs besoins, leurs moyens d'échange, les lois de commerce qui les régissent, les diverses productions des contrées lointaines, la différence des changes, des monnaies, les grandes

(1) Tom. III, pag. 143.

opérations de banque, les assurances, les prises, voilà le domaine du commerce extérieur, voilà les objets sur lesquels il faut que le négociant maritime exerce son génie, et génie est véritablement le mot. Aussi le grand négociant est-il fort rare, surtout aujourd'hui que chacun en prend le nom.

Je résume en peu de mots les développemens que renferme ce chapitre.

Le commerce extérieur emploie moins de capitaux et donne lieu à moins de travail que le commerce intérieur ; mais il contribue puissamment aux progrès de ce dernier en l'alimentant d'argent et de matières premières.

Tout commerce extérieur est ruineux quand il enlève au pays plus d'argent qu'il n'y en fait entrer.

CHAPITRE IV.

Du Commerce de Transport.

On nomme commerce de transport celui qui se compose du transport des marchandises, indépendamment de leur production et de leur consommation. Ainsi, le commerce de transport suppose toujours trois nations; celle qui vend, celle qui transporte, et celle à qui l'on transporte.

On voit que ce genre de commerce est absolument distinct du commerce intérieur et du commerce extérieur, et qu'il n'exige d'autres capitaux que ceux nécessaires à la construction et à l'entretien des navires qu'il emploie. Montesquieu l'appelle commerce d'économie, parce qu'en effet c'est celui des nations à qui l'économie est indispensable. Mais toutes ces définitions sont peu exactes, et nous verrons dans un moment que le commerce de transport, loin de se borner au voiturage des marchandises, en exige souvent l'acquisition, et peut employer ainsi des capitaux très-considérables.

Le commerce de transport remplace, à chacune de ses opérations, comme tout autre com-

merce, deux capitaux; mais aucun ne donne de soutien à l'industrie du pays. Un navire français va charger à Hambourg des toiles qu'il transporte à Cadix, d'où il rapportera à Hambourg des vins et de la laine. Cette double opération n'a procuré à la France que le bénéfice du fret, tandis que la Hollande et l'Espagne ont renouvelé chacune un capital. Il est évident que si, au lieu d'employer ce navire à faciliter les relations de deux peuples étrangers, l'armateur à qui il appartient, l'eût destiné au transport de marchandises nationales, il aurait fait une opération beaucoup plus utile au pays, puisqu'alors il eût contribué à y multiplier le travail.

Il suit de là que s'il existait un pays dont le territoire, baigné par la mer, fût généralement ingrat, la population peu nombreuse, et l'industrie languissante, ce serait au commerce de transport qu'il devrait de préférence employer ses capitaux. Ce peuple, en le supposant particulièrement propre à la marine, pourrait se rendre insensiblement maître d'une partie des transports du commerce de l'univers. Il s'interposerait ainsi dans toutes les relations de peuple à peuple; et sans courir de risque, sans presque faire d'avances, il lèverait sur chaque contrée un tribut en numéraire, qui augmenterait continuellement ses capitaux.

La marche d'un pareil peuple vers l'opulence serait d'autant plus accélérée, qu'il aurait moins de besoins. Si même il était possible que le goût de la simplicité s'y conservât, il deviendrait bientôt l'un des plus riches du monde ; et sa marine lui donnant une grande puissance extérieure, quelques marchands sans territoire, et presque sans industrie, finiraient ainsi par faire trembler tous leurs voisins.

Je viens de tracer, sans m'en apercevoir, l'histoire rapide des succès de la Hollande; mais sa prospérité n'a duré qu'un moment, et il est aisé d'en assigner la cause.

Le transport des marchandises n'est devenu l'objet d'un commerce national que par l'imprévoyance des peuples; il devait donc cesser avec elle. La Hollande, avant Cromwell, faisait une partie du commerce de l'Angleterre. L'acte de navigation, qui fut principalement dirigé contre sa marine, lui porta un coup terrible. Depuis, les autres nations se sont également éclairées sur leurs vrais intérêts, et elles ont travaillé de concert à se passer de la Hollande ; aussi, depuis près d'un siècle, sa prospérité a-t-elle toujours été en déclinant. Il lui restait cependant le cabotage français, dont elle avait la possession presque exclusive, et auquel elle employait il n'y a pas encore bien long-temps près de mille navires par an-

née. La révolution lui a enlevé ce dernier avantage, et rien n'annonce qu'elle puisse désormais le recouvrer sur aucun peuple.

Cependant, on ne peut nier que le commerce de transport n'ait été très-utile à la Hollande. Les capitaux que ce commerce lui avait procurés excédaient tellement ses besoins, qu'elle plaçait annuellement des sommes considérables à l'étranger. Suivant Smith, le taux de l'intérêt n'y passait guère trois pour cent, et le gouvernement y empruntait à deux. Mais cette prospérité ne pouvait survivre au commerce qui lui avait donné naissance, et précaire comme ce commerce, elle disparut avec lui.

On aurait au surplus une idée fausse du commerce de transport, si l'on supposait qu'il se fît immédiatement de la nation qui produit à celle qui consomme. Le plus souvent la nation qui transporte achète la marchandise pour son propre compte, et l'assortit ensuite, chez elle, à d'autres marchandises étrangères. Or, c'est cette réunion de productions différentes, cette espèce de foire où l'on trouve des marchandises de toutes les nations, qui attire des voyageurs et des demandes de tous les pays. Mais si ce commerce exige alors de plus grands capitaux que celui de transport proprement dit, il n'en est pas moins mesquin dans son objet, puisqu'après tout, la nation qui

le fait n'a droit qu'à un bénéfice de courtage, toujours très-modique.

Ensuite, il est bien à remarquer que ce commerce ne peut avoir lieu que dans un pays absolument dénué d'industrie, et qui se pourvoit à l'étranger de tous les objets nécessaires à sa propre consommation. Autrement, la réunion de tant de productions de l'industrie rivale, nuirait nécessairement à la vente tant intérieure qu'extérieure de ses propres marchandises; et la nation serait obligée de renoncer à ses manufactures.

On dira peut-être que cette réunion accroîtrait au contraire leur débouché. Il faudrait pour cela que les marchandises indigènes fussent supérieures en qualité aux productions de l'industrie étrangère, et alors ce seraient celles-ci qui resteraient invendues. On n'en ferait donc plus venir.

Il faut opter. Une nation qui se livre au commerce de transport doit renoncer à toute industrie, et réciproquement une nation qui veut être industrieuse ne doit point spéculer sur la vente des marchandises étrangères.

Rendons cette vérité plus sensible par un exemple. Des négocians ont la liberté d'ouvrir à Bordeaux, pendant un temps donné, une foire générale où seront admises, sans distinction, toutes les productions de l'industrie étrangère.

Les casimirs anglais, les basins, les piqués y figurent à côté de marchandises nationales de la même espèce. Je demande auxquelles les étrangers donneront la préférence ? je demande auxquelles nous la donnerons nous-mêmes ?

Il est évident qu'une pareille foire, si elle durait toute l'année, frapperait de mort une très-grande partie de nos manufactures, sans procurer à aucune de nos productions de plus grands débouchés.

Quels que soient les bénéfices du commerce de transport, il est donc constant qu'il ne convient point à une nation agricole et manufacturière. La véritable source des richesses pour une telle nation, c'est la reproduction et le travail. Il faut qu'elle donne à ses capitaux cet emploi, et qu'elle songe à transporter et à vendre ses propres marchandises, avant de s'occuper à transporter et à vendre celles des autres.

En France, où l'on est très-porté à juger par comparaison, sans tenir aucun compte des différences de temps ou de localités, il existe encore aujourd'hui des partisans du commerce de transport, qui, séduits par l'ancienne prospérité de la Hollande, imaginent qu'il serait très-avantageux de se livrer chez nous à ce genre de spéculation. En conséquence, on a proposé de l'encourager, en rappelant quelques institutions

anciennes, qui n'avaient même pas été créées dans cette vue, et dont le rétablissement entraînerait aujourd'hui mille sortes de désordres et d'abus.

Je ne puis mieux comparer une nation agricole et manufacturière, qui emploie ses capitaux au commerce de transport, qu'au propriétaire d'une terre fertile, qui la laisserait en friche pour louer à d'autres propriétaires ses chevaux de labour et ses instrumens aratoires.

Un des grands motifs que l'on fait valoir en faveur du commerce de transport, c'est qu'il est singulièrement propre à former des matelots; mais, comme l'observe très-bien Smith, (1) « le même capital peut employer tout autant de » bâtimens et de matelots, s'il est placé dans le » commerce étranger, ou même dans le commerce » intérieur, par cabotage, que s'il était employé » dans le commerce de transport. » Et en effet, on ne conçoit pas comment nous formerions plus de matelots en tenant la mer pour le compte de l'Espagne ou de la Hollande, qu'en naviguant pour notre propre compte. Je ne vois dans ces deux espèces de navigation aucune différence, sinon que dans le premier cas nous serions en quelque sorte aux gages des nations étrangères,

(1) Tome II, page 394.

et que dans le second au contraire nous ne nous occupons plus que de notre propre commerce.

Il existe cependant un commerce de transport vraiment utile, et auquel une nation industrieuse peut se livrer avec avantage. Je suppose qu'un navire parte de Marseille, pour Hambourg, avec une cargaison de vins et de savons. S'il ne trouve pas au lieu de sa destination des matières premières qui conviennent à la France, il y prendra un chargement quelconque pour l'Espagne, d'où il rapportera, à Marseille, des laines en retour, et la France, au moyen de cette double opération, aura véritablement fait un commerce avantageux, puisqu'en définitif elle a donné des productions de son sol et de son industrie, pour des matières premières nécessaires à ses manufactures.

Le commerce de transport, né de l'imprévoyance des peuples, comme je l'ai dit en commençant ce chapitre, ne peut plus offrir que des avantages très-bornés. Toutes les nations maritimes ont enfin senti l'importance de la navigation et s'y sont livrées. Elles suffiront bientôt à leur propre commerce. Alors, chaque nation naviguera pour son compte, et le commerce de transport se confondra naturellement avec le commerce extérieur.

Mais en attendant, on peut décider en principe que le commerce de transport ne convient point à la France, et qu'il ne faut l'encourager que dans le seul cas d'exception où il est indispensable pour soutenir quelqu'autre branche de commerce, soit intérieur, soit extérieur. Nous verrons ailleurs en quoi peuvent consister les faveurs qui lui sont alors nécessaires.

CHAPITRE V.

Du Commerce de l'Inde.

Le commerce de l'Inde fait naturellement partie du commerce extérieur, et doit se juger d'après les mêmes principes. J'aurais pu, par cette raison, me dispenser de lui consacrer un chapitre particulier. Je m'y suis déterminé parce que ce commerce exerce une grande influence sur la prospérité du pays, et qu'il a été défendu avec beaucoup de chaleur par des écrivains qui me paraissent l'avoir très-mal jugé.

C'est une vérité incontestable que le commerce de l'Inde enlève annuellement à l'Europe des sommes immenses. On ne peut même faire ce commerce qu'en argent. A l'exception de quelques productions de nos contrées, telles que des vins, des eaux-de-vie, du corail, etc. aucune de nos marchandises n'y trouverait de débouché, et rarement elles excèdent en valeur le dixième des cargaisons.

Les marchandises manufacturées que l'Europe tire de l'Inde consistent principalement en mousselines, en toiles, en nankins, etc. Elle

en reçoit également du thé, du café, du sucre, des épiceries, de l'indigo, des soies écrues et du coton.

Le commerce de l'Inde a contribué aux progrès de l'industrie en Europe, en lui proposant en quelque sorte pour modèle des productions d'une nouvelle espèce, qu'elle s'est efforcée d'imiter; nous lui devons les mousselines suisses, les toiles peintes, les porcelaines. Nous lui devons encore la prospérité de nos colonies, puisque c'est de l'Inde qu'elles ont reçu la culture du café, du sucre et de l'indigo.

Mais s'il est reconnu que malgré tous les efforts de l'industrie européenne, nous n'imitons que très-imparfaitement les marchandises de l'Inde; si malgré ces imitations plus ou moins heureuses, nous continuons à nous aller approvisionner à grands frais sur les lieux, il est sensible que les avantages de ce commerce ne peuvent, sous aucun rapport, en balancer les inconvéniens.

« Le commerce de l'Inde, en ouvrant un » marché aux marchandises de l'Europe, dit » Smith, (1) ou ce qui revient à peu près au » même, à l'or et l'argent que ces marchandises » achètent, doit tendre nécessairement à aug-

(1) Tome III, page 47.

» menter la production annuelle des marchan-
» dises de l'Europe, et par conséquent la ri-
» chesse et le revenu réel de cette partie du
» monde. » Je n'entends absolument rien à ce raisonnement. D'abord l'Inde n'ouvre point un marché aux productions de notre industrie puisqu'il faut y porter de l'argent. Or l'argent qu'on y porte est nécessairement enlevé au soutien de l'industrie du pays. *Il ne revient donc pas à peu près au même* d'y porter de l'argent ou des marchandises. Comment peut-on avancer ensuite que le commerce de l'Inde doit tendre à augmenter la production annuelle des marchandises en Europe? n'est-il pas évident au contraire que ces mêmes marchandises cesseront d'être recherchées, lorsque le consommateur pourra s'approvisionner en productions de l'Inde, qui sont à la fois plus belles et moins chères? Rappelons-nous que bien avant la révolution, les femmes avaient abandonné le satin et les soieries, et les hommes la batiste pour porter de la mousseline des Indes. Aussi les manufactures de Lyon éprouvèrent-elles un échec terrible, puisque le nombre des métiers s'y réduisit successivement de treize mille à neuf. Et c'est ainsi que le commerce de l'Inde *tend à augmenter la production annuelle des marchandises de l'Europe.*

Cette assertion de Smith est si contraire à la vérité, qu'en se la permettant il a cru devoir aller bien vîte au-devant de l'objection. « Si » jusqu'à présent le commerce de l'Inde a causé » si peu d'augmentation dans la production des » marchandises de l'Europe, il faut vraisembla- » blement l'attribuer aux entraves dont on a » partout accablé ce commerce. » Les entraves dont on a partout *accablé* le commerce de l'Inde en ont diminué les effets fâcheux. C'est un très-grand service qu'elles ont rendu à l'Europe. Si le commerce de l'Inde avait été encouragé, si les marchandises qui en proviennent n'eussent pas été chargées de droits prohibitifs, elles se seraient multipliées au point d'étouffer absolument l'industrie indigène. Ce commerce, au lieu de nous coûter annuellement douze ou quinze millions, nous aurait alors enlevé, en un demi-siècle, les trois quarts de notre numéraire circulant. Les marchandises de l'Inde n'ont donc augmenté ni peu, ni beaucoup la production annuelle de celles de l'Europe ; elles l'ont au contraire diminuée, et il était impossible qu'il en fût autrement ; car enfin la consommation a des bornes, et il est sensible qu'une femme qui se pare avec une robe de mousseline fabriquée dans l'Inde, sert beaucoup moins l'industrie nationale que si elle portait du taffetas ou de la batiste.

Raynal avait soutenu avant Smith que le commerce de l'Inde n'était point défavorable à l'Europe. Les raisons qu'il donne pour justifier son opinion sont spécieuses. J'ai vu des lecteurs qui ne la partageaient point s'y laisser entraîner. Je vais en risquer l'examen.

« La consommation que nous faisons des marchandises de l'Inde (1) ne doit pas nuire à » notre industrie ; car avec quoi les payons- » nous ? n'est-ce pas avec le prix de nos ou- » vrages portés en Amérique ? Je vends à un » Espagnol pour cent francs de toile, et j'envoie » cet argent aux Indes ; un autre envoie aux » Indes la même quantité de toile en nature : » lui et moi en rapportons du thé. Est-ce qu'au » fond notre opération n'est pas la même ? est- » ce que nous n'avons pas également converti » en thé une valeur de cent francs en toile ? » nous ne différons qu'en ce que l'un fait » ce changement par deux procédés, et que » l'autre le fait par le moyen d'un seul. Sup- » posez que les Espagnols, au lieu d'argent, » me donnent d'autres marchandises dont l'Inde » soit curieuse : est-ce que j'aurai diminué les » travaux de la nation quand j'aurai porté ces

(1) Histoire philosoph., liv. V, tom. 3, pag. 234, édition en 10 vol.

» marchandises aux Indes ? n'est-ce pas la même » chose que si j'y avais porté nos productions » en nature ? Je pars d'Europe avec des mar- » chandises nationales ; je les vais changer dans » la mer du Sud contre des piastres ; je porte » ces piastres aux Indes ; j'en rapporte des choses » utiles ou agréables : ai-je rétréci l'industrie » de l'état ? non ; j'ai étendu la consommation » de ses produits, et j'ai multiplié ses jouissances. » En dernière analyse, que l'argent soit ou ne » soit pas employé comme gage intermédiaire, » j'ai échangé directement ou indirectement avec » l'Asie des choses usuelles contre des choses » usuelles, mon industrie contre son industrie, » mes productions contre ses productions. »

J'ai copié le passage en entier, quoique un peu long, afin de n'en point détruire l'effet par des morcellemens. J'invite le lecteur à s'en bien pénétrer. Maintenant revenons sur chacune de ses parties.

. . . . « Je vends à un Espagnol pour cent » francs de toile, et j'envoie cet argent aux » Indes. Un autre envoie aux Indes la même » quantité de toile en nature. Lui et moi en » rapportons du thé. Est-ce qu'au fond notre » opération n'est pas la même ? » L'opération est absolument la même ; mais la première seulement peut avoir lieu, et par conséquent le

rapprochement est faux. Supposons qu'il soit exact. Vous et moi possédons chacun une valeur de cent francs en toile qui excède la consommation du pays, et qu'il faut échanger de la manière la plus utile. Voilà, n'est-il pas vrai, la question. Je vends ma toile à un espagnol qui me donne cent francs en numéraire. Vous, vous envoyez votre marchandise dans l'Inde, et l'on vous fait passer en retour du thé : huit jours après l'arrivée de votre thé, il n'en reste pas une feuille. Non-seulement mes cent francs en numéraire existent encore dans le pays, mais employés au soutien de l'industrie indigène, ils ont déjà rapporté le double de leur valeur par des exportations avantageuses. Je demande lequel de nous deux a opéré le plus utilement pour l'état.

. . . . « Supposez que les Espagnols, au lieu » d'argent, me donnent d'autres marchandises » dont l'Inde soit curieuse ; est-ce que j'aurai » diminué les travaux de la nation quand j'aurai » porté ces marchandises aux Indes? » Non, mais vous les diminuerez en rapportant de l'Inde des mousselines, des nankins et des toiles qui feront baisser la consommation des marchandises nationales susceptibles d'en tenir lieu.

. . . . . « Je pars d'Europe avec des mar- » chandises de manufacture nationale : je les

» vais changer dans la mer du Sud contre des » piastres : je porte ces piastres aux Indes ; j'en » rapporte des choses utiles ou agréables : ai-je » rétréci l'industrie de l'état ? » Oui; parce que ces choses utiles ou agréables que vous rapportez de contrées lointaines, pourraient être produites ou remplacées dans le pays, et que ces piastres avec lesquelles vous les avez achetées, auraient enrichi l'état en y multipliant le travail, si vous ne les aviez point employées à salarier l'industrie indienne.

. . . . . « En dernière analyse, que » l'argent soit ou ne soit pas employé comme » gage intermédiaire, j'ai échangé directe- » ment ou indirectement, avec l'Asie, des » choses usuelles contre des choses usuelles, » mon industrie contre son industrie, mes pro- » ductions contre ses productions. » Il n'y a point de commerce, quelque ruineux qu'il soit, qu'on ne justifie par ce raisonnement, et la seule conséquence qu'on en puisse tirer, s'il est exact, c'est que nous n'avons rien de mieux à faire que de porter aux Anglais ou aux Indiens nos deux milliards d'argent monnayé, pour avoir en échange des marchandises quelconques. Cette opération ne vous paraîtra peut-être pas très-avantageuse. Pourquoi ? en dernière analyse, *vous n'aurez fait qu'un échange direct ou*

indirect de choses usuelles contre des choses usuelles, de votre industrie contre l'industrie étrangère, de vos productions contre ses productions; et Raynal vous démontrera que vous en serez beaucoup plus riches.

Mais que veut-il donc prouver par toutes ces subtilités? que l'argent que nous envoyons dans l'Inde est le résultat des bénéfices de notre commerce étranger? Eh bien, cet argent en est-il moins précieux? devons-nous le prodiguer? devons-nous, parce qu'il nous vient du dehors, et que nous ne le possédons que d'hier, en faire un mauvais emploi et renoncer à tous les avantages que l'agriculture et le commerce intérieur en retireraient si nous l'ajoutions à nos capitaux?

Quoi! parce que la France importe annuellement vingt millions en numéraire que les nations étrangères paient à son industrie, il faudra qu'elle envoie cette somme dans l'Inde! il faudra qu'elle achète avec ses bénéfices des marchandises qui ne lui sont point utiles, et dont l'usage doit diminuer ses propres reproductions industrielles!.... et l'on viendra nous soutenir que ce commerce ne présente que des avantages! Mais quels sont-ils donc ces avantages?

S'il n'y avait dans l'univers que deux pays commerçans, la France et l'Inde, et que la France produisît plus qu'elle ne consommât, certes, il fau-

drait bien qu'elle échangeât l'excédant de ses besoins contre des productions de l'industrie indienne. Mais ces échanges ne se feraient alors qu'en marchandises; ils n'appauvriraient pas plus un pays que l'autre. Ils tourneraient au contraire à l'avantage de tous deux, puisqu'ils y multiplieraient respectivement les moyens de travail. Or, les échanges entre la France et l'Inde ne soutiennent aujourd'hui que l'industrie de l'un des deux pays, et ce pays est l'Inde. Donc ils ne sont avantageux qu'à l'Inde; donc l'exportation du numéraire, que le commerce de l'Inde exige, est funeste à l'Europe.

Je suppose qu'il existe une nation dont l'industrie soit si avancée, l'agriculture si florissante, et les capitaux si considérables, qu'elle n'ait plus aucun progrès à espérer. Cette nation, par le résultat de ses échanges, importe chaque année vingt ou trente millions en numéraire, dont elle ne peut tirer intérieurement aucun parti utile. Que cette nation place dans le commerce de l'Inde, une portion de ses profits annuels, rien de mieux, parce qu'après tout il ne faut point enterrer son argent; mais ce qu'elle en exportera ainsi n'en appauvrira pas moins l'Europe, et ce commerce lui deviendra défavorable à elle-même, du moment où l'Europe appauvrie ne pourra plus l'entretenir de numéraire. Il le lui deviendra même avant, si, par exemple, les mar-

chandises de l'Inde y sont recherchées de préférence aux marchandises indigènes, parce qu'alors on emploiera à se procurer celles-là une partie des capitaux destinés auparavant à la reproduction de celles-ci.

Smith prêche aux nations l'économie ; il veut qu'elles épargnent sur leurs revenus pour accroître leurs capitaux. Si l'on suivait rigoureusement sa doctrine, il n'y aurait plus de travailleurs *improductifs*, plus de médecins, plus d'avocats, plus d'hommes de lettres. Les nations seraient transformées en artisans ; et voilà maintenant que d'accord avec un écrivain déclamateur, il leur conseille d'acheter à grands frais des marchandises de luxe, qu'on ne peut même pas payer en marchandises du pays!

Smith s'élève contre la prodigalité. Le commerce de l'Inde est la prodigalité de l'Europe. Elle est même la seule dont on doive redouter les suites, parce que l'argent qu'on fait passer dans l'Inde s'y engloutit et ne reparaît jamais.

Les nations de l'Europe pour lesquelles le commerce de l'Inde est devenu un besoin, ressemblent à ces particuliers qui consument leurs revenus en dépenses frivoles, et finissent par contracter à tel point le goût des jouissances de luxe, que pour y satisfaire, ils aliènent leurs capitaux et se ruinent.

On évalue le numéraire de l'Europe à dix milliards six cent millions.(1)Supposons que les mines soient tout à coup abandonnées, et l'époque où il faudra renoncer à leur exploitation est peut-être beaucoup plus prochaine qu'on ne pense, continuera-t-on le commerce de l'Inde ? Il peut facilement enlever à l'Europe jusqu'à quatre-vingts millions par année; réduisons cette somme à trente millions : au bout d'un siècle, l'Europe ne possèdera plus que sept milliards six cent millions ; en trois siècles, elle sera absolument épuisée de numéraire. Je demande aux partisans de Raynal et de Smith ce que deviendra alors non le commerce de l'Inde, auquel nous serons bien obligés de renoncer à défaut de moyens d'échange, mais notre propre industrie. Smith répond qu'il nous restera la précieuse ressource des échanges en nature, et celle bien plus précieuse encore du papier-monnaie. A cela, il n'y a absolument rien à dire.

De toutes les marchandises que nous devons au commerce de l'Inde, celle qui donne lieu à une plus grande exportation de numéraire, c'est le thé. Le traducteur de Smith évalue à trente millions de livres pesant la quantité que l'Europe

(1) Voyez le Mémoire très-bien fait de M. *Gerboux* sur les dangers de la démonétisation de l'or.

en importe annuellement. Au commencement du siècle dernier, elle ne passait pas cinq cents milliers. « Cependant, il est vraisemblable que la » production de cette feuille est encore bien au- » dessous de ce que la consommation doit lui » demander un jour. » Le traducteur ajoute : (1) « Ce seul article a établi entre la Chine et l'Eu- » rope un lien qu'aucune révolution humaine » ne saurait rompre, et que chacun des peuples » qui y touchent a un égal intérêt à maintenir. »

Ainsi, il est de l'intérêt de la France, qui ne peut rien fournir en marchandises à la Chine, de lui acheter beaucoup de thé; ainsi, la France, où l'agriculture et l'industrie ont de tout temps éprouvé la disette des capitaux, n'a rien de mieux à faire que d'employer ceux qu'elle a en acquisitions de thés!.. Il faudrait aimer prodigieusement cette boisson exotique pour goûter un pareil raisonnement.

Mais quel avantage trouve-t-on donc à ce que la France consomme du thé? Nos ouvriers s'en porteront-ils mieux? travailleront-ils avec plus de zèle? Si vous appreniez qu'un riche particulier, cédant au désir déréglé d'une imagination en délire, eût jeté au fond de la mer dix, douze millions, plus ou moins, ne considéreriez-vous

(1) Tom. V, pag. 375.

pas cette action comme un trait de folie? Ne déploreriez-vous pas la perte d'un si si riche capital, avec lequel on aurait pu donner du travail à quelques milliers d'individus, et par conséquent augmenter la richesse du pays? Eh bien, quelle différence y a-t-il pour la France entre douze millions jetés au fond de la mer, et douze millions employés à acheter du thé? Que restera-t-il de ce thé, dans le pays, au bout d'un an? et encore une fois, quel avantage y a-t-il à ce que la France consomme du thé?

Je le répète : il en est des nations comme des particuliers; plus un particulier a de besoins, moins il est riche. Qu'un particulier, dont le revenu n'excède pas deux mille écus, veuille rouler équipage, il aliénera son capital, et se ruinera. Les nations de l'Europe qui consomment du thé et des marchandises de l'Inde, ressemblent à ce particulier; plus elles en consomment, plus elles aliènent de capitaux, et par conséquent plus elles s'appauvrissent.

Le commerce de l'Inde, au moment de la révolution, faisait sortir de la France environ dix-huit millions. (1) Les marchandises manufacturées figuraient dans cette somme pour un peu

(1) Voyez l'ouvrage de M. *Magnien* sur le commerce des Français, au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

plus de deux millions ; le reste était en argent.

La France envoyait à l'étranger, sur ses retours, pour une valeur de six millions. Ainsi, ce commerce lui coûtait net environ douze millions.

Les toiles de coton, les mousselines, les nankins et les étoffes de soie, constituaient les sept-huitièmes des retours. Le surplus consistait en bois d'Inde, soies, coton, drogues pour la teinture et autres matières premières.

On peut estimer à plus de trente millions la valeur des mousselines, toiles de coton et autres marchandises de luxe, que le commerce de l'Inde fournissait annuellement à la consommation de la France. Ainsi, ce commerce avait le double effet de la priver annuellement d'un capital de douze millions numéraire qu'elle aurait pu utiliser dans ses fabriques, et d'enlever à ces mêmes fabriques une reproduction annuelle de trente millions de valeur en marchandises de luxe. Il est impossible de concevoir un commerce dont les résultats soient plus désastreux.

La question du commerce de l'Inde, réduite ainsi à ses véritables élémens, est extrêmement simple. Le commerce de l'Inde enlève-t-il à l'Europe ses capitaux ? Oui. — Ces mêmes capitaux pourraient-ils être employés à des reproductions locales ? Oui. — L'usage des marchandises de l'Inde a-t-il diminué la consommation

des marchandises de l'Europe ? Oui. — Ainsi donc le commerce de l'Inde a concouru de deux manières à réduire les facultés reproductives de notre industrie ; 1°. en lui enlevant des capitaux ; 2°. en augmentant la consommation des productions exotiques ? — Nul doute. La question est jugée.

CHAPITRE VI.

Du Commerce des Colonies.

Il serait superflu de répéter, après Montesquieu, Smith et tous les écrivains qui ont parlé des colonies, que l'espoir de trouver des mines détermina seul les premiers établissemens des Européens dans l'Amérique. Cet espoir plus ou moins déçu, on songea que la terre pouvait offrir d'autres trésors. Un sol vierge promettait de récompenser largement les travaux de la culture. Des productions lointaines, recherchées de tout l'univers, y furent transplantées et réussirent. Ainsi s'ouvrit pour les peuples de l'Europe une nouvelle source de jouissance et de prospérité; et de toutes parts arrivèrent des aventuriers attirés par l'attrait de l'indépendance et la presque certitude d'une fortune considérable et rapide.

Les gouvernemens sentirent alors la nécessité de faire tourner au profit du pays des émigrations qui l'appauvrissaient de bras et de capitaux. « Vous voulez, dirent les chefs de l'état à ces fugitifs, abandonner pour des contrées lointaines, la terre qui vous a vu naître : bien loin de s'op-

poser à vos projets, le gouvernement prétend les servir. Maître du pays nouveau où vous allez tenter la fortune, il vous concédera autant de terrain que vous en pourrez exploiter; mais il ne vous sera permis d'y exercer d'autre industrie que celle particulière à leur culture. Vous n'aurez ainsi ni manufactures, ni fabriques. Les objets nécessaires à votre consommation vous seront fournis par la métropole, qui vous achètera en retour les productions de votre sol, et vous les achètera toutes. Ces lois qu'elle vous impose sont celles auxquelles vous étiez assujétis en Europe, où vous ne pouviez consommer que des marchandises du pays. Elles s'accordent avec votre intérêt, puisque vous aurez plus de terre qu'il ne vous sera possible d'en mettre en valeur, et que vous ne sauriez élever des fabriques sans priver de bras le sol qui les réclame. A ces conditions, vous ne changerez ni de patrie ni de gouvernement. Celui sous lequel vous êtes né ne cessera point de vous considérer comme ses enfans, et vous aurez toujours les mêmes droits à sa protection. Votre prospérité deviendra la sienne, et il travaillera à l'accroître par tous les moyens qui sont en son pouvoir. Vous aurez besoin d'esclaves, il veillera à ce que vous en soyiez pourvu. Votre fortune naissante pourra porter ombrage à des nations rivales qui entre-

prendront sur votre liberté : n'appréhendez rien de leurs efforts ; la mère-patrie vous défendra contre ces peuples agresseurs ; elle vous garantira de leurs attaques par des ouvrages construits et entretenus à ses frais : ses troupes garderont votre territoire, ses vaisseaux préserveront vos côtes. Vous n'aurez à vous occuper que du soin de multiplier vos reproductions : vos enfans seront même dispensés de servir l'état ; ou plutôt ils ne pourront mieux le servir qu'en vous secondant dans vos travaux ; rendez-les donc fructueux : surtout n'oubliez jamais dans cette terre lointaine où vous allez chercher des richesses, que c'est à la protection de la métropole que vous devez les moyens de les acquérir, et rapportez-les lui un jour pour la dédommager de tout ce que vous lui aurez coûté. »

Les gouvernemens de l'Europe se sont conduits envers leurs colonies, précisément comme si le discours qu'on vient de lire avait réellement été tenu. J'ai beau y réfléchir : l'espèce de traité qui existe entre les colonies et leur métropole, ne me paraît désavantageux ni aux unes ni aux autres. Smith en juge tout autrement. La conduite des gouvernemens lui semble mesquine et oppressive. Il n'y voit qu'une suite « de ce » système rétréci des gens à boutiques et autres » gens du métier qui veulent s'assurer le mo-

» nopole de leurs pratiques. » (1) La clause du fameux acte de navigation qui consacre ce monopole est une clause de *gens à boutiques*, et il en revient toujours aux *gens à boutiques*.

Il faut examiner avec quelque attention les raisons sur lesquelles Smith appuie un sentiment aussi extraordinaire.

« Le monopole du commerce des colonies » opprime l'industrie de tous les autres pays, » et principalement celle des colonies, sans » ajouter le moins du monde à celle du pays en » faveur duquel il a été établi, mais au contraire » en la diminuant. » (2)

Le monopole du commerce des colonies opprime l'industrie de tous les autres pays. Le monopole du commerce des colonies n'opprime l'industrie d'aucun pays ; seulement il favorise celle de la métropole, et rien n'est plus juste, puisque c'est la métropole qui a créé la colonie, et que c'est encore elle qui la protége.

....*Il opprime principalement l'industrie des colonies.* La colonie ne peut prétendre qu'à la vente de ses productions : la métropole les lui achète toutes. La colonie n'a donc aucun intérêt à commercer directement avec l'étranger ;

(1) Tom. III, pag. 402.
(2) Tom. III, pag. 395.

mais quand il serait vrai qu'elle perdît ainsi quelque chose, il ne faut pas oublier que c'est une des conditions du traité, et que la colonie créée, accrue et défendue par la métropole, doit, d'une façon quelconque, la dédommager de ses sacrifices.

Le monopole des colonies, loin d'ajouter à l'industrie du pays, la diminue. Il faut avouer que voilà un monopole bien désastreux; il ruine à la fois les colonies, les pays étrangers et la métropole. Les nations sont bien aveugles!

Comment Smith a-t-il pu avancer que le système colonial diminuait l'industrie du pays? Le commerce des colonies se fait uniquement en marchandises nationales. Le commerce des colonies procure donc du travail aux fabriques du pays; il n'en peut donc pas diminuer l'industrie. Il me semble qu'il n'y a rien de plus évident, même en mathématiques.

« L'Espagne et le Portugal, nous dit encore » Smith, (1) étaient des pays de manufactures » avant qu'ils eussent aucunes colonies. Ils ont » l'un et l'autre cessé de l'être depuis qu'ils ont » les colonies les plus riches et les plus fertiles » du monde. » Ce n'est point le commerce de l'Espagne avec les colonies qui a fait tomber

(1) Tom. III, pag. 392.

ses manufactures ; Smith le savait très-bien. L'industrie de l'Espagne et du Portugal a toujours été en déclinant depuis la découverte du Nouveau-Monde, parce que l'argent des mines a procuré à ces deux peuples les moyens d'acheter au-dehors tous les objets nécessaires à leur consommation. Ils en ont fait ainsi le plus mauvais emploi, et l'or qui enrichit les autres nations est précisément la cause de la ruine de celles-ci. Les colonies ne sont pour rien dans ce résultat. D'ailleurs de deux choses l'une : ou ces colonies sont approvisionnées en marchandises du pays ; ou bien on leur porte des marchandises étrangères. Dans le premier cas, ce commerce est favorable à la métropole ; dans le second il l'est aux nations qui ont fabriqué, et cette double hypothèse qui prouve que le commerce des colonies accroît nécessairement l'industrie de l'Europe, prouve aussi que le monopole tant blâmé par Smith, peut être bon à quelque chose ; car il est évident que si l'Espagne et le Portugal approvisionnaient leurs colonies en marchandises indigènes, le pays fabriquerait au moins celles-là.

« Les colonies européennes n'ont encore ja-
» mais fourni aucune force militaire pour la
» défense de la métropole. (1) Leur force mili-

(1) Tom. III, pag. 355 et 405.

» taire n'a encore jamais été suffisante pour leur » défense propre, et dans les guerres différentes » dans lesquelles leur mère-patrie a été en- » gagée, il lui a fallu en général distraire une » partie très-considérable de ses forces militaires » pour défendre ses colonies. » Cinquante pages plus loin, Smith suppute ce que les colonies de la Grande-Bretagne ont coûté à la métropole, et il trouve que dans une seule guerre elles ont occasionné une dépense de quatre-vingt-dix millions sterling (près de deux milliards.) N'est-il pas bien extraordinaire, après cela, qu'il reproche aux gouvernemens de l'Europe des mesures qui, sans diminuer la richesse des colonies, peuvent cependant dédommager la métropole de ses sacrifices?

La conséquence à laquelle ces raisonnemens conduisent Smith, c'est que les gouvernemens de l'Europe feraient très-bien d'abandonner leurs colonies. J'examinerai, en terminant ce chapitre, quels seraient les résultats d'une pareille disposition.

L'un des principaux avantages du commerce des colonies, c'est de donner lieu à une grande navigation, et d'entretenir un nombre immense de matelots. Ce motif suffirait seul pour justifier le système colonial. La défense de terrer et de raffiner les sucres dans les colonies anglaises fut

principalement déterminée par cette considération, et en effet, si trois cents navires peuvent approvisionner la Grande-Bretagne de sucre raffiné, il en faudrait plus de sept cents pour lui apporter le même sucre, brut. Cette défense n'existe point dans les colonies françaises, et Smith nous approuve beaucoup de n'avoir pas imité, en cela, l'Angleterre. C'est précisément de quoi il faut nous blâmer. De pareilles fautes décèlent toujours les gouvernemens imprévoyans. Si celle-ci n'eût pas été commise, la marine française aurait aujourd'hui moins de peine à trouver des matelots, et nous serions aussi redoutables sur mer que sur terre.

Smith s'élève avec une grande force contre la défense générale faite aux colonies d'établir des manufactures. Il regarde cette défense comme une marque injuste et odieuse de servitude. Il ne conçoit pas qu'on puisse forcer les colons à ne s'occuper que de la culture de leurs terres. « Empêcher un grand peuple de tirer tout le » parti qu'il peut de chacune de ses propres » productions, (1) ou d'employer ses capitaux à » son industrie de la manière qu'il croit lui être la » plus avantageuse, c'est une violation manifeste » des droits les plus sacrés des hommes. »

(1) Tome III, pag. 331 et 391.

Soixante pages plus loin, Smith nous apprend que toute industrie locale serait ruineuse pour les colons. « Dans les colonies nouvelles, l'agri-» culture enlève des bras à tous les autres em-» plois, ou les détourne de l'idée de se livrer » à toute autre profession. *Il y a peu de bras* » *qu'on puisse réserver pour les fabriques* » *de nécessité, et aucuns pour celles d'agré-*» *ment.* Les colons trouvent mieux leur compte » à acheter des autres pays les ouvrages de fabri-» ques de l'un ou l'autre genre que de les fabri-» quer eux-mêmes. » Ainsi après avoir déclamé contre les monopoles, Smith nous prouve que ces monopoles sont des mesures sages qui ne peuvent tourner qu'à l'avantage des peuples. Est-il possible d'être plus inconséquent, plus mal adroit ?

Pour prouver que les colonies ne contribuent point à la richesse de leur mère-patrie, on cite tous les jours l'exemple des Etats-Unis, dont l'indépendance n'a causé, dit-on, aucune diminution dans l'opulence de la Grande-Bretagne. Cette séparation a même été pour l'Angleterre, selon quelques-uns, une source de prospérité. Smith, dont on invoque ici l'autorité, est beaucoup plus circonspect, et c'est à tort, je crois, qu'on se prévaut de son opinion. Il redoutait comme un autre, et par d'excellentes raisons, les suites de la révolution d'Amérique; aussi développe-t-il

fort au long « comment cinq événemens qu'on » n'avait pas prévus (1) ont concouru très-heu- » reusement pour empêcher la Grande-Bretagne » de s'en ressentir d'une manière aussi sensible » qu'on s'y était généralement attendu. » Il est d'ailleurs digne de remarque que dans ces cinq nouvelles causes de prospérité qui ont *très-heureusement concouru* à dédommager l'Angleterre de la perte de ses colonies, ne figure pas l'extension du commerce de l'Inde. Or, ce commerce qui est ruineux pour l'Europe, ne fait point encore ressentir ses funestes effets à l'Angleterre. Les possessions de la Grande-Bretagne dans l'Inde la rangent même, à l'égard de ce commerce, dans une cathégorie particulière, et l'Angleterre y transportant les capitaux qu'elle employait dans ses échanges avec l'Amérique, ne prouve absolument rien, sinon que, quand on perd une colonie, il est bon d'en avoir d'autres.

Un exemple mieux choisi et beaucoup plus concluant, c'est celui de la France dans son état actuel. Avant la révolution nous vendions à l'étranger, notre consommation prélevée, (2) pour 150 millions de denrées coloniales. Aujourd'hui nos colonies dévastées ne suffisent même

(1) Tome III, pag. 385.
(2) Voyez l'ouvrage de M. *Pagès* sur les Colonies.

point à la consommation intérieure. Nous sommes donc obligés de nous approvisionner chez les peuples rivaux. La différence annuelle qui en résulte au préjudice de la France, est de deux cents millions au moins, et certes elle explique suffisamment l'état languissant de notre commerce.

Il faut examiner actuellement ce que deviendrait le commerce de l'Europe avec l'Amérique, si, cédant aux représentations de Smith, les métropoles accordaient l'indépendance à leurs colonies.

Je remarque d'abord qu'une pareille mesure devrait être générale; autrement la colonie qui se détacherait de la métropole, s'exposerait à devenir la conquête de quelque puissance étrangère, dont les principes seraient moins libéraux, et tout ce qu'elle gagnerait à ce bouleversement ce serait de changer de maître.

Je suppose donc que, d'un commun accord, toutes les nations qui ont des colonies leur donnent l'indépendance; j'ajoute, pour mieux entrer dans l'idée de Smith, qu'au système colonial actuel succèdent des traités de commerce fondés sur des bases propres à assurer aux anciennes métropoles un commerce avantageux. « S'en sé» parant ainsi de bonne amitié, (1) l'affection

(1) Tom. III, pag. 407.

» naturelle des colonies pour leur mère-patrie » reprendrait toute sa force. Ce sentiment les » disposerait non-seulement à respecter pendant une suite de siècles le traité de commerce » conclu avec nous au moment de la séparation, » mais encore à nous favoriser dans les guerres » aussi bien que dans le commerce, et au lieu » de sujets turbulens et factieux, à devenir nos » alliés les plus fidèles, les plus généreux et » les plus affectionnés. On verrait revivre entre » les métropoles et leurs colonies cette même » espèce d'affection paternelle d'un côté, et de » respect filial de l'autre, qui avait coutume de » règner entre celles de l'ancienne Grèce et les » métropoles dont elles étaient descendues. »

En lisant Smith et les économistes, il faut toujours être en garde contre la séduction *de leurs tableaux de famille*, et contre l'attrait de ce mieux imaginaire qui est l'ennemi du bien, et dont nous avons fait pendant dix ans une si terrible expérience. Si tous ces systèmes nouveaux étaient susceptibles d'application, il n'y aurait bientôt rien de plus accompli que la nature humaine. On verrait cesser tout à coup les rivalités des nations, les guerres. Les hommes seraient tous bons, tous justes, tous parfaits. Il ne paraît pas que l'humanité soit très-empressée de prendre cette route.

Je reviens aux colonies. Smith a fait un roman ; ce n'est point ainsi qu'on s'éclaire. D'abord il n'existe pas le moindre terme de comparaison entre les colonies des anciens, qui étaient de simples émigrations d'individus, déterminées par un excédant de population, et les colonies modernes, dont le but unique est l'extension du commerce. Il n'est donc pas vraisemblable, quelque régime qu'on donne à celles-ci, qu'elles aient jamais pour la mère-patrie ce respect filial dont parle Smith ; sentiment grand, noble et généreux, absolument étranger à nos mœurs. Les relations de peuples à peuples ressemblent beaucoup aujourd'hui à celles d'individus à individus ; l'intérêt seul les détermine. Or, quelles relations avantageuses aux nations de l'Europe pourra-t-il exister entr'elles et les nouveaux gouvernemens de l'Amérique ?

Remarquez bien qu'aujourd'hui les colons n'ont ni industrie, ni manufactures, et que c'est à la dépendance dans laquelle ils se trouvent de nos arts et des productions de l'Europe, que nous devons les principaux avantages de nos relations avec eux. Rendus à la liberté, ils élèveront des fabriques, et apprendront à se passer de nous. Au lieu de nous vendre leurs denrées de préférence aux étrangers, ils les échangeront contre les productions de l'industrie rivale, qui s'accor-

deront mieux avec leurs besoins, leurs goûts ou leurs fantaisies. Le résultat de cette double révolution est qu'il nous faudra payer en numéraire les sucres et les cafés nécessaires à notre consommation; et alors le commerce d'Amérique sera absolument semblable à celui de l'Inde, avec cette différence cependant qu'on se passe de mousselines et de schalls beaucoup plus aisément que de sucre, et que le commerce d'Amérique pourra enlever annuellement à la France cent cinquante millions, au lieu de douze que nous coûte celui déjà très onéreux des grandes Indes.

Pourquoi le commerce d'Amérique n'entraîne-t-il point aujourd'hui les inconvéniens que je décris? C'est qu'il ne peut se faire qu'en marchandises. Il faut nécessairement que les colons nous donnent leurs denrées en échange des productions de notre industrie. Ce commerce a tous les bons effets du commerce intérieur, et véritablement il n'est pas autre chose. Saint-Domingue est une portion de territoire ajoutée à la France. Tandis que les colons y travaillent à la reproduction des denrées qui conviennent à nos goûts et à nos besoins, nos ateliers s'occupent de la reproduction des marchandises que ces colons recherchent. C'est un double accroissement dans les facultés respectives du travail, un véritable surcroît

de richesse; et il est ici d'autant plus précieux, que nous ne consommons point tout ce qu'il produit. La réexportation annuelle d'une valeur de plus de cent millions de denrées coloniales, était donc une conquête sur le numéraire de l'étranger et sur les productions de son industrie, et je ne vois pas comment nous serons plus riches, quand nous aurons perdu, avec ces cent millions de profit annuel, la faculté de payer en marchandises nationales les sucres et les cafés que nous consommons.

Dans le commerce actuel des colonies, tout est profit pour la France. Les marchandises qu'elle y envoie annuellement s'élèvent à près de quatre-vingt millions. Que d'individus cette reproduction occupe et enrichit! Mais ce n'est pas là le seul avantage de ce commerce. Où se dépensait autrefois la majeure partie des fortunes acquises dans nos colonies? En France. La plupart des riches propriétaires n'avaient même jamais mis le pied dans leurs habitations. Ils restaient en France, où des gérans intéressés leur faisaient passer leurs revenus. La colonie n'était même pour ces gérans, et pour les propriétaires résidans, qu'une terre d'exil. Ils travaillaient donc avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils étaient plus empressés de la quitter. Alors, ils revenaient en France, où ils rapportaient, avec l'amour du pays, d'immenses

capitaux, pour servir d'aliment à l'industrie de la métropole.

En sera-t-il ainsi, quand vous aurez rendu l'indépendance aux colonies? J'ai déjà dit qu'alors elles se suffiront à elles-mêmes. Vous n'aurez donc plus aucun motif de liens solides. Mais au lieu de ce respect filial que Smith veut qu'elles conservent pour la mère-patrie, qui nous assurera qu'elles ne chercheront pas un jour à l'opprimer? La reconnaissance est rarement la vertu des particuliers; l'ingratitude est toujours le défaut des peuples. Ils oublient les services de leurs concitoyens; ils méconnaissent leurs propres grands hommes. Ils les méconnaissent au moment où leur gloire brille du plus bel éclat.... et Smith veut que, *pendant une suite de siècles*, des colonies se souviennent de leur patrie primitive. Je le répète, Smith a fait un roman.

M. Canard partage encore ici l'opinion du professeur d'Edimbourg. Il va même plus loin: « l'in-» convénient qui résulterait de la suppression » du commerce colonial n'est que passager, » comme tous les désavantages de la circulation » du travail. Les fonds prendraient bientôt un » autre cours, et l'équilibre se rétablirait. (74) » Qu'est-ce que M. Canard entend par la suppression du commerce des colonies? Les fonds, dit-il, prendraient un autre cours. M. Canard sup-

pose apparemment que nous pouvons aujourd'hui nous passer de denrées coloniales ; mais nous nous en passons si peu, qu'elles nous rendent dès à présent tributaires de l'étranger. Or, l'argent que ces denrées nous coûtent annuellement est enlevé au soutien de l'industrie, qui emploie par conséquent moins de bras et produit moins de richesses. Est-ce là ce que M. Canard entend, quand il dit que l'équilibre se rétablirait? Est-ce là aussi ce qu'il appelle un inconvénient momentané?

Supposons que la France puisse réellement se passer de denrées coloniales ; la perte de nos colonies serait encore une source de calamités. Que deviendraient tous les individus que ce commerce alimente, les navires qu'il entretient, les capitalistes qui y emploient leur argent, les fabricans dont le travail passe en Amérique? Les fonds, nous dit M. Canard, prendront un autre cours, et il nous cite l'exemple de l'Angleterre avec les Etats-Unis ; mais aurons-nous, comme l'Angleterre, le concours fortuit de cinq événemens, tous d'une grande importance, pour faciliter l'écoulement de nos marchandises et l'emploi de nos fonds? Y a-t-il encore en Europe quelqu'état à démembrer, comme la Pologne, et sommes-nous, ainsi que les Anglais, maîtres d'une partie de l'Inde, qui deviendrait pour eux une riche

colonie, s'ils voulaient donner à leur commerce une autre direction?

Je ne puis résister au désir de prouver au lecteur que le système colonial, tout oppressif qu'il paraît à Smith, a cependant trouvé des défenseurs.

« Nos colonies des Antilles sont admirables. » Elles ont des objets de commerce que nous » n'avons ni ne pouvons avoir; elles manquent » de ce qui fait l'objet du nôtre.

» Le désavantage des colonies qui perdent la » liberté du commerce, est visiblement com- » pensé par la protection de la métropole qui » les défend par ses armes ou les maintient par » ses lois.

» L'extrême éloignement de nos colonies n'est » point un inconvénient pour leur sûreté; car si » la métropole est éloignée pour les défendre, » les nations rivales de la métropole ne sont pas » moins éloignées pour les conquérir.

» Cet éloignement fait que ceux qui vont s'y » établir ne peuvent prendre la manière de vivre » d'un climat si différent; ils sont obligés de » tirer toutes les commodités de la vie, du pays » d'où ils sont venus.

» L'objet des colonies est de faire le com- » merce à de meilleures conditions qu'on ne le » fait avec les peuples voisins avec lesquels tous

» les avantages sont réciproques. On a établi » que la métropole seule pourrait négocier dans » la colonie, et cela avec grande raison, parce » que le but de l'établissement a été l'extension » du commerce, non la fondation d'une ville ou » d'un nouvel empire. »

Les cinq paragraphes qu'on vient de lire sont extraits d'un ouvrage dont le temps fortifie la réputation à l'étranger, tandis que les écrivains cherchent à la miner chez nous. Il est vrai que l'auteur est Français. Or, nous n'aimons longtemps rien de ce qui est indigène ; c'est le principal trait de caractère de la nation. Aussi ne paraît-il pas une brochure sur l'économie politique, où le grand homme ne soit outragé. On ne peut donc plus le citer sans faire rire de pitié les écrivains, et voilà pourquoi je diffère tant à le nommer. C'est Montesquieu. (1)

Je terminerai ce livre par l'aperçu rapide des vérités que j'ai cherché à y établir.

L'agriculture n'a besoin d'aucun secours du gouvernement. Elle suit dans ses progrès ceux de l'industrie et du commerce. Le meilleur

(1) Esprit des lois, liv. XXI, chap. 21.

moyen de l'encourager est d'encourager les manufactures.

Le commerce intérieur est le plus avantageux, parce que c'est celui qui occupe le plus de bras. Il augmente à raison de l'accroissement du numéraire.

Un pays ne peut augmenter son numéraire que par le commerce extérieur ; le commerce extérieur doit tendre vers ce but. Tout commerce extérieur, qui nécessite l'exportation du numéraire, est ainsi directement contraire au principal objet de ce commerce, et ne peut qu'appauvrir la nation en diminuant ses moyens de travail.

Une nation qui veut jouir de tous les avantages que lui donnent son territoire et son industrie, échange l'excédant de ses marchandises contre une pareille valeur d'autres marchandises étrangères. Cette nation n'est ni prodigue, ni économe. Une nation économe échange de préférence l'excédant de ses besoins, ou une partie de cet excédant, contre du numéraire. Elle acquiert ainsi de nouvelles sources de revenus ; elle s'enrichit. Une nation prodigue échange et consomme à tout prix ; elle aliène son capital ; elle se ruine.

Le commerce de transport ne convient qu'aux états pauvres qui n'ont ni territoire, ni popula-

tion, ni industrie. Il serait défavorable à la France.

Le commerce de l'Inde enlève annuellement à l'Europe des sommes immenses en numéraire. Il y répand le goût des marchandises étrangères ; il paralyse ainsi une partie des manufactures indigènes. Le commerce de l'Inde ruine l'Europe.

Le commerce des colonies est très-avantageux pour les peuples qui en possèdent. Les colonies sont une partie de territoire ajoutée à celui de ces peuples. L'indépendance des colonies serait un acte de déraison de la part des métropoles. Elle n'est sollicitée que par l'imprévoyance, appuyée de fausses idées de justice et de liberté.

FIN DU DEUXIÈME LIVRE.

LIVRE III.

Du Système commercial.

Je crois avoir prouvé, dans le premier livre, que l'argent est l'instrument indispensable de la circulation et de la reproduction.

J'ai essayé de montrer, dans le second, comment la prospérité du commerce était liée à la conservation et à l'augmentation de la quantité de numéraire dans le pays.

Il me reste à parler des institutions que ce principe rend indispensables. Ce sera l'objet de ce livre, dans lequel je m'occuperai plus particulièrement de la France.

CHAPITRE PREMIER.

Des Douanes.

Long-temps après l'introduction des métaux comme monnaie, lorsque l'industrie commençait à se perfectionner, il arriva que quelques peu-

ples plus adroits, plus laborieux ou plus riches en productions du sol que les autres, devinrent les pourvoyeurs de ceux-ci. Le résultat de ces premiers échanges fut d'appauvrir de numéraire les nations qui n'avaient aucun autre moyen de faire le commerce extérieur. Cependant, on considérait alors l'argent comme la richesse unique. Les gouvernemens ne purent tolérer que des relations qui tendaient à en dépouiller l'état, se continuassent librement. On chercha donc à les restreindre, et pour parvenir à ce but, on n'imagina rien de mieux que de placer aux confins du pays, des barrières qu'il ne serait plus permis au commerce de franchir qu'à de certaines conditions.

On expliquerait ainsi, d'une manière très-plausible, l'institution des douanes, s'il n'était question que de bâtir un système; mais les faits s'élèveraient en foule contre celui-ci. Bien loin donc que les douanes aient servi le commerce au moment de leur institution, tout annonce au contraire qu'elles en ont retardé les progrès. C'est qu'elles n'eurent d'abord d'autre objet que d'accroître les revenus du souverain, et que tout impôt sur le commerce, lorsqu'il n'est point déterminé par des vues de commerce, doit nécessairement tourner contre lui, et par une suite inévitable, contre le pays qui le crée.

Ce n'est que depuis quelques siècles que l'industrie a fait de grands progrès dans l'Europe, et que chaque nation a pris son rang, comme nation manufacturière. Antérieurement, l'industrie était à peu près la même chez toutes : les échanges devaient donc plus particulièrement consister en productions du sol qui varient avec les pays ; et encore même ces échanges ne pouvaient-ils pas être très-multipliés.

On n'aperçoit pas quel intérêt aurait pu porter les peuples à restreindre des relations déjà très-bornées, et qui augmentaient leurs jouissances sans occasionner à aucun de préjudice sensible.

Les droits de douane furent donc primitivement établis dans la vue unique de procurer au souverain un revenu. Quelques bureaux, placés à l'extrême frontière, devaient, sans engendrer de grands frais, en assurer la perception. On n'avait point alors à se préserver de la contrebande, et par conséquent il ne fallait qu'un très-petit nombre de commis. Cet impôt était ainsi un des moins onéreux à recouvrer.

Si l'on pouvait douter que l'institution des douanes n'ait eu cette origine, je prierais de considérer qu'en France, à l'époque où Colbert fut nommé contrôleur-général, les droits se percevaient principalement sur les marchandises nationales à la sortie, tandis que les productions de

l'industrie étrangère entraient presque toutes en franchise.

Un renversement aussi absolu des notions commerciales les plus simples, prouve que les douanes n'avaient été considérées par le gouvernement, jusque-là, que comme source de revenus; et je crois avoir eu raison de dire qu'elles tournèrent ainsi au préjudice du commerce, dont elles retardèrent nécessairement les progrès.

Mais il devient absolument impossible de contester cette assertion, lorsqu'on réfléchit aux douanes intérieures, qui subsistaient encore en France il y a quinze ans. Si l'objet des douanes n'avait pas été purement fiscal, celles de province à province n'auraient jamais survécu à l'indépendance de ces mêmes provinces. A chaque augmentation de territoire, on aurait reculé la ligne. Elle se serait ainsi toujours trouvée sur l'extrême frontière, et le commerce, au lieu d'être entravé dans ses communications les plus naturelles, écrasé par la multiplicité des droits, et vexé par des visites qui se répétaient à l'infini, aurait pu s'étendre au-dehors, et rivaliser dans tous les marchés de l'Europe avec les productions de l'industrie étrangère.

Ces droits intérieurs étaient essentiellement destructifs du commerce. On voit, dans un mémoire adressé en 1659 au cardinal Mazarin, et

recueilli par Forbonnais, qu'une balle de camelot de Lille, pesant deux cent trente-deux livres, payait en divers endroits, pour arriver à Lyon, plus de 200 fr., sans compter les deux droits de la douane de Valence et les six deniers pour livre. Une balle de soie, venant d'Italie, et que l'on réexportait manufacturée, payait dans trois bureaux. Des droits aussi multipliés devaient augmenter le prix des marchandises de dix ou douze pour cent, quelquefois du double; et alors comment espérer d'en trouver le débouché à l'étranger ?

Tel était l'état des choses en France, lorsque Colbert arriva au ministère. On conçoit qu'un pays dont l'administration intérieure était si peu éclairée, n'eût encore atteint aucun degré de prospérité. Aussi n'avions-nous alors ni marine, ni industrie, ni commerce. Nous tirions de l'étranger presque tous les objets de consommation indispensable. La misère était générale, et pour me servir des expressions mêmes de Colbert, on ne savait à quoi employer « cette grande troupe » de fainéans qui remplissaient la France, et de» meuraient inutiles, et les bras croisés, au lieu » de l'enrichir de leur travail. »

Cependant, tandis que la France restait ainsi oisive, et semblait renoncer à tous ses avantages naturels, plusieurs nations voisines avaient atteint

le plus haut degré de prospérité relative. Quoique déchues de leur ancienne splendeur, depuis la nouvelle direction du commerce de l'Inde, Venise, Gênes et les principales villes d'Italie, se partageaient encore le commerce de la Méditerranée. La banque d'Amsterdam avait déjà un demi-siècle d'existence; toutes les mers étaient couvertes de bâtimens hollandais; l'Angleterre, dont l'esprit était exclusivement dirigé vers le commerce depuis la reine Elisabeth, commençait à se montrer manufacturière. Charles II venait de confirmer le fameux acte de navigation, seul, mais inappréciable bienfait de Cromwell. Enfin, et de quelque côté que l'on jetât les yeux, à l'exception de la France et des états du Nord, encore plongés dans la barbarie, l'Europe offrait de toutes parts le spectacle de peuples industrieux, actifs, rivalisant d'efforts pour étendre leur commerce, perfectionner leurs manufactures et s'emparer des mers.

Cette opposition humiliante entre la France et les autres nations de l'Europe, toutes moins favorisées qu'elle par la nature, dut enflammer le génie patriotique de Colbert. Ce grand homme avait le sentiment des ressources de son pays; il jugea, dès le principe de son administration, du degré de prospérité auquel il pourrait atteindre. La cause de la langueur du commerce national de-

vint l'objet de toutes ses recherches. Il la trouva dans les vices d'un tarif qui grevait indifféremment de forts droits, l'entrée des matières premières, et la sortie des marchandises indigènes; dans la multiplicité, dans la variété, dans l'incertitude de ces mêmes droits. Il la trouva dans l'état d'abandon des manufactures; enfin, dans l'ignorance absolue où l'on était alors des moyens d'économiser le travail et les bras, en se servant de mécaniques déjà usitées dans plusieurs autres pays de manufactures.

Le principe du mal une fois connu, il devenait plus facile d'y porter le remède. Colbert accorda des encouragemens à l'industrie. Les principales manufactures reçurent des gratifications. Il fit venir de l'étranger des métiers dont il consentit à payer chèrement le secret, bien sûr que cette avance rentrerait avec usure. D'habiles ouvriers furent appelés d'Italie et de Flandre. Ces droits si multipliés, et qui variaient sur presque tous les points de la frontière, furent réunis dans un tarif unique. On y réduisit considérablement ceux imposés sur les marchandises nationales à la sortie. Les matières premières furent diminuées à l'entrée. Un autre tarif, postérieur au premier de trois ans, chargea les manufactures étrangères. Tant de soins, tant de prévoyance, ne pouvaient être infructueux. Aussi, moins de dix ans après

l'entrée de Colbert au ministère, on comptait déjà dans le royaume près de cinquante mille métiers à laine, et le commerce des soies s'était accru au point qu'il rapportait à l'état annuellement plus de cinquante millions.

Cependant, il ne fut pas possible à Colbert de supprimer les douanes intérieures. Des ministres non moins zélés que lui pour le bien de l'état, échouèrent depuis dans la même entreprise, qu'il était réservé à d'autres temps de consommer.

On voit que les douanes ne prirent un caractère commercial en France que sous Colbert; aussi le servirent-elles puissamment dans le projet qu'il avait conçu, et qu'il exécuta, de rendre la France l'une des premières puissances maritimes et commerçantes de l'Europe. Le grand siècle lui doit une partie de sa gloire; il était réservé au nôtre de chercher à enlever à Colbert une partie de la sienne.

Smith, qui n'est bien souvent que l'écho des économistes, même sans qu'il s'en doute, nous assure de la meilleure foi du monde que les opérations de ce grand homme n'ont pas tourné à l'avantage de sa patrie; et il s'appuye sur le sentiment *des hommes de France les plus éclairés*. Or, ces hommes de France les plus éclairés sont les économistes, et entr'autres le docteur Quesnay, leur chef, avec lequel Smith était

très-lié. On voit par-là ce qu'il faut penser de cet accord *entre les hommes les plus éclairés de la France*, pour déprécier l'un des plus grands administrateurs qui aient jamais existé.

Les hommes de France les plus éclairés n'appartiennent à aucune secte. Ils rendent à Colbert la justice qui lui est due, sans s'inquiéter de l'opinion de quelques esprits à système. Ils le jugent sur ce qu'il a fait, et non sur ce qu'il leur a plu d'établir. Ils voient ce qu'était la France au moment où il prit les rênes de l'administration, épuisée d'argent, sans marine, sans industrie, sans commerce, et le haut degré de gloire et de prospérité auquel elle s'est tout à coup élevée par la puissance d'un grand roi, secondé d'un grand ministre. Ils voient que ces institutions tant blâmées ont constamment accru la richesse de la France; que des institutions semblables sont encore le plus ferme appui de l'opulence de l'Angleterre. Ils le voient, et ne conçoivent point le genre de plaisir que peuvent trouver des Français à déprécier un des hommes qui a le plus contribué à la gloire de leur nation, et qui était Français lui-même.

Il est certes fort triste que Smith ait pris l'opinion de quelques écrivains malades pour celle des hommes les plus éclairés de la nation, et que, dans un ouvrage célèbre, il nous ait ainsi

dénoncés à l'Europe et à la postérité, comme un peuple aveugle et ingrat, qui méconnaît les services de ses plus grands hommes.

Je sais bien que Smith nous fait gloire de cette ingratitude; mais il viendra un moment où Smith lui-même sera jugé, et cette opinion qu'il prête aux hommes les plus éclairés de la nation, restera comme un monument de notre légèreté et de notre inconséquence.

Je continue l'historique des droits de douane en France, que l'on comprenait tous, avant la révolution, sous le nom de *traites*. Quoique Colbert y eût introduit de grands changemens, comme on l'a vu, et que ce soit seulement depuis son administration que nous ayons un système commercial fondé sur des douanes, il ne lui fut pas possible de le porter au point de perfection dont il est susceptible. Cinq provinces seulement admirent le tarif uniforme qu'il voulait rendre commun à toutes, et ce tarif lui-même laissait encore à désirer. Il résulta de cette espèce de scission entre les provinces, une bigarrure choquante dans l'administration des douanes du royaume. On distingua *les provinces des cinq grosses fermes* régies par le tarif de 1664, de celles qui refusèrent de l'admettre, et qu'on appela du nom de *provinces réputées étrangères*. Celles-ci conservèrent leur ancienne législation

fiscale. Trois autres provinces restèrent au-delà de la ligne, en vertu des conventions qui eurent lieu lors de leur réunion à la France, et furent appelées *étranger effectif;* noms barbares, s'écrie assez plaisamment M. Necker, qui ne rendent la langue fiscale ni fort claire, ni fort élégante.

Ces noms ont disparu avec les distinctions qui y avaient donné lieu. On peut voir dans l'ouvrage de M. Necker sur l'administration des finances, et mieux encore dans Forbonnais, combien l'introduction d'un régime uniforme approprié à la France, était désirée par tous les hommes d'Etat, et que de tentatives infructueuses furent faites pour arriver à ce but. Mais cet objet très-délicat touchait aux priviléges des provinces; il exigeait les plus grands ménagemens: d'un autre côté le souverain y trouvait un revenu. Tant d'intérêts différens à concilier expliquent la longue existence d'un système essentiellement vicieux, mais que le temps semblait avoir consacré, et auquel il était devenu impossible de remédier sans exciter des mécontentemens et peut-être même des troubles.

Quoi qu'il en soit, ce que Colbert avait projeté, ce que tous les ministres qui vinrent après lui, et M. Necker surtout, souhaitaient ardemment d'exécuter, la révolution l'a produit et

pouvait seule le produire. Il n'existe aujourd'hui qu'un tarif uniforme pour toute la France. Les barrières intérieures ont toutes été anéanties et reportées à l'extrême frontière, où elles forment ainsi un cordon qui ceint le pays dans sa plus grande circonférence. Le tarif nouveau, loin de gêner le commerce national, ne peut que le servir et l'étendre. Les produits de l'industrie indigène, les seuls qui fussent taxés avant Colbert, et que ce ministre ne dégreva pas tous, sont aujourd'hui absolument exempts, ou soumis à des droits très-modiques. Il en est de même des matières premières à l'entrée. Ainsi les droits ne frappent à l'exportation que sur quelques-unes des productions particulières à notre sol, et dont il est par conséquent impossible que l'étranger s'approvisionne ailleurs, telles que les vins, les eaux-de-vies, et encore ces droits sont-ils très-modérés. (1) Les marchandises grévées à l'entrée sont celles dont la consommation intérieure, si elle devenait trop considérable, pourrait paralyser notre propre industrie. Les droits sont donc sagement calculés sur le danger de leur introduction; et quand ce danger est tel que le préjudice suivrait

(1) Le vin le plus imposé doit 7 fr. par muid, et l'eau de vie 25 centim. Le muid est de 144 pots faisant 288 pintes, ce qui revient à 268 litres un cinquantième.

immédiatement, sans offrir aucun but d'utilité qui le compense, ou arrête l'importation par une prohibition absolue.

J'ai dit que le tarif actuel, loin de gêner le commerce, ne pouvait que le servir et l'étendre. C'est que les bases en sont généralement bonnes. Il n'en faut pas conclure que le tarif ne laisse absolument rien à désirer. Les changemens qui y ont été apportés depuis quelques années prouvent que le gouvernement s'occupe avec persévérance de tout ce qui peut contribuer à la prospérité du commerce, et l'on est maintenant en droit de conclure que sous très-peu de temps cette partie de notre législation commerciale aura atteint tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

Telle est en peu de mots l'analye du système commercial actuel de la France. Celui de l'Angleterre y ressemble beaucoup, avec cette différence cependant que les droits de douane forment en Angleterre une partie essentielle du revenu de l'état. Les autres puissances de l'Europe se sont successivement modelées sur l'Angleterre et sur la France, dont elles n'auraient pu, sans s'exposer à une ruine inévitable, laisser librement entrer toutes les productions. Cet exemple était bon à suivre; mais comme les meilleures institutions ont aussi leur côté défa-

vorable et qu'on abuse de tout, même des choses les plus utiles, on a quelquefois fait servir les douanes à des ressentimens nationaux. Alors elles ont changé d'objet. Je consacrerai les chapitres suivans à l'examen de tout le système commercial. Je termine celui-ci par une observation générale : Le gouvernement, dans l'institution de ce système, qui a été présenté comme une violation de tous les droits du citoyen, comme un monopole odieux, me paraît essentiellement paternel. J'y vois un chef de famille éclairé, qui mieux instruit que ses enfans de l'état de leur fortune, leur indique, avec les moyens de la conserver et même de l'accroître, quelles sont les dépenses qu'ils peuvent se permettre, et celles dont ils doivent s'abstenir : heureux les enfans que de fausses idées d'indépendance et de bonheur n'arrachent point au joug de la soumission! heureux les peuples auxquels on ne cherche point à persuader que leurs lois sont des inepties!

CHAPITRE II.

Droits d'entrée et de sortie. — Crédits des droits. — Entrepôts. — Gratifications et primes.

Ce que j'ai dit dans le chapitre précédent des droits de douane prouve que ce serait se méprendre étrangement sur l'objet de leur institution que de les considérer uniquement comme impôt. Je dis *uniquement*, parce que ces droits offrent aujourd'hui deux divisions bien distinctes qu'il importe de faire remarquer, et que voici :

Dans la première de ces divisions, il faut ranger les marchandises qui sont tarifées dans des vues de commerce et plus ou moins imposées, suivant qu'il est plus ou moins avantageux d'en restreindre l'importation ou l'exportation. Je rappelle ici, 1°. que les matières premières à l'entrée, sont ou absolument exemptes ou assujéties à des droits modiques, calculés dans l'intérêt combiné de l'agriculture et du commerce ; 2°. que les marchandises manufacturées étrangères, admises aux droits, payent 8, 10, 12, et rarement au-delà de 15 pour cent de la valeur ; 3°. et enfin que les objets tarifés à la sortie ne

doivent qu'un pour cent de la valeur, et plus généralement demi. J'en excepte les bois qui, à raison de leur utilité dans l'intérieur, ont été tarifés à 4 et même à 5, suivant l'usage auquel ils sont propres.

Avant d'indiquer les marchandises qui appartiennent à la seconde division, je crois à propos de faire connaître quelques-unes des considérations qui ont influé sur l'assiette des droits.

Lorsqu'une marchandise permise à l'exportation est susceptible de différens degrés de main-d'œuvre, plus elle en a reçu, moins elle est imposée. C'est ainsi que les fers en gueuse paient 5 francs 10 centimes par quintal (1) et le fer blanc 2 francs 55 centimes seulement. C'est encore ainsi qu'avant la loi du 8 floréal an 11 le sucre d'origine nationale payait à la sortie, savoir : *brut*, 10 pour cent de la valeur ; terré, 5 pour cent seulement. Ce n'est pas tout : quand ces exportations s'effectuaient par bâtimens français, le droit était réduit à un et demi. Cet exemple est très-propre à donner une idée de la taxation générale des marchandises, qui a été calculée, le plus possible, de manière à servir à la fois l'agriculture, l'industrie et la marine.

(1) Il s'agit ici et dans tout ce chapitre, du quintal décimal équivalant à 204 liv. poids de marc.

En voici quelques autres : le tabac indigène en feuille paie à la sortie 7 francs par quintal ; le tabac fabriqué 51 centimes. La cire blanche, qui a été travaillée, n'est tarifée qu'à 1 franc 2 centimes. La cire jaune, qui est matière brute, doit 10 francs 20 centimes. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Il est plus simple de recourir au tarif, et j'y renvoie.

Les marchandises qui appartiennent à la seconde division sont celles qu'il n'est pas possible de prohiber absolument, mais dont il serait dangereux que la consommation vînt trop à s'accroître. Ces marchandises sont elles-mêmes de deux sortes. Ou nous pouvons nous les procurer par notre propre industrie, ou nous ne le pouvons point. Dans le premier cas, le droit a pour objet d'écarter la concurrence étrangère. Dans le second, ce droit qui est toujours prohibitif peut être plus particulièrement considéré comme impôt de consommation. Il faut rendre tout ceci sensible par des exemples.

Nous faisons la pêche lointaine, celle de la baleine, de la morue, etc. ; mais soit que nous n'employions point des procédés convenables, soit que nos bâtimens pêcheurs ne naviguent point avec assez d'économie, nous ne pouvons établir le poisson salé à un prix aussi modique que les nations rivales. D'un autre côté, la pêche

nationale ne suffit point à la consommation. Il faut donc recourir à celle étrangère ; mais il est évident que si elle était admise librement dans le marché intérieur, on la préférerait à la pêche indigène, dont la ruine serait ainsi infaillible. On prévient cet inconvénient en imposant le poisson étranger à 40 francs par quintal. (1) Ce droit, très-considérable, rétablit à peu près l'équilibre. Ainsi encouragés, les armateurs redoublent de zèle et d'industrie afin de multiplier leurs expéditions. Chaque année ils acquièrent de l'expérience, et insensiblement notre consommation en poisson étranger diminue.

Les colonies françaises suffisaient autrefois à la consommation intérieure, et procuraient en outre à la France un revenu de plus de cent millions qu'elle échangeait à l'étranger contre des productions exotiques, des matières premières et de l'argent. Nous avons vu que bien loin de donner encore lieu à un commerce aussi avantageux, nos colonies ne fournissent même plus à la totalité de notre consommation. On y supplée par des achats à l'étranger ; mais ces achats sont ruineux, parce qu'ils enlèvent notre numéraire. Or on empêche que la consomma-

(1) Depuis que ceci est écrit, le droit a été réduit à moitié à cause de la guerre.

tion des denrées coloniales ne devienne trop considérable en les chargeant toutes d'un droit assez fort pour en augmenter le prix d'environ 25 pour cent, et comme il est juste de fournir à nos colonies les moyens de réparer leurs désastres, les productions qu'elles nous envoient sont traitées beaucoup plus favorablement. C'est ainsi que le sucre terré, importé des colonies françaises, n'est imposé qu'à 50 francs par quintal, tandis que la même qualité de sucre étranger doit 75 francs.

Les autres marchandises qui appartiennent à cette division sont celles que nous n'avons aucun moyen de produire, et dont le droit est cependant prohibitif, parce que leur usage, s'il devenait trop général, pourrait entraîner les plus fâcheux résultats. Ce sont principalement les tabacs (1) et les marchandises de l'Inde. Le tabac en feuille importé par bâtiment étranger est tarifé à 100 fr. le quintal; par bâtiment national il ne doit que 80 fr. Les droits sur les marchan-

(1) Je range le tabac dans la classe des marchandises que nous n'avons aucun moyen de produire, quoique nous en récoltions. C'est que les tabacs indigènes ne peuvent donner de bons tabacs fabriqués que par le mélange avec des feuilles exotiques. Ce qu'on récolte de tabac en France est d'ailleurs peu considérable relativement à la consommation générale.

dises de l'Inde varient selon leur espèce et le plus ou moins d'intérêt que nous avons à les écarter de nos marchés. Le nankin doit par mètre un droit de 25 centimes ; celui sur les toiles de coton se perçoit dans le rapport combiné de la dimension et du poids, c'est-à-dire que de deux pièces dont les dimensions sont égales, la plus lourde est la moins imposée, parce que l'étoffe est plus grosse. Le droit sur les toiles de coton, ainsi calculé, est de 5 centimes par mètre quarré, pris autant de fois qu'il y a de mètres quarrés au kilogramme. Il revient de 20 à 25 pour cent de la valeur. Je ne pousserai pas plus loin cette nomenclature, que j'aurais même beaucoup moins étendue si je n'eusse cru devoir donner une idée générale des bases du tarif.

Il résulte de ces divisions, ainsi que je l'ai annoncé, deux espèces de droits bien distincts. Les uns ont pour objet unique la prospérité du commerce ; les autres tendent également à ce but ; mais tout en l'atteignant, ils procurent à l'état un revenu. On est donc autorisé à les considérer aussi comme impôt. Quelques personnes n'envisagent les douanes que sous ce dernier aspect. On est même parti de ce point de vue faux pour faire observer que les frais de perception s'élevant assez généralement au quart des recouvremens et quelquefois à beaucoup

plus, c'était de tous les impôts le plus onéreux au pays. Rien ne prouve mieux à quels écarts on se livre quand on parle ou qu'on écrit sur des matières que l'on ne connaît point.

On a prétendu que la perception des droits de douanes, en Angleterre, ne coûtait pas plus que celle de tout autre impôt. C'est que les frais de recouvrement ne s'élèvent point, pour les impôts indirects, dans la proportion des sommes perçues. Or les droits de douanes, en France, à l'exception de ceux imposés sur un petit nombre de marchandises, sont généralement très-modiques; aussi les douanes ne peuvent-elles guère rapporter au-delà de 40 millions brut. Leur produit serait même beaucoup moins considérable, si nous n'étions pas tributaires de l'étranger pour le tabac, les toiles de coton, les denrées coloniales et la pêche. En Angleterre, au contraire, les droits de douanes sont exhorbitans. La plupart des marchandises étrangères sont tarifées à plus de soixante pour cent de leur valeur. Nos vins, nos eaux-de-vie et les productions de notre industrie, dont l'importation n'y est pas défendue, n'y sont admis qu'à des conditions beaucoup plus défavorables encore. Il en résulte que l'Angleterre doit à ses douanes un revenu annuel qui s'élevait, il y a vingt ans, à 60 millions, et qui depuis a triplé. Or, sup-

posez que les droits de douanes y soient tout à coup réduits à 10 pour cent, taux commun des nôtres, les frais de perception resteront les mêmes, et alors au lieu de n'enlever que le vingtième ou le quinzième des produits, ils en absorberont le quart, comme en France, sans qu'il s'en suive aucune défaveur pour l'institution qui serait à peu près aussi utile et non moins indispensable, lorsque loin de rapporter un revenu elle occasionnerait une dépense.

Quelque modiques que soient généralement les droits de douanes en France, un navire chargé de denrées coloniales ou de tabac peut cependant donner lieu à des perceptions de cent mille francs, et même plus. Si les négocians qui reçoivent de pareilles cargaisons étaient obligés d'en acquitter les droits au moment même où elles arrivent, moment qu'on ne peut pas toujours prévoir, il en résulterait des gênes très-préjudiciables au commerce. Le gouvernement prévient cet inconvénient par un crédit de deux mois, qui peut s'étendre à quatre pour les sucres destinés aux raffineries, et jusqu'à douze pour les tabacs; et il arrive ainsi très-souvent que la marchandise est livrée à la consommation avant que les droits n'en aient été perçus.

Ici le lecteur m'interrompt et me demande comment il est possible que nous fassions avec l'étranger un commerce de transport utile, si toutes les marchandises qui entrent en France sont également assujéties aux droits, soit qu'elles restent dans l'intérieur, soit qu'on les renvoie à l'étranger,

Cette difficulté est fondée; mais le gouvernement l'a prévue. Quoique le commerce de l'étranger à l'étranger ne soit pas le plus favorable de tous, que même il détourne en général les capitaux d'un emploi plus avantageux pour le pays, il est quelquefois indispensable de s'y livrer. Je reproduis, avec de légers changemens, l'exemple que j'ai cité dans le chapitre du commerce de transport. Un navire part de Bordeaux pour Amsterdam avec une cargaison de vin : s'il ne trouve pas au lieu de sa destination des matières premières qui conviennent à la France, il y chargera des marchandises manufacturées provenant du duché de Berg, des instrumens aratoires, etc., des toiles de Silésie, etc. Ces marchandises importées à Bordeaux, en seront ensuite expédiées pour l'Espagne, et le navire qui les y voiturera rapportera des laines en retour. Ainsi au moyen d'un double échange, la France aura véritablement fait un commerce utile, puisqu'en définitif elle a donné du vin

qu'elle récolte au-delà de sa consommation, pour des matières premières nécessaires à ses manufactures.

Mais si les marchandises prises à Amsterdam par le navire qui y est arrivé avec une cargaison de vin, devaient être directement transportées en Espagne, ou ne pouvaient séjourner en France qu'en payant des droits, on conçoit que ce commerce deviendrait beaucoup moins avantageux, et que le plus souvent il serait même absolument impossible.

Pour obvier à cet inconvénient, on a établi dans les principaux ports des entrepôts où s'emmagasinent les marchandises étrangères dont l'emploi n'est point encore déterminé. On nomme entrepôt, en matière de douanes, un lieu vaste et commode où le commerce a la facilité de déposer les marchandises importées dont il ne peut point se défaire sur-le-champ. L'entrepôt est fermé à deux clefs qui restent entre les mains, l'une de la douane, et l'autre du commerce. Sa durée est d'un an. Le négociant a ainsi tout le temps nécessaire pour donner à sa marchandise le débouché le plus avantageux. Les droits ne s'acquittent qu'au moment où il livre à la consommation intérieure. S'il préfère réexporter, il n'en doit aucun. Ces facilités sont très-avantageuses, puisqu'elles laissent au négociant les

moyens de trafiquer librement de l'étranger à l'étranger, sans même exiger pour le commerce avec l'intérieur l'avance quelquefois très-considérable des droits dus sur les marchandises qu'on y destine.

Toutes les marchandises qui doivent des droits sont admissibles dans l'entrepôt. On y admet également plusieurs espèces de marchandises prohibées, dont la vente à l'étranger peut nous procurer des retours avantageux, et généralement toutes celles connues sous le nom de marchandises de *traite*. Enfin il existe plusieurs entrepôts que des considérations d'une grande importance ont fait ouvrir aux marchandises prohibées sans distinction Marseille doit à son commerce avec le Levant cette faveur très-distinguée qui est d'ailleurs susceptible des plus grands abus, et à laquelle aucun autre port n'a les mêmes droits.

Indépendamment de l'entrepôt dont je viens de parler, et qui exige, comme on l'a vu, le déplacement de la marchandise, il en existe un second, particulier aux denrées coloniales françaises. Les formalités de celui-ci, moins nombreuses, s'accordent davantage encore avec les intérêts du commerce. Cet entrepôt a lieu dans les magasins mêmes du négociant, qui est seulement tenu d'acquitter les droits au moment où il dispose de sa marchandise. Sa durée est aussi d'un

an. Lorsqu'au lieu de livrer à la consommation, on réexporte, le droit de consommation n'est pas dû. C'est un nouvel encouragement donné à nos colonies. On appelle cet entrepôt *fictif*, pour le distinguer du premier, qu'on nomme entrepôt *réel*.

L'institution de l'entrepôt, l'une des plus heureuses du système commercial, appartient à Colbert; mais depuis près d'un siècle elle était tombée en désuétude. C'est l'administration actuelle des douanes qui l'a fait revivre. Le commerce lui doit cette faveur, et presque toutes celles dont il jouit. Toutes les fois que des facilités lui sont nécessaires, l'administration les provoque; c'est la plus belle partie de ses fonctions, dont on n'apprécie en général ni l'importance, ni l'utilité.

Un des moyens employés par les gouvernemens pour encourager certaines branches de l'industrie, qui ne pourraient se soutenir si elles étaient livrées à elles-mêmes, c'est celui des gratifications, plus connues sous le nom de *primes*. Les primes sont précisément l'opposé des droits. On les accorde à l'importation des matières premières, dont le besoin se fait particulièrement sentir, ou à celle des productions qu'il est de l'intérêt du pays de se procurer directement. On les accorde aussi à la sortie des marchandises

manufacturées qui ne pourraient point, sans ce secours, trouver de débouchés à l'étranger. Dans tous les cas, elles favorisent l'industrie, et l'on aperçoit qu'il doit être possible d'employer très-utilement un pareil ressort.

Smith se déclare contre celui-ci. Il range les primes dans la classe des profusions, toutes les fois qu'elles n'ont point pour objet immédiat la défense nationale. Encore n'est-ce que par une faveur très-insigne qu'il excepte celles qui ont ce but, « *et que peut-être*, dit-il, *on pourrait alors justifier.* (1) En dernière analyse, il pense « qu'il est presque toujours déraisonnable de » grever l'industrie générale pour encourager » celle de quelque classe particulière de manu- » facturiers. »

J'ai souvent combattu Smith, et je le combattrai encore en cet endroit. Cependant, je me rangerais assez volontiers à son opinion sur les primes, s'il la généralisait moins. Il est constant que l'on a souvent fait de cette institution un abus déplorable. La prime était-elle donnée à l'exportation, on trouvait les moyens de la toucher, et on n'exportait point. Il en était à peu près de même à l'entrée. Quelquefois les primes s'accordaient en raison du tonnage des navires; alors on en

(1) Tom. III, pag. 203.

exagérait la continence. Ce genre de gratifications avait lieu en France, avant la révolution, pour les navires employés à la traite, et l'on ne peut nier que plusieurs ne se la soient fait adjuger sans y avoir le moindre droit.

J'ai rapporté quelques-uns des inconvéniens de l'institution ; mais il est aisé d'apercevoir qu'ils ne lui sont point inhérens. Une administration éclairée pourrait facilement les prévenir, et la question est de savoir si l'institution est vicieuse en elle-même.

Smith lui reproche de grever l'industrie générale en faveur de quelques manufacturiers. Il n'est ici question ni de grever l'industrie générale, ni de favoriser quelques manufacturiers; il s'agit au contraire d'examiner s'il peut être utile au pays de soutenir, dans quelques circonstances, une branche d'industrie dont la chute entraînerait celle d'un commerce avantageux, de la soutenir, dis-je, non pas aux dépens de l'industrie générale, mais en faveur de cette même industrie. Je suppose que la France, possédant le commerce exclusif d'un pays quelconque, plusieurs nations rivales cherchent à le lui enlever ; or, ces nations ne peuvent offrir à meilleur compte qu'une sorte de marchandises. Que fait l'administration en France ? Elle accorde une prime à l'exportation de cette

même sorte de marchandises. Les négocians français peuvent alors l'établir à un prix plus modéré ; ils écartent ainsi toute concurrence, et demeurent seuls maîtres d'un marché qu'on voulait leur ravir, et dont on aurait peut-être fini par les expulser absolument sans cet acte d'habileté.

L'exemple que je propose n'est point comme on pourrait le croire une hypothèse créée à plaisir. Les Anglais l'ont réalisée vingt fois dans le cours du dernier siècle, et presque toujours contre les Français, qui n'entendent absolument rien à cette espèce de guerre.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'insister pour convaincre que les primes, au lieu de grever l'industrie, la servent toutes les fois qu'on ne les détourne point de leur véritable destination, et qu'on sait les employer. D'ailleurs, avec quoi les acquitte-t-on ? Avec le produit des droits imposés sur des marchandises de luxe dont il importe de restreindre la consommation. Les cent mille écus que vient de payer un navire arrivé des Indes, serviront peut-être d'encouragement à des fabriques qui s'établissent. Le remède se trouve ainsi naturellement placé à côté du mal, et ce sont ceux mêmes auxquels on serait fondé à le reprocher qui le réparent. Je ne vois pas comment un ordre aussi admirable pourrait en rien préjudicier à l'industrie.

Cependant, je le répète, les primes donnent lieu à beaucoup d'abus. C'est une institution qui exige la plus grande habileté, et dont il faut toujours user avec réserve. Mal employées, des gratifications auraient le double inconvénient d'augmenter les impôts, et de favoriser la paresse ou l'ignorance des fabricans. Bien loin de servir l'industrie, elles en retarderaient alors infailliblement les progrès.

Voici l'état actuel de la législation sur cette partie de notre système commercial : La loi du 8 floréal an 11 accorde aux raffineurs, pour le sucre en pain qu'ils exportent, une prime de 25 francs par cinq myriagrammes. Cette prime n'est, à proprement parler, qu'une restitution des droits payés à l'entrée, et même elle est incomplète. Deux arrêtés du gouvernement, l'un du 9 nivôse, l'autre du 17 ventôse an 10, accordent des encouragemens à la pêche de la baleine et de la morue. Ces encouragemens sont, pour la pêche de la baleine, une gratification de 50 fr. par tonneau, et pour celle de la morue, une prime de 50 fr. par homme d'équipage, quand cette pêche a lieu au grand banc, et de 15 fr. quand elle est faite au banc de petite pêche. Indépendamment de cette prime, qui se paie au départ, il revient encore aux armateurs, par cinq myriagrammes de morue, savoir :

1°. 12 fr. quand les navires effectuent leur retour aux colonies, ou que la morue y est expédiée de nos ports de l'Océan, après avoir été importée en France.

2°. 6 fr. pour celles exportées des ports français de la Méditerranée, en Espagne, en Portugal, en Italie et dans les Echelles.

3°. Et 5 fr. quand la morue est exportée des lieux de pêche, en Italie, en Espagne et en Portugal.

Le but de ces encouragemens est de multiplier les armemens pour la pêche, afin d'arriver au point de nous passer de l'étranger, dont nous sommes aujourd'hui tributaires. Ils ont également pour objet de former des matelots, et dans ce sens, ils appartiennent à cette classe de primes que Smith juge susceptibles de faveur, parce qu'elles tendent à accroître les moyens de défense nationale. Je termine ce que j'avais à dire des primes, en priant d'observer que celle accordée à la pêche de la baleine, et qui se calcule sur le tonnage du navire, ne peut aujourd'hui donner lieu à aucun abus, parce que la jeauge des bâtimens se fait contradictoirement par deux administrations chargées de veiller aux intérêts du trésor public, la marine et la douane.

Ce chapitre ne contient que des observations très-communes, que tout le monde pouvait faire,

et que sans doute on a déjà faites. Il n'apprendra rien à beaucoup de lecteurs, qui ne concevront même pas que j'aie pu écrire de pareilles *inutilités*. Je voudrais les supprimer; mais j'ai la preuve qu'il existe en France des hommes d'ailleurs très-éclairés, des administrateurs, etc., qui sont absolument étrangers à notre système commercial, et n'en soupçonnent même pas les points fondamentaux. Dans des ouvrages encore récens, on conseille sérieusement au gouvernement d'exempter à la sortie les marchandises de fabrication nationale, (qui ne doivent rien) et de rendre franches à l'importation les matières premières (qui ne sont pas tarifées.) Je vais plus loin : il y a des hommes publics en France qui ne savent pas que nous avons des douanes. Cette ignorance est la preuve de l'extrême indifférence avec laquelle on s'occupe chez nous des institutions qui ont la prospérité du pays pour objet. Ce chapitre subsistera donc, et probablement il trouvera des lecteurs qui me pardonneront de l'avoir conservé.

J'examinerai dans le suivant la question des prohibitions; c'est la plus importante du système commercial.

CHAPITRE III.

Des Prohibitions.

QUOIQUE je n'aie point encore parlé des prohibitions, on peut dès à présent soupçonner leur motif et leur but d'utilité. La prohibition à la sortie empêche que le commerçant étranger, par des spéculations habiles, ne nous dépouille des matières premières qui servent d'aliment à notre industrie ; celle à l'entrée écarte du marché intérieur les marchandises que la modicité du prix, et peut-être la supériorité de la fabrication, feraient préférer à celles de nos manufactures. Les prohibitions sont ainsi doublement favorables à l'industrie indigène, puisqu'elles servent d'une part à l'approvisionner de matières brutes, et de l'autre, à ce que ces matières travaillées ne manquent point ensuite de consommateurs.

Les objets prohibés à la sortie de France sont, entr'autres, les drilles, les bois de construction, le bois merrain, avec lequel on fait des tonneaux, le chanvre, le lin, les métiers pour les fabriques, les peaux de lapins, etc. Les marchandises défendues à l'entrée sont en plus grand nombre.

J'indique seulement les principales espèces : Etoffes de laine et de coton, ce qui comprend le casimir, le basin, le piqué, le velours et la bonneterie; étoffes de goût, comme mousselinette, nankinette, etc.; la faïence, la sellerie, la quincaillerie, la verrerie et le tabac fabriqué.

Les prohibitions sont-elles utiles? telle est la question qu'on fait tous les jours, qu'on trouve discutée dans tous les livres, et qui n'est résolue nulle part. Je dis qu'elle n'est résolue nulle part; car que prouvent des solutions qui se contredisent, et dont aucune n'a pour elle l'évidence? Je vais hasarder quelques réflexions.

La prohibition à la sortie empêche le cultivateur et le propriétaire de matières premières, d'en tirer un parti aussi avantageux que si la concurrence était libre. On ne peut nier que cet effet n'ait lieu; mais le préjudice que la prohibition cause ainsi à quelques individus, ne tourne-t-il pas, en dernière analyse, au profit de l'industrie nationale? C'est ce qu'il s'agit d'examiner.

J'ai déjà parlé de l'effet que produirait la sortie des chiffons. Je suppose de nouveau qu'on la permette, non à quelques négocians, mais à tous. Les chiffons valent en France 5 fr. le quintal; la concurrence étrangère les fera monter à 20. Il en résultera sans contredit un bénéfice très-considérable pour ceux qui vendent des chiffons; mais

privées de cette matière première, avec quoi s'alimenteront nos papeteries? Rien ne s'opposera, dira-t-on, à ce que les papetiers s'approvisionnent de chiffons à ce prix. Sans doute; mais vous paierez alors le papier quatre fois ce qu'il vaut aujourd'hui. Quel avantage s'ensuivra-t-il pour le pays?

Je vais plus loin. La concurrence étant libre, les étrangers vous enlèveront vos chiffons, et comme ils ont plus que vous l'art d'économiser le temps et le travail, ils vous forceront à les leur racheter manufacturés. Ainsi, en admettant que la vente des drilles ait procuré à la France cinq millions, il faudra que la France en donne quinze pour racheter du papier. Il n'y a pas là de quoi s'applaudir beaucoup, je pense, de la destruction du prétendu monopole.

Autre exemple : Nous prohibons à la sortie le bois merrain, avec lequel on fait des tonneaux. Ce bois est très-rare, très-cher, et le plus souvent, malgré la prohibition, nous en manquons pour les récoltes. Quand vous en aurez permis l'exportation, les étrangers viendront l'enlever, et si vous en éprouvez ensuite la disette, comme il arrivera indubitablement, ils vous feront payer les tonneaux quatre fois, dix fois ce qu'ils vous les auront achetés. Me direz-vous, avec Smith, que les propriétaires de bois merrain ne les ven-

dront pas à l'étranger, *parce que l'intérêt privé laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale ?* Croyez-moi, ne vous y fiez point, et gardez vos tonneaux.

On voit par ces deux exemples que les prohibitions à la sortie favorisent le consommateur en même temps qu'elles servent le pays. Nous nous convaincrons dans un moment que les prohibitions à l'entrée conduisent au même résultat, relativement au pays, mais par un chemin qui semble contraire, c'est-à-dire, en lésant en apparence le consommateur.

Nous ne pouvons aujourd'hui recevoir de l'étranger des étoffes de laine. Prenons donc pour exemple du casimir. Tout individu qui veut s'habiller de cette étoffe, est obligé de la payer quarante sous par aune environ de plus que si la prohibition n'existait point. C'est sans contredit un inconvénient. Voyons si quelqu'avantage ne le rachète pas.

Remarquez d'abord que, sans la prohibition, vous n'auriez point de casimir français; car il est évident que, ne pouvant soutenir la concurrence, les fabricans seraient ruinés; et chacun d'eux entraînerait dans sa perte un grand nombre d'ou-

vriers, dont la mendicité deviendrait l'unique ressource.

Je prie d'observer, en second lieu, que les casimirs introduits de l'étranger dans le pays, devraient être payés d'une manière quelconque. Aujourd'hui, par exemple, ils ne pourraient l'être qu'en numéraire. Les partisans du système que je combats ne cesseront de répéter que ce n'est point un mal, parce qu'un capital en casimir sert autant le pays qu'un capital en argent; et moi je ne cesserai de soutenir qu'un pareil paiement serait très-onéreux à la France, parce qu'avec son capital en argent elle aurait créé d'autres capitaux productifs, tandis que son capital en casimir ne créera rien et s'anéantira très-promptement: c'est maintenant au lecteur à prendre un parti.

Mais en admettant que le capital en numéraire avec lequel vous pourriez payer le capital en casimir, ne fût pas plus utile que celui-ci, toujours est-il qu'il aurait été plus avantageux de se procurer ce casimir dans le pays même, puisqu'alors l'opération eût appartenu au commerce intérieur, et que chaque opération de ce commerce, d'après Smith, remplace deux capitaux nationaux. Certes, le bénéfice qui en serait résulté pour le pays dédommagerait bien le consommateur des 40 sous que lui aurait coûté de plus par aune du casimir national peut-être un peu moins beau.

Les prohibitions à l'entrée sont, dit-on, des monopoles imaginés en faveur des manufacturiers, contre les consommateurs : point du tout. Les prohibitions servent les consommateurs comme les manufacturiers, par la grande raison qu'elles servent le pays. Ce fabricant de casimir que nous avons ruiné en permettant l'entrée des marchandises anglaises, n'était-il pas consommateur comme vous, et même beaucoup plus que vous? Ne faisait-il pas travailler, avec les profits de son industrie, une foule d'ouvriers qui seront désormais réduits à la misère ? N'avait-il pas des capitaux qui vont s'anéantir pour le pays ? N'entretenait-il pas par son luxe, par ses dépenses, un nombre considérable d'individus ? et vous tout le premier, peut-être, qui êtes ou son géreur, ou son commis, ou l'instituteur de ses enfans, ou son architecte? Vous voyez donc bien qu'en lui retirant les moyens de travailler, sous le prétexte de faire gagner quarante sous par aune à tous ceux qui achètent son casimir, vous avez ruiné non-seulement lui qui le fabrique ce casimir, mais encore plusieurs de ceux qui l'auraient acheté, puisque ceux-là mêmes devaient à ce fabricant une partie de leurs moyens d'existence.

Que faites-vous quand vous achetez du casimir anglais ? vous donnez du soutien à l'industrie du

peuple qui le produit. Eh bien, payez-le sans regret quarante sous de plus par aune, et procurez du travail à des Français qui sont vos compatriotes, et que vous préférez sans doute à des étrangers.

Mais est-il donc nécessaire, me demande t-on, que des manufacturiers français fabriquent du casimir? et puisqu'ils ne peuvent pas l'établir à aussi bon marché que d'autres peuples, ne vaudrait-il pas beaucoup mieux qu'ils exerçassent leur industrie plus utilement?

Plus utilement! et sur quoi voulez-vous donc qu'ils l'exercent? Fabriqueront-ils, comme il y deux siècles, des étoffes à fleurs et à ramages, dont personne ne se souciera, ni vous, ni les étrangers? Vous avez contracté le goût du casimir : ils cherchent à le satisfaire. Ils ne peuvent mieux employer leurs capitaux. Je dis plus : ils n'ont que ce moyen de les employer; car enfin, la consommation a des bornes, et s'ils ne fabriquent pas du casimir, ils ne fabriqueront rien du tout.

« Au moyen de serres chaudes, dit Smith, (1) » de couches, de châssis de verre, on peut faire » croître en Ecosse de fort bons raisins, dont on » peut faire aussi de fort bon vin, avec trente » fois peut-être autant de dépense qu'il en coû-

(1) Tome III, page 64.

» terait pour s'en procurer de tout aussi bon de » l'étranger. Or, trouverait-on bien raisonnable » un réglement qui prohiberait l'importation de » tous les vins étrangers, uniquement pour en- » courager à faire du Bordeaux et du Bourgogne » en Ecosse? » Il faut avouer que voilà un singulier rapprochement. Or, Smith en tire la conséquence : « que quand un pays a sur un autre la » supériorité de la fabrication, il est toujours » plus avantageux pour celui-ci d'acheter du pre- » mier que de faire soi-même. » Conclusion fausse, destructive de toute industrie, et qui revient au raisonnement suivant : L'Angleterre fabrique le casimir mieux que la France ; donc il serait contre l'intérêt de la France de chercher à en fabriquer elle-même, afin de se passer un jour de l'Angleterre. Ce raisonnement me paraît très-peu concluant, et je crois qu'il ne peut être goûté que par un Anglais.

Au surplus, le pays qui voudrait suppléer, par des moyens factices, à des productions étrangères qu'il ne pourrait établir chez lui qu'à grands frais, ne ferait point une mauvaise opération, s'il n'avait pas d'emploi plus utile à donner à ses capitaux ; mais l'exemple cité est ridicule, parce qu'il porte sur des productions du sol qu'on ne peut jamais remplacer. Je suppose donc qu'une nation riche de cent millions en numéraire a

trois millions de fonds morts, et beaucoup de bras à employer. Une nation voisine fabrique une étoffe nouvelle, dont l'usage paraît devoir s'introduire chez la première : je demande quelle conduite celle-ci doit tenir.

La question est délicate; réfléchissez-y bien.

Je la résous d'après les principes de Smith, et je dis :

1°. Un capital de trois millions en numéraire n'est pas plus utile qu'un capital de trois millions en étoffes.

2°. Quand une nation est en possession d'une fabrication quelconque, il vaut mieux acheter chez elle que de fabriquer soi-même.

Donc la nation qui a trois millions dont elle ne se sert point, n'en peut faire un meilleur emploi que de l'échanger contre une pareille valeur en étoffes; et le marché se conclut entre les deux nations.

Au moyen de cet arrangement, l'une est plus riche de trois millions en numéraire, et l'autre de trois millions en étoffes; mais quand ces trois millions en étoffes sont consommés, il se trouve que la nation qui a placé ainsi son argent n'en a plus à employer de la même manière; et là voilà désormais réduite ou à se passer de la marchandise dont elle s'est fait un besoin, ou à se la procurer en aliénant ses capitaux.

Je résous maintenant la question d'après les principes établis dans cet ouvrage.

1°. Le numéraire est le plus précieux des capitaux, parce qu'il les crée tous.

2°. Tout commerce extérieur est ruineux quand il se fait en argent.

En conséquence, la nation citée pour exemple commence par prohiber la marchandise dont elle prévoit que la consommation lui enlèverait son numéraire. Ensuite, comme elle a quelques millions qui dorment et des bras inactifs, elle emploie les uns et les autres à la fabrication de cette même marchandise. Ses premiers essais ne sont pas brillans ; cependant elle s'en contente. Peu à peu cette partie de son industrie se perfectionne, et bientôt elle parvient à établir la marchandise à un taux à peu près aussi avantageux que la nation voisine. Alors elle en possède la fabrication à jamais. Elle est plus riche, puisqu'elle a plus de travailleurs, et elle ne dépend de personne.

Cette nation, dans la conduite que je lui prête, me paraît économe et prévoyante. J'y vois l'image de la France, écartant de ses marchés des objets étrangers qu'elle peut fabriquer elle-même ; et je ne saurais croire qu'on préfère à cette politique sage et justifiée par l'expérience, la conduite légère d'une nation qui, ne voulant point se contenter de ses propres productions, aliènerait ses

capitaux pour s'en procurer de plus parfaites.

Smith emploie pour justifier la nation qui achète à l'étranger les objets qu'elle ne peut pas établir à un prix aussi modéré, des argumens brillans, mais faux, contre lesquels je dois prémunir le lecteur. « La maxime de tout chef de » famille prudent (1) est de ne jamais essayer » de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins » à acheter qu'à faire. Le tailleur ne cherche pas » à faire ses souliers, mais il les achète du cor- » donnier; le cordonnier ne tâche pas de faire » ses habits, mais il a recours au tailleur..... » Ainsi, quand un pays étranger peut nous » fournir une marchandise à meilleur marché » que nous ne sommes en état de l'établir nous- » mêmes, il vaut bien mieux que nous la lui » achetions. » Ces rapprochemens, d'ailleurs très-ingénieux, ont le grand défaut de ne point s'appliquer à la question; Smith n'en tire, par cette raison, que des conséquences erronnées. *Le tailleur ne cherche point à faire ses souliers:* pourquoi? parce qu'il ne pourrait se livrer à ce travail sans perdre un temps très-précieux, qu'il sait employer plus utilement. Aussi ne sera-ce point un imprimeur, par exemple, qui cherchera à faire du casimir, ce qui serait extrava-

(1) Tom. III, pag. 61.

gant ; mais un fabricant de lainage, auquel il reste des capitaux inactifs. Or, ce fabricant, qui se livre ainsi à un nouveau genre d'industrie, ne renonce point pour cela à celui qu'il exerce dès à présent ; seulement au lieu d'occuper cinquante ouvriers, il en emploie soixante. C'est une augmentation de travail pour lui comme pour la nation, et par conséquent une augmentation de richesse. Remarquez bien, je vous prie, qu'il n'avait que ce moyen d'utiliser ses capitaux ; car il fabriquait en draps de quoi suffire aux demandes. Il fallait donc qu'il fabriquât du casimir, ou qu'il ne fabriquât point. Décidez : que vouliez-vous qu'il fît?

Mais il est évident que ce fabricant n'aurait pu soutenir la concurrence de l'étranger, si vous aviez admis celui-ci dans le marché intérieur. Or, vous l'écartez par une prohibition ; il n'y a pas de mesure plus conforme à vos vrais intérêts.

Pour que le rapprochement très-brillant, mais très-faux, de Smith, fût susceptible d'application, il faudrait, 1°. que les capitaux du pays fussent tous employés ; 2°. que ce pays n'eût pas un seul oisif. Or, ces deux suppositions sont inadmissibles, et du moment où il restera seulement un capital de mille écus et dix fainéans, je demanderai toujours pourquoi on n'emploierait

pas ce capital et ces fainéans à produire du casimir, plutôt que de les laisser inactifs.

Smith nous persuadera-t-il, avec son cordonnier qui se ruine en faisant ses habits, qu'il passera par la tête de nos imprimeurs, de nos tanneurs, de nos architectes, etc., d'abandonner leur profession, quand ils y sont suffisamment occupés, pour entreprendre des essais de casimir? Mais cela est absurde.

L'exemple du chef de famille, dont la maxime est de ne jamais essayer de faire chez soi la chose qui lui coûtera moins à acheter qu'à faire, conduit à la même solution, et bien plus rapidement. Certes, un chef de famille dont tous les enfans seraient utilement occupés, aurait grand tort de les détourner d'un travail avantageux pour les employer à faire leurs habits, ou tel autre ouvrage intérieur; mais tant qu'il y a parmi eux quelques oisifs, c'est une très-grande économie pour la maison qu'il tire parti de leur temps. Ainsi, en supposant que dans une famille de huit personnes, il y ait deux filles que les travaux du ménage ne réclament point, ce sera un grand profit pour cette petite république, qu'elles s'occupent à filer la toile avec laquelle leur mère et leurs sœurs s'habilleront. C'en sera un également qu'elles la façonnent ensuite elles-mêmes, ainsi que leurs robes et leurs ajustemens, quoique

des couturières les fissent beaucoup mieux et en bien moins de temps. Une famille qui aurait cet ordre intérieur mériterait sans doute d'être nommée sage et économe. Eh bien, ce qui est sagesse et économie dans une famille, doit être aussi sagesse et économie dans une nation ; et je vous le demande de nouveau, en connaissez-vous une seule où il ne reste des capitaux et des bras oisifs ?

« Les gouvernemens, dit M. Canard, (71) » s'inquiètent de voir que les individus se four- » nissent, pour leur consommation, de marchan- » dises étrangères. Ils s'imaginent que ces im- » portations font languir les manufactures natio- » nales, font sortir l'argent, et diminuent la » masse des richesses. Mais il faut considérer » que toutes les fois que l'on préfère les mar- » chandises étrangères à celles du pays, c'est » que les étrangers les vendent moins cher, à » qualités égales, que les industrieux nationaux. » Il en faut alors conclure qu'il est plus avanta- » geux pour la nation que cette marchandise soit » faite par des mains étrangères ; et si les indus- » trieux nationaux, malgré l'avantage qu'ils ont » toujours sur les ouvriers étrangers, leur lais- » sent le champ libre, c'est qu'ils ont trouvé » plus avantageux d'appliquer leur genre d'in- » dustrie à une autre branche ; c'est qu'enfin ils

» gagnent davantage à faire autre chose. » Ils gagnent à faire autre chose ! mais ce ne sont point les ouvriers qui gagnaient à faire autre chose, qu'on a été chercher pour fabriquer du casimir ; et ces ouvriers, auxquels vous procurez tout à votre aise de l'ouvrage, gagneraient si peu à faire autre chose, que si vous les empêchez de fabriquer du casimir, ils mourront de faim.

La prohibition des bleds, sur laquelle on a tant écrit, doit se juger d'après des principes beaucoup plus rigoureux que celle des autres matières premières. Celle-ci est bien autrement précieuse, puisqu'elle assure la subsistance publique. Cependant, il est des circonstances où l'exportation ne saurait être un mal ; mais on n'en pourrait faire un principe constant de législation, sans s'exposer aux plus grands désastres.

La liberté des grains favoriserait l'agriculture aux dépens de l'industrie, parce que le bled devenant nécessairement plus cher par la concurrence des acheteurs, tous les salaires augmenteraient. Les cultivateurs gagnant plus d'un côté, dépenseraient davantage de l'autre : jusqu'ici je n'aperçois aucune utilité réelle.

La valeur du bled exporté rentrerait, il est vrai, en marchandises ou en numéraire ; mais ces marchandises et ce numéraire, nous pouvons nous les procurer avec les productions de notre indus-

trie, et beaucoup plus sûrement, beaucoup plus constamment, parce qu'en matière de fabrique, il n'y a point d'années de disette à craindre. Supposez une pareille année et l'exportation libre, les étrangers accapareront vos bleds ; ils les accapareront même dans des années d'abondance. Vous leur rendrez alors en un an ce que vous aurez gagné en dix : heureux si la pénurie n'amène pas des bouleversemens dans le corps politique ! car le peuple est, dans tous les pays, porté à la révolte, et quand il manque de pain, cette disposition se change en frénésie.

Si tous ceux qui conseillent de laisser sortir librement les grains, répondaient sur leur tête des effets d'une mesure aussi délicate, je doute qu'ils fussent très-empressés à en solliciter l'exécution.

On a écrit deux cents volumes sur la libre exportation du bled. Je n'ai pas prétendu résoudre une question de cette importance en deux pages. D'ailleurs, elle appartient plus à la politique qu'au commerce, et s'écarte par conséquent de mon sujet. Je m'empresse d'y rentrer.

Il me reste à examiner comment Smith juge quelques prohibitions fameuses, en leur appliquant ses principes.

Smith condamne la prohibition du numéraire à la sortie. C'est une conséquence de sa doctrine dans laquelle cent mille francs en argent ne ser-

vent pas plus le pays que cent mille francs en marchandises. Quoique je n'approuve assurément point cette manière de considérer l'argent, la prohibition du numéraire me paraît en général peu utile. Il importe sans doute d'empêcher qu'il ne sorte; mais il faut en prévenir l'exportation autrement que par une prohibition qu'il est d'ailleurs bien difficile de faire exécuter. Lorsque toutes les parties de votre système commercial seront bien en harmonie, le pays n'achètera à l'étranger que dans la proportion de ses ventes. La prohibition du numéraire deviendra ainsi sans objet. Mais tant que la nation aura à payer une solde en numéraire, il faudra nécessairement qu'elle l'acquitte, et la prohibition ne servira qu'à lui rendre la fraude familière, en lui faisant un besoin d'y recourir.

Ces observations généralement fondées sont susceptibles de quelques modifications, suivant les circonstances. Dans des momens de troubles, ou au commencement d'une guerre, quand beaucoup d'individus sont disposés à s'expatrier, il est sage de prohiber la sortie du numéraire. De grosses sommes franchissent alors assez difficilement les barrières, parce que l'on connaît les passages, et que le service des lignes redouble d'activité. Pour éviter les dangers de la contravention, les particuliers aiment mieux convertir leur

argent en marchandises nationales qu'ils exportent, et sur lesquelles ils consentent à perdre cinq ou six pour cent. Au commencement de la révolution, il s'est fait quelques envois de ce genre; il est très-fâcheux qu'ils n'aient pas été beaucoup plus considérables.

La prohibition du numéraire à la sortie d'Espagne est la plus ridicule et la plus absurde que je connaisse, non pas parce qu'elle a pour objet d'empêcher que le numéraire ne sorte, mais parce qu'elle n'empêche pas qu'il ne sorte.

Smith, généralement si contraire aux prohibitions, s'y montre favorable relativement à l'importation des métiers propres aux manufactures. En France, nous les prohibons à la sortie, parce qu'il ne nous paraît pas très-utile d'enrichir les étrangers des moyens que nous avons d'économiser le travail. Smith incline, lui, pour qu'on les prohibe à l'entrée. Cette opinion est bien extraordinaire.

Lorsqu'il s'agit de métiers dont tout le monde connaît le secret, il serait effectivement inutile d'en favoriser l'importation; mais l'exportation doit toujours en être prohibée, malgré Smith, qui s'élève avec force contre les peines auxquelles elle donne lieu en Angleterre. (1) La fabrique

(1) Tom. III, pag. 497.

de bonneterie de Lyon prospérait à l'époque où Louis XV permit l'exportation des métiers. L'Espagne, le Portugal, la Russie, l'Allemagne et la Prusse en tirèrent huit cents de cette seule ville, et ne demandèrent plus de bas. (1) Aussi ses fabriques éprouvèrent-elles un échec terrible, que bien des années n'ont pu réparer qu'imparfaitement.

Je trouve dans une note du traducteur de Smith, des détails très-intéressans sur la prospérité croissante de la Russie. L'importation des draps s'y étant élevée, en 1796, à près de six millions de roubles en valeur, Paul Ier crut devoir en encourager la fabrication. Le traducteur nous apprend lui-même « que les peuples nomades des » frontières de la Chine, qui n'étaient pas dans » l'usage de tondre leurs troupeaux, fournirent » aux nouvelles manufactures du pays de quoi » remplir leurs magasins pour deux ans; qu'ainsi » Paul Ier donna de la valeur à un produit qui » n'en avait aucun. » Une mesure qui conduit à de pareils résultats, fait certainement l'éloge de l'administration qui la prescrit. Eh bien, l'auteur de la note n'y voit qu'*une conséquence de la doctrine mercantile qui subjugue tous les gou-*

(1) Voyez les Mémoires de M. *Verninac*, préfet du département du Rhône.

vernemens de l'Europe. Que voulez-vous que je lui réponde ?

Smith s'étend beaucoup sur la prohibition des laines à la sortie d'Angleterre. C'est de toutes les prohibitions celle qui a donné lieu aux lois les plus sévères ; aussi la blâme-t-il sans ménagement. On est naturellement porté à induire de là que la libre exportation serait, au moins selon Smith, très-avantageuse à l'Angleterre ; et l'on pourrait, en effet, trouver fort extraordinaire qu'il ne pensât pas ainsi. Or, on va voir dans quelle contradiction il tombe.

Le motif de la prohibition des laines est la grande utilité de cette matière première, avec laquelle l'Angleterre occupe deux millions et demi d'individus, (le quart de sa population) et manufacture pour une valeur annuelle de quatre cent quarante millions de francs. Ce motif ne semble d'aucun poids à Smith ; il veut que le commerce des laines soit libre.

Mais si ce commerce était libre, la France et toutes les nations qui ont des manufactures de lainage, iraient s'en approvisionner en Angleterre. Le pays se verrait ainsi enlever des matières indispensables à ses fabriques. Les exportations en étoffes de laine, qui vont aujourd'hui à plus de deux cent millions, seraient peut-être

réduites au quart; peut-être faudrait-il y renoncer absolument.

Sans doute, cette liberté, qui serait si funeste à l'industrie, tournera du moins au profit de l'agriculture. Les propriétaires de bestiaux les multiplieront. Ils augmenteront ainsi le produit des récoltes, et l'Angleterre trouvera, en vendant des produits bruts, ce qu'elle aurait gagné en vendant des productions manufacturées. Point du tout : Smith se donne la peine de nous informer « que si la quantité des produits annuels a » pu se ressentir quelque peu des réglemens » prohibitifs, elle ne s'en est pas trouvée beau- » coup diminuée. » (1)

Il est difficile après cela d'apercevoir comment la liberté du commerce des laines, ne devant pas augmenter la production, pourra dédommager des pertes de l'industrie. Peut-être encore cette liberté, en rendant la concurrence plus grande, donnerait-elle au moins aux cultivateurs la facilité de vendre plus cher? pas davantage. En effet, la concurrence est dès à présent poussée aussi loin qu'elle peut s'étendre, parce que la production est très inférieure aux demandes. (2)

(1) Tom. III, pag. 482.

(2) C'est le traducteur de Smith lui-même qui nous informe de cette particularité dans sa 28e note à laquelle je renvoie.

D'un autre côté, Smith assure que la prohibition n'influe en rien sur la qualité de la laine, les soins qu'on donne à l'animal pour bonifier son corps bonifiant aussi sa toison.

Ainsi, la liberté du commerce des laines ne contribuerait ni à augmenter le prix de cette matière première, ni à multiplier sa reproduction, ni à en améliorer la qualité.

Son résultat unique sera donc d'enlever à l'Angleterre une exportation annuelle d'étoffes de laine, estimée plus de deux cents millions. Or, je demande comment l'Angleterre réparera une perte aussi considérable; je le demande au traducteur de Smith, qui voit partout les fâcheux effets de la doctrine mercantile de l'Europe, même quand cette doctrine enrichit évidemment les états, comme l'exemple de la Russie nous l'a prouvé.

Je demande surtout ce que deviendront les deux millions et demi d'individus qui sont maintenant occupés à manufacturer les laines. *Ils travailleront à la terre, me répond le traducteur de Smith. Ils seront ainsi bien plus utiles*, me crient tous les économistes; *ils donneront un produit net.* — Ils travailleront à la terre! vous vous chargerez donc d'augmenter pour eux le territoire de la Grande-Bretagne. Non, ils ne travailleront point à la terre; ils

mourront de faim, et c'est votre doctrine erronnée et cruelle qui en sera la cause.

Après avoir prouvé, comme il le fait, que la libre exportation de la laine n'en augmenterait ni la production, ni la qualité, il me paraît incompréhensible que Smith ait pu s'élever contre la prohibition. Je ne conçois pas qu'on pousse jamais l'aveuglement plus loin.

Que penserait-on en Angleterre d'un membre du parlement qui dirait aux chambres assemblées : « Messieurs, votre commerce d'étoffes de » laine crée annuellement une valeur de quatre » cent quarante millions ; il occupe deux mil- » lions et demi d'individus. Vous devez tous ces » avantages à la prohibition de la laine. Je de- » mande la suppression de cette prohibition. »

Je suppose qu'on lui laisse la parole ; il continue :

« Vous croyez, peut-être, messieurs, que la » libre exportation vous dédommagera des pertes » de l'industrie. Il faut vous détromper : la li- » berté n'augmentera ni la production, ni la qua- » lité, ni le prix de la laine ; et quand vous aurez » adopté ma proposition, il vous restera à don- » ner du travail à deux millions et demi d'ou- » vriers, et un commerce de quatre cent qua- » rante millions à rétablir. »

Je doute qu'on fût curieux d'en entendre da-

vantage, et probablement l'orateur aurait médiocrement à se louer de sa harangue. Or, cette harangue est mot à mot dans Smith. Faut-il s'étonner après cela que les Anglais le prisent si peu?

Au surplus, Smith, qui partout ailleurs s'élève contre les droits, pense qu'il conviendrait de substituer à la prohibition des laines une forte taxe. C'est ce qu'on appelle transiger avec ses principes. Smith n'est pas conséquent. La liberté du commerce des laines est utile oui ou non. Si elle est utile, il la faut pleine et entière; si elle ne l'est pas, il faut l'interdire.

Smith a eu occasion de parler de Montesquieu, et l'on imagine bien qu'il n'en parle que pour le réfuter. Cependant il y met des égards et n'insiste point. Le traducteur de Smith insiste, lui, beaucoup plus. « Il n'y a pas jusqu'à la dé» fense d'exporter les laines, (1) jusqu'à celle » de transporter le charbon de terre autrement » que par mer dans la capitale, et autres règle» mens de cette espèce dont Montesquieu n'ait » entrepris de faire honneur à la politique an» glaise. » Sans contredit; où est le mal? De ce que le traducteur de Smith ne partage pas l'opinion de Montesquieu dans une matière où presque tout est encore problématique, s'ensuit-

(1) Tome V, note 21, page 203.

il absolument que Montesquieu se soit trompé ? Montesquieu loue la prohibition des laines, parce qu'elle a contribué à la richesse de l'Angleterre. Il a raisonné en cela d'après l'expérience, qu'il vaut toujours mieux consulter que les livres ; et quant à la défense de transporter le charbon dans la capitale autrement que par mer, qui nous dit que ce réglement n'a pas un objet politique ? qui nous dit qu'il n'a pas été rendu dans la vue d'accroître la marine de l'état ? serait-ce donc un réglement si absurde que celui qui procurerait à un pays maritime les matelots indispensables à sa défense ? et Smith ne fait-il point pressentir que tel a été effectivement le but de celui sur le transport du charbon de terre ? « Le com-» merce des charbons, qui a lieu de Newcastle » à Londres, (1) emploie plus de bâtimens et de » matelots que tout le commerce de transport » de l'Angleterre. » N'en doutons point : ce réglement est très-sage, et quand Montesquieu en faisait honneur à la politique anglaise, il avait d'excellentes raisons pour cela.

« Il est remarquable, poursuit le traducteur » de Smith, de voir un écrivain français tour-» menter son esprit et sa raison pour exalter la » police absurde et oppressive de l'Angleterre,

(1) Tome II, page 395.

» et l'auteur anglais supérieur aux préventions » nationales comme aux préjugés de l'habitude, » exposer au plus grand jour les vices et les in- » convéniens de ce système réglementaire. » Il y a quelque chose de plus remarquable : c'est de voir un écrivain français, traduisant Smith, *tourmenter son esprit et sa raison*, pour exalter un écrivain anglais aux dépens de Montesquieu.

Smith accuse Colbert d'avoir le premier donné l'idée des prohibitions. (1) Smith oublie que l'acte de navigation est antérieur à l'administration de Colbert ; et quelle prohibition que cet acte ! Quatorze pages plus loin, Smith nous apprend que les moindres droits auxquels fussent assujéties les marchandises de France, avant la guerre de 1779, étaient de soixante-quinze pour cent. Je lis dans un mémoire encore récent du commerce de Bordeaux, que les droits imposés à l'entrée d'Angleterre, sur nos vins, s'élèvent à cent trente-deux pour cent de la valeur ; ceux sur les eaux-de-vie à cent soixante-trois sept onzièmes ! « De » leur côté, ajoute Smith, les Français ont je » crois maltraité tout autant nos denrées et nos » manufactures. » Smith se trompe. Nous avons, comme l'Angleterre, prohibé les marchandises qui pouvaient porter un coup mortel à notre in-

(1) Tome III, page 85.

dustrie ; mais jamais on n'a perçu, en France, des droits aussi monstrueux. Cent soixante-trois sept onzièmes pour cent de la valeur ! Je rappelle que les plus forts droits du tarif actuel sont de 20 à 25 pour cent. Après cela, il est très-curieux d'entendre Smith vanter « la liberté générale du » commerce de l'Angleterre, (1) liberté au » moins égale à ce qu'elle est dans tout autre » pays. » Il n'y en a point où les gênes et les entraves soient plus multipliées qu'en Angleterre. Les objets fabriqués, dont l'entrée y est permise, ne sont admis que par certains ports. Ils ne peuvent être chargés que dans des balles du poids de plus de deux cents, ne contenant que la même espèce d'étoffe. Les marchandises étrangères trouvées dans l'intérieur du royaume, sans marque qui indique l'acquittement du droit d'entrée, sont confisquées, avec amende de cent guinées par pièce. Les contrefacteurs de marques sont punis de mort, (2) etc. Je ne blâme point les Anglais d'avoir fait de telles lois. Au contraire ; mais je trouve étonnant que Smith vante la liberté du commerce de son pays, tandis qu'il n'y en a point où le commerçant soit aussi gêné, aussi accablé de formalités qu'en Angleterre.

(1) Tom. III, pag. 393.

(2) Voyez le Mémoire de M. *Fontenay* de Rouen sur le Traité de 1786.

Smith considère les prohibitions comme des mesures hostiles qui amènent des représailles, et dont l'effet est de causer un préjudice à toutes les nations. Les prohibitions ne sont point des mesures hostiles, et les nations qui les envisagent ainsi s'en font une idée fausse. Quand Colbert arriva au ministère, il trouva la France dans un état de dénûment absolu. Il lui interdit des dépenses qu'elle était hors d'état de continuer. Ses lois furent des lois somptuaires, non des actes d'hostilité, et je pense après tout qu'une nation n'est pas plus coupable de s'interdire des productions qu'elle n'a pas le moyen de payer, ou qu'elle ne peut payer qu'en se ruinant, que ne le serait un particulier qui s'interdirait le vin ou les spectacles par des raisons d'économie.

Je ne nie point cependant que les prohibitions n'entraînent quelquefois après elles des inconvéniens. C'est le sort attaché à toutes les institutions; mais les inconvéniens des prohibitions ont été exagérés. Nous vendons toujours autant de vin, autant d'eau-de-vie, que si le commerce était libre, et nous fabriquons de plus beaucoup de marchandises, qu'il faudrait, sans la prohibition, acheter à l'étranger.

Je dis que nous vendons toujours autant de vin; car le traité de 1786 avec l'Angleterre n'en fit pas exporter une barrique de plus, quoique

les droits fussent réduits à moitié. Je renvoie aux mémoires du commerce de Bordeaux, où ce fait très-intéressant est consigné.

Des prohibitions déterminées, non par des haines nationales, mais par l'intérêt des peuples, sont toujours utiles ; seulement il faut les restreindre dans de justes bornes. Le mal touche au bien, comme l'abus à l'usage. C'est aux gouvernemens à bien étudier le pays, afin de ne recourir aux prohibitions que quand l'intérêt national en fait une nécessité.

Je termine ce chapitre par l'analyse très-succincte des développemens qu'il présente.

Suivant Smith, une nation a toujours tort d'essayer de faire chez elle ce que d'autres nations font mieux ou à moindres frais.

Une semblable nation ressemble à un tailleur qui voudrait faire ses souliers.

Mon opinion est absolument contraire. Selon moi :

C'est un acte d'économie et de prévoyance, dans une nation comme dans un chef de famille, de chercher à faire intérieurement ce qu'il faudrait acheter au-dehors.

De pareils essais tendent toujours à augmenter la richesse des nations, comme celle de la famille, parce qu'il n'y a ni famille, ni nation, dont les

travailleurs ne puissent croître en nombre, en talent et en industrie.

Ainsi, les prohibitions sont utiles, toutes les fois qu'elles facilitent aux nations les moyens de subvenir à leurs besoins.

Encore un mot. Je compare une nation qui achète au-dehors, avec son numéraire, des marchandises qu'elle peut fabriquer elle-même, quoique moins bien, à un jardinier qui, mécontent des fruits qu'il récolte, s'en procurerait de plus succulens chez ses voisins, en leur donnant en échange ses instrumens aratoires.

CHAPITRE IV.

De la Fraude et de la Contrebande.

On se sert assez indifféremment de ces deux mots, pour exprimer une contravention aux lois de douanes. Cependant, la fraude s'entend plus particulièrement des droits, et la contrebande des prohibitions.

Quelqu'opinion que l'on professe en économie politique, on ne peut se dissimuler que la fraude ne soit un mal. Il ne s'agit plus ici d'examiner si l'institution des douanes est bonne ou mauvaise : elle existe ; le gouvernement la croit utile ; dès lors il faut la respecter, et se conformer aux lois qui la concernent. Toute infraction à ces lois est un délit public justiciable des tribunaux, et surtout de l'opinion.

La fraude entraîne d'ailleurs une foule de désordres ; elle favorise la mauvaise foi au préjudice de la probité ; elle accoutume le négociant à transiger avec sa conscience. Si les gains de la fraude ont de l'attrait, c'est un attrait perfide, qui ne donne presque jamais ce qu'il promet. « Un chemin infaillible à la banqueroute, dit

» Smith, c'est le commerce de contrebandier, » le plus hasardeux de tous. Smith ajoute, mais » aussi le plus lucratif quand l'affaire réussit. » Et c'est parce qu'on se flatte qu'elle réussira, que tant de gens prennent ce métier.

La contrebande a d'autres inconvéniens encore. Elle enlève des bras à l'agriculture et à l'industrie. Les malheureux qui s'y livrent, s'ils prospèrent un moment, finissent presque toujours par devenir des malfaiteurs et des scélérats. On a surtout observé ces effets dans les environs des ports francs. Les facilités que ces ports offraient à la fraude y faisaient affluer les aventuriers de tous les pays. Les campagnes se peuplaient de vagabonds qui donnaient l'exemple de tous les vices, et remplissaient le pays de désordres.

D'un autre côté, la fraude prive le trésor public de recouvremens auxquels il a droit. Envisagée ainsi, elle est un vol.

La fraude et la contrebande, indépendamment de leur effet sur les fabriques qu'elles ruinent, sont donc des délits très-répréhensibles, contre lesquels l'opinion doit se prononcer fortement, afin d'éviter, s'il se peut, que les tribunaux ne soient forcés de déployer, contre ceux qui les commettent, toute la rigueur des lois.

En France, la contrebande a peu d'activité à

la sortie. J'en excepte trois espèces de marchandises : les drilles, les bleds et le numéraire, quand il est défendu. La contrebande en bled a lieu particulièrement sur les frontières de l'ancienne Belgique ; celle des drilles, qui servent, comme je l'ai dit, à la fabrication du papier, se pratique du côté de Boulogne et de Dunkerque. Le numéraire sort partout, et des trois espèces d'objets que j'ai indiqués, c'est le plus difficile à arrêter.

La contrebande en chiffons a beaucoup d'attrait, à cause du haut prix de cette matière première en Angleterre. Dans l'an 6, de gros spéculateurs entreprirent d'approvisionner ce pays de nos chiffons. La prohibition mettant obstacle à leurs vues, ils extorquèrent des bureaux d'un ministre, aux attributions duquel cet objet était même étranger, la permission d'expédier par mer, d'Ostende, Dunkerque, etc., à la destination de Rouen, le Hâvre, Marseille, Nice, trois millions pesant de drilles. Les employés supérieurs de l'administration des douanes, placés aux lieux de départ, conçurent des soupçons sur la réalité des destinations indiquées. Il leur parut étrange que des envois aussi considérables de matières premières s'effectuassent pour la Méditerranée, malgré les circonstances de la guerre qui rendaient les communications maritimes presque impossibles. Ils apprirent que ces mêmes chif-

fons, qu'on expédiait aussi pour Rouen, le Hâvre, avaient précisément été achetés de ces côtés, et de là transportés par terre à Dunkerque et Ostende, lieux forcés de l'embarquement. Enfin, l'accaparement des chiffons avait été si rapide, qu'en très-peu de temps leur prix s'était élevé de 5 fr. à 15. Ils en valaient alors trente à Londres. Tant d'indices de projets de fraude déterminèrent l'administration des douanes à solliciter la révocation de la permission accordée, qui fut effectivement annullée sur le simple exposé des faits; mais alors plusieurs navires avaient déjà été expédiés. Un autre, tout chargé, était prêt à sortir du port d'Ostende. Quoique la révocation de la permission lui eût été signifiée, il n'en persista pas moins dans son projet de mettre à la voile, et il l'aurait exécuté la nuit même, si on n'eût menacé de le couler au moment où il appareillait pour sortir. Enfin, comme on l'avait prévu, aucun des navires expédiés n'arriva à sa destination. Les propriétaires produisirent, au bout de quelques mois, des certificats constatant ou que ces navires avaient été pris, ou qu'ils avaient fait naufrage, ou que des mauvais temps les avaient forcés de jeter à la mer leurs cargaisons. La vérité est qu'en sortant d'Ostende, ils avaient été droit à Londres.

J'ai rapporté toutes les circonstances de cette

fraude, parce qu'elle est très-propre à donner une idée des moyens qu'emploie la contrebande en grand, et qu'elle fait connaître en même temps combien il est utile que l'administration ait sans cesse les yeux ouverts sur les opérations du commerce. Elle sert aussi à démontrer que *l'intérêt privé laissé à sa pleine liberté, ne conduit pas toujours nécessairement les propriétaires de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale,* comme le prétend Smith; car la spéculation de ces accapareurs de chiffons ne tendait à rien moins qu'à augmenter de cent pour cent le prix du papier en France, peut-être même à en occasionner une disette absolue; ce qui leur importait assurément fort peu.

On ferait un volume, et même un volume très-intéressant, si l'on voulait rendre publics tous les moyens de fraude que l'administration ne cesse de déjouer. J'en citerai encore un qui prouve combien la fraude est ingénieuse à tromper la surveillance administrative. Les marchandises qu'on expédie d'un port de France pour un autre port de France, n'étaient pas toujours visitées avec autant de soin que celles importées ou exportées. Ces marchandises ne sortant point du pays, il semblait effectivement assez peu essentiel de s'assurer de l'exactitude des déclarations. Des

contrebandiers voulurent profiter de ce défaut de surveillance, pour pratiquer une double fraude également lucrative, et que voici : Ils déclarent, à la douane de Rouen, envoyer à Bordeaux une quantité quelconque de barriques de sucre ; on leur remet, suivant l'usage, l'expédition indicative de l'espèce et du poids de la marchandise qui doit ainsi entrer à Bordeaux, en exemption, puisqu'elle vient de France. Or, ces barriques, expédiées de Rouen et déclarées contenir du sucre, renferment au contraire des matières premières défendues à la sortie, des drilles, du bled, etc. Le navire à bord duquel elles sont chargées, va donc relâcher aux îles de Jersey où il les dépose, et il y prend en échange pareille quantité de sucre, qu'il introduit ensuite à Bordeaux, avec son expédition de Rouen. Ainsi se pratique la sortie en contrebande de matières premières prohibées, et l'entrée en France, en exemption de droits, d'une marchandise fortement imposée. Cette manœuvre très-habile fut cependant déconcertée par la douane de Rouen, qui la découvrit. Il ne paraît pas que depuis on ait tenté de la renouveler.

Ces détails, qui sont arides, qui sont même minutieux, prouvent la nécessité d'une surveillance très-sévère ; et quand le commerce se plaint des entraves dont on le charge, c'est bien moins

l'administration qu'il en devrait accuser que lui-même, puisque les mesures de précaution ne sont jamais déterminées que par des abus de confiance.

C'est un fait malheureusement trop avéré, que beaucoup de maisons de commerce se livrent aujourd'hui à la fraude. Ces maisons ont leurs agens secrets, et des hommes sûrs. Arrêtez-vous ces agens conduisant des voitures chargées de contrebande? ils ignorent d'où ils viennent, où ils vont, et ce qu'ils transportent. N'essayez point de les faire parler, vous n'en obtiendrez rien. On leur a promis une récompense s'ils transportaient tel nombre de ballots, jusqu'à telle distance; voilà tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils vous diront, et demain ils recommenceront le même métier, et pour les mêmes maisons, qui n'en conservent pas moins leur réputation parce que leur secret est bien gardé.

Il ne faut cependant pas croire qu'elles tiennent à ce secret par un sentiment de honte. Non : la fraude n'en inspire point. Dans la morale actuelle, on est honnête homme quand on ne trompe que l'état. Si l'on tremble de se faire connaître pour fraudeur, c'est que le métier a beaucoup de chances, et qu'il n'est pas précisément le plus propre à fortifier le crédit. L'on se cache donc uniquement par intérêt; mais la for-

tune ou la banqueroute arrive, et alors plus de mystère. Les banqueroutes ont ainsi révélé bien des secrets.

Il est malheureux que l'opinion ne se prononce pas davantage contre un métier vraiment odieux, qui conduit à l'oubli de tous les principes. Cette disposition à l'indulgence passe du commerce dans la société, de la société dans les tribunaux. Le fraudeur trouve grâce partout; partout c'est lui qu'on plaint. On ne voit pas que la conséquence nécessaire de cette indulgence coupable est de rendre la fraude beaucoup plus générale, et que l'habitude de frauder avec le gouvernement, donne celle de frauder avec tout le monde.

L'importance très-marquée que le gouvernement attache à la répression de la contrebande, ne permet plus aux tribunaux d'éluder aussi ouvertement l'application des lois qui la punissent; mais leur partialité a été poussée au point que dans les affaires de quelqu'importance, sur vingt jugemens, il y en avait ordinairement dix-huit dont le tribunal suprême était obligé de prononcer la cassation. A la fin de l'an 7, un receveur des douanes fut assailli chez lui par une troupe de contrebandiers. Il veut se barricader; vingt coups de fusil partent à la fois, et le malheureux tombe mort derrière sa porte. Les assaillans furent

déchargés de toute accusation, sous prétexte qu'il était impossible de décider *par qui avait été porté le coup mortel!*

Il est arrivé sous mes yeux un événement beaucoup plus extraordinaire. Les employés avaient arrêté un contrebandier, Espagnol d'origine, qui faisait la fraude en France. Ce misérable profita d'un moment où l'on ne songeait point à lui, pour assassiner l'un des employés qui l'avaient saisi. Il ne put cependant s'évader, et traduit en prison, il avoua son crime. *C'était*, disait-il, *une instigation du diable. Il en demandait pardon à la vierge Marie.* Le jury déclara qu'il *n'y avait pas lieu à accusation!*

Je choisis ces deux faits entre mille, et je les cite de préférence, parce qu'ils se sont passés dans des divisions auxquelles j'ai appartenu.

En France on n'a jamais considéré la fraude comme une action déshonorante. Avant la révolution elle était sévèrement punie, et beaucoup trop, parce qu'elle n'avoit guère alors d'autre résultat que de porter préjudice au fisc. Cependant les particuliers s'y livraient aveuglément. On n'y voyait qu'un moyen de léser le fermier; et c'était à qui serait le plus hardi, le plus adroit et le plus alerte.

Aujourd'hui il n'y a plus de fermiers, et les droits ont un but commercial. Mais ce sont tou-

jours des droits. Cependant la fraude s'exerce plus particulièrement sur les marchandises prohibées à l'entrée ; et ce n'est pas seulement contre le commerce qu'il faut se tenir en garde.

Il y a des pays où la fraude est le patrimoine exclusif de quelques vagabonds qui s'y livrent pour dernière ressource. Dans ces pays un fonctionnaire public, un militaire, un marin qui protégerait la fraude se déshonorerait même à ses propres yeux. Bien loin d'en donner l'exemple, il contribue donc à la prévenir. Dans ces derniers temps cette louable émulation s'est plusieurs fois signalée en France. Avant dix ans, elle y sera générale.

La dernière loi rendue contre les contrebandiers inflige la peine de mort à ceux qui font usage de leurs armes. On a prétendu que cette loi était cruelle. Mais un contrebandier pris les armes à la main est un homme en rébellion ouverte contre les lois de son pays. Il n'y a pas de délit plus grave. Le contrebandier qui fait son métier avec cette intrépidité est capable des plus grands crimes, et quand il tue un fonctionnaire public, chargé de faire exécuter et respecter les lois, il est encore plus coupable qu'un assassin. Il ne doit donc pas être puni moins sévèrement.

Ainsi cette loi est très-sage. Je dis même qu'elle est très-modérée ; car pour en éprou er

toute la rigueur, il faut que le contrebandier se soit servi de ses armes, et c'est encore un moyen de salut qu'elle laisse aux malheureux dont ce métier n'a pas fait des scélérats.

Mais si les lois pénales diminuent le nombre des contrebandiers, il est à craindre que cet effet ne soit que momentané. En augmentant les risques du métier, on ne réussit quelquefois qu'à doubler l'audace de ceux qui le font, et en même temps leurs profits. Les lois pénales ne remplacent donc que très-imparfaitement l'esprit du commerce, et c'est l'esprit du commerce qu'il faut surtout s'efforcer de faire naître en France.

On parle de la contrebande qui a lieu en Angleterre. Elle y est aussi très-active. Mais il est à remarquer que là l'énormité des droits lui donne un attrait qu'elle n'a au même degré dans aucun autre pays. D'ailleurs la contrebande s'exerce peu en Angleterre à l'entrée sur les marchandises manufacturées, c'est absolument le contraire en France. En fraudant sur du thé, sur des genièvres, le contrebandier anglais prive le trésor public de sommes qui lui reviennent; c'est un grand mal. En France le contrebandier ruine l'industrie; le mal est bien plus grave.

Mais pourquoi cette différence? elle tient à plusieurs causes. La principale est dans le ca-

ractère de la nation qui la porte à ne trouver bien que ce qui est étranger. On peut aussi l'expliquer par le peu d'accord qui règne en France entre les écrivains sur le meilleur système de commerce à suivre. En Angleterre, à très-peu d'exceptions près, le régime prohibitif est réputé le seul bon. C'est un principe en quelque sorte national, que chaque individu revère et explique à sa façon. De là cet accord parfait entre le commerce et le gouvernement; et tous deux arrivent au même but, la prospérité publique, parce que tous deux y tendent de concert.

Il en serait ainsi en France sans les écrivains qui tourmentent l'opinion en tout sens et fournissent des armes à l'intérêt privé, presque toujours disposé à s'élever contre l'intérêt public, avec lequel il s'accorde si rarement. Je ne puis mieux justifier le reproche que j'adresse ici aux écrivains que par l'extrait d'un mémoire très-singulier dont j'ai dû la communication à des circonstances inutiles à rapporter. Ce mémoire était d'un négociant impliqué dans une affaire de contrebande qui pouvait avoir des suites terribles, parce qu'il y avait eu des employés de tués. L'affaire s'était passée antérieurement à la loi qui veut que les contrebandiers pris les armes à la main soient jugés par les tribunaux spé-

ciaux ; et portée devant un jury, il s'agissait de décider d'abord s'il y avait lieu ou non à accusation.

L'auteur du mémoire commençait par écarter, autant qu'il était en lui, le soupçon d'avoir pris part à une affaire de contrebande ; mais sentant l'insuffisance de sa justification, il abordait presque aussitôt la question de la culpabilité morale de la fraude, bien sûr que s'il parvenait à montrer la contrebande comme répréhensible aux yeux de la loi seulement, il ne serait point repris de l'avoir enfreinte, par des jurés qui ont la faculté d'absoudre sur l'intention.

Ce plan de défense arrêté, l'auteur du mémoire ne s'occupait plus qu'à extraire les écrivains dont les principes tendaient à prouver l'utilité de la contrebande. Il en citait d'abord trois dont l'autorité lui semblait d'un grand poids, par des raisons qu'il developpait fort longuement et que je suis forcé de passer sous silence. En opposition sur bien des points, ces écrivains s'accordaient pourtant en ceci, que le système commercial tend directement au but contraire à celui de son institution. L'auteur du mémoire copiait textuellement la conséquence de leurs raisonnemens, et cette conséquence était toujours qu'*il fallait acheter aux Anglais ce que les Anglais ont l'art de fabriquer mieux que nous.*

Après ces trois écrivains, l'auteur du mémoire en nommait huit ou dix autres auxquels il empruntait des pages entières également favorables à son plan de défense. Avec l'un de ces écrivains, il calculait de combien le système commercial augmentait annuellement les dépenses d'entretien, et il trouvait que c'était de 4 francs par individu. Revenant avec un autre sur le même calcul, il ne lui était plus possible de douter que la prohibition des marchandises anglaises *ne coûtât à l'artisan le plus pauvre environ 20 francs par année*, ce qui, en supposant la perte égale pour chaque individu, causait au pays un surcroît de dépense annuelle de 600 millions! Enfin l'auteur du mémoire, toujours s'appuyant sur les écrivains, montrait dans le système commercial la cause de nos banqueroutes si multipliées, celle de l'immoralité qui devient de plus en plus générale, l'origine de toutes les guerres, etc. etc., et il arrivait à conclure que puisque le système commercial entraînait, de l'aveu des écrivains, d'aussi grands maux, il n'y avait rien de mieux à faire pous les prévenir que de se relâcher sur l'exécution des lois que ce système consacre.

Mais ce n'était point assez. Il fallait trouver dans les écrivains quelque principe plus positif sur l'utilité de la contrebande; car jusqu'ici elle

n'était démontrée que par induction. L'auteur du mémoire, continuant de citer, poursuivait ainsi : « L'importation des marchandises étran-» gères, qu'une fausse politique a fait prohiber, » est un bienfait pour le consommateur et ne » porte point préjudice au commerce. » On ne pouvait rien de plus formel. Je prie le lecteur de ne pas perdre de vue que ce sont toujours les écrivains qui parlent et non l'auteur du mémoire. Cette distinction est très-essentielle à faire.

Voici la dernière autorité invoquée dans le mémoire. L'auteur continuait de copier textuellement. « Si l'on venait à bout de tenir rigou-» reusement la main à l'exécution de notre tarif, » et d'empêcher absolument la contrebande, » les besoins du consommateur seraient si loin » d'être satisfaits, les manufactures et les capi-» taux qui les font mouvoir seraient si inca-» pables de répondre à leur demande, *que la* » *crise la plus violente et peut-être le ren-*» *versement de l'ordre social* devraient s'en-» suivre d'une pareille rigueur et de l'état de » dénûment où se trouverait toute la France. »

Après cette découverte précieuse, l'auteur du mémoire cessait de garder aucune mesure. Ce n'était plus un accusé qui cherchait à se justifier d'avoir fait la fraude, c'était un homme qui au-

rait volontiers demandé une statue pour l'avoir faite, sans la loi dont il redoutait l'application. Il ne niait donc plus le corps du délit que pour la forme, regrettant hautement de n'avoir point commis une infraction aux lois qui aurait contribué à prévenir la *crise la plus violente et peut-être le renversement de l'ordre social.*

L'issue de ce procès importe ici très-peu. Je la tais : je tais également le nom des écrivains et les titres des ouvrages cités par l'auteur du mémoire. Seulement je garantis l'exactitude des morceaux qu'il en a extraits et auxquels il ne s'est pas permis de changer un seul mot. J'ajoute que ces écrivains sont tous des hommes recommandables par leur talent et leur patriotisme ; et certes ils étaient bien loin de prévoir, en écrivant, qu'on se prévaudrait un jour de leur opinion pour enfreindre des lois que sans doute ils respectent, tout en n'en partageant pas l'esprit.

Il faut cependant l'avouer. Il est impossible que les faux raisonnemens des écrivains n'aient pas pour résultat d'accroître la contrebande. J'ai eu occasion d'en faire publiquement la remarque à l'auteur de l'un des ouvrages dont il est question dans ce chapitre, et quand il a répondu *que la fraude n'était pas déterminée par quelques écrits que les contrebandiers ne lisent point*, il a dit une chose très-peu sensée ; car il n'y a

de bandes de contrebandiers que parce qu'il existe de gros spéculateurs qui les paient, et il n'existe de tels spéculateurs que parce qu'ils sont bien assurés du débit de leurs marchandises. Or vous ne pouvez que le favoriser ce débit, et considérablement l'accroître, vous qui présentez l'introduction des marchandises étrangères *comme un bienfait public*, que dis-je, comme le seul moyen de prévenir *les crises les plus violentes et le renversement de l'ordre social.* Ainsi vous affranchissez le consommateur de ses scrupules; ainsi le négociant se détermine à enfreindre une loi que sans vous il eût respectée. Quel bien peuvent produire vos ouvrages qui compense de si grands maux ? (1)

La conséquence de ce chapitre est que si le commerçant français n'observe pas très-fidèlement les lois de douanes, c'est moins à lui qu'il en faut faire le reproche qu'aux écrivains. En effet ces lois l'obligent à des formalités gênantes; elles le forcent à sacrifier son intérêt par-

(1) L'écrivain auquel j'adresse ici la parole a cru jeter beaucoup de défaveur sur mon opinion, en imprimant que *j'étais interessé à défendre tel système de préférence à tel autre.* A-t-il voulu dire par-là qu'un homme attaché à l'administration ne pouvait rien écrire d'utile sur l'administration ? Il faut avouer qu'une pareille logique décèle une bien grande disette de bons raisonnemens !

ticulier à l'intérêt de tous. Comment les aimerait-il, quand il n'a même pas la satisfaction de pouvoir les croire utiles à l'état? Les négocians judicieux disent bien avec Montesquieu, que *si les lois gênent le commerçant, c'est en faveur du commerce ;* et Montesquieu a cela de bon du moins qu'il inspire l'amour du pays. Mais Montesquieu n'est plus lu. On lit les écrivains anti-administratifs, on lit Smith : or ces écrivains nous apprennent qu'il est de l'intérêt national d'acheter au dehors ce qui coûte moins à faire venir qu'à fabriquer, que l'argent n'est pas plus précieux qu'aucune autre marchandise, qu'il ne faut ni réglemens, ni douanes, ni prohibitions. Toutes ces institutions sont présentées comme des monopoles odieux. C'est à qui les tournera en ridicule. Que voulez-vous que dise le commerce? Le commerce ne prétend pas en savoir plus que des corporations savantes, et plusieurs corporations savantes professent cette doctrine.

CHAPITRE V.

De la Balance du Commerce.

On donne le nom de balance du commerce à la comparaison des importations et exportations annuelles du pays. Quand la somme des importations l'emporte, on dit que la balance est défavorable. Elle est au contraire appelée favorable, quand ce sont les exportations qui ont été plus considérables que les importations.

Ainsi toute balance défavorable suppose une solde en argent payée à l'étranger par la nation qui a cette balance. On conçoit que dans l'ancien système commercial qui faisait consister la richesse des peuples uniquement dans l'argent, indépendamment de sa faculté reproductive, la balance du commerce devait avoir une grande importance. Tous les efforts des gouvernemens tendirent donc à rendre leurs balances respectives favorables, et comme le commerce intérieur ne pouvait point augmenter la quantité du numéraire dans le pays, on crut qu'il n'y avait de commerce intéressant pour un état que le commerce extérieur.

Cette opinion n'était pas fondée. Mais la po-

litique à laquelle elle donna lieu produisit le plus grand bien. Que fallait-il au commerce intérieur? De l'argent pour entretenir et créer des capitaux. Les mesures auxquelles les gouvernemens s'arrêtèrent, étaient très-propres à l'en approvisionner. Le motif de ces mesures importait dès lors on ne peut pas moins, puisque le résultat en était évidemment avantageux.

Mais, avec le temps, l'administration s'était éclairée. Le prix qu'elle attache à la conservation et à l'augmentation du numéraire, n'est donc plus fondé sur la valeur de l'argent, mais bien sur la propriété qu'il a, comme monnaie, de multiplier toutes les sources de richesses. On n'a pas vu, on n'a pas voulu voir ce progrès naturel des lumières. En feignant de croire que l'administration était toujours guidée par les anciens principes, ses efforts pour rendre la balance favorable devaient effectivement paraître beaucoup plus ridicules; et d'ailleurs, du moment où l'on ne voulait point que l'argent contribuât aucunement à la richesse du pays, rien ne paraissait plus inutile que de chercher à l'y multiplier. Les balances du commerce furent donc comprises dans l'anathème lancé contre tout le système commercial, et depuis quarante ans, il n'est plus permis d'en parler que pour livrer à la risée publique tous ceux qui y croient.

Cependant, l'administration n'a pas plus varié sur ce point que sur toutes les autres parties de sa politique. Elle est toujours persuadée qu'une balance favorable est un signe de prospérité. Chaque année elle présente au gouvernement le résultat de la balance générale, bravant ainsi le ridicule de l'opinion, et l'autorité d'ailleurs respectable de tant d'écrivains qui l'éclairent vainement de leurs lumières.

Comment a-t-on attaqué la balance ? D'abord on a prétendu qu'il était impossible de la constater. On a dit ensuite que cette opération, en la supposant praticable, ne devait servir à rien ; qu'il n'y avait point de balance défavorable, et que de deux pays qui commerçaient ensemble, il était certain que l'un ne donnait jamais plus que l'autre.

Mais il ne s'agissait point de savoir si l'un de ces pays donnait plus que l'autre ; il s'agissait de connaître, au contraire, lequel des deux pays payait en marchandises, et de combien il s'en fallait qu'il ne payât tout en marchandises.

Suivant Smith, il est absolument indifférent qu'une nation paie ce qu'elle achète à l'étranger, en argent ou en marchandises : alors il n'y a de balance ni favorable, ni défavorable ; alors rien de plus ridicule que des états de balance, et des comptes annuels de balance.

D'un autre côté, Smith décrit très-éloquemment tous les fâcheux effets de la diminution du numéraire dans un pays. Il importe donc d'en prévenir l'écoulement; mais on ne peut savoir que cet écoulement a lieu, on n'en peut connaître les causes que par la balance du commerce. La balance du commerce est donc bonne à quelque chose. Il faut donc des états de balance, et des comptes annuels de balance.

Ces contradictions très-réelles rendraient la question assez difficile à décider, si le lecteur n'était dès à présent en état de la résoudre en deux mots. Tout commerce extérieur qui exige une exportation de numéraire, devient ruineux s'il se prolonge, parce qu'il enlève au pays des moyens de reproduction et d'échange. La balance du commerce a pour objet de prévenir ces effets désastreux. Elle en donne les moyens : donc elle est utile.

Ces vérités ne sont que la conséquence des principes que j'ai établis dans le livre premier, sur l'utilité du numéraire, comme moyen d'échange, et créateur du travail. J'espère leur donner un nouveau degré d'évidence par des applications à des faits positifs, puisés dans les balances de l'Europe. Je vais commencer par examiner les principales observations de Smith contre la balance proprement dite.

« Un commerce qui se fait naturellement et » régulièrement entre deux places, (1) sans » moyens de contrainte, est un commerce avan- » tageux à toutes deux. » Smith raisonne toujours dans la supposition que les échanges de nation à nation doivent se juger d'après les mêmes règles que ceux de particulier à particulier. Cette supposition est fausse. J'ai six francs dans ma poche; je les échange contre un ouvrage de littérature qui me convient. Je fais par cela même un marché avantageux, et mon libraire également. Mais il n'en est pas ainsi de deux places étrangères qui commercent ensemble, et dont l'une envoie à l'autre de l'argent. Cet argent est nécessairement enlevé au soutien de l'industrie du pays qui s'en dessaisit. C'est donner un capital susceptible de durer toujours, et qui crée annuellement dix, vingt ou trente fois sa valeur, pour un objet de revenu qui se consomme en un instant. Il n'y a pas de marché plus disproportionné.

Mais comment se fait-il qu'un particulier qui donne de l'argent pour des marchandises, ne fasse point une mauvaise opération, tandis que cette même opération est désastreuse pour les peuples?

---

(1) Tome III, pag. 133.

Cette question est très-importante. Voici ma réponse :

L'argent qu'un particulier dépense fait partie de son revenu ou de son capital, ce qui est très-différent. S'il fait partie de son revenu, il peut l'employer sans inconvénient ; s'il fait partie de son capital, il se ruine.

Cependant, l'argent qu'un particulier dépense est censé rester dans le pays ; et quand ce particulier dissiperait tout son capital, celui du pays ne diminuerait pas pour cela, comme je crois l'avoir démontré ailleurs.

Mais l'argent, considéré par rapport au pays, fait toujours partie du capital national. On ne peut donc en envoyer à l'étranger sans diminuer ce capital, et par conséquent sans appauvrir la nation.

Il n'y a qu'un seul cas où l'argent soit véritablement revenu pour le pays ; c'est quand le résultat de son commerce extérieur lui donne une balance favorable.

Une nation sage et économe convertit cette partie de son revenu en capital, au lieu de la dissiper en acquisitions de marchandises étrangères, qui ne peuvent que diminuer la consommation de celles qu'elle fabrique, et introduire dans le pays le goût d'un luxe suborneur, et l'amour anti-national des productions exotiques.

« La doctrine de la balance du commerce » suppose que quand deux places commercent » l'une avec l'autre, si la balance est égale des » deux parts, aucune des deux nations ne perd » ni ne gagne; (1) mais que si la balance penche » d'un côté, à un certain degré, l'une de ces » places perd, et l'autre gagne à proportion de » ce dont la balance s'écarte du parfait équilibre. » Quand la balance est égale entre deux places, on dit qu'aucune des deux ne perd ni ne gagne. Smith s'évertue à prouver que rien n'est plus faux; que deux places qui commercent entr'elles, en supposant la balance égale, gagnent évidemment toutes deux, puisque leurs capitaux sont employés; qu'ainsi chacune d'elles aura une portion de ses habitans qui tirera de l'autre sa subsistance et son revenu. Smith est à côté de la question.

Quand on dit que la balance est égale entre deux places, et qu'on ajoute qu'aucune des deux ne perd ni ne gagne, il est évident qu'on n'entend parler que des capitaux. Il serait par trop ridicule de soutenir que deux places qui commercent, et s'envoient respectivement pour deux ou trois millions de marchandises plus ou moins, n'aient trouvé aucun avantage à les fabriquer. Alors ce commerce n'aurait pas eu lieu; car

(1) Tome III, pag. 133.

tout travail exige salaire, et doit donner profit.

Supposons que deux villes, l'une d'Angleterre et l'autre de France, ont chacune un million de capitaux, avec lesquels elles fabriquent et s'envoient chaque année pour quatre millions de productions manufacturées. Afin de rendre plus facile l'intelligence de l'hypothèse que je crée, ces deux villes seront Southampton et Rouen. Leur commerce dure ainsi dix ans. Chacune de ces villes envoie à l'autre, et en reçoit précisément pour quatre millions de marchandises, et l'aisance y est générale, parce que les profits de ce commerce y font vivre une foule d'individus, fabricans, marchands, ouvriers, etc. C'est en cela que consistent ses avantages. Cependant la balance est égale, et l'on dit qu'aucune des deux places ne perd ni ne gagne, ce qui signifie seulement que leur capital reste le même, et en effet il est toujours d'un million.

Mais il arrive qu'au bout de dix ans, l'une des deux villes, Southampton, par exemple, ayant découvert de nouveaux moyens d'abréger le travail, ou s'étant perfectionnée dans son industrie, envoie à l'autre pour 4 millions 200 mille francs de marchandises. Rouen, cette même année, en expédie encore pour 4 millions; mais n'ayant aucun autre moyen de solder les 200 mille francs de surplus, elle les paie en numéraire.

Arrêtons-nous ici, et considérons l'état où se trouvent nos deux villes. Southampton a vendu pour deux cent mille francs de plus qu'elle n'a acheté ; son capital sera donc d'un million deux cent mille francs. Celui de Rouen n'est plus au contraire que de huit cent mille francs. La balance de cette ville est devenue défavorable.

Je vous prie maintenant de calculer les effets de l'imprévoyance de Rouen. Les marchandises qu'elle s'est procurées avec ses deux cent mille francs en numéraire, seront consommées au bout de quelques mois, et réduite d'un cinquième dans son capital, au lieu de fabriquer désormais pour une valeur annuelle de quatre millions, la ville n'en pourra plus produire que pour trois millions deux cent mille francs. Southampton, au contraire, aura acquis les moyens de fournir le marché de près de cinq millions en valeurs. Poussez ma supposition aussi loin qu'elle peut s'étendre : Rouen perdant chaque année une partie de son capital, verra diminuer de plus en plus ses moyens de travail, jusqu'à ce qu'épuisée de numéraire, elle renonce forcément à tout commerce, à toute industrie, tandis que Southampton, qui aura doublé ses capitaux, pourra produire à elle seule pour huit millions de marchandises, et s'ouvrir de nouveaux débouchés avec d'autres villes de l'Europe.

Tels sont les effets d'une balance de commerce successivement égale, favorable et défavorable, entre deux places. Le raisonnement est le même pour deux nations, mais beaucoup plus fort, parce qu'il serait impossible que de deux villes qui commercent ensemble, l'une épuisât l'autre, à moins que celle-ci ne poussât l'imprévoyance jusqu'à la folie, tandis qu'il est très-concevable qu'une nation devenue la tributaire d'une nation rivale, finisse par être absolument dépouillée de son numéraire, et réduite à l'impossibilité de continuer aucun échange.

Ainsi, il est vrai de dire que quand deux places ou deux nations commercent l'une avec l'autre, si la balance est égale, aucune des deux nations ne perd ni ne gagne; mais que si la balance penche d'un côté à un certain degré, l'une des nations perd, et l'autre gagne à proportion de ce dont la balance s'écarte du parfait équilibre. La doctrine de la balance est, selon Smith, *la chose la plus absurde qui soit au monde*. C'est lui qui l'a rendue absurde en l'interprétant faussement et ridiculement. La question de la balance du commerce est encore neuve; Smith ne l'a même pas abordée.

C'est surtout par l'arme du ridicule que l'on a attaqué le système de la balance du commerce. Nous avons vu la religion, ce qu'il y a de plus

sacré parmi les hommes, succomber, après quatorze siècles de splendeur, dans une lutte pareille. Comment une simple institution d'administration commerciale, toujours mal expliquée et mal défendue, aurait-elle résisté davantage?

Si le système de la balance était fondé, disait-on, et répète-t-on encore tous les jours, lorsqu'un peuple a une balance favorable, il faudrait nécessairement que quelqu'autre l'eût défavorable. Il se trouve au contraire que tous les peuples l'ont favorable; donc rien n'est plus ridicule que la balance du commerce; donc la balance du commerce est un être chimérique.

Il est impossible de raisonner plus mal. Certes, si la quantité de numéraire circulant dans l'Europe était limitée, et qu'elle ne fût plus susceptible de s'accroître, une pareille argumentation serait concluante. Mais depuis trois siècles, ce numéraire a toujours été en augmentant; il augmente encore tous les jours. Il y a peu d'états en Europe, deux exceptés, dont la quantité d'argent ne devienne chaque année plus considérable, et voilà pourquoi tous les peuples de l'Europe, deux exceptés, ont constamment gagné depuis trois siècles, en commerce et en industrie. Il est donc très-naturel que leur balance soit favorable. Il n'y a là ni contradiction, ni absurdité.

Lorsque l'Amérique a été découverte, il exis-

tait en Europe neuf cent millions de numéraire seulement. L'Europe en possède aujourd'hui dix milliards six cent millions. (1) L'Amérique a donc augmenté le numéraire de l'Europe de près de dix milliards. Elle l'a donc plus que décuplé. Eh bien, qu'y a-t-il d'étonnant que tous les peuples aient eu, depuis cette époque, une balance favorable ?

C'est l'Espagne, c'est le Portugal, qui ont procuré cette balance favorable. Ce sont ces deux puissances qui la procurent encore tous les jours aux nations avec lesquelles elles commercent. Mais ni l'Espagne, ni le Portugal, par la nature des choses, ne peuvent avoir de balance. L'argent est, pour ces deux nations, ce qu'est l'étain pour l'Angleterre, le fer pour la Suède, les vins pour la France. Elles en récoltent, si je puis me servir de cette expression, fort au-delà de ce que leur consommation exige, quelqu'usage même qu'elles en fassent; il faut donc vendre le surplus. Le mal est que l'Espagne et le Portugal vendent au-delà de ce surplus, et qu'au lieu de faire servir l'argent de leurs mines au développement de l'industrie indigène, en facilitant la circulation et la production, elles trouvent plus commode d'acheter au-dehors, avec cet argent, des marchan-

(1) Voyez l'ouvrage de M. *Gerboux* déjà cité.

dises qu'elles auraient ainsi les moyens de créer elles-mêmes. Or, quel est l'état de l'Europe qui pourrait aussi long-temps tenir impunément une pareille conduite? Je dis impunément, car l'Espagne et le Portugal, quoique très-pauvres, parce qu'elles manquent d'industrie, conservent cependant encore leur rang dans l'Europe, tandis que toute autre nation dont le numéraire s'écoulerait avec la même rapidité, redeviendrait sauvage au bout d'un demi-siècle.

On a fait un autre raisonnement. Si la balance de tel pays, a-t-on dit, était réelle, ce pays qui a depuis cinquante ans une balance favorable de *tant* de millions, posséderait aujourd'hui, à lui seul, tout le numéraire de l'Europe. Cette objection est fondée; mais que prouve-t-elle? que le pays auquel on l'applique a mal calculé sa balance, qu'il l'a exagérée. J'accorde ce point; rien de plus.

Oui certes, les nations ont mal calculé leur balance. C'est par des exagérations ridicules, dont on se faisait des moyens de popularité à la tribune, que tant de balances favorables ont été proclamées devant les représentans des peuples, et consignées dans un si grand nombre d'ouvrages. Mais quand un particulier fanfaron, riche de cent mille livres de revenu, annonce fastueusement que ce revenu passe un million,

faut-il, à cause de sa fourbe, lui refuser même les cent mille livres qu'il possède?

C'est pourtant ainsi qu'on raisonne presque toujours, et voilà de quelle manière on est parvenu à ridiculiser une des plus sages institutions de l'économie des peuples modernes.

Dans un ouvrage anonyme, mais attribué à l'auteur très-connu du *Tableau de la Grande-Bretagne*, on a cité quelques faits curieux qui tendent à prouver que les calculs de la balance du commerce ne portent pas toujours sur des bases bien certaines, et qu'il faut en général se méfier de leurs résultats. Le relevé du commerce du Portugal en 1787, pris aux douanes d'Angleterre, différa d'un tiers de pareil relevé fait par la factorerie anglaise de Lisbonne. Un autre relevé des douanes anglaises en 1785, donnait à l'Angleterre sur l'Irlande une balance défavorable, et le relevé des douanes d'Irlande présentait de son côté une balance défavorable à l'Irlande contre l'Angleterre. Ces deux faits que j'admets sans vérification ni contestation, prouvent que de quatre relevés de douanes, deux au moins ont été mal faits, tous peut-être. J'accorde encore ce point; j'accorderai même, si l'on veut, que de pareils relevés sont très-difficiles à bien faire, et j'en tirerai la conséquence, non pas qu'ils ne peuvent servir à rien, mais qu'il faut

que l'administration travaille à leur donner plus d'exactitude.

Au surplus il se peut très-bien que l'Angleterre et l'Irlande, trouvant pour la même année une balance respectivement défavorable, ce qui est absurde, ne se soient cependant que très-peu éloignées de la vérité. Je suppose que leur balance prétendue défavorable, soit de quelques cents mille francs, ou même d'un million, cette différence n'est presque rien sur un commerce annuel de plusieurs centaines de millions; et il a suffi d'une très-petite erreur commise des deux côtés, mais en sens inverse, pour faire paraître extravagans des calculs, à cela près très-exacts et toujours fort utiles.

Quel est l'objet d'une balance ? c'est bien moins de connaître le résultat de la solde que de savoir quelles sont les marchandises dont l'acquisition ruineuse a mis dans le cas de la payer. Or cette indication, il n'y a que la balance qui puisse la donner.

Il importe également peu de savoir si le montant de nos ventes à l'étranger est de quelque chose plus fort ou plus faible que les années précédentes; mais il importe beaucoup de veiller à ce que les achats ne surpassent point les ventes, et quand ils les surpassent, de savoir pourquoi ils les surpassent.

Nous recommençons l'année. Les états de balance de l'exercice qui vient de finir sont produits : la balance est défavorable. Elle l'est de 30 ou 40 millions, somme immense qu'il a fallu ou qu'il faudra payer en numéraire. On parcourt les états, on compare. D'où vient cette disproportion, cette marche rétrograde? c'est que le goût de la nation pour les marchandises étrangères a toujours été croissant ; c'est qu'elle a importé une grande quantité de marchandises de luxe dont elle se passait auparavant, des mousselines, des nankins, des schalls, ou des objets d'une consommation dispendieuse et superflue, du thé, du tabac. D'un autre côté on reconnaît que les exportations ont diminué dans une proportion sensible. Les étrangers ne veulent plus de nos draps. D'autres branches de commerce sont également tombées. Ainsi instruite, l'administration prend les mesures que nécessitent les circonstances. Elle s'efforce de diriger les goûts et la mode sur des marchandises de l'industrie indigène. Elle augmente par des réglemens sages ou des droits, le prix des productions exotiques dont il importe de restreindre la consommation. Elle donne la première au pays l'exemple des privations qu'elle lui impose. L'administration recherche ensuite la cause du discrédit dans lequel nos marchandises sont tom-

bées à l'étranger. Elle la trouve dans l'abolition de réglemens qui prévenaient les fraudes, dans le défaut de surveillance pour les manufactures. De nouveaux réglemens remplacent les anciens; mais les manufactures manquent encore d'émulation. L'administration l'excite par des encouragemens, par des concours publics où le prix sera la récompense de l'habileté de l'ouvrier et de l'économie du fabricant. Ainsi se ranime l'industrie, et le résultat de tant d'efforts est que la balance se rétablit et que bientôt elle redevient favorable.

Je demande quels moyens aurait l'administration d'obtenir de pareils effets, si elle ne connaissait point l'état exact de la balance. La balance est donc utile? J'ai beau examiner la question sous toutes ses faces, j'arrive toujours à la même solution.

Mais il est essentiel que les états de balance soient rédigés avec exactitude. Peuvent-ils l'être? Ceux qui ont affirmé qu'il n'y avait point de balance, ont soutenu également que des relevés de douanes seraient toujours erronés. Ils se sont fondés sur les contradictions de quelques balances, sur l'absurdité palpable de leurs résultats, et voulant en indiquer la cause, ils ont cru l'expliquer d'une manière très-plausible en la motivant sur l'inexactitude des déclarations

du commerce qui servent de base à la perception des droits.

Toutes ces observations sur l'inexactitude des balances, sont fautives et ne prouvent rien. Il aurait mieux valu s'occuper des moyens de faire cesser cette inexactitude que d'en induire qu'elle existerait toujours, et qu'elle existait dans tous les pays, ce qui est faux.

J'ai déjà dit qu'il était souvent arrivé à l'administration et à des membres du gouvernement d'exagérer les avantages de la balance, uniquement pour donner une meilleure idée de leurs travaux et se populariser. L'inexactitude de la balance était alors volontaire, et l'on n'en peut absolument rien induire, je pense, contre son utilité.

Quelquefois aussi son inexactitude procède, comme on l'a observé, de la fausseté des déclarations. C'est particulièrement dans les pays où les droits sont perçus *ad valorem* que cet inconvénient est sensible. On a remarqué qu'en Angleterre les estimations étaient généralement inférieures à la vérité de soixante-dix pour cent. Une aussi grande différence devait influer beaucoup sur les calculs de la balance, sans avoir cependant d'effet bien sensible quant aux résultats, puisqu'elle avait lieu à l'importation comme à l'exportation.

Mais il eût été facile de prévenir par un bon système d'administration intérieure ces évaluations fautives, et l'Angleterre en a très-bien trouvé les moyens quand elle a établi la taxe relative aux frais de convoi.

En France les droits se perçoivent généralement au poids. Le négociant déclare la quantité de ses marchandises que l'on vérifie ensuite. Des peines sévères préviennent tout abus, et c'est une vérité constante que sur mille déclarations, il n'y en a pas quatre infidèles. (1)

Quelques marchandises à la sortie, et un assez grand nombre de matières premières à l'entrée, se déclarent à la valeur; mais comme ces marchandises ne doivent qu'un droit de balance qui n'excède pas la six centième partie de leur valeur, le négociant n'a aucun intérêt à la déguiser. Ces évaluations sont donc également exactes.

D'ailleurs, la loi laisse au préposé vérificateur la faculté de garder pour son propre compte, en payant le montant de l'évaluation, et le dixième en sus, la marchandise dont l'estimation lui paraît fautive. J'exerce depuis long-temps des

(1) Il s'agit ici des déclarations d'entrée ou de sortie, non de celles relatives au cabotage; et d'ailleurs ce n'est point à l'aide de fausses déclarations que les négocians qui se livrent à la fraude, la consomment. Ce moyen exposerait à trop de risques.

fonctions de douanes; je n'ai pas encore rencontré de vérificateur qui ait eu l'occasion d'user de ce droit.

Les états de balance sont rédigés en France avec une attention particulière. C'est une fonction dont on charge dans chaque bureau de douanes des employés intelligens qui font à la fin de chaque mois le relevé des registres de recette. Leur travail est naturellement contrôlé par les bordereaux de mois auxquels il faut qu'il se rapporte. L'employé supérieur chargé de viser les états de balance, les vérifie article par article. Ces états passent ensuite à l'examen du chef de l'arrondissement qui en fait l'envoi. Enfin l'administration des douanes a dans son bureau central à Paris, des commis qui s'assurent de l'exactitude des perceptions, et ce n'est qu'après cette triple vérification que les états de balance arrivent dans les bureaux du ministère où on les dépouille.

Je ne prétends point qu'avec toutes ces précautions, il ne se glisse aucune erreur dans un travail qui consiste uniquement en chiffres et en calculs. Je dis seulement qu'il doit s'y en glisser très-peu, et j'affirme qu'elles ne peuvent pas influer sensiblement sur la masse des résultats.

Ainsi, quand le ministre de l'intérieur à la fin de l'exercice, dit à la nation : vous avez acheté à l'étranger tant de milliers pesant de denrées

coloniales, il n'avance rien dont il n'ait la preuve positive, et l'on peut croire à son assertion.

Il est vrai que dans les relevés de la balance, ne figurent point les marchandises introduites en fraude. Il en résulte un mécompte essentiel ; mais on peut l'évaluer. D'ailleurs la fraude en marchandises, ne s'exerce guère qu'à l'entrée. Elle dissimule ainsi une partie des marchandises achetées à l'étranger, et tend par conséquent à rendre la balance en apparence plus favorable. Lors donc que les calculs de la balance la présentent comme défavorable, ce résultat n'est malheureusement que trop exact, et l'on peut y ajouter foi. (1)

Dois-je répéter après tous les écrivains qui ont traité de la balance, qu'elle est pour chaque nation le résultat de ses relations commerciales avec tous les peuples, et qu'ainsi une balance défavorable avec un pays peut être un bien, si elle procure une balance favorable avec un autre. Notre commerce au Levant nous coûtait annuellement avant la révolution, suivant les relevés de Rolland, environ 19 millions, et ce commerce

(1) Je prie le lecteur à qui ces développemens sur l'attention que l'on apporte en France à la rédaction des états de balance du commerce ne paraîtront pas suffisans de lire dans l'ouvrage si connu et si souvent cité, de M. *Arnould*, la note où il expose les raisons qui doivent rassurer sur l'exactitude de son travail.

était l'un des plus avantageux à la France. C'est qu'avec les matières premières qui composaient ses retours, elle occupait une foule d'ouvriers et de manufactures dont les productions envoyées ensuite à l'étranger faisaient rentrer avec de gros bénéfices les 19 millions qu'elle avait d'abord avancés.

Il résulte des mêmes états de balance publiés pour les années 1787, 1788 et 1789, qu'en formant des trois une année moyenne la France avait une balance favorable de près de 38 millions.

La guerre fit momentanément cesser les relations extérieures, ou du moins les restreignit beaucoup; cependant il fallut acheter des subsistances à l'étranger, solder les troupes en pays ennemi, et l'on exporta des sommes considérables en numéraire.

Pendant la paix, le commerce a repris quelque activité; mais la rareté de l'argent s'est fait constamment sentir, bien moins à cause de sa diminution réelle, que parce qu'une grande partie du numéraire a été retirée de la circulation.

D'un autre côté les colonies ne produisent presque rien, et n'ayant plus ce moyen d'échange avec l'étranger, il a fallu le remplacer par du numéraire.

La balance de commerce de l'an 8 a donné un déficit au préjudice de la France, de 54 mil-

lions, sur une masse d'échange de 325 millions en valeur. Pendant l'an 9, le commerce s'est étendu, ou plutôt la consommation, mais la balance loin de se rétablir a donné un déficit de 112 millions sur 417 millions d'échanges.

Je le répète encore. Cette progression dans le déficit de la balance, provient principalement de la perte des colonies. Nous sommes actuellement forcés d'acheter à l'étranger des productions dont nous récoltions jadis au delà de nos besoins; et ce seul objet nous enlève des sommes immenses.

En résumé, l'administration doit aux états de balance la connaissance exacte de la situation du commerce national. Ainsi la balance du commerce est très-utile parce qu'elle indique le mal quand il existe, pourquoi il existe, et qu'elle facilite de cette manière les moyens d'y porter remède.

Je terminerais ici ce chapitre, si je ne croyais nécessaire de rappeler très-sommairement au lecteur quelques-uns des principaux points de la doctrine de Smith sur ce sujet.

Lorsqu'à la fin de l'année, nous avons acquis la certitude que nous sommes tributaires de l'étranger pour une somme de 50 millions plus au moins, Smith et son traducteur ne veulent point que ce soit un mal. Si le gouvernement en conclut que le commerce extérieur nous devient

défavorable, *cette induction est une sottise.* (1) Il ne faut point selon eux empêcher que la nation consomme du café et du thé, quoiqu'elle achète ces deux denrées en numéraire, *parce qu'un capital en thé et en café*, dont huit jours achèvent la destruction, *est évidemment tout aussi utile au pays qu'un capital en numéraire*, qui dure des siècles et reproduit annuellement trente fois sa valeur. *L'attention du gouvernement ne saurait donc jamais être plus mal employée que quand il s'occupe de surveiller la conservation ou l'accroissement du numéraire dans le pays. D'ailleurs on achète du numéraire quand on en manque, tout aussi aisément que d'autres marchandises.* Il est vrai que quand on n'a point assez de marchandises indigènes pour acheter les productions exotiques dont on s'est fait un besoin, il doit être quelquefois assez difficile d'en trouver pour acheter de l'or. *Mais alors on s'en passe.* L'essentiel est qu'on ne manque ni de thé, ni de café, ni de marchandises de goût. Une nation ne peut donc mieux employer son numéraire, qu'en faisant venir de telles marchandises à grands frais des contrées lointaines. Lorsque tout le numéraire du pays aura été dépensé

(1) Je cite textuellement.

en acquisitions de cette utilité, il sera toujours assez temps de renoncer *à un commerce aussi avantageux, et que chacun des peuples qui s'y livrent a un égal intérêt à maintenir;* quant aux échanges de l'intérieur, *ils se feront très-bien en nature,* comme au temps des patriarches, *ou bien en papier-monnaie, ce qui offre encore moins d'inconvéniens,* ainsi que l'ont prouvé les billets de Law, ceux des Etats-Unis et nos assignats. Alors le pays aura atteint le maximum de la prospérité. La balance du commerce qui a pour objet de retarder ce fortuné moment, est donc évidemment une institution déplorable. *La balance de commerce est la chose la plus absurde qui soit au monde.*

CHAPITRE VI.

Du Système commercial dans ses rapports avec la Marine.

J'ai annoncé dans le chapitre premier de ce livre, en developpant les principes généraux qui servent de base au tarif, que les droits avaient été calculés, autant que possible, de manière à servir à la fois l'agriculture, la marine et l'industrie. Cette assertion est rigoureusement vraie. Cependant il n'y a qu'un très-petit nombre de marchandises dont les droits varient selon qu'elles sont importées par bâtimens français ou par bâtimens étrangers. Ces marchandises sont à l'entrée le tabac qui doit par bâtimens français 80 francs le quintal décimal, et par bâtimens étrangers 100 francs. La même distinction existe à la sortie pour la résine. Exportée par navire français elle doit 50 centimes. Le droit est double quand l'exportation s'effectue par navire étranger.

La raison de ces différences de droits est trop sensible pour qu'il soit besoin de la donner. Il est évident qu'elle a pour objet de multiplier le nombre de nos navires, et qu'elle est très-propre à atteindre ce but, puisque le négociant qui em-

ploie des bâtimens nationaux jouit ainsi d'une prime qui lui permet de vendre sa marchandise à meilleur marché, ou de faire un plus gros bénéfice.

Mais il fallait à la marine d'autres encouragemens. Je reprends les choses de plus haut.

La Hollande est la seule nation de l'Europe qui ait dû toute sa prospérité à sa marine. Au commencement du dix-septième siècle, elle était déjà en possession du commerce de transport de l'univers. Sa puissance porta bientôt ombrage à l'Angleterre, et tel fut le motif du fameux acte de navigation qui depuis l'éleva elle-même à un si haut degré de splendeur.

Tout le monde connaît les dispositions de cet acte. Les bases en sont fort simples. Il interdit tout commerce dans les colonies de la Grande-Bretagne, et le cabotage de la métropole, aux navires dont les propriétaires et les trois quarts de l'équipage ne sont pas sujets de l'Angleterre. Il veut que l'importation de plusieurs marchandises qu'il désigne et qui sont toutes d'encombrement, ne s'effectue que par des navires nationaux également montés de marins dont les trois quarts doivent être Anglais. D'autres dispositions relatives au cabotage prescrivent que le transport de quelques marchandises d'un très-gros volume n'aura lieu que par mer, et tel est celui relatif

aux charbons de terre dont le voiturage occupe de l'aveu de Smith, ainsi que nous l'avons déjà vu, plus de bâtimens que tout le commerce de transport de l'Angleterre. C'est ce même réglement dont Montesquieu a si justement fait honneur à la politique anglaise, et qui a déterminé M. Garnier à mettre Smith qui le blâme au-dessus de Montesquieu.

L'acte de navigation de l'Angleterre remonte à l'administration de Cromwell. Après sa mort, Charles II le confirma. Quoiqu'il ait éprouvé plusieurs modifications, les bases en sont restées intactes, et il est impossible de ne pas le considérer comme l'une des principales causes de la prospérité commerciale et maritime de l'Angleterre.

Smith affirme que l'acte de navigation a été contraire aux progrès du commerce extérieur. Ce sont particulièrement les dispositions relatives au commerce des colonies qu'il improuve. Je crois avoir répondu dans le chapitre qui les concerne au reproche de tyrannie qu'il adresse aux métropoles. Je n'y reviendrai que pour montrer encore une fois combien il est aisé de soutenir les opinions les plus contradictoires en s'appuyant de l'autorité de Smith. « Dans la vue d'exécuter » un projet de pure malice et de pure jalousie, (1)

(1) Smith, tom. III, pag. 360.

» celui d'exclure autant que possible toutes les » autres nations de prendre quelque part dans » le commerce des colonies, l'Angleterre a, selon » toute apparence, sacrifié non-seulement une » partie de l'avantage absolu qu'elle avait à reti- » rer en commun avec toutes les autres nations, » de ce commerce particulier, mais encore elle » s'est assujétie dans presque toutes les autres » branches de commerce à un désavantage absolu » et en même temps à un désavantage relatif. »

Il n'entre point dans mon sujet de discuter le peu de fondement de toutes ces distinctions qui sont fausses, et n'ont été imaginées que pour embrouiller la question. Je me borne à bien établir l'opinion de Smith sur l'acte de navigation. On vient de voir qu'il l'attribue *à un projet de pure malice et de jalousie.* Maintenant il va s'efforcer de prouver que l'acte de navigation n'a contribué en rien à la prospérité maritime de l'Angleterre. « Pendant la guerre de Hollande, » sous le gouvernement de Cromwell, la ma- » rine anglaise était supérieure à celle de la Hol- » lande, et dans la guerre qui éclata au commen- » cement du règne de Charles II, elle était au » moins égale, (1) peut-être supérieure aux ma- » rines réunies de la France et de la Hollande.

(1) Tom. III, pag. 364.

» A peine aujourd'hui peut-être sa supériorité » paraîtrait-elle plus grande, au moins si la ma- » rine de Hollande était maintenant proportion- » née au commerce actuel de cette république, » comme elle l'était alors. Or, dans aucune de » ces guerres, ce ne pouvait être à l'acte de navi- » gation qu'elle dût cette grande puissance ma- » ritime, etc. etc. »

Sans doute, le lecteur est frappé comme moi du défaut absolu de logique qui distingue tout ce paragraphe, encore plus mal pensé qu'il n'est mal écrit. *A peine aujourd'hui peut-être*, dit Smith, *la supériorité de la marine anglaise paraîtrait-elle plus grande, au moins si la marine de Hollande était maintenant proportionnée au commerce actuel de cette république.* Qu'est-ce que tout cela signifie ? que si la Hollande avait continué à prospérer, la marine anglaise n'aurait sur celle de ce pays aucune supériorité? Eh bien, pourquoi la marine hollandaise a-t-elle décliné ? N'est-ce pas parce que l'Angleterre l'a exclue de ses ports? Pourquoi l'Angleterre, au contraire, a-t-elle vu croître sa marine ? N'est-ce pas parce qu'elle a été forcée de faire elle-même son propre commerce de transport, qui avait été jusque-là le patrimoine de la Hollande? Or, ce double résultat, qui l'a produit? L'acte de navigation. L'acte

de navigation a donc contribué à la prospérité maritime de l'Angleterre. Il fallait être Smith pour tenter d'obscurcir une vérité de cette évidence.

Il est d'ailleurs faux que la marine anglaise n'ait pas, relativement, augmenté en force depuis l'acte de navigation. C'est un fait matériel dont on peut établir la preuve en quatre lignes ; et quoiqu'il n'y ait dans cette prospérité maritime de l'Angleterre rien qui nous humilie, ainsi que j'espère le prouver dans le chapitre suivant, je me dispenserai de justifier mon assertion, qui ne se justifie déjà que trop par elle-même.

Ainsi non content d'avoir présenté l'acte de navigation *comme un trait de pure malice et de jalousie*, Smith a encore voulu nous persuader que cet acte n'avait en rien contribué à la prospérité maritime de l'Angleterre. Après cela, les morceaux suivans pourront paraître assez curieux.

« La défense de la Grande-Bretagne dépend » beaucoup du nombre de ses vaisseaux et de ses » matelots. C'est donc avec raison que l'acte de » navigation cherche à donner aux vaisseaux et » aux matelots de la Grande-Bretagne le mono- » pole de la navigation de leur pays, etc. (1) — » Lorsque cet acte fut dressé, les Hollandais

(1) Smith, tom. III, pag. 74.

» étaient, comme ils le sont encore aujourd'hui,
» les grands voituriers de l'Europe. Cette dispo-
» sition empêcha qu'ils ne fussent aussi ceux de
» la Grande-Bretagne, etc. (1) — Quelques-
» unes des dispositions de cet acte célèbre ont
» été probablement le fruit de l'animosité na-
» tionale. Elles sont néanmoins aussi sages que
» si elles eussent toutes été dictées par les plus
» mûres délibérations et les intentions les plus
» raisonnables. La haine nationale avait alors en
» vue précisément le même but qu'eût pu se
» proposer la sagesse la plus réfléchie, c'est-à-
» dire, l'affaiblissement de la marine de Hol-
» lande, etc. (2) — L'acte de navigation a pu
» mettre quelqu'obstacle au commerce extérieur.
» Avec cela, comme la sûreté de l'état est d'une
» plus grande importance que sa richesse, l'acte
» de navigation est peut-être le plus sage de tous
» les réglemens de commerce de l'Angleterre. (3)

A présent, le lecteur peut se déterminer pour ou contre l'utilité d'un acte de navigation, et à quelque parti qu'il s'arrête, il aura l'autorité de Smith en sa faveur, puisque Smith a soutenu les deux opinions contraires.

---

(1) Tom. III, pag. 75.
(2) Idem, pag. 77.
(3) Idem, pag. 79.

J'arrive à la France : à l'époque où l'acte de navigation de l'Angleterre fut rendu, la Hollande était en possession de notre commerce aussi bien que de celui de la Grande-Bretagne. La France n'imita cependant point son exemple. L'état de notre marine ne pouvait nous le permettre. Cinquante ans auparavant seulement, Sully avait entrepris d'en créer une ; car de son temps nous n'en avions véritablement point. Mais on n'établit de marine que par le commerce, et Sully n'attachait point au commerce l'idée de la prospérité du pays. Il faut dire aussi qu'arrivé à la tête des affaires après de longues guerres civiles, il dut plus naturellement s'occuper de l'agriculture, à laquelle ces temps de désastres sont toujours si funestes. Cependant, les étrangers avaient établi des droits d'ancrage sur nos bâtimens qui mouillaient dans leurs ports. Henri IV sentit la nécessité d'user de représailles. Un édit fut rendu dans cet objet. Cet édit, qui passa contre l'avis de Sully, et malgré l'opposition des parlemens, prouve que la France n'a jamais été la première à donner l'exemple des prohibitions et des mesures fiscales ; et j'insiste sur cette remarque, parce que Smith et les écrivains nous ont précisément adressé le reproche contraire.

Malgré les encouragemens que la marine reçut à cette époque, elle languit encore fort long-

temps. J'en ai dit la raison. Il ne peut exister de marine que par le commerce. Nous n'avions point de commerce; nous n'eûmes point de marine. Tel était l'état des choses, quand Colbert arriva au contrôle général. Non-seulement la Hollande naviguait pour notre compte, mais elle nous fournissait le petit nombre d'objets d'équipement maritime que nous employions alors. On en peut voir le détail dans le siècle de Louis XIV, par Voltaire, et dans les historiens du temps. Colbert encouragea la marine par des gratifications calculées sur le tonnage des navires que l'on construirait en France. Il en accorda même aux navires construits à l'étranger, quand ces navires appartenaient à des Français. La nécessité de former des matelots le porta aussi à accorder une prime de quarante sous par tonneau aux navires qui feraient le commerce du Nord. Enfin, Colbert protégea les manufactures et le commerce, sans lequel toute faveur accordée à la marine devient bientôt sans objet. Le résultat de tant d'efforts fut que dans la guerre maritime de 1666, à laquelle la France fut obligée de prendre part comme alliée de la Hollande, nous pûmes mettre en mer cinquante vaisseaux et vingt brûlots. A peine y avait-il alors cinq ans que Colbert s'occupait de la marine. L'histoire n'offre aucun exemple d'une pareille administration.

Ce n'était rien encore. Colbert voulut que la France eût, même en temps de paix, un état de marine de cent vingt vaisseaux de ligne. Tel fut l'objet constant de ses travaux; et il s'en fallut de bien peu qu'il ne réalisât son projet, puisque la France eut en mer, pendant son administration, jusqu'à cent dix vaisseaux de ligne, montés de plus de cent mille matelots. (1)

---

(1) En parlant de Colbert, je suis toujours entraîné malgré moi à des témoignages de reconnaissance et d'admiration. C'est peut-être moins encore une suite des services qu'il a rendus à la France, que le résultat d'un sentiment profond d'indignation causé par le souvenir des outrages dont le dix-huitième siècle a accablé sa mémoire. Nul homme, en aucun pays, n'a mieux mérité d'être à la tête de l'administration, et je n'en veux d'autre preuve que cette instruction paternelle qu'il composa à l'occasion de l'un des voyages de M. de Seignelay, son fils, et que Forbonnais a précieusement recueillie. On sait que M. de Seignelay était destiné à remplacer Colbert dans le département de la marine. Alors on ne croyait point que des fonctions ministérielles fussent très-aisées à remplir. On n'avait point encore réduit la science de l'administration et du gouvernement à des axiomes populaires. On était surtout très-éloigné de penser qu'elle pût s'apprendre autrement que par la pratique. Ainsi Colbert, après avoir donné à son fils les connaissances que l'on peut acquérir dans des bureaux, le fit voyager pour qu'il s'accoutumât à tout voir par lui-même. Il l'envoya d'abord dans les principaux ports du royaume, et ensuite en Hollande, en Angleterre, où la marine était plus avancée que chez nous. L'instruction qu'il lui remit avait pour but

La France n'ayant pu s'affranchir, en même temps que l'Angleterre, de la dépendance de la

---

de le diriger dans ses travaux. Aussi Colbert y passait-il en revue tous les objets d'administration maritime qui devaient plus particulièrement appeler l'attention de M. de Seignelay. Les premières lignes de cette instruction ne sont que les conseils d'un bon père et d'un ami. Je ne puis résister au désir de les transcrire.

« Étant persuadé comme je le suis que mon fils a « pris une bonne et ferme résolution de se rendre autant « honnête homme qu'il a besoin de l'être pour soutenir di- « gnement, avec estime et réputation, mes emplois, il « est surtout nécessaire qu'il fasse toujours réflexion, et « s'applique avec soin au réglement de ses mœurs, et « surtout qu'il considère que la principale et seule par- « tie d'un honnête homme est de faire toujours son devoir « à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire « nécessairement tous les autres après soi, et qu'il est im- « possible qu'il s'acquitte de tous les autres s'il manque à « ce premier. Je crois lui avoir assez parlé sur ce sujet, « pour qu'il ne soit pas nécessaire que je m'y étende da- « vantage. Il doit seulement faire réflexion que je lui « ai ci-devant bien fait connaître que ce premier devoir « envers Dieu se pouvait accommoder fort bien avec les « plaisirs et les divertissemens d'un honnête homme en « sa jeunesse. »

Quel grand et magnifique spectacle, digne de l'admiration des siècles, que celui d'un homme tel que Colbert, donnant, du faîte des grandeurs, des leçons de religion et d'humilité à son fils! Heureux temps! Siècle de gloire et de vertus, où l'homme public se contentait de bien faire son devoir envers Dieu, *parce que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi.*

Il n'y a pas un paragraphe de cette instruction sublime

Hollande, il était devenu plus difficile que jamais d'employer contre elle les mêmes moyens d'exclusion. Déjà le tarif de 1667 avait failli amener une rupture. Qu'aurait-ce été, si on eût tout à coup tenté de dépouiller la Hollande d'un commerce auquel elle tenait d'autant plus qu'elle avait déjà laissé échapper de ses mains celui de l'Angleterre. On temporisa donc. Si Colbert eut vécu davantage, probablement on aurait fini par quelque mesure d'éclat; mais de son vivant, Col-

---

qui ne mérite d'être appris par cœur. Qu'on me permette d'en citer encore le second par lequel je terminerai cette note

« Après ses devoirs envers Dieu, je désire que mon fils « fasse souvent réflexion à ses obligations envers moi, non- « seulement pour sa naissance qui m'est commune avec « tous les pères, et qui est le plus sensible lien de la so- « ciété humaine, mais même pour l'élévation dans laquelle « je l'ai mis, et pour la peine et le travail que j'ai pris « et que je prends tous les jours pour son éducation, et « qu'il pense que le seul moyen de s'acquitter de ce qu'il « me doit est de m'aider à parvenir à la fin que je sou- « haite, c'est-à-dire qu'il devienne autant et plus honnête « homme que moi s'il est possible, et qu'en y travail- « lant comme je le désire, il satisfasse en même temps « à tous ses devoirs envers Dieu, envers moi et envers « tout le monde, et se donne ainsi les moyens sûrs et in- « faillibles de passer une vie douce et commode, ce qui ne « se peut jamais qu'avec estime, réputation et réglement « de mœurs. »

Il faut pleurer d'admiration en lisant de pareils traits; et malheur au siècle qui commence si je ne trouve point de lecteurs qui en soient touchés!

bert avait été en butte aux écrivains, qui ne cessaient de lui reprocher d'avoir sacrifié l'agriculture et dépeuplé le pays. Qu'on juge par-là de ce qu'ils durent se permettre après sa mort. Aussi l'on ne sentit bientôt plus la nécessité d'une marine pour la France ; et lorsqu'à la suite des désastres de la guerre de 1756, dans laquelle nous perdîmes trente-sept vaisseaux de ligne et cinquante-six frégates, le ministre Berryer fit mettre en vente les agrès et approvisionnemens maritimes, sous prétexte *que n'ayant plus de flottes, nous n'avions plus besoin d'arsenaux*, on prit à peine garde à cet acte incroyable d'impéritie, tant l'opinion publique était déjà corrompue !

Dans la guerre pour l'indépendance de l'Amérique, la France sortit de son engourdissement. Elle eut en mer jusqu'à soixante et onze vaisseaux, et l'on cria au prodige. Mais qui ne voit combien nous avions dégénéré, puisqu'un siècle auparavant notre marine était plus forte de quarante vaisseaux ?

Cependant l'impulsion était donnée. Les succès que la France venait d'obtenir avaient mieux fait sentir l'utilité et la nécessité d'une marine que des volumes de raisonnement. C'est que, pour un Français, il n'y a pas de raisonnement qui vaille le sentiment de la gloire natio-

nale. On ne pouvait donc plus qu'accueillir tout ce qui aurait pour objet d'étendre la marine; et telle était la disposition générale des esprits quand la révolution commença.

On explique très-bien de cette manière, comment, à une époque où les institutions anciennes croulaient de toutes parts, et faisaient place à des innovations ineptes ou monstrueuses, le système commercial non-seulement se maintint, mais se perfectionna et s'épura. Ainsi, nous eûmes enfin, comme l'Angleterre, un acte de navigation. Le nombre des matelots classés, sous M. de Seignelay, s'était élevé à cent vingt mille; de 1783 à 1787 il ne passa point quatre-vingt mille. (1) Le seul moyen de les multiplier était de reconquérir sur les étrangers notre propre commerce de transport. Tel est le principal but de l'acte de navigation. Deux lois rendues, l'une le 21 septembre 1793, et l'autre le 27 vendémiaire an 2, en contiennent les dispositions principales. Sans être aussi prohibitives que celles de l'acte anglais, elles sont cependant très-propres à rendre un jour de l'éclat à notre marine; et sans doute il

(1) Je renvoie à l'ouvrage de M. *Arnould* sur le système maritime des Européens pendant le dix-huitième siècle, pour la vérification de ce fait et de plusieurs autres énoncés dans ce chapitre. Consulter également le grand ouvrage de *Forbonnais* sur les *Finances de France*.

suffira pour cela de quelques années de paix, jointes à un bon système d'encouragement pour la pêche et les manufactures.

Voici les principales dispositions de l'acte de navigation de la France.

Pour qu'un bâtiment puisse être réputé français, et jouir des priviléges accordés aux bâtimens français, il faut qu'il ait été construit en France, ou dans des possessions françaises, ou bien qu'il ait été pris sur l'ennemi, ou confisqué pour contravention aux lois de la république. Il faut aussi que les trois quarts de l'équipage et les officiers soient Français, et que le navire appartienne en totalité à des Français.

L'importation des marchandises étrangères, soit en France, soit dans les colonies, ne peut être effectuée que par des navires français ou appartenant au pays d'où viennent primitivement les marchandises; et dans cette dernière hypothèse, les officiers et les trois quarts de l'équipage doivent être du pays dont le navire porte le pavillon.

Le cabotage français est interdit à tout navire étranger.

Ces dispositions sont extraites de la loi du 21 septembre 1793. Le décret du 25 vendémiaire an 2 est plus particulièrement relatif aux formalités de l'exécution. Il prescrit celles qui

doivent précéder l'acte de *francisation* que l'on ne délivre qu'après serment et caution. Il détermine l'espèce et la durée des congés qui varie suivant la continence des navires. Enfin il fixe les droits de navigation auxquels seront assujétis les bâtimens tant nationaux qu'étrangers. Je vais indiquer sommairement en quoi ces droits consistent :

Les droits de navigation sont de plusieurs sortes. Il y en a qui se perçoivent à chaque voyage : tel est le droit de tonnage ; d'autres auxquels le navire n'est assujéti qu'une fois, et tel est celui que paient les bâtimens nationaux au moment de leur *francisation*. Ce dernier varie suivant la continence ; en voici le tableau :

De 100 tonneaux inclusivement et au-dessous, le bâtiment doit. . . . . 9 francs.
Jusqu'à 200 tonneaux. . . . 18
Au-dessous de 300. 24
De 300 et au-dessus 6 francs de plus par chaque 100 tonneaux.

Le droit de congé se paie à chaque voyage. Il varie de 1 franc à 6, suivant la continence du navire.

Ces deux sortes de droits ne regardent que les bâtimens français. Il y en a deux autres qui atteignent indistinctement les bâtimens français et ceux étrangers. Ce sont le droit d'expédition

et celui de tonnage. Le droit d'expédition se perçoit sur un navire chaque fois qu'il entre dans un port. Il est de 18 francs pour tout navire étranger de 200 tonneaux et au-dessous, et de 36 francs quand la continence est supérieure. Les bâtimens français ne doivent le droit d'expédition que quand ils ont plus de 30 tonneaux. De 30 à 150 tonneaux, ce droit est de 2 francs; de 150 à 300 tonneaux, de 6 francs; et quand la continence est supérieure, de 15 fr. Le droit d'expédition en entraîne un second qu'on nomme droit d'acquit. Il est de 1 franc pour les bâtimens étrangers et de 50 centimes pour les bâtimens français.

Il ne me reste plus qu'à parler du droit de tonnage. Il varie aussi dans sa quotité, et se perçoit par tonneau, ainsi que son nom l'indique.

Les bâtimens français au-dessous de 30 tonneaux en sont exempts.

L'exemption s'étend aux bâtimens français qui reviennent de la pêche, de la course, ou d'un port étranger.

Tout bâtiment français faisant le petit cabotage, c'est-à-dire, venant d'un port français de l'Océan, dans un autre port français de l'Océan, ou d'un port français de la Méditerranée, dans un autre port français de la Méditerranée, doit 15 centimes par tonneau.

Pour un navire français faisant le grand cabotage, c'est-à-dire, allant d'un port de la Méditerranée dans un port de l'Océan, et reversiblement, ce droit est de 20 centimes.

Un navire français venant des colonies, et comptoirs français en Asie, en Afrique et en Amérique, doit de droit de tonnage 30 centimes par tonneau.

Le droit de tonnage pour tout bâtiment étranger arrivant dans un port de France est de 2 francs 50 centimes par tonneau.

Il suit de là que de tous les droits de navigation, il n'y a que celui de tonnage sur les bâtimens étrangers qui soit de quelque importance. Il n'est même pas très-considérable, puisqu'un navire de 400 tonneaux, dont la cargaison en denrées coloniales peut valoir au-delà de 800 mille francs, n'aurait à payer que 1000 francs de droit de tonnage. Ce droit n'en doit pas moins être considéré comme une prime en faveur du commerce et de la marine nationale, dont les étrangers font les frais.

En résumant tous les développemens que renferme ce chapitre, sur l'utilité du système commercial dans ses rapports avec la marine, le lecteur sentira facilement combien ce système peut exercer d'influence sur la prospérité du pays. Le système commercial, dans les institu-

tions qui ont le commerce pour objet, tend à multiplier le travail et par conséquent la richesse. Dans celles qui regardent la navigation, il procure à l'état des moyens de défense et de puissance extérieure. Ainsi l'Angleterre est venue à bout d'étendre d'une manière si prodigieuse sa puissance commerciale et maritime. A cet égard les raisonnemens de Smith doivent fléchir devant l'expérience. Mais de cela même que l'acte de navigation a été si utile à l'Angleterre, on peut hardiment prédire que la France retirera un jour de celui qu'elle s'est donné des avantages non moins précieux. Déjà pendant la paix nos navires ont suffi à notre cabotage. Avec quelle rapidité le nombre ne s'en accroîtra-t-il point quand nous pourrons reprendre avec nos colonies des relations que la guerre rend aujourd'hui si difficiles, quand nous pourrons nous livrer de nouveau à la pêche et faire de ces entreprises lointaines, qui sont toujours d'excellentes écoles de matelots. L'exclusion du commerce des colonies donnée aux navires étrangers chargés de marchandises de notre cru, le cabotage français réservé à nos bâtimens, et le droit de 2 francs 50 centimes par tonneau auquel sont assujétis les navires étrangers qui abordent dans nos ports, sont donc des mesures très-sages. C'est la crainte que nous ne profitions de tous

les avantages qu'une position si nouvelle et si heureuse nous promettait, c'est cette basse appréhension qui a déterminé l'Angleterre à rompre un traité dont elle avait tout autant à s'applaudir que nous. Et combien ne doit-elle pas éprouver de satisfaction en voyant l'accueil que nous faisons tous les jours en France à des ouvrages où l'on ne cesse de prêcher la réforme d'un système auquel est liée notre prospérité, et dont elle a déjà cherché à paralyser les bons effets par tant de sacrifices d'hommes, d'argent, de principes et d'honneur!

Je n'ai plus qu'un mot à dire: si nous n'avions point de système commercial, pourrions-nous concevoir l'espoir de nous créer une marine puissante? Non, puisqu'alors nous deviendrions tributaires de l'étranger, dont les navires rempliraient bientôt nos ports. Ainsi les étrangers s'empareraient de notre commerce avec les colonies, de notre cabotage. Ils feraient pour nous la course, la pêche, les voyages de long cours. La prospérité de la marine tient donc à l'entière exécution des lois du système commercial. Mais d'un autre côté la marine peut seule assurer aujourd'hui une grande puissance extérieure. La puissance extérieure d'un pays maritime est donc intimement liée à son système commercial. C'est ce qui me semble incontestable, et ce que je voulais démontrer.

CHAPITRE VII.

De la France et de l'Angleterre comparées dans l'esprit de leur Commerce.

On a mille fois comparé la France et l'Angleterre dans leurs divers élémens de prospérité. C'était même, avant la révolution, un sujet inépuisable sous la plume des écrivains, qui arrivaient toujours à conclure que l'Angleterre est un pays admirablement administré, admirablement gouverné. Ces rapprochemens qu'on reproduit encore tous les jours ne servent guère qu'à égarer les esprits. Ils manquent, pour la plupart, de justesse et de profondeur.

Ce n'est pas que l'Angleterre ne puisse être justement louée dans plusieurs parties de son administration et de son gouvernement; mais il y a loin de l'équité rigoureuse à l'engouement, et trop long-temps nous n'avons su parler des Anglais qu'avec le ton de l'admiration.

Que disent les partisans de l'Angleterre? D'abord, ils trouvent étonnant qu'elle ait des exportations annuelles qui passent un milliard en valeur, tandis que la France, dont le territoire est

quadruple et la population triple, n'a jamais exporté au-delà de cinq cent millions ; et ils font honneur de cette différence à l'administration britannique.

Il est impossible de juger plus mal. C'est précisément parce que la France est trois fois plus peuplée que l'Angleterre, c'est parce que son territoire est beaucoup plus étendu, que son commerce extérieur est si peu considérable. La France trouve chez elle des consommateurs que l'Angleterre est obligée d'aller chercher bien loin ; et tandis que le commerce de la Grande-Bretagne est sans cesse menacé de révolutions, soit parce que les états lointains peuvent apprendre à se passer de lui, soit parce que les guerres y apportent des obstacles toujours renaissans, la France livrée à elle-même, trouverait encore dans son industrie, ses capitaux et sa population, les moyens de conserver le rang qu'elle occupe. Comment ne pas voir que dans cette comparaison tout l'avantage est pour nous ?

Les Anglais, nous dit-on ensuite, ont le génie du commerce dans la plus grande acception du mot. Le commerce est le sujet de toutes leurs méditations, le but de toutes leurs entreprises. Chez eux, tout se rapporte au commerce, la politique, les arts, les sciences, la guerre, jusqu'à la religion ; et en effet on se rappelle ce mot d'un

de leurs hommes d'état, à propos des missionnaires de l'Amérique : « quand ils ne réussi-» raient qu'à faire habiller les sauvages, ils au-» ront toujours servi très-utilement nos manu-» factures. »

Tout cela peut être vrai. Je ne conteste rien ; et après tout, j'aime mieux qu'un mot indécent sur l'utilité commerciale qu'on peut retirer de la religion, appartienne à l'Angleterre qu'à la France. Véritablement l'Angleterre a des droits à l'épithète de nation marchande. Elle l'est ; elle n'est même que cela, et certes elle le prouve bien par sa politique, sur laquelle toute l'Europe est maintenant d'accord.

Jusqu'ici je ne vois pas ce que la France aurait à envier à l'Angleterre. Il est vrai que je n'ai encore parlé ni de sa marine, ni de son esprit public.

L'esprit public n'est autre chose que l'accord de l'opinion avec l'administration et le gouvernement. L'Angleterre en a, dit-on, plus que la France. Sa marine est aussi beaucoup plus considérable. Admettons ces deux titres de supériorité, et réduisons-les à ce qu'ils valent.

Les écrivains qui ont comparé l'Angleterre à la France, et qui se sont efforcés d'établir la supériorité de l'esprit commercial et maritime de la première, se sont toujours égarés quand ils ont

voulu expliquer d'où cette supériorité provenait. L'Angleterre, moins peuplée que la France, ont-ils dit, fait cependant un plus grand commerce. Elle a une marine plus nombreuse. Donc l'Angleterre est mieux administrée, etc.

Ainsi, la manie d'établir des comparaisons conduit aux rapprochemens les plus faux et les plus disparates. A une nation insulaire, qui ne peut avoir d'existence politique que par sa marine, on oppose une nation continentale, pour laquelle la marine ne doit être qu'un objet secondaire. Ensuite on reproche à celle-ci de n'avoir point une marine aussi formidable que l'autre. N'est-ce pas absolument comme si on reprenait celle-là de ne point entretenir des armées de trois ou quatre cent mille hommes?

Les nations ont toutes des moyens particuliers de prospérité, vers lesquels elles sont entraînées par la nature même des choses et la force des événemens. Ces moyens de prospérité tiennent au sol, à l'industrie, à la constitution politique, au caractère national, et surtout à la situation du pays. On peut, avec beaucoup de persévérance, d'art et de génie, entraîner une nation dans une route de prospérité différente de celle qui lui est naturellement tracée; mais c'est celle-ci qu'elle préférera d'abord, jusqu'à ce que sa propre expérience, ou l'exemple de nations rivales, lui

aient fait sentir la nécessité d'en changer, ou d'en parcourir deux à la fois.

Il n'y a pas de nation à laquelle on ne puisse faire l'application de ces vérités. On va voir quelle force elles reçoivent de l'exemple de la France comparée à l'Angleterre.

D'abord il suffit de savoir que l'Angleterre est une île, pour concevoir que le soin de se créer une marine imposante l'a occupée en tout temps. Ainsi, l'Angleterre a dû se livrer au commerce extérieur, puisqu'il n'y a que le commerce extérieur qui fournisse les moyens de former des matelots. De cet enchaînement de vérités est née l'opinion générale en Angleterre, que le commerce seul fait la splendeur de l'état; et quiconque en Angleterre aurait écrit pour décrier soit le commerce, soit la marine, aurait nécessairement passé pour un fou, parce qu'en effet il n'y aurait eu qu'un fou capable de se laisser entraîner, chez un peuple insulaire, à un semblable écart.

Il est donc tout naturel qu'en Angleterre l'esprit public se soit, de préférence, tourné vers le commerce et la marine. Cela ne prouve ni pour l'Angleterre, ni contre nous. Et voyez à quel point la prospérité de la Grande-Bretagne tenait à celle de sa marine : l'extension de son commerce et de sa puissance se lie précisément à

l'époque où elle a cessé d'avoir des possessions sur le continent.

La nécessité d'une marine pour la France n'étant point le résultat de sa position, mais bien la conséquence des progrès d'une nation rivale qui menace de tout envahir, n'a pu être aussi généralement sentie. Immédiate pour l'Angleterre, cette nécessité n'était pour nous que de simple raisonnement. Il fallait un homme comme Colbert pour deviner à quel point elle serait un jour impérieuse. Ainsi, lorsqu'en Angleterre il n'y avait qu'une seule voix sur l'importance de la marine et du commerce, nous pouvions très-bien, en France, prêter l'oreille aux déclamations des écrivains qui nous parlaient de l'agriculture, et voulaient tout sacrifier à l'agriculture. On ne se livra donc au commerce, en France, qu'accessoirement. La marine n'y fut donc point considérée comme la colonne de l'état. Ainsi les esprits se partagèrent, les mauvais raisonnemens se répandirent. Et cependant nous augmentions notre puissance continentale en reculant nos limites, parce que, de même que l'Angleterre était naturellement appelée à devenir puissante par sa marine, nous étions, nous, appelés à nous agrandir par la force de nos armées, résultat nécessaire de la différence de situation des deux pays.

De là cette autre différence très-essentielle qu'on remarque dans le caractère et l'esprit des deux nations. L'Angleterre, nation marchande, a toujours déployé dans sa politique ces vues rétrécies qui décèlent l'esprit mercantile, et n'en atteignent pas moins leur but, surtout avec les nations grandes et généreuses, qui croiraient s'avilir en les soupçonnant. La nation française, au contraire, s'est constamment montrée libérale envers les autres nations, triomphe vraiment beau, parce qu'elle les a presque toutes vaincues. Ainsi, et pour résoudre la question en deux mots, l'esprit public des Anglais réside uniquement dans leurs comptoirs, tandis que pour nous il a toujours été aux armées, avant comme depuis la révolution; aux armées, qui seules peuvent nous faire absoudre des crimes de cette révolution, et qu'il m'est doux de montrer en même temps comme le foyer perpétuel d'un esprit national qu'on nous conteste précisément parce que chez nous il est enfant de l'honneur, qu'il se repaît de gloire, et ne saurait se signaler dans des affaires de pur négoce, trop étrangères aux sentimens nobles qui lui donnent naissance et l'entretiennent.

Je devais cette espèce d'apologie à l'honneur national trop long-temps outragé dans des parallèles aussi faux qu'indécens des deux états.

Certes, si l'Angleterre a sur nous quelque léger avantage commercial, il est bien chèrement acheté par les sacrifices de probité publique qu'il lui coûte, et les déplorables excès dans lesquels il l'entraîne ; et qui de nous ne préfère la portion de gloire nationale à laquelle il a droit, à l'avantage de partager avec les Anglais des trésors dus à la ruse, à la violence et à l'infraction des traités ?

Il ne faut cependant pas conclure de tout ceci que la France ayant un esprit public aux armées, puisse se passer d'en avoir dans les matières qui tiennent à l'administration et au commerce. Le premier existera toujours ; il est éminemment national. Le second a besoin d'être entretenu, et surtout dirigé. Rappelons-nous que sous Louis XIV, un ministre habile était parvenu, en quelques années, à faire de la France la première puissance maritime de l'Europe. Et quel malheur que les écrivains, au lieu de s'élever contre les prétendues fautes d'un aussi grand administrateur, ne se soient pas attachés à montrer la profondeur de ses vues ! Peut-être alors eût-on persévéré dans son système d'agrandissement maritime ; et la France ne serait point obligée aujourd'hui de lutter contre une puissance dont les progrès sont en quelque sorte son ouvrage.

Mais si l'on peut reprocher, avec raison, aux écrivains d'avoir égaré l'opinion publique pendant le dernier siècle, au point que le gouvernement et la nation avaient fini par ne plus attacher d'importance à la marine, leur influence dans les matières commerciales a été bien plus grande encore. Je n'en veux d'autre preuve que le fameux traité de 1786; que ce traité, qui fut rédigé à l'insu du commerce et contre le commerce, par quelques hommes à systèmes, dont le gouvernement eut l'inconcevable faiblesse d'adopter les idées. Qu'arriva-t-il? Nous continuâmes de vendre aux Anglais les marchandises qu'il leur était impossible de se procurer ailleurs; ils nous vendirent, eux, ce que jusque-là nous avions fabriqué chez nous, ou ce dont nous pouvions très-bien nous passer. Nous perdîmes ainsi de l'argent et du travail. L'Angleterre, au contraire, gagna du travail et de l'argent.

De 1781 à 1787, les manufactures de coton de l'Angleterre avaient employé, année commune, seize millions de matières brutes.

De 1787 à 1792, elles en employèrent vingt-huit!

C'est précisément à cette époque que le goût des marchandises anglaises s'accrut si rapidement en France. Les femmes n'y portèrent plus que du basin, du piqué, des mousselines. Les ou-

vriers anglais se multiplioient, s'enrichissaient ; les nôtres allaient mourir à l'hôpital.

Cette anglomanie fut poussée si loin que des ouvriers français ne trouvant plus à placer les produits de leur travail, se virent contraints de les revêtir du nom de fabricans de Londres ; et c'est un fait constant que les Anglais ne pouvant suffire aux demandes, se procurèrent en France de la coutellerie, de la fourbisserie, etc., qu'ils nous renvoyaient ensuite avec les noms de leurs ouvriers.

On se rappelle encore ce qui arriva au duc d'Orléans, après un de ses voyages à Londres. Il avait rapporté de cette ville une épée dont la poignée excitait l'admiration générale. On n'avait rien fait de plus fini : c'était un chef-d'œuvre. Toutefois il avait payé ce chef-d'œuvre fort cher, et il s'en dédommageait en le produisant partout. L'épée arrive dans les mains d'un étourdi. L'arme glisse, elle tombe, et voilà la poignée brisée. Le duc d'Orléans témoigne beaucoup d'humeur. L'ouvrier anglais n'avait réussi au même degré que cette seule fois ! Quelqu'un propose d'appeler un ouvrier de Paris dont l'habileté était connue. L'ouvrier est mandé. Il examine l'arme, la tourne, la retourne et déclare qu'il la reparera très-bien, parce que c'est lui qui l'a faite. En effet il la démonte, et sur la

principale pièce de l'ouvrage, il montre son nom qu'il avait eu la précaution d'y graver.

Lorsqu'une nation est indifférente sur ses vrais intérêts au point de préférer, à qualité inférieure, les productions de l'industrie étrangère, uniquement parce qu'elles sont étrangères, il n'est pas très-étonnant que cette nation ne se soit jamais beaucoup occupée du soin d'étendre son propre commerce ; mais on doit trouver étrange que des écrivains blâment le gouvernement de s'opposer à ce que des goûts aussi antinationaux se propagent, et je ne me lasse point de le dire, quoique probablement le lecteur se lasse de me l'entendre répéter.

Il ne faut pas croire que le goût des marchandises anglaises n'ait duré qu'un moment. Il existe encore. Il est peut-être un peu moins aveugle ; mais il est tout aussi général ; et si demain nous avions avec l'Angleterre un traité de commerce dont l'une des conditions fût l'admission des étoffes de laine et de coton, des faïences, de la quincaillerie, de la sellerie, de la bonneterie, etc., toutes ces parties de notre industrie seraient à jamais ruinées.

Il est digne de remarque que le Français en préférant pour son usage des marchandises étrangères ne diminue point la production intérieure seulement de ce qu'il aurait consommé, mais

encore d'une grande partie de ce qui aurait été vendu au-dehors. C'est que le Français fait loi dans tout ce qui tient à l'habillement, à la mode et au goût. Lors donc qu'il porte du basin, du piqué et du casimir, il faut que toute l'Europe porte du basin, du piqué et du casimir. N'est-il pas désolant qu'un moyen aussi simple de faire prospérer notre industrie soit précisément dans nos mains un instrument favorable à l'industrie étrangère!

C'est donc une vérité reconnue que pendant tout le dernier siècle, l'opinion publique en France a été égarée dans tout ce qui a rapport au commerce et à la marine. C'en est une également incontestable que si l'on avait suivi avec persévérance le système d'administration de Colbert, la France, augmentant progressivement sa puissance maritime, serait devenue souveraine des mers et la première nation commerçante du monde. Je ferai remarquer, à cette occasion, que la France est de tous les pays de l'Europe, celui qui a le plus de moyens de prospérité. Les productions de son territoire sont recherchées dans les deux mondes. Son industrie ne redoute qu'une seule concurrence, et dans plus d'une sorte de fabrication elle la brave. Sa situation entre les deux mers facilite ses relations avec tout le continent. Il n'y a point de com-

merce lointain auquel elle ne puisse se livrer avec succès. Qu'on juge par là du rôle que la France est appelée à jouer, aujourd'hui qu'on est revenu à des idées saines sur l'administration et que le gouvernement a fait enfin justice des systèmes dont si long-temps les écrivains avaient bercé notre crédulité.

Ce n'est pas que les écrivains aient cessé d'être dangereux. Je dirai dans un moment le mal qu'ils peuvent encore faire. Je remarque, en attendant, qu'avant la révolution leur esprit frondeur pouvait attaquer avec avantage les douanes de province à province que l'administration blâmait autant qu'eux, et quelques autres abus que le temps a fait disparaître. Mais aujourd'hui que les douanes intérieures ont cessé d'exister, le système commercial n'a plus que des bienfaits à répandre. Aussi malgré les écrivains dont l'opposition est absolument ignorée du gouvernement, le système commercial est-il généralement approuvé. Il serait d'ailleurs très-déraisonnable de confondre l'opinion de quelques négocians des villes maritimes dont les spéculations s'exerceraient de préférence sur les produits de l'industrie rivale, avec celle du commerce intérieur à qui ces sortes de spéculations sont, je ne dis pas étrangères, mais mortelles. Ainsi, tandis que de cinq ou six ports il s'élève

des réclamations qui tendent, soit à faire modérer les droits, soit à obtenir la suppression des lois prohibitives, des milliers de familles dans l'intérieur doivent leur existence à ces mêmes lois qu'elles bénissent, et dont elles ne demandent point le maintien parce qu'il ne peut pas leur venir à la pensée que le gouvernement sacrifie une grande partie de la population à la prospérité purement locale de quelques points frontières.

Cette légère opposition des négocians maritimes français tient elle-même à des causes qui n'existent point en Angleterre, où elle n'a pas lieu, non pas parce que l'esprit public y est meilleur, mais parce que l'intérêt privé s'y trouve d'accord avec l'intérêt général. En effet sur quoi portent les spéculations des négocians maritimes anglais? sur les produits de l'industrie indigène qu'ils transportent au loin. Il est donc de leur intérêt de favoriser cette industrie par une entière soumission aux réglemens commerciaux. En France, au contraire, nos négocians maritimes spéculent généralement sur des marchandises étrangères, qu'ils livrent à la consommation intérieure. Ce qui favorise l'industrie nationale diminue donc leurs bénéfices, et cela est tellement vrai que si l'industrie indigène venait à bout de suffire aux besoins intérieurs, ou bien

que d'un commun accord on consentît à se passer de denrées coloniales, de tabac, etc., les villes maritimes seraient ruinées pour la plupart, ce qui ne prouverait d'ailleurs absolument rien relativement à la prospérité générale du pays

Je ferai à ce sujet une remarque. En Angleterre le négociant maritime qui se livre au commerce de transport n'a d'autre facilité que le *drawback*, ce qui nécessite l'avance des droits. En France, au contraire, on a sagement substitué au drawback, qui entraîne les plus grands abus, la facilité de l'entrepôt qui les prévient tous et n'exige aucune avance de fonds. Le négociant jouit donc en France de plus de facilités qu'en Angleterre, ce qu'il était bon de prouver de nouveau.

Cependant ce n'est pas absolument sans raison, du moins par rapport à eux, que nos négocians maritimes se plaignent des entraves dont on charge le commerce d'importation. Autrefois le commerce des colonies leur procurait des bénéfices énormes, soit par une réexportation à l'étranger de sucre et de café de plus de 100 millions en valeur, soit par l'envoi annuel aux colonies de 70 millions de marchandises. Ce commerce n'existe plus. L'exportation des productions de notre territoire et de notre industrie est extrêmement contrariée par la guerre. Enfin on a prohibé les

marchandises étrangères et taxé fortement les denrées de luxe. Le commerce de nos ports ne trouve donc même pas un dédommagement à ses pertes dans la consommation intérieure que le gouvernement, avec beaucoup de raison, réserve à l'industrie nationale. Faut-il s'étonner qu'il se plaigne ?

Mais ces plaintes, et l'opposition qu'elles manifestent, ne prouvent absolument rien. C'est la lutte de l'intérêt privé contre l'intérêt général. Aucune sorte d'esprit public ne saurait la prévenir, et si elle n'a pas lieu en Angleterre, c'est, je le répète, qu'en Angleterre l'intérêt du commerce extérieur se confond avec celui du commerce intérieur, tandis qu'en France ils restent presque toujours distincts.

Un négociant français qui fait le commerce de sucre supporte impatiemment de gros droits qui diminuent la consommation de cette denrée et par conséquent ses bénéfices. Ainsi, de concert avec les écrivains, il demande qu'on supprime ou qu'on modère ces droits, sans penser qu'une grande consommation de sucre est un malheur quand il faut le tirer de l'étranger et donner en échange un capital circulant *servant à former et à entretenir des capitaux productifs*, c'est-à-dire payer en argent.

L'opposition qu'éprouve en France le système

commercial vient donc, d'une part, de quelques négocians maritimes, dont l'intérêt privé détermine seul les réclamations, et cette opposition est elle-même peu considérable; de l'autre, des écrivains que de fausses idées, prétendues libérales, ont séduits et qui veulent substituer aux leçons de l'expérience les théories qu'il leur a plu d'imaginer dans le cabinet. De tels écrivains ne peuvent être bien dangereux auprès d'un gouvernement éclairé qui voit tout par ses yeux, et professe une grande haine pour les systèmes. Aussi n'amèneront-ils aucun changement dans l'administration. Leur influence sur le public est sans doute plus dangereuse. Cependant la plupart des individus qui raisonnent sur ces matières sont encore à concevoir la possibilité de soutenir qu'il est utile au pays de salarier l'industrie étrangère de préférence à l'industrie nationale, car c'est toujours à cela que se réduit la question qui se trouve ainsi résolue en faveur du système commercial par les neuf dixièmes au moins de ceux qui s'en occupent.

Il est vrai que ce n'est point assez. Il importe que des hommes encore plus recommandables par leurs intentions que par leur talent, ne croient pas bien mériter de leur pays en se mettant en opposition avec le gouvernement. Et n'est-il pas triste que les nations étrangères

qui ne peuvent juger de notre esprit public que par nos livres et par nos journaux, trouvent dans nos livres et dans nos journaux la satire constante des principes que professe la très-grande majorité des Français. L'influence des livres est d'ailleurs incalculable. Ce qu'ils n'ont point encore fait ils peuvent le faire avec le temps ; et quand ils seront parvenus à rompre tout accord entre l'opinion publique et l'administration, quel moyen restera-t-il à l'administration de faire le bien ? Faudra-t-il alors tenter l'épreuve de la liberté illimitée du commerce pour en apprécier tous les fâcheux résultats, comme il a fallu la révolution pour nous faire revenir en matière de gouvernement à des idées d'ordre ? Mais qui ne voit combien le gouvernement sera toujours éloigné d'un pareil essai dont le résultat infaillible serait la ruine de la France ?

Ces réflexions m'amènent involontairement à parler du *Traité d'Économie politique* de M. *Say* qui a paru au moment où je terminais cet ouvrage. Ce sont, à quelques additions près, les principes de Smith réunis, classés et expliqués de manière à être entendus de tout le monde. Dans mon opinion je considérais comme un grand bonheur que Smith ne fût pas toujours très-intelligible. Ses longues digressions,

son défaut absolu de plan et de méthode me faisaient espérer que jamais une lecture aussi fatigante ne deviendrait générale, et je me consolais ainsi des malheurs qu'elle aurait pu produire. Tout a changé. Faux dans ses résultats comme celui de Smith, l'ouvrage de M. *Say* n'en a, ni la longueur ni la sécheresse : c'est un modèle de discussion et de diction. Que d'erreurs un pareil ouvrage doit répandre! (1)

Le résultat de toute la discussion à laquelle a donné lieu dans ce chapitre le parallèle tant de fois esquissé des deux peuples, est que l'on a cherché à expliquer par l'habileté de l'administration britannique des effets très-simples qui découlaient naturellement de la situation du pays, et ne décèlent aucune supériorité véritable ni d'administration, ni d'esprit public. Quant à l'anglomanie, elle a beaucoup perdu en France depuis la révolution. Elle n'existe même

(1) M. *Say* traitant la même matière que Smith, et professant généralement les mêmes principes, a presque toujours employé les mêmes raisonnemens. Il se trouve ainsi qu'en réfutant Smith, j'ai également réfuté M. *Say*. Il arrive même quelquefois que les morceaux que j'emprunte à Smith pour les combattre, M. *Say* les lui emprunte aussi, mais pour s'en faire une autorité. Or il n'est pas probable qu'il ait choisi les moins concluans, d'où l'on peut induire que de mon côté je n'ai pas cherché à dissimuler les objections.

plus guère que pour les objets de fabrication ; et encore devons-nous aux travaux de nos manufacturiers et à la ptotection que le gouvernement leur accorde, de remplacer intérieurement beaucoup de productions dont les Anglais nous avaient fait contracter le besoin. Ces efforts deviennent chaque jour plus fructueux. Ainsi quand la paix aura rouvert les communications maritimes, il est présumable que nous pourrons agrandir nos relations extérieures et réaliser encore une fois les vues de Colbert ; car ainsi que l'avait jugé ce grand homme, la force et la richesse des nations ne peuvent plus se calculer que par l'étendue de leur marine et de leur commerce ; et dans une telle situation, il faut que la France use de tous ses avantages pour reprendre une place qu'elle a laissé usurper. Elle le doit avec d'autant plus de raison que sa puissance continentale n'est plus susceptible de s'accroître. Ainsi le soin d'étendre sa marine par son commerce doit être désormais l'objet de sa plus grande sollicitude, et il n'y a qu'un bon système d'administration commerciale et l'accord des écrivains avec l'administration qui puissent la conduire à ce but, que s'était proposé par la seule force de son génie un ministre habile dont le temps a prouvé la justesse des idées et la grande profondeur des vues.

Après ces observations générales sur la différence de l'esprit des deux peuples pour le commerce, tout détail sur l'état actuel du nôtre serait superflu. Je me contenterai de déplorer l'absence du crédit, de ce grand levier du commerce dont nous n'avons jamais connu l'emploi, et qui fournit à l'Angleterre les moyens de suffire à ses relations intérieures avec une très-petite quantité d'argent, et d'envoyer le surplus dans ses factoreries étrangères où elle se rend ainsi maîtresse de donner au commerce des peuples la direction qui lui convient. Avant la révolution le taux courant de l'intérêt était cinq. Aujourd'hui il passe dix, quelquefois douze; et certes nos banqueroutes ne sont pas propres à le faire diminuer, puisqu'en dernière analyse elles bannissent toute confiance du commerce, et mettent dans la nécessité de ne traiter qu'au comptant ou à de très-courts termes.

Mais à quoi tiennent donc toutes ces banqueroutes qu'on voit se multiplier d'une manière si effrayante ? On ne peut se dissimuler que les événemens politiques n'en occasionnent de très-considérables. Il en a été ainsi dans tous les temps; mais aujourd'hui les banqueroutes ont bien d'autres causes. C'est une vérité d'abord qu'elles ne déshonorent plus. J'ai vu des maisons manquer qui se relevaient ensuite, manquaient encore, se

relevaient de même, et toujours retrouvaient du crédit pour en abuser toujours. Alors la banqueroute devient pour le commerce en général une chance qu'il calcule à peu près comme on prévoit la sortie d'un numéro à la loterie, quand il s'est fait long-temps attendre. Le banqueroutier est le numéro qui sort. Il gagne et fait perdre tous les autres; mais alors il rentre dans la roue, et d'autres sortent à leur tour qui se vengent en le faisant perdre de même. A travers toutes ces révolutions le crédit diminue, les particuliers se ruinent, et le commerce s'avilit, parce qu'il dégénère en une école de ruse et d'improbité.

L'opinion fausse que le commerce conduit droit à la fortune a peuplé la France de négocians. Les cinq huitièmes n'entendent rien à leur état. Aux calculs réfléchis qu'il exige, on substitue des idées folles et gigantesques. On croit avoir des vues; on se jette dans des entreprises téméraires; on se ruine.

Un homme simple, quoique d'un esprit droit, avait amassé dans un commerce d'abord très-mesquin, mais successivement accru par des économies et des circonstances heureuses, un capital de près de deux millions. Il avait dix vaisseaux en mer. Son fils, fils unique, s'éloigne et voyage. Il arrive à Paris. Là ses idées s'agrandissent. Il apprend à spéculer largement, à la

manière de ceux qui ne savent pas ce que c'est que spéculer. Il revient. Le père n'entend rien au jargon du jeune homme qui disserte comme un auteur anglais. Emerveillé, il le met à la tête de sa maison. Deux ans après, j'ai vu cette maison manquer. Le jeune homme qui n'avait à se reprocher que de l'étourderie, ne put se consoler d'avoir causé la ruine et le déshonneur de son vieux père. Ils moururent à très-peu de distance l'un de l'autre.

Le goût du luxe qui a dû s'introduire dans toutes les classes de la société, du moment où toute distinction de rang a disparu de la société, est aussi l'une des causes de nos faillites. Le jeu en occasionne lui seul un grand nombre. Autrefois cette passion ne sortait pas d'un très-petit cercle d'individus pour qui le jeu était un moyen d'existence, et quelle existence ! Aujourd'hui le jeu est la passion de tout le monde.

L'imprudence, l'ignorance des vrais principes du commerce, l'envie démesurée de faire fortune, surtout de briller avant de l'avoir faite, voilà la source de toutes nos banqueroutes. Elles diminueront à mesure que l'ordre moral et social se rétablira, et pour qu'il se rétablisse complétement il faut du temps.

Dans le nombre des causes qui ont contribué à retarder la marche de notre commerce, j'ai

omis de comprendre le défaut absolu de plan de conduite et l'instabilité du ministère. Ce vice d'administration presque toujours mortel dans un état, était le caractère principal de l'ancien gouvernement dont il a très-certainement accéléré la chute. Les ministres se succédaient, et avec eux les systèmes. On ne savait ni ce qu'on voulait, ni où l'on allait. Des projets extravagans étaient accueillis comme des vues utiles, et quand par hasard on produisait ainsi quelque bien, ce bien durait peu, parce qu'il n'était pas convenant qu'un ministre se dirigeât d'après des principes qui n'étaient pas les siens. Voilà pourquoi la grande occupation d'un ministre en France a presque toujours été de critiquer, de modifier et de supprimer tout ce qui avait été fait par son prédécesseur.

Au milieu de ces fluctuations du gouvernement, la nation ne pouvait ni réformer son caractère, ni agrandir ses vues. Aussi s'occupait-elle beaucoup de la conduite des hommes en place et très-superficiellement des actes de leur administration. Les ministres les plus adroits, ceux qui savaient flatter la secte en crédit, étaient réputés de grands hommes. On présentait les autres comme des ignorans ou des dilapidateurs. On se passionnait pour ceux-là. Ceux-ci étaient impitoyablement sacrifiés à l'inconséquence na-

tionale. Aucuns ne produisaient le bien, parce qu'il était impossible alors de le produire, et la nation marchait à pas précipités vers des bouleversemens devenus inévitables, et qui devaient la régénérer dans des fleuves de sang, en l'appauvrissant d'hommes, de capitaux et d'industrie.

Il serait donc injuste de juger de l'aptitude des Français au gouvernement et au commerce par les années qui précédèrent la révolution, et que je fais remonter aux premières du demi-siècle. Un esprit de vertige et d'erreur s'était dès lors emparé de la nation. On attaqua la morale dans sa base la plus solide, les gouvernemens dans leurs droits les plus sacrés. Il n'y eut plus que ce moyen d'arriver à la célébrité. Ainsi toutes les idées s'embrouillèrent, toutes les vérités s'obscurcirent. Des hommes doués d'une imagination ardente, et qui auraient pu se faire un nom par la seule force de leur talent, aimèrent mieux prostituer leur plume au mensonge. De misérables sophismes furent emphatiquement proclamés la lumière des siècles. C'est au milieu de ce déchaînement de toutes les erreurs que l'on vit s'élever la génération dont la révolution devait signaler les déportemens ; mais enfin cette révolution a rompu le charme. Elle a dessillé tous les yeux ; et d'accord sur les malheurs sans nombre qu'elle a causés, les Français n'en peu-

vent parler désormais que pour bénir le grand homme qui l'a finie.

L'influence du gouvernement sur les peuples est celle du père de famille sur ses enfans. Il y a des caractères indociles dont on ne parvient jamais à se rendre maître ; mais ce sont des exceptions rares. Athènes fut magnifique sous Périclès, Rome religieuse sous Numa, la Suède guerrière sous les Gustave. L'Angleterre n'est devenue commerçante que parce que la reine Élisabeth avait elle-même le génie du commerce. Partout les nations ont cédé à l'impulsion de leur chef ; partout elles se sont modelées sur lui. Il n'y a point de degré de richesse, de gloire et de splendeur auquel la France ne puisse maintenant atteindre.

CHAPITRE VIII et dernier.

De la doctrine des économistes comparée à celle de Smith. — Résumé général de la doctrine de cet écrivain.

Le point fondamental de la doctrine des économistes français, est que toutes les richesses viennent de la terre. Suivant Smith, la source unique des richesses est le travail. Cette différence très-importante dans la base des deux doctrines, n'en amène presque point dans les résultats. Aussi n'y a-t-il véritablement d'opposition entre les économistes et Smith que pour la théorie de l'impôt.

On se rappelle encore l'espèce d'enthousiasme que produisit la traduction de Smith par Roucher. Battus sur *le produit net*, les économistes sacrifièrent volontiers quelques opinions à un écrivain dont tous les autres principes étaient les leurs. Ils embrassèrent donc sa doctrine Les anti-économistes en firent autant ; car c'en était assez pour eux de trouver dans Smith un adversaire de l'impôt unique. Ainsi s'explique le succès prodigieux d'un ouvrage excessivement long, excessivement abstrait, mais qui pouvait fournir

des armes à tous les partis, et devait être plus cité que lu.

On a essayé tout récemment de prouver que Smith, en combattant les économistes, avait moins attaqué le fond de la doctrine que quelques-unes des expressions qu'elle a consacrées. Ceci va nous conduire à des rapprochemens curieux.

Qu'a dit Smith? que les économistes s'étaient écartés du bon sens et de la vérité, en comparant le travail des manufacturiers à celui des domestiques qui ne produit rien, et en l'appelant par cette raison *travail stérile*. L'observation de Smith est certes très-fondée. M. Garnier interprète le mot stérile, et il en résulte que par *travail stérile*, les économistes ont entendu un travail productif, *quoiqu'improductif de produit net*. Ce n'est pas là répondre à Smith.

M. Garnier s'efforce de prouver que l'erreur de la doctrine économique est dans les mots. C'est une singulière tentative aujourd'hui. L'erreur de la doctrine économique était dans les choses, et non dans les mots. On aurait pardonné aux partisans de cette doctrine leurs subtilités, s'ils n'en avaient point tiré des conséquences destructives de la prospérité des états. Mais quand ils appelaient le travail des manufactures *travail stérile*, c'était uniquement pour en induire qu'il

fallait cesser de s'y livrer, et cela est si vrai que dans tous leurs livres ils conseillent sérieusement de renoncer aux manufactures, dont les produits, selon eux, ne peuvent jamais rien ajouter à la masse des richesses nationales. Est-ce donc là ce que M. Garnier appelle *une erreur de mots?*

Ce qui suit mérite une attention particulière. « Les économistes (c'est M. Garnier qui parle) » se sont occupés de la science d'une manière » tout-à-fait abstraite et absolue, (1) sans avoir » égard à la séparation d'intérêt des différentes » nations. Ainsi, ils ont recherché les causes de » la formation et de l'accroissement des richesses, » comme s'il n'y avait au monde qu'une seule so- » ciété d'hommes, ou bien comme s'il n'existait » entre les différens peuples aucune rivalité poli- » tique, quant à la puissance et à la richesse na- » tionale. »

Et l'on voit par-là, j'espère, combien les économistes ont dû être utiles à leur pays!

En défendant ainsi les économistes, (car il est bon qu'on sache que M. Garnier a prétendu les défendre) son seul but a été de montrer la supériorité de Smith, dont il préfère cependant la doctrine. Mais c'est en vain qu'il cherche à le ranger dans une cathégorie particulière, puisque, de son aveu

(1) Note 29, tom. V, pag. 271.

même, *les économistes et Smith s'accordent sur les mêmes principes, qu'ils terminent par les mêmes résultats, et qu'il n'y a de différence entr'eux que par la route qu'ils ont tenue.*

Il est très-certain que la doctrine de Smith, abstraction faite de l'impôt, est exactement conforme à celle des économistes, du moins quant aux résultats. En effet, toutes deux conduisent au même but, et ce but est la liberté du commerce.

Or, Smith a presque toujours raisonné comme les économistes, *sans avoir égard à la séparation d'intérêt des différentes nations, et dans la supposition où il n'existerait au monde qu'une seule société d'hommes.* C'est de ce point de vue faux qu'il est parti quand il a posé les principes suivans que je cite pour la dernière fois.

Tout commerce à l'étranger est avantageux. — Tout commerce avec l'étranger est avantageux, même à la nation qui paie en numéraire. — L'argent n'est jamais rare. — On achète l'argent, quand on en manque, tout aussi aisément que d'autres marchandises; etc. etc.

Il n'y a pas un de ces principes que l'expérience ne contredise, *parce que les nations sont sé-*

parées d'intérêt ; et il n'y en a pas un qu'elle ne confirmât, *si tous les peuples ne formaient qu'un seul peuple.*

Smith est donc parti, comme les économistes, d'une supposition fausse, et cette première méprise en a entraîné mille autres qui font absolument méconnaître l'écrivain profond. Où le trouver, par exemple, quand il dit :

L'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte nécessairement les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale. — Il n'y a de travail productif que celui qui crée des objets matériels. — Si une nation ne trouve point à acheter de l'argent, elle y suppléera par des trocs en nature ou par du papier-monnaie. — Le papier de banque n'augmente pas le capital. — Il permet aux nations d'envoyer leur numéraire à l'étranger, et c'est en cela qu'il est utile. — Un capital de cent mille francs en tabac sert autant l'industrie qu'un capital de cent mille francs en or. — L'argent est la partie du capital national qui profite le moins à la société.

Et remarquez bien qu'il n'était pas possible que Smith évitât de pareils écarts. Ces écarts étaient indispensables pour arriver aux résultats de sa doctrine, et ces résultats existaient dans son

imagination bien avant les principes; c'est-à-dire que ce ne sont pas les principes qui ont amené les résultats, mais bien les résultats qui ont fait poser les principes.

Il était évident, par exemple, que la liberté du commerce pourrait diminuer le numéraire d'une nation. Eh bien, Smith commence par établir que *l'argent est, de tous les capitaux, celui qui profite le moins à la société.* Il n'y a donc point d'inconvénient à le laisser sortir. Donc rien ne s'oppose à la liberté du commerce.

Mais avec la liberté du commerce, des spéculateurs avides sacrifieront le bien du pays au leur propre. Pour s'enrichir, ils l'appauvriront des matières premières les plus indispensables; ils les vendront à l'étranger. — Point du tout, vous dit Smith : *l'intérêt privé, laissé à sa pleine liberté, porte* NÉCESSAIREMENT *les possesseurs de capitaux à préférer l'emploi le plus favorable à l'industrie nationale, parce qu'il est toujours le plus profitable pour eux.*

Le poussez-vous jusque dans ses derniers retranchemens? lui montrez-vous le numéraire qui s'écoule, les ouvriers qui manquent de travail, les terres qui restent en friches? Smith vous arrête : *on remplace le numéraire par des trocs en nature. On y supplée par du papier-monnaie*

Cependant, il était impossible qu'un homme qui avait autant observé se tînt toujours à côté de la vérité, sans jamais la rencontrer. Aussi trouvez-vous dans son ouvrage une foule d'aperçus neufs, de principes justes, et ces grands traits de lumière qui répandent au loin la clarté. C'est Smith qui a dit :

Le travail est la source des richesses. — Les capitaux productifs proviennent tous originairement d'un capital circulant. — L'accumulation des capitaux est un préalable nécessaire à la division du travail. — Le travail ne peut recevoir de subdivision ultérieure qu'à proportion que les capitaux se sont accumulés de plus en plus. — La quantité d'industrie augmente dans un pays à mesure de l'accroissement du capital qui le met en activité. — Le possesseur d'un capital n'est déterminé dans l'emploi qu'il en fait que par la vue de son propre profit ; etc. etc.

Enfin, c'est Smith qui a décrit, d'une manière si vraie, si éloquente, les effets de la diminution du numéraire dans le pays; lui-même, lui qui partout ailleurs dit et répète que *l'argent s'achète comme les autres marchandises, qu'il n'est pas plus précieux que les autres marchandises, et qu'enfin on peut y suppléer par des trocs en marchandises.*

Il suit de-là qu'il y a deux hommes dans Smith, et deux ouvrages dans son ouvrage. Cette distinction de deux écrivains dans Smith, les Anglais l'ont toujours faite. Aussi les principes de l'administration n'ont-ils pas varié chez eux, malgré son livre, qu'ils considèrent, à quelques chapitres près, comme un roman. Un Anglais, homme de sens et de savoir, avec lequel j'ai été quelque temps très-lié, il y a plusieurs années, m'en parlait souvent ainsi. Mon opinion sur Smith était dès lors absolument formée ; cependant je le citais volontiers comme un écrivain célèbre dont l'Angleterre devait s'enorgueillir. « Le plus » grand bien que Smith fera à mon pays, me dit » un jour cet Anglais, sera de détraquer beau- » coup de têtes dans le vôtre. » Cette remarque est justifiée par l'expérience.

Je ne saurais me défendre d'une réflexion. Est-il possible qu'en entassant tant de raisonnemens faux en faveur de la liberté du commerce, Smith ait été de bonne foi? Les contradictions dont son ouvrage fourmille, l'extrême faiblesse du raisonnement, le défaut absolu d'ordre qui y règne, et qui semble avoir été calculé tout exprès pour faire du livre *de la Richesse des Nations* un labyrinthe sans issue ; enfin, l'excessive fatigue qu'il a coûtée à l'auteur, et que chacun de ses argumens décèle, tout annonce que Smith avait

pour but secret de semer en Europe des principes dont il savait très-bien que l'adoption livrerait à son pays le marché de l'univers. Une pareille conception serait digne de la nation dont l'orgueil ambitionne le sceptre du monde ; de cette nation à laquelle nous pouvons justement reprocher les désastres de nos colonies qu'elle a perdues par des insinuations horriblement perfides, et de l'espèce même de celle que je signale en ce moment.

Cependant je l'avouerai. Si cette manière de juger le livre de Smith s'accorde avec l'idée que la nation anglaise nous a donnée de sa politique, il doit en coûter beaucoup de penser qu'un écrivain tel que Smith, plus estimable encore par ses mœurs que par ses ouvrages, ait été l'instrument d'une aussi noire manœuvre. Smith avait vécu parmi les économistes français. Peut-être il se sera laissé entraîner à leurs déclamations. Mais comme les déclamations échauffent sans persuader, j'oserais affirmer que jamais Smith n'a été convaincu. C'est dans son ouvrage même, dans l'embarras manifeste de l'écrivain toutes les fois qu'il s'écarte de la vérité, c'est là qu'il faut chercher la preuve de cette assertion. On est même autorisé à penser que Smith n'avait pas toujours professé la même doctrine ; et comment expliquer d'une autre manière les tourmens que lui fit éprouver, au lit de la mort, la crainte que les

manuscrits de ses cours ne lui survécussent. Dix-sept ans auparavant, il avait écrit à son ami *Hume* d'en jeter plusieurs au feu SANS LES REGARDER. Depuis, ses inquiétudes allèrent toujours croissant; et malgré la promesse qu'il avait arrachée à ses amis de détruire les manuscrits qu'il laisserait, il ne put recouvrer la tranquillité qu'après les avoir fait brûler en sa présence.

Le traducteur de Smith, auquel j'emprunte ces détails, se demande quel fut le motif d'une pareille résolution qu'il semble ensuite attribuer soit *à la crainte qu'avait Smith qu'on n'abusât de quelques-unes de ses opinions, soit au soin de sa gloire littéraire.* Ni l'une ni l'autre de ces interprétations n'est plausible. Assurément Smith n'a pu professer dans ses cours une doctrine plus dangereuse que celle de son livre, dont chaque page contient une erreur sur la liberté du commerce. Il n'est pas plus présumable que le soin de sa gloire littéraire ait déterminé sa résolution. Smith a prouvé, par son ouvrage de *la Richesse des Nations,* qu'il y tenait très-peu; et les défauts de composition dont il est rempli le témoignent sans doute assez. D'ailleurs, de pareils motifs ne causent point les cruelles anxiétés dont Smith paraît avoir été la proie. Il n'y a que la crainte de perdre en un moment, pour avoir soutenu deux doctrines contraires, non sa-

gloire littéraire, mais sa réputation d'honnête homme et d'observateur profond ; il n'y a, dis-je, qu'un motif de cette force qui explique la grande importance qu'il attachait à la destruction de ses manuscrits, et je m'arrête avec confiance à cette opinion, dont tout lecteur impartial peut apprécier la justesse.

Au reste, il est digne de remarque qu'après avoir employé toute sa vie à combattre le système commercial de l'Angleterre, Smith ait eu pour récompense de ses travaux la place de commissaire des douanes en Ecosse ; et il est plus remarquable encore qu'il ait consenti à la remplir ; car enfin il croyait à ses principes, oui ou non ; et s'il y croyait, il s'est déshonoré en acceptant une place où, dans son opinion, il ne pouvait que mettre obstacle à la prospérité de son pays.

Mais à quelque sentiment que l'on s'arrête sur la contradiction qui existe entre la conduite de l'écrivain et ses principes apparens, la manière la moins défavorable de le juger est d'admettre la distinction que j'ai établie de deux hommes dans Smith, et de deux ouvrages dans son ouvrage. Le Smith économiste, qui avait vécu en France au milieu des chefs de la secte, professait leur doctrine, et arrivait aux mêmes résultats, *sans avoir égard à la séparation d'intérêt des différentes nations*. L'autre est l'écrivain

judicieux, l'observateur profond. Il ne consulte plus que les faits, et trouve que *la source des richesses est le travail, que le travail est d'autant plus fructueux qu'il se divise davantage.* Il trouve que cette division du travail, qui constitue aujourd'hui la richesse des nations, *est le résultat de l'accroissement des capitaux, des capitaux qu'on ne peut ni former, ni entretenir qu'avec de l'argent :* vérités grandes, neuves, fécondes en conséquences lumineuses, et dont la première est qu'une partie de son ouvrage est en opposition avec l'autre. Ce Smith est le grand homme, l'homme de la postérité, et c'est à lui qu'elle décernera la palme de la science, quand il ne sera plus question du second que comme d'un génie brillant, mais faux.

Je crois avoir établi dans ce livre les vérités suivantes :

L'institution du système commercial a pour objet la prospérité du commerce.

Les douanes servent le commerce, le consommateur et l'état.

Les douanes servent le commerce,

1°. En empêchant par la prohibition à la sortie que l'étranger ne s'empare de nos matières

premières, soit pour nous les rendre telles qu'elles sont, soit pour nous obliger à les racheter manufacturées.

2°. En donnant aux manufacturiers français, par des droits sur les productions de l'industrie rivale, l'avantage de la concurrence dans le marché intérieur.

3°. En écartant absolument cette concurrence par la prohibition à l'entrée, toutes les fois qu'il serait impossible de la soutenir.

Les douanes servent le consommateur en lui assurant à moindre prix les marchandises qui se fabriquent intérieurement avec des matières premières indigènes dont l'étranger s'emparerait sans la prohibition.

Elles le servent aussi lorsqu'elles l'obligent à se pourvoir dans l'intérieur de marchandises qu'il aurait pu acheter de l'étranger à un prix moindre, parce que ce léger sacrifice est profitable au pays, dont il accroît l'industrie, et par conséquent à ceux qui le font, comme l'impôt qui tourne au profit de tous, quoiqu'il coûte à chacun.

Les douanes servent l'état,

1°. En lui faisant connaître l'étendue du commerce extérieur.

2°. En lui donnant la facilité de le diriger de la manière la plus utile au pays.

3°. En lui permettant de mettre des bornes à la prodigalité de la nation.

4°. En lui procurant des moyens de puissance extérieure fondée sur la marine.

5°. En fournissant accessoirement un revenu.

Les douanes assurent à l'état une partie de ces avantages par le moyen de la balance du commerce. La balance du commerce est l'une des meilleures institutions économiques des peuples modernes.

La fraude est un délit très-grave. Les déclamations des écrivains contre le système commercial sont très-propres à la multiplier. Elles corrompent l'opinion publique, et il n'y a que l'opinion publique qui puisse faire justice de la fraude. La fraude est un germe d'immoralité dans le pays. La fraude avec l'état bannit la bonne foi du commerce. La fraude occasionne mille désordres.

Le défaut de capitaux et l'absence du crédit sont les principales causes de la stagnation actuelle du commerce. Le crédit ne remontera que quand les banqueroutes diminueront. Les banqueroutes tiennent moins aux événemens qu'à l'immoralité générale. C'est un des résultats de la révolution.

Les Français n'ont pas profité jusqu'ici de leurs avantages pour le commerce. Il faut l'at-

tribuer à l'influence des écrivains sur l'opinion publique, à l'instabilité de l'ancienne administration et au défaut d'unité dans les vues.

On doit tout attendre du gouvernement nouveau.

CONCLUSION.

L'ARGENT est le grand instrument, l'instrument indispensable de la circulation et de la réproduction.

C'est la propriété qu'il a, comme monnaie, de multiplier les échanges qui le rend si précieux dans les états civilisés.

Cette propriété de pouvoir servir commodément de monnaie n'appartenant qu'à l'argent, il est absurde de le confondre, pour l'utilité, avec les autres valeurs échangeables.

Les peuples riches emploient, relativement, moins de numéraire que les autres, parce qu'ils y suppléent par le crédit et toutes les institutions qu'il facilite. C'est ainsi que le papier de banque fait dans quelques pays l'office d'une plus grande quantité de monnaie ; mais l'argent n'en est pas moins indispensable, même dans ces pays, que le papier de banque expose d'ailleurs à de grandes révolutions commerciales, quand ce moyen de circulation n'est pas employé avec les ménagemens qu'il exige.

L'utilité de l'argent est principalement démontrée par la proportion qui existe entre la valeur totale du numéraire que possède un pays, et celle des objets échangeables que ce numéraire crée et fait annuellement circuler, et qui peut être dix fois, vingt fois, trente fois plus considérable.

Plus la valeur des produits annuels du travail d'une nation l'emporte sur celle du numéraire qui y circule, plus ce numéraire lui rend de services, et plus par conséquent elle doit tenir à sa conservation.

La richesse d'une nation consiste dans le produit de ses terres et de son travail.

Mieux le fonds de consommation d'un peuple est approvisionné et plus ce peuple est riche.

Le fonds de consommation d'un peuple est plus ou moins bien approvisionné, suivant que le pays a plus ou moins de travailleurs utiles.

Le nombre des travailleurs utiles se proportionne toujours à la quantité des capitaux productifs.

On ne peut former de capitaux productifs qu'avec de l'argent. Il faut aussi de l'argent pour les entretenir et en tirer un revenu. Il en faut également pour la circulation de leurs produits.

D'où il résulte,

1°. Que l'argent est le capital par excellence, puisqu'il est le préalable indispensable des capitaux productifs; 2°. qu'un pays qui n'a que le numéraire nécessaire à la circulation actuelle des produits de son travail, ne peut que voir diminuer ces produits s'il se laisse dépouiller de ses capitaux métalliques.

Ainsi l'argent est richesse.

L'argent est richesse parce qu'il les crée toutes.

Le meilleur encouragement qu'on puisse donner à l'agriculture est de faire prospérer les fabriques.

Le commerce intérieur d'une nation a d'autant plus d'activité que cette nation possède plus de capitaux productifs.

Le commerce extérieur est avantageux toutes les fois qu'il tend à les accroître. Il est défa-

vorable lorsqu'au lieu de multiplier les capitaux il en exige l'aliénation.

L'économie enrichit les nations comme les particuliers. La prodigalité les ruine de même.

Mais une nation n'est prodigue ou économe que dans ses relations extérieures.

L'Europe est prodigue en achetant des marchandises de l'Inde. La France est économe en s'interdisant les marchandises anglaises.

Le système commercial procure à tous les peuples de l'Europe des moyens de prospérité fondés sur l'économie et le travail :

Sur l'économie, parce qu'il empêche les acquisitions de productions exotiques dont on peut se passer ou auxquelles on peut suppléer.

Sur le travail, parce qu'il l'encourage en lui assurant au moins le marché intérieur.

SANS LE SYSTÈME COMMERCIAL, IL N'Y AURAIT EN EUROPE QU'UN SEUL PEUPLE MANUFACTURIER. TOUTES LES AUTRES NATIONS DÉPENDRAIENT DE CE PEUPLE. LEURS MOYENS

d'échanges seraient réduits aux productions du sol. Elles perdraient ainsi a la fois leur industrie et leur marine. Elles seraient subjuguées.

FIN.

TABLE.

LIVRE PREMIER.

De l'Argent considéré comme moyen d'échange.

pag. 1

CHAPITRE Ier. Origine et progrès du commerce. — Révolutions dans le système des échanges 3

CHAP. II. De l'argent considéré comme moyen d'échange. — En quel sens il est richesse pour le pays 13

CHAP. III. Continuation du même sujet. — En quel sens l'argent est marchandise. 27

CHAP. IV. De la circulation de l'argent. . 44

CHAP. V. De la rareté de l'argent. — Des banques. 58

LIVRE II.

Du Commerce. 73

CHAP. I. Le Gouvernement doit-il encourager le commerce et les fabriques de préférence à l'agriculture? 73

CHAP. II. Du commerce. — Causes de ses progrès en Europe. — Ce que l'on doit entendre par le mot *capitaux*. — Ce que c'est que l'économie par rapport aux nations. — Commerce intérieur 93

CHAP. III. Du Commerce extérieur . . . 149

SECTION Ire. Echange de marchandises contre marchandises . 152

15-037 15-37

SECTION IIe. Echange de marchandises contre de l'argent . . 157
SECTION IIIe. Echange de l'argent contre des marchandises. . . . 161
SECTION IVe. Economie des nations. — Traités de commerce. . 175
CHAP. IV. Du commerce de transport. . 181
CHAP. V. Du commerce de l'Inde. . . . 190
CHAP. VI. Du commerce des Colonies . . 206

LIVRE III.

Du Système commercial. 227

CHAP. I. Des Douanes. 227
CHAP. II. Droits d'entrée et de sortie. — Crédits des droits. — Entrepôts. — Gratifications et primes. 241
CHAP. III. Des prohibitions. 259
CHAP. IV. De la fraude et de la contrebande. 289
CHAP. V. De la balance du commerce . . 307
CHAP. VI. Du système commercial dans ses rapports avec la marine. 352
CHAP. VII. De la France et de l'Angleterre comparées dans l'esprit de leur commerce. 352
CHAP. VIII. De la doctrine des économistes comparée à celle de Smith. — Résumé général des principes de cet écrivain. . . . 378
CONCLUSION. 393

FIN DE LA TABLE.
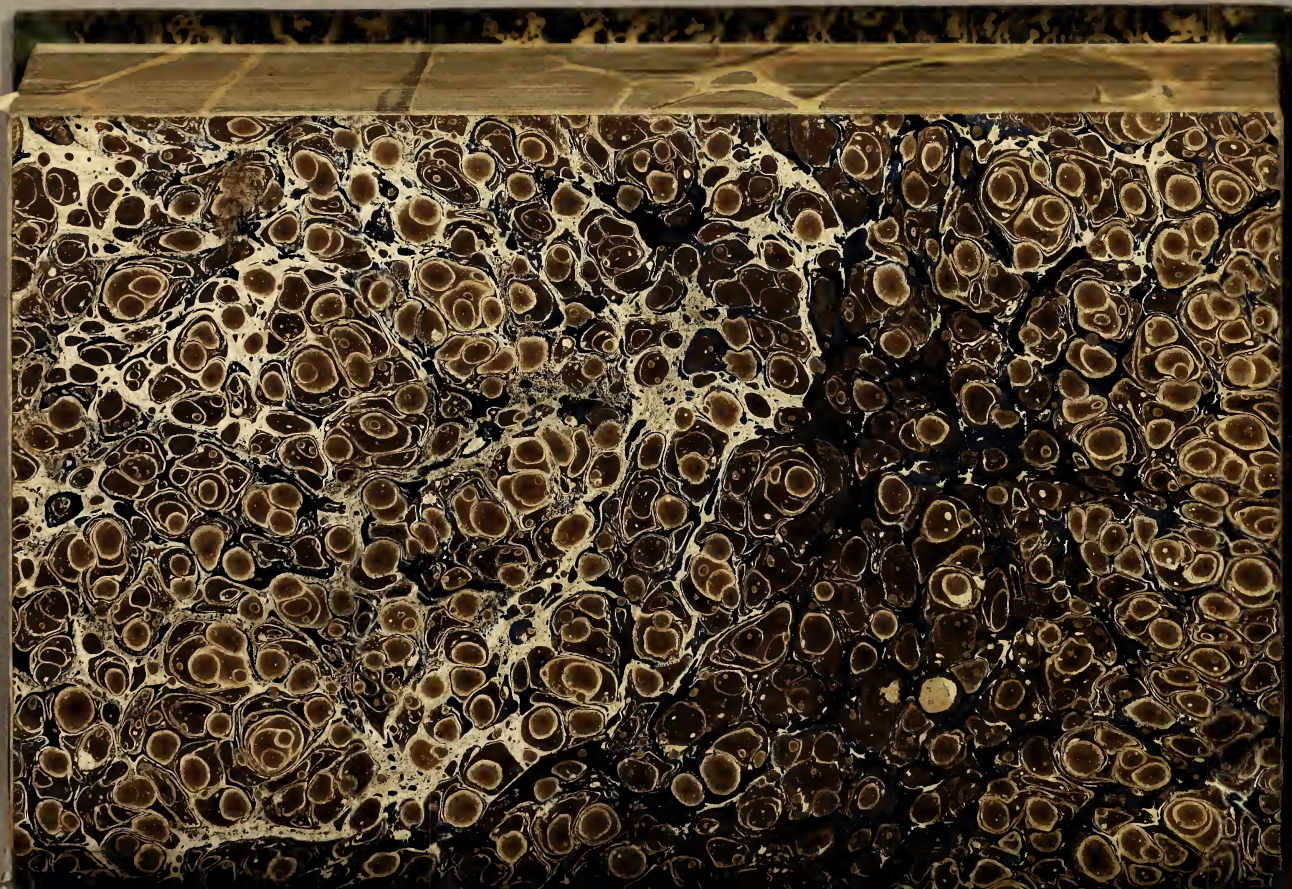
E805
F391d